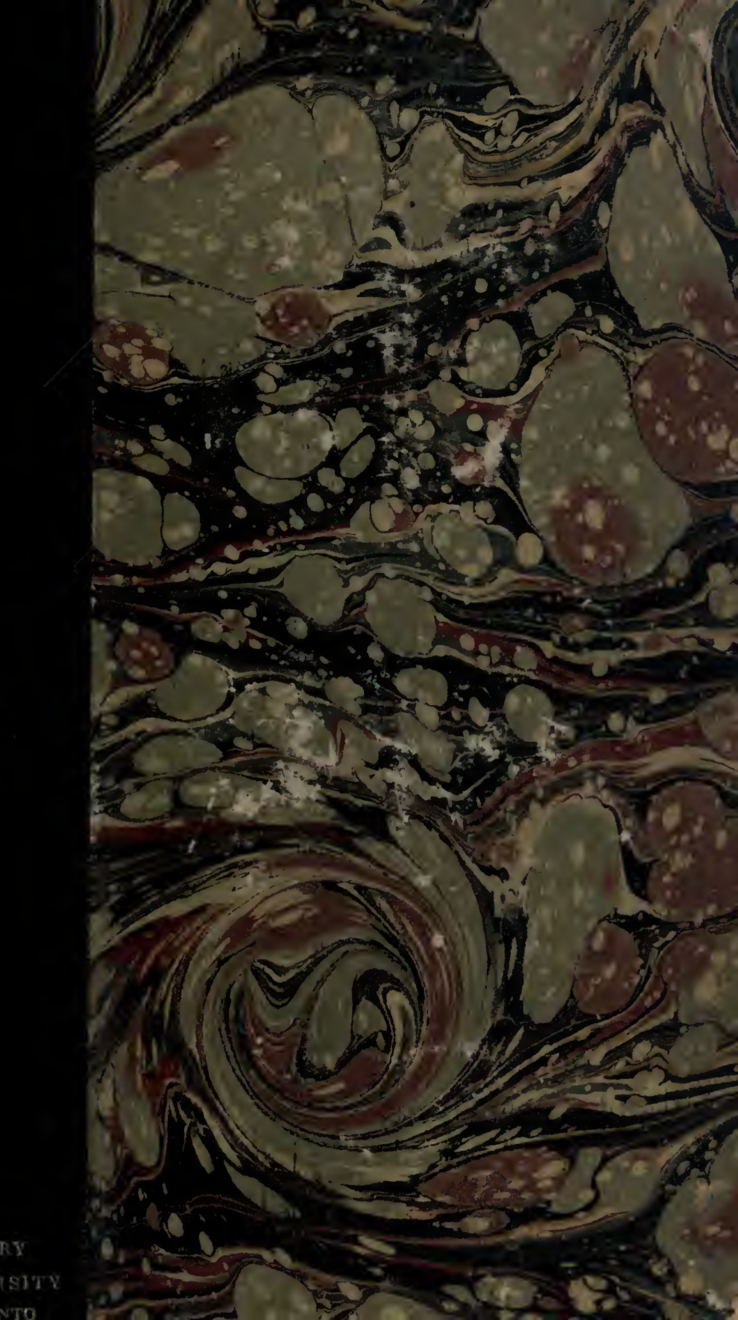
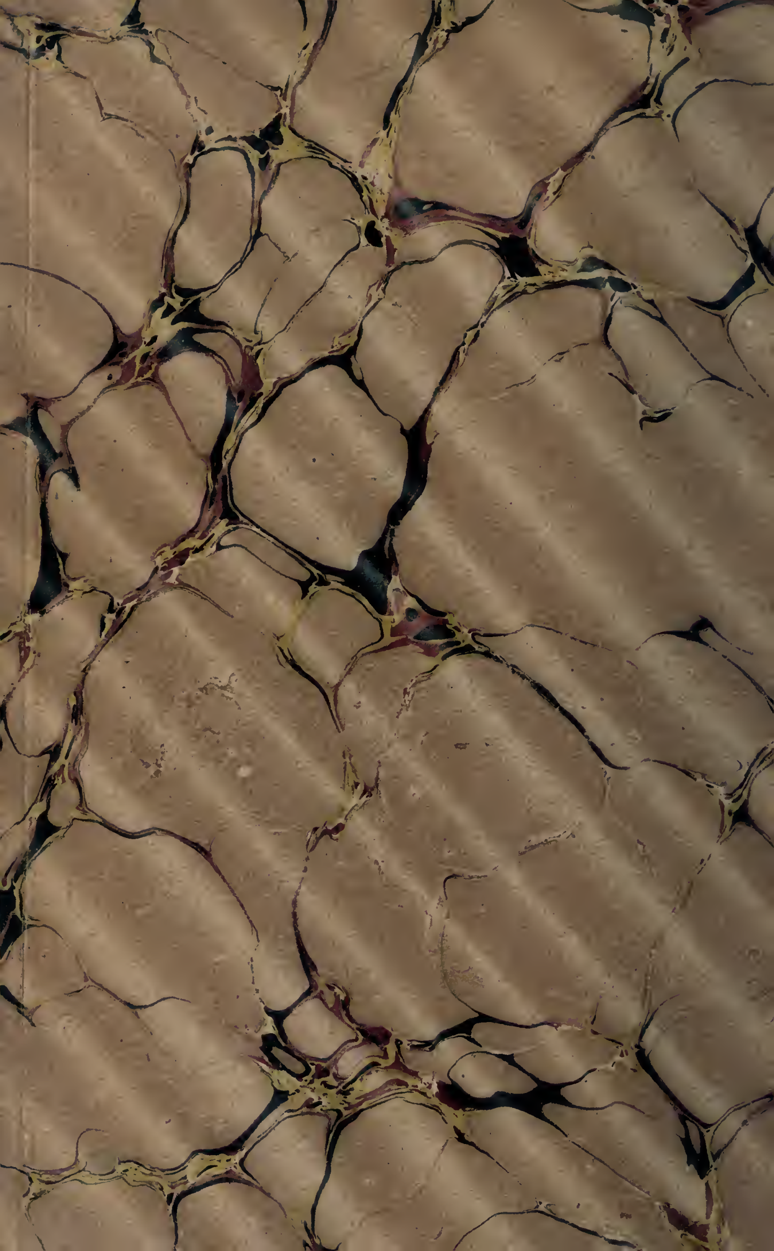










HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Ouvrages du même auteur :

Mélanges. — Philosophie morale et morale religieuse. Etudes littéraires et notices biographiques. Fragments inédits et pensées. In-8. 6 fr.

Discours sur quelques sujets religieux. 6e édit. 1 vol. in-12 3 fr.

Nouveaux discours sur quelques sujets religieux. 4e édit. 1 vol. in-12. 2 fr. 50

Méditations évangéliques. 2e édit. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Etudes évangéliques. 2e édit. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Nouvelles études évangéliques. 2e édit. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

Histoire de la prédication parmi les réformés de France au XVIIe siècle. 1 vol. in-8. 6 fr.

Théologie pastorale, ou Théorie du ministère évangélique. 2e édit. 1 vol. in-18. 5 fr.

La Liberté des cultes. 2e édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

Liberté religieuse et questions ecclésiastiques. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

Essai sur la manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, envisagée comme conséquence nécessaire et comme garantie du principe. 2e édit. 1 vol. in-8. 5 fr.

L'Education, la famille et la société. In-8. 6 fr.

Moralistes des XVIe et XVIIe siècles. In-8. 4 fr.

Etudes sur Blaise Pascal. 3e édit. 1 vol. in-8. 3 fr. 50

Poëtes du siècle de Louis XIV. 1 vol. in-8. 6 fr.

Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle. 2 vol. in-18. 7 fr.

Etudes sur la littérature française au XIXe siècle. 2e édit. 3 vol. in-18. 10 fr. 50

Homilétique ou théorie de la prédication. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

Chrestomathie française. 3 vol. in-8 :
- Tome I. Littérature de l'enfance. 3 fr. 50
- Tome II. Littérature de l'adolescence. 4 fr.
- Tome III. Littérature de la jeunesse et de l'âge mûr. 5 fr. 80

Alexandre Vinet. Histoire de sa vie et de ses ouvrages, par E. Rambert, deuxième édition revue et corrigée, avec portrait photographié. 1 beau vol. in-18. 5 fr.

Alexandre Vinet d'après ses poésies. Etude par le même. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

Alexandre Vinet. Notice sur sa vie et ses écrits, par Edmond Schérer. 1 vol. in-8. 2 fr. 25

7204. — Paris. Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PAR

A. VINET

TOME PREMIER

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
SANDOZ ET FISCHBACHER, LIBRAIRES-ÉDITEURS
33, RUE DE SEINE, 33

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Le cours que nous offrons ici au public, donné par M. Vinet en 1846, pendant le semestre d'été, n'a pu être entièrement terminé. Au milieu de ses leçons sur J.-J. Rousseau, l'auteur a été interrompu par l'aggravation de la maladie à laquelle il a succombé peu de mois plus tard. M. Vinet avait formé le projet d'écrire une histoire complète de la littérature française, et les matériaux en étaient déjà préparés. Parmi ce qui nous en reste, les études sur le dix-huitième siècle ont attiré particulièrement notre attention, soit à cause de l'importance de cette époque relativement à la nôtre, soit en raison de la manière indépendante, impartiale, équitable, dont ce penseur chrétien l'a envisagée. Des qualités analogues recommandent le bel ouvrage de M. Villemain et celui de M. de Barante, auxquels personne ne rendait plus cordialement justice que M. Vinet; mais les points de départ sont différents, l'intention et la mesure ne sont pas les mêmes; nous

avons donc le sentiment de ne point offrir au public un livre superflu. C'est à ce public qu'il appartient d'en apprécier la valeur pour la philosophie, la morale, le sens chrétien, la délicatesse de la critique littéraire. La jeunesse y puisera, nous l'espérons, des jouissances et des forces; elle trouverait difficilement un guide plus sûr.

Le texte de ces deux volumes a été rédigé d'après les notes laissées par M. Vinet, et les développements qu'il leur donnait dans l'improvisation. On a comparé à cet effet les cahiers de quatre de ses élèves. On s'est attaché avec le dernier scrupule à ne rien ajouter à la pensée du professeur; mais le peu de développement de ses manuscrits n'a pas permis de suivre ici la méthode employée pour le cours de *Théologie pastorale* et pour l'*Homilétique*. En général, les notes écrites de la main de l'auteur sont des jalons indiquant la marche de la pensée, des sommaires, d'heureuses épithètes, souvent l'indication de passages à citer. Il s'y trouve sans doute des morceaux plus suivis; un petit nombre sont rédigés d'une manière à peu près complète. En comparant les notes avec les cahiers des élèves, on est frappé de tout ce que la parole de M. Vinet ajoutait aux premiers linéaments de sa pensée; nous ne faisons pas allusion ici à la suite, au développement, à la liaison des idées, mais aux points de vue nouveaux qui jaillissent à chaque

minute des cahiers reproduisant la réalité de son enseignement. Pour rester fidèle à la pensée du professeur, il a fallu la saisir surtout dans l'édition parlée, qui est de beaucoup la plus vraie et la plus achevée. Toujours, chez M. Vinet, l'idée engendre l'idée; mais dans l'action de la parole, cette idée naît avec bien plus d'aisance, de simplicité et de largeur.

On a cru devoir, en général, adopter l'ordre des matières suivi dans les cahiers, plutôt que celui des notes, lorsqu'il s'est trouvé à cet égard quelque différence. Ces changements sont fréquents, mais peu importants; ils expriment le dernier choix auquel s'était arrêtée la pensée du maître. Ces circonstances, jointes au peu de développement des manuscrits, ont détourné de l'emploi des crochets, dont la répétition serait devenue fatigante. Les morceaux entièrement écrits de la main de l'auteur sont ici l'heureuse exception; ils ne forment pas le tissu général. Le lecteur discernera sans effort cette plume concise et aiguisée, de la parole un peu moins précise, mais non moins vivante et colorée qui a passé dans les cahiers des étudiants. Si l'on veut comparer notre texte au cours sur Madame de Staël et Chateaubriand, sténographié sous les yeux de l'auteur, et qui forme aujourd'hui le premier volume des *Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle,* on reconnaîtra l'analogie des deux manières.

Quelquefois M. Vinet a reproduit les appréciations de sa *Chrestomathie française*. On a eu soin d'indiquer la citation et la source.

Ce que nous regrettons plus encore peut-être que la continuité d'un style frappé à un coin si net, ce sont les justes proportions auxquelles l'auteur lui-même aurait ramené son cours. Nous n'avons pu y suppléer, ni effacer quelques répétitions. Ce défaut est devenu plus sensible par l'inévitable réunion de matériaux de deux sortes : ceux du cours donné à Lausanne en 1846, qui forment de beaucoup l'essentiel de l'œuvre, et ceux du cours de Bâle sur les moralistes français. Ces derniers, qui datent de 1833, déjà annoncés dans l'avertissement des *Études sur Pascal*, ne concernent qu'un certain nombre d'auteurs, et ils ne les envisagent guère que sous le point de vue indiqué par le titre de ce travail. Nous les avons subordonnés au cours de 1846, les introduisant à mesure au lieu qu'ils devaient occuper, avec d'autant moins de scrupule que M. Vinet s'en est servi de la même manière, et a plusieurs fois indiqué avec soin la place des renvois. Ces fragments qui complètent l'appréciation des auteurs, ont sans doute accru la disproportion, soit dans les citations, soit dans le texte; mais on n'aurait pu y remédier sans s'écarter du système auquel on s'est attaché, celui du respect scrupuleux de la pensée de M. Vinet.

Les auteurs pour lesquels on a employé les débris du cours sur les moralistes, sont principalement Voltaire, Montesquieu, Vauvenargues. Il y faut ajouter quelques mots sur Fontenelle, sur Madame de Lambert, sur Buffon, sur Diderot; Duclos en est entièrement tiré. Il en est de même, il y a lieu de le rappeler, pour la partie la plus considérable de l'article concernant J.-J. Rousseau. La marche rapide des événements et des idées aurait sans doute donné un nouvel accent au jugement de M. Vinet sur un écrivain dont les théories sont, pour ainsi dire, toutes fraîches, tandis qu'ici le point de vue du moraliste l'emporte de beaucoup sur celui du publiciste.

On doit au cours de 1833 deux morceaux précieux. C'est la leçon d'ouverture et la fin de la dernière leçon, toutes deux complétement rédigées de la main de M. Vinet. Afin d'éviter la confusion, on a placé dans l'appendice ces deux fragments, intéressants à la fois comme résumé des tendances morales du dix-huitième siècle, et comme témoignage de l'individualité particulière de l'auteur. Le lecteur pourra juger jusqu'où s'était modifiée l'appréciation du professeur sur cette grande époque pendant les douze ou treize années qui séparèrent ses deux enseignements. Le dix-neuvième siècle, en dessinant plus nettement son caractère, avait en quelque sorte relevé son prédécesseur dans l'estime de M. Vinet. Il reconnaissait à ce

dernier une certaine foi dans ses idées, qui le place au-dessus de l'indifférence égoïste de notre âge. Tout insuffisante et altérée que fût sa morale, le dix-huitième siècle avait cependant une morale, ce qui semble à notre auteur préférable à la prétention systématique de se passer d'en avoir une. La manière dont les rapports de ces deux époques sont présentés, n'est pas la moins remarquable face de ce travail.

Les divisions de la table des matières résultent du plan et des classifications de M. Vinet.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

INTRODUCTION.

MESSIEURS,

C'est d'une histoire qu'il s'agit ici avant tout, d'une histoire bien plus que d'une série de notices, de jugements, d'analyses. Ces deux points de vue cependant se touchent et se confondent. Le dix-septième et le dix-huitième siècle sont déjà pour nous une antiquité. Les auteurs qui appartiennent à ces deux époques ne nous semblent guère que les ornements d'une littérature dont le temps est écoulé; ceux mêmes qui jouirent de la popularité la moins contestée sont généralement peu lus aujourd'hui.

Commençons par jeter un dernier coup d'œil sur le dix-septième siècle; essayons d'en résumer les caractères avant d'entrer dans l'examen de la période qui l'a suivi.

Le dix-septième siècle, pris dans son ensemble, mais considéré surtout dans sa seconde moitié, a été présenté, plus d'une fois, comme une halte, un espace intermédiaire entre deux époques de critique et de négation. Le seizième siècle fut celui de Montaigne et de Charron. Au dix-huitième, les tendances de Montaigne et de Charron trouvèrent de nouveaux représentants dans Voltaire, Diderot, d'Alembert, Rousseau. Entre deux, le fleuve avait suspendu son cours; il était devenu un lac transparent et vaste; mais à l'issue du lac, au travers des rocs et des précipices, le courant retrouve sa force. Après un jour de repos, l'esprit humain se remet en marche : non que ce repos ait été un temps d'inertie; ce fut, au contraire, une activité réglée et continue, qui eut pour objet et pour effet de fixer l'esprit humain dans certaines doctrines. Le torrent de doute et de négation fut remplacé par un travail de construction. Au seizième siècle, on nie et on interroge; au dix-septième, on répond et on affirme; au dix-huitième, les questions vont recommencer.

Ne considérons pas comme un hasard, Messieurs, un état des esprits qui s'explique facilement. Le dix-septième siècle est la suite logique, le produit naturel du seizième. En matière de philosophie, de pensée en général, c'est ainsi que procède l'esprit humain. Il marche par antithèse et par réaction; il ressemble au pendule dont les oscillations vont sans cesse de droite à gauche et de gauche à droite. Mais le pendule demeure enchaîné, la valeur d'une de ses oscillations est perpétuellement compensée par celle de l'autre, tandis que l'action et la réaction de l'esprit humain ne se détruisent pas complétement; il reste toujours un excé-

dant quelconque, et ces excédants additionnés forment la somme des progrès de l'esprit humain. Au premier coup d'œil, l'homme nous semble défaire à mesure ce qu'il vient de faire; mais si nous embrassons un champ plus vaste, nous nous convaincrons de la marche réelle et progressive de l'humanité. Avance-t-elle du bon ou du mauvais côté? ceci est une autre question.

Le dix-septième siècle est donc bien une halte entre deux périodes de négation; et quelque variée que soit la nature des intelligences, il est évident qu'une certaine satisfaction s'attache communément à l'aspect d'une époque où l'esprit humain s'est reposé dans l'affirmation. Ne nous y trompons pas néanmoins, l'esprit humain n'affirme guère; ses certitudes sont rarement pleines et joyeuses; et lorsqu'une époque affirme, ou même un homme, il reste toujours à savoir si cette époque, si cet homme sont sincères, s'ils sont d'accord avec eux-mêmes. Au sein du bassin limpide, mais profond, où s'arrête l'esprit du dix-septième siècle, on entrevoit la forme du monstre qui doit plus tard arriver au jour.

Le caractère général et premier du dix-septième siècle, c'est l'autorité. Mais *autorité* est-il identique avec *affirmation?* Question grave. Oui, quoique les mots ne soient pas synonymes, ici les deux faits se rencontrent. Il n'en va pas de même d'une époque ou d'un peuple que d'un individu. Un homme peut affirmer de par son sentiment individuel; quand une nation affirme, c'est sous la foi d'une autorité.

Quoi qu'il en soit, le dix-septième siècle porte l'empreinte de l'autorité en religion, en politique, en littérature.

En religion. Nous voyons les troubles religieux s'apaiser en même temps que les troubles civils, dont ils étaient la principale source. Le calvinisme est refoulé dans des limites qu'il ne dépassera plus ; sa province lui est assignée ; on ne l'extermine pas encore, mais on lui trace une enceinte qu'il ne peut franchir. Le scepticisme, cet autre ennemi du catholicisme, est réduit au silence ; mais il ronge son frein, il entretient en secret d'audacieuses pensées ; il ne se borne pas à rejeter dans le vague les dogmes de la religion positive, il traite de même ceux de la religion naturelle. L'incrédulité du dix-septième siècle est athée ; c'est aux athées que s'adressent toujours les arguments des défenseurs de la religion. Il n'y a pas alors de rationalisme religieux ; peu fait pour la France, le rationalisme était alors impossible : pas de milieu entre le catholicisme orthodoxe et l'athéisme. Mais cette incrédulité se dérobe au jour ; elle s'enfonce, pour ainsi dire, sous terre ; elle en sortira un jour sous la forme la plus hideuse.

En revanche, la lutte du jansénisme et du molinisme est publique et importante. Le jansénisme réagit dans deux sens : dans le sens de la piété contre l'esprit mondain du molinisme, et aussi, mais sans le savoir, dans le sens du libre penser contre la contrainte des lois et des institutions. Il est à la fois le représentant d'un christianisme plus fervent et celui des droits de l'esprit humain. Néanmoins ce mouvement, qui vivifie le catholicisme, n'atteint pas l'autorité du principe de ce dernier ; il en donne, au contraire, la mesure. Quelle n'était pas la force d'une unité que le jansénisme, appuyé sur son bon droit et sur son génie,

n'a pu ébranler? C'est que le dix-septième siècle avait par-dessus tout besoin de repos; heureusement ce repos fut glorieux. Le catholicisme possédait alors de si grands hommes qu'ils firent aimer ou du moins honorer son autorité. La politique y trouva son compte.

En politique. L'autorité règne sans contrôle. Les parlements sont muets. La Fronde n'est qu'un mouvement sans portée. Les questions politiques sont généralement écartées. Aucun des esprits du temps ne dirige l'attention sur ces points-là, sauf, vers la fin du siècle, Fénelon et Massillon. Partout ailleurs le silence. La Bruyère mérite peut-être une exception.

En littérature enfin. Ici, plus qu'ailleurs, s'il est possible, le même besoin d'autorité se fait sentir. C'est alors que s'établissent des formes conventionnelles, dont quelques-unes se justifient, dont quelques autres sont adoptées sans examen. C'est une sorte de religion littéraire, mélangée de superstition sans doute, mais non pas superstition en elle-même, parce qu'elle est fondée sur des principes vrais. Elle se rattache au culte de l'antiquité, de l'antiquité imparfaitement comprise, il est vrai, mais goûtée, honorée, sentie. Çà et là on aperçoit pourtant quelques velléités d'indépendance : certains esprits se plaignent de ce que la littérature n'est pas suffisamment nationale; ils voudraient la rallier au moyen âge, notre antiquité propre; ils voudraient affranchir le style de certaines lois, de certaines gênes; mais ce ne sont que des velléités impuissantes, tentatives de quelques talents secondaires, débiles aspirations vers ce que nous nommons maintenant le *romantisme*. Aucun homme éminent n'adopte le symbole de

ces médiocrités, livrées au mépris par les oracles de la religion classique, dont Boileau est le grand-prêtre.

S'il est un point où la liberté se fasse quelque jour, c'est la philosophie. Ce siècle, auquel on a refusé le titre de philosophique, est, au fond, plus philosophique que l'époque suivante, où la philosophie ne sera que de l'analyse et de la critique, et n'aura plus ce caractère spéculatif et désintéressé qui marque les écrits de Descartes et de Malebranche.

On se demande comment cette liberté de penser a pu exister dans un siècle d'autorité. La forte fécondité, la fertilité intellectuelle de cette époque en fut sans doute une cause. Un siècle tout à fait littéraire ne peut être un siècle antiphilosophique. Entre la littérature et la philosophie, il existe une contiguïté naturelle; on ne peut cultiver exclusivement l'un de ces domaines et négliger entièrement l'autre; une grande époque littéraire sera toujours une époque de pensée. La pensée n'y revêtira pas toujours la forme philosophique, mais elle en possédera le fond; les poëtes eux-mêmes peuvent être philosophes. En s'offrant sous forme de littérature, la philosophie évitait de faire ombrage. Quand elle ne se déguisa pas sous cette enveloppe, elle prévint les défiances en se présentant au combat sous l'armure de la religion. Elle alla s'asseoir au pied de la croix, ou plutôt au pied du siége apostolique. Descartes, Malebranche, Bossuet, firent du libre penser à l'ombre de l'orthodoxie de l'Église. Là, on ne pouvait se défier d'eux. En somme, les philosophes du dix-septième siècle furent d'aussi hardis penseurs que ceux qui leur succédèrent. Ce serait une thèse à développer.

L'autorité enveloppe donc tout, sans rien détruire.

L'activité universelle est une garantie de liberté; pour la liberté, l'inaction seule est mortelle.

Abordons maintenant cette littérature en elle-même. Au dix-septième siècle, quel fut son objet? La matière propre de son activité est le second caractère qui doit servir à la distinguer.

Elle est resserrée dans un cercle étroit. Distinguons cependant : deux littératures existent simultanément; la littérature d'action ou pratique, la littérature esthétique ou littéraire.

La première apparaît en qualité de véhicule : la forme seule des écrits de ce genre appartient à la littérature; leur but s'en sépare nettement. Par eux on veut opérer des changements, amener des résultats, agir sur la vie, en un mot. La littérature pratique du dix-septième siècle est d'une merveilleuse richesse; presque toute la prose lui appartient. Bossuet, Bourdaloue, tous les grands prédicateurs, Pascal, Arnauld, Nicole, en remplissent les rangs. La Bruyère n'y rentre pas. Cette littérature est exclusivement pratique; la forme concourt au but, mais la forme elle-même ne sert jamais de but. Ici se révèle l'admirable supériorité d'hommes tels que Fénelon et Bossuet. Ils n'écrivirent pas un ouvrage dans une vue purement littéraire; ils consacrèrent leur talent à leurs fonctions particulières, et surtout au développement et à la défense des vérités de leur religion. Là fut la direction principale de la littérature d'action.

La littérature esthétique est son but à elle-même; elle veut être littéraire. Les choses, les conditions du monde réel ne sont pour elle que des occasions. Au dix-septième siècle, elle est aussi purement littéraire

que l'autre est purement pratique; contraste essentiel avec l'époque suivante, où la littérature d'action sera trop littéraire, et la littérature littéraire trop pratique.

Cette distinction posée, le cercle où se meut la littérature au dix-septième siècle nous paraît se resserrer, comparativement à l'espace qu'il embrassait au seizième siècle. Il ne faut pas cependant nous faire illusion; à toutes les époques, ce cercle pourra nous sembler incomplet. La littérature de toutes les époques passées nous paraîtra avoir négligé certains sujets, un certain ordre d'intérêts et de pensées auquel le temps actuel attache une grande importance. Nous nous laissons frapper par ce que nous avons et non par ce qui nous manque. Aucun temps n'a complétement embrassé la sphère de toutes les idées qu'on peut appeler littéraires; chaque époque a eu sa lacune, autre que celle de sa devancière. Nous nous figurons maintenant comprendre dans notre étreinte à peu près tout ce qui est capable de fournir des aliments à l'âme et à l'esprit, et cette prétention même est un des caractères du dix-neuvième siècle. Peut-être n'avons-nous pas absolument tort; peut-être, en ce genre, avons-nous en effet surpassé nos prédécesseurs; mais ne nous flattons pas trop : notre siècle a sa limite aussi, et le dix-huitième s'imaginait, comme le nôtre, avoir tout embrassé.

Convenons-en néanmoins, le grand siècle présente de singulières lacunes. Le monde social tel qu'il était alors, les passions de la vie privée, l'homme vrai, mais l'homme indépendant des conditions d'âge, de fortune, de nationalité, en un mot, l'homme social abstrait, telle est la mine exploitée par cette littérature. Elle écarte avec soin beaucoup de choses que

nous cultivons avec amour : souvenirs nationaux, histoire de la patrie, par exemple; elle n'y fait pas même d'allusions volontaires. Elle ne s'occupe pas non plus du spectacle de la nature; on dirait même qu'elle ne voit pas la nature; par imitation seulement, elle fait encore usage de quelques formules fanées; elle a cultivé ou plutôt parodié l'idylle antique. Véritablement, le dix-septième siècle paraît dépourvu du sentiment de la nature. Le peuple aussi, ses plaisirs, ses instincts, ses douleurs, tout cela lui est inconnu. Il ne connaît de la bourgeoisie que le côté du ridicule. Il reste indifférent aux intérieurs de famille, qui se trouvent toujours sacrifiés au point de vue de la société. Il représente la vie privée, sans doute, mais non la vie domestique. Ceci nécessite pourtant quelques exceptions; bornons-nous à citer *Andromaque*.

Concentrée sur l'homme tel que la société le présente, la littérature qui nous occupe n'envisage pas non plus l'homme solitaire, en tête-à-tête avec soi-même, avec les faces mystérieuses de la vie et de la nature humaine, en un mot, avec l'infini. C'est avec l'infini que commerce la solitude intérieure. Cet aspect a entièrement échappé au dix-septième siècle. Il produit beaucoup d'esprits sérieux, mais nulle part les rapports de l'homme avec la religion positive n'y supposent un rapport antérieur de l'individu avec les mystères de Dieu. Peut-être faut-il attribuer cette lacune à la foi chrétienne, bien plus généralement répandue à cette époque. De nos jours, on prend le vague pour de la grandeur; il est dans notre nature de supposer volontiers immense ce dont nous ne voyons pas la fin. Une fausse apparence de grandeur est un caractère

propre à une époque de scepticisme. Le dix-septième siècle n'avait pas beaucoup à demander au mystérieux, au vague, à l'indéfini : il affirmait. Sa pensée était limitée par le précis, et dans un sens, par le défini. Disons-le donc ouvertement, mais sans l'exagérer : l'homme, dans ses rapports les plus étendus, les plus élémentaires, dans ce que sa destinée a de plus général, n'a pas occupé le dix-septième siècle, si ce n'est sous le point de vue de la religion.

L'objet de cette littérature ainsi déterminé, voyons maintenant quels en ont été les traits particuliers.

En premier lieu se présente à nous la morale. La littérature du dix-septième siècle passe pour être plus morale que celle du dix-huitième. Elle l'est, en effet, dans la plupart de ses écrits sérieux ; mais nous sommes obligé ici à de grandes restrictions. Cette morale n'est point parfaite dans Corneille, Racine, La Rochefoucauld. La littérature plus légère est, sous ce rapport, pour le moins indifférente. Molière, sans peut-être se l'avouer, a porté les coups les plus hardis et fait les plus profondes blessures à la morale. Les contes de La Fontaine sont positivement immoraux, ses fables remplies d'un venin subtil et dangereux. Ce qui donne faveur à la thèse répétée de la moralité supérieure de la littérature du dix-septième siècle, c'est que la prédication y fait partie de la littérature. Cela déroute l'examen ; on ne se rend pas compte du premier coup que les prédicateurs d'alors remplissaient un office comme ceux de tous les temps. Une fois ceux-là mis de côté, l'esprit général nous paraîtra sensiblement changé. Mais cependant, malgré ce qui manque aux autres en fait de morale, et malgré de nombreuses exceptions,

nous trouverons que la masse des écrivains a témoigné à cet égard un peu plus de respect qu'on ne l'avait fait au seizième siècle, et qu'on ne le fit plus tard au dix-huitième.

Après la morale vient le point de vue esthétique. Le dix-septième siècle se caractérise par la recherche assidue de l'idéal; mais, quoique le véritable idéal de la vie fût alors le but de cette recherche, le point de vue adopté était erroné : l'idéal reposait sur une donnée incomplète, et par conséquent aussi la poésie, qui s'efforçait de le reproduire. L'idée dominante de cette époque était la séparation de deux éléments essentiels de la vie humaine, le noble et le familier. La littérature les admettait tous les deux, il est vrai, mais séparément. Une préoccupation, disons vrai, une erreur de cette importance, mérite notre attention. Sur quoi donc a-t-elle pu reposer?

La littérature du dix-septième siècle exprimait, imitait l'effort de la société, qui opérait la séparation des classes selon le degré de leur culture surtout. Une classe se formait où les mœurs devenaient plus polies sans doute, mais où la politesse du langage devançait celle des mœurs. Cette politesse du langage devint l'idéal de la poésie; les auteurs prirent pour règle les conventions dans lesquelles consistait l'élégance factice des mœurs d'alors. Avant tout, ils voulaient respecter les bienséances, et ce respect forme un singulier contraste avec ce qu'il restait de grossièreté dans les mœurs et jusque dans les expressions en usage. Ils firent du langage de la cour le type du langage de la poésie en général. La cour et la ville formaient deux mondes séparés; la ville était grossière, barbare, en comparai-

son de la cour; les mœurs nobles n'appartenaient qu'à la noblesse; la bourgeoisie n'en était encore qu'à l'imitation servile et incomplète. La cour domina les lettres d'une manière absolue; un moment, elle fut le seul juge des productions de l'esprit.

Quant aux facultés esthétiques qui se développèrent dans la littérature du dix-septième siècle, on put remarquer, comme à tout âge d'or de la littérature, et plus que jamais peut-être, l'équilibre de l'imagination et de la réflexion. L'imagination, puissante et féconde, est alors dirigée, mais non comprimée par la réflexion. La sagesse, la mesure, le bon sens, le goût, caractérisent les compositions. La préférence accordée à l'ensemble sur le détail est un trait distinctif d'une époque classique.

Cette littérature se distingue aussi par ce qu'on pourrait appeler la candeur du beau. Les écrits possèdent, sous le rapport du beau, une certaine innocence, une ingénuité qui s'évanouira plus tard : c'est un troisième caractère et un trait éminent des périodes véritablement classiques. En général, les auteurs y sont préservés de cette préoccupation de l'effet qui travaille les temps de décadence. S'ils sont attentifs à ce qu'ils ont à dire, c'est surtout dans le but de rendre leur pensée; le beau n'est pour eux qu'une partie du vrai : non qu'ils soient indifférents au beau, car ils enfantent des traits sublimes; mais ils ne montrent pas la prétention d'être sublimes. Un grand nombre des beautés de Corneille et de Racine ont passé sans être relevées; on les sentait sans doute, mais on les trouvait naturelles, et on ne s'en rendait pas compte comme aujourd'hui. La synthèse dominait, c'est-à-dire l'instinct; plus tard, ce

sera l'analyse. Au lieu de prendre un ouvrage, un être, une idée dans la totalité de son jet, un artiste qui analyse, en décompose et en tire à la surface tous les éléments. Dans ce sens on peut dire que chaque siècle est plus spirituel que son prédécesseur; inférieur dans la synthèse, il est supérieur dans l'analyse; produisant moins, il juge davantage. La synthèse, c'est l'inspiration, la création puissante, signe distinctif des époques essentiellement littéraires.

Mais un doute s'élève dans l'esprit de beaucoup de gens. Comme nous l'avons indiqué, il y a dans le dix-septième siècle proportion entre l'imagination et la réflexion; l'imagination y est prudente, et cet équilibre leur semble de la timidité. Racine, en effet, ne manifeste pas les hardiesses de Victor Hugo; mais plus nous étudions les écrivains de cette belle époque, plus il nous arrive de trouver leur littérature originale et diverse, remplie de nouveautés et d'indépendance. Peut-être la saveur pernicieuse des écrits du dix-huitième siècle nous affriande-t-elle davantage; peut-être le scepticisme de Voltaire et de Rousseau nous paraît-il du courage littéraire : Jean-Jacques et ses contemporains se donnent l'apparence de créateurs parce qu'ils détruisent; mais en soi, l'affirmation n'est pas plus timide que la négation.

Enfin, la littérature du dix-septième siècle est réellement nationale. Elle s'est attachée, il est vrai, à l'imitation des anciens; mais elle est française, parce qu'elle est hors de contact avec d'autres littératures. Les teintes que répandit sur elle la culture espagnole sont bien faibles et bien superficielles. Plus tard, le caractère spécial de la littérature française a été réel-

lement entamé; de nos jours, elle accueille tous les tons, tous les souvenirs; elle est cosmopolite. Elle l'est si bien que les écrivains restés éminemment français, tels que Béranger et Chateaubriand, deviennent sous ce rapport l'objet d'une mention particulière. Le dix-septième siècle n'eût jamais songé à distinguer parmi la foule des siens ceux qui pouvaient se trouver plus français que les autres.

La langue, au dix-septième siècle, subit, comme tout le reste, le joug de l'autorité. Elle est épurée, mais par là même appauvrie, c'est-à-dire réduite aux termes et aux tours nécessaires pour exprimer les idées propres à la civilisation de l'époque. Elle cesse d'être populaire et bourgeoise; elle devient langue de cour. La cour elle-même s'élève, quant à la pensée et à l'expression, à un degré de politesse qui réclame une langue nouvelle. La langue riche et pittoresque de Rabelais, de Montaigne, d'Amyot, a fini son temps; celle même de Mathurin Régnier est renvoyée au seizième siècle. Ainsi s'accomplit la péripétie inaugurée par les noms de Malherbe et de Balzac. Pascal ensuite vient consacrer la langue nouvelle, la fixer, lui apposer le sceau de son génie. Dès lors la révolution est consommée.

Voilà donc, au dix-septième siècle, une langue nettement distincte de celle du seizième. Jamais différence plus tranchée ne sépara deux âges contigus. Cette jeune langue est pure, élégante, flexible, contenue dans les limites de son vrai génie; le nombre lui est acquis; elle est peu vigoureuse, peu analytique, mais très-convenable à l'état des esprits d'alors. Tout ce que j'ai dit des caractères de l'esprit de cette époque

peut s'appliquer aux caractères de la langue et pouvait les faire pressentir. Le caractère d'un peuple et celui de sa langue doivent marcher de compagnie. J'ai parlé d'autorité, et cette mutation du langage est en quelque sorte déterminée par une autorité personnelle. Vers le milieu du dix-septième siècle, Richelieu fonda l'Académie française. Il se figurait dominer le langage comme il dominait la nation : par la force. Cette autorité cependant, quoique acceptée, se fit peu sentir d'abord. Le *Dictionnaire de l'Académie*, d'une date beaucoup plus tardive, n'est dans le fait qu'un registre des acquisitions consacrées par l'usage. Une sorte d'autorité lui est maintenant acquise ; il est invoqué dans certains cas, ainsi dans les contestations judiciaires ; mais, toutefois, c'est à l'usage qu'est demeuré l'empire de la langue.

En tout temps, les langues firent des emprunts aux différentes sphères de la vie humaine ; mais pour lors la langue française en fit peu. Elle créa moins qu'elle ne choisit parmi les éléments mélangés que lui fournissait le passé. Les âges précédents avaient introduit une foule d'expressions proverbiales ou métaphysiques recueillies des mœurs féodales. Les jeux de la noblesse, la chasse, la guerre, sont la principale source de ces figures qui, par un long usage, ont cessé d'être des expressions figurées. Il y faut joindre la religion : la religion et la guerre sont les deux grands traits qui résument le moyen âge.

Le dix-septième siècle ne poursuivit pas cette voie d'emprunt. Toutefois, les écrivains religieux ont laissé une trace marquée dans la langue de Louis XIV. La plupart des grands prosateurs appartenaient à l'Église ;

ils empruntèrent à la religion des termes nouveaux, des expressions d'un caractère très-élevé ou très-intime, dont plus tard le sens s'étendit et s'appliqua à d'autres objets. Le dix-huitième siècle inventa moins encore, et s'il le fit, ce ne fut certainement pas dans la sphère religieuse. Le dix-neuvième a recommencé à inventer; nous nous enrichissons d'un nombre considérable de termes inconnus auparavant; mais puisés dans la politique, dans la science, dans l'industrie, ces emprunts sont moins heureux : la langue recule ses limites, mais elle perd de sa pureté. Il le faut sans doute; c'est des mœurs de son époque qu'une langue se colore; mais les dépouilles du moyen âge sont plus fécondes et ses tours plus heureux que les expressions arrachées à la tendance scientifique et industrielle.

Venons-en maintenant, Messieurs, à la république des lettres, ou aux littérateurs considérés dans leur ensemble. Nécessairement il existe des rapports quelconques, des relations plus ou moins intimes entre les hommes qui suivent à la fois la carrière des lettres; mais ces rapports varient selon l'esprit des différentes époques. Au dix-septième siècle, une grande similitude de vie, de sentiments, de doctrines, un monarque absolu autour duquel tout gravitait, toutes ces circonstances contribuèrent à fortifier l'union entre les écrivains du premier ordre. La division réelle n'exista qu'entre ceux-ci et les auteurs du second rang, et même elle ne fut pas due à la supériorité des uns et à l'infériorité des autres; elle vint de ce que les premiers s'attachèrent à une école, tandis que les seconds en suivaient ou en cherchaient une autre. La révolution fut accomplie, l'âge

nouveau vainquit le moyen âge, mais en invoquant l'autorité des anciens.

Aux époques révolutionnaires, en général l'autorité a un moment de vacance; comme dans la jeunesse, on commence par nier l'autorité ancienne, puis on passe à l'autorité nouvelle dont l'âge mûr aura besoin à son tour. Ainsi se font la plupart des révolutions morales et intellectuelles, aussi bien que des révolutions politiques; voyez la Renaissance et la Réformation. Mais ce qui caractérise la révolution littéraire du dix-septième siècle, c'est qu'elle fut déterminée par une autorité. Quelques hommes l'accomplirent ostensiblement, on pourrait dire officiellement, entre autres Boileau, législateur de ce nouveau Parnasse. Tous les grands auteurs furent classiques. Le classicisme avait partout des opposants dans les rangs des écrivains secondaires ; mais la bande des insurgés fut bientôt dissipée sous l'influence de cette étude de l'antiquité, de cet ensemble de goût, de cette politesse de mœurs, qui s'appellent *la littérature du dix-septième siècle*. Le moyen âge s'éteignit; les velléités d'indépendance disparurent. Elles devaient reparaître plus tard.

Quant à la position des hommes de lettres dans l'État et dans la société, nous la verrons différer de ce qu'elle fut dans la suite. Ils n'aspirent à aucune influence politique. On ne les voit actifs que dans la sphère exclusive de la littérature ou dans celle de leurs devoirs particuliers. Ils n'approchent du trône que prosternés ; leurs sentiments de respect et de reconnaissance ont le caractère du culte ; ils ne demandent que des récompenses personnelles; nul partage de pouvoir, nulle action directe sur la société ne se mêle à leurs espérances.

Aucune époque ne présente autant d'écrivains du premier ordre et aussi peu du second. J'ai dit, écrivains du second ordre ; je devrais plutôt dire, écrivains inférieurs. Car, en eux-mêmes, des écrivains de second ordre peuvent être fort distingués, et le dix-huitième siècle en a compté plusieurs de ce genre. Mais au dix-septième, il n'en est point ainsi, et si, dans ces rangs infimes, quelques noms ont survécu, tels que celui de Chapelain, ils le doivent plutôt au ridicule dont ils furent frappés. Les mots que Boileau a appliqués à la poésie :

> Il n'est point de degrés du médiocre au pire (1),
> Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré (2),

sont vrais pour les lettres en général au dix-septième siècle.

Une revue des principaux auteurs du dix-septième siècle serait hors de place ici ; mais nous pouvons les nommer, en les groupant suivant la nature et la forme de leurs écrits :

PROSE.

Philosophes et Moralistes : Pascal. (*Pensées.*) — Nicole. (*Essais de morale.*) — Malebranche. (*Recherche de la vérité.*) — Bossuet. — Fénelon. (Grande majorité de ses ouvrages.) — La Rochefoucauld. — La Bruyère.

Orateurs et Polémistes : L'écrivain polémique est un orateur la plume à la main. — Bossuet, dans les deux genres. — Bourdaloue. — Mascaron. — Fléchier. — Massillon. — Fénelon. — Pascal. (*Provinciales.*)

(1) Boileau, *L'Art poétique*, chant IV.
(2) Boileau, Satire IX.

HISTORIENS : Bossuet, présent encore ici par l'*Histoire universelle.* — Mézeray, trop négligé aujourd'hui, mais remarquable. — Saint-Réal, qui a peu écrit, et dont les histoires sont plus ou moins des romans, mais qui possède au plus haut degré la manière des écrivains de l'antiquité.

AUTEURS DE MÉMOIRES : Le cardinal de Retz. — Hamilton. (*Mémoires du chevalier de Grammont.*) — Le duc de Saint-Simon.

ROMANCIERS : Madame de La Fayette. — Hamilton. (*Contes.*) — Fénelon. (*Télémaque.*) — Scarron. (*Roman Comique.*)

GENRE ÉPISTOLAIRE : Cultivé sans succès durable par Balzac et Voiture, il arrive à sa perfection chez Madame de Sévigné et Madame de Maintenon.

TRADUCTIONS : Le dix-septième siècle a beaucoup traduit, mais il entendait mal la traduction. Il ne traduisait qu'à son point de vue. Sous le rapport du style cependant, les traductions de cette époque, les moins bonnes mêmes, sont encore remarquables. C'est toujours ce langage dont le secret est perdu, ce style qu'on ne peut, qu'on ne doit pas copier, mais c'est une grande inexactitude quant au sens précis des originaux. Voyez, par exemple, la traduction de *Don Quichotte* par Filleau de Saint-Martin. Qu'est-ce qui fait de ces livres si agréablement écrits des traductions manquées, si ce n'est le parti pris de tout accommoder aux mœurs françaises d'alors, de faire l'antiquité grecque et latine contemporaine de Louis XIV, de ne se permettre en fait de langage que ce qu'autorisaient la politesse et la dignité de l'époque, d'écarter toutes les familiarités des auteurs anciens?

La force contenue est un caractère du dix-septième siècle. Plus tard on a craint de ne jamais paraître assez fort, assez surprenant; on s'est étudié à faire jaillir les muscles sous la peau. On s'étudiait alors à amollir les saillies, à abaisser le relief, à amortir le tranchant. Alors abondaient les : *s'il m'est permis, si je puis m'exprimer ainsi*. Bossuet est le plus hardi, le plus romantique des auteurs de cette époque. Bossuet, et Pascal peut-être. Mais comme les hardiesses de Bossuet sont prudentes ! comme, dans ses élans, il atteint souvent la limite sans la dépasser jamais ! Racine, sans doute, est plein de hardiesses pour qui sait le lire ; mais toutes ces audaces sont voilées. C'est ce goût délicat, c'est ce système un peu exclusif qui s'est à tort étendu jusqu'à la traduction et qui l'a viciée. En s'adressant aux Athéniens, le Démosthène du Père Bouhours les appelle *Messieurs !*

POÉSIE.

Poésie dramatique : Corneille et Racine sont les deux grands noms de la tragédie. On peut mentionner Thomas Corneille, mais après les deux maîtres de l'art. Lafosse est, parmi leurs inférieurs, le seul tragique que je voulusse nommer. Il est sans doute placé fort au-dessous, mais son *Manlius* est une pièce de valeur.

La comédie a Molière, Regnard, Dancourt, Quinault.

L'épopée, la satire, le poeme didactique n'ont, à eux trois, qu'un seul représentant : Boileau ; et dans le premier genre nous ne trouvons même qu'une parodie : *Le Lutrin*.

Fables et contes : La Fontaine.

Pastorale : Madame Deshoulières ; mais la pastorale n'est chez elle que l'enveloppe de la poésie morale ; ses ouvrages ne sont que du La Rochefoucauld mis en vers.

L'élégie ne compte qu'une œuvre digne de ce nom, l'épître de La Fontaine aux *Nymphes de Vaux*. On peut cependant faire mention de Madame de La Suze.

Poésie lyrique : Elle languit partout, sauf l'éclat qu'elle jette dans les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. Chaulieu et J.-B. Rousseau appartiennent plutôt au dix-huitième siècle.

Nous le voyons, les genres qui dominent dans la littérature du dix-septième siècle, sont le drame et l'éloquence, l'éloquence qui elle-même est un drame. Cette grande époque porte éminemment le caractère dramatique.

Telle se caractérise et se résume dans notre pensée la littérature du siècle de Louis XIV. Pour nous, il est tout entier compris entre les *Provinciales* et le *Petit Carême*.

Ce siècle se divise en deux périodes assez distinctes, dont l'une commence vers 1660 et finit vers 1690. Ce fut surtout l'époque de la verve et de la force. La seconde période commence vers 1680 et finit avec Louis XIV en 1715. Quelques-uns des auteurs de cette dernière période, Regnard, Fénelon, appartiennent tout entiers au temps du grand roi ; d'autres, tels que J.-B. Rousseau et Massillon, participent aux deux époques, et devraient peut-être former une période intermédiaire.

Le dix-huitième siècle doit également se diviser en deux périodes (1).

La première commence vers la mort de Louis XIV, ou quelques années auparavant; elle se termine à peu près en 1746, année de la mort de Vauvenargues et de la publication de ses écrits.

La seconde s'étend de 1746 à 1780, année de l'apparition de l'ouvrage de l'abbé Raynal : *Histoire de l'établissement des Français dans les Indes.*

Restent, comme une troisième période, les années comprises entre 1780 et le Consulat (18 brumaire 1799; mais la Révolution n'est pas une époque littéraire.

Ces divisions sont naturelles; elles ont leur fondement dans les faits; par là elles sont d'une véritable importance. Mais, pour l'instant, nous devons en faire abstraction et prendre le dix-huitième siècle en bloc et dans ses caractères généraux.

Nous venons d'en faire la remarque, Messieurs, le dix-septième siècle fut, à certains égards, une halte, un repos entre deux époques, dont nous allons voir la dernière reprendre l'œuvre commencée antérieurement. Ce siècle forme une solution de continuité entre le seizième et le dix-huitième. Par rapport à son prédécesseur, le dix-huitième siècle est à la fois une continuation, un développement et une réaction.

Une continuation. Ceci ne doit point s'entendre sans restriction. Sur certains points il copie son devancier, mais en le modifiant et l'affaiblissant. Toute continua-

(1) Voir là-dessus M. Villemain.

tion, qui n'est ni une réaction ni un développement, est par là même une continuation affaiblie. Celle-ci se prolonge surtout dans trois genres : la tragédie, la comédie, la prédication. La tragédie de Voltaire a bien en elle un élément de développement; elle n'est pas tout entière une copie; mais quant à la comédie et surtout à la prédication, il ne s'y trouve guère qu'affaiblissement.

Un développement. Quelle qu'ait été l'infériorité du dix-huitième siècle à l'égard du dix-septième, et lors même qu'on l'envisagerait comme une époque de corruption et de mort quant aux éléments de la société, il a dû cependant apporter à son prédécesseur un développement quelconque. La mort même est féconde, la pourriture produit : du tronc décomposé du vieil arbre poussent au printemps des jets nouveaux. Ainsi, vers son terme et fatigué d'analyse, le dix-huitième siècle vit éclore la poésie de la nature.

Enfin, ce siècle est surtout une réaction. Ceci est le caractère dominant du dix-huitième siècle; c'est ainsi que, chez les peuples d'un grand développement intellectuel, les siècles se succèdent, et l'esprit humain accomplit sa destinée. « Rien de plus opposé, et pourtant rien de plus lié que ces deux époques, » a dit M. Villemain (1). En effet il y a liaison, continuité entre l'action et la réaction, qui est la suite même de l'action. Au reste, ne nous y trompons pas, les éléments du dix-huitième siècle se trouvaient déjà dans le dix-septième, non pas morts, mais enfouis sous la masse des éléments opposés. Ne pouvant se montrer

(1) Villemain, *Cours de Littérature française. Dix-huitième siècle.* 1re Leçon.

en plein jour, ils persistaient à l'état virtuel chez quelques-uns des auteurs les plus connus de l'époque, et surtout chez beaucoup d'écrivains secondaires. Saint-Évremond, mort presque centenaire en 1709, porte l'empreinte exclusive du dix-huitième siècle. C'étaient des restes dont le seizième siècle, investigateur des mêmes principes et si hardiment sceptique, avait déposé les germes sous le splendide édifice du dix-septième. C'est ainsi qu'en fuyant, des proscrits enterrent leurs trésors pour les retrouver un jour; c'est ainsi qu'enfoui dans un trou, un lambeau retient le germe de la peste.

Toute réaction est vindicative et partiale, et ressemble à des représailles. Celle du dix-huitième siècle est excessive. Trois autorités sont niées ou ébranlées, les anciens, la religion, les institutions sociales.

Les anciens sont abandonnés et même reniés. On érige des théories qui les détrônent; bientôt même on les éconduit de la pratique, on ne les imite, on ne les étudie pas. En dépit de lui-même cependant, le dix-huitième siècle reste classique plus qu'il ne croit l'être. Il est à la fois incrédule et superstitieux, il honore par habitude les dieux qu'il pense avoir quittés par raison, il continue à se traîner dans l'ornière des allusions mythologiques.

La religion, attaquée souvent avec autant d'habileté que d'injustice, n'est défendue qu'avec la timidité, la maladresse qui naît de l'affaiblissement des convictions, et d'une secrète connivence avec ce qu'on réfute.

En politique enfin, il y a réaction prononcée contre les autorités et les institutions, réaction purement

théorique sans doute, réaction par écrit seulement. La monarchie absolue semble subsister tout entière, les pouvoirs sociaux se tiennent encore debout; mais deux choses manquent : la gloire et la foi aux institutions existantes. Celles-ci étaient en elles-mêmes trop vicieuses pour se passer du prestige de la gloire; la gloire évanouie, les institutions devaient nécessairement être mises en question. Elles ne le furent pas toujours dans un esprit subversif; les attaques partirent aussi d'un point de vue scientifique et conservateur. Ainsi Montesquieu écrivit son livre *De l'Esprit des lois* dans un but de conservation et de consolidation; mais enfin toutes les questions s'y trouvent posées, et c'est ce qui n'aurait pu avoir lieu dans le siècle précédent.

On n'attaque pas de front les choses, mais on ronge tout à l'entour. Quelques-uns n'en voulaient qu'à la religion légale; mais le catholicisme s'était incrusté dans l'ensemble du corps social; comme ce portrait de Phidias qu'on ne pouvait détacher de la statue de Jupiter sans la mettre en pièces. En contestant une partie du passé, on l'ébranlait tout entier. Le tout manquait de racine ou de fondement. Les usufruitiers mêmes des préjugés et des abus prirent peine à ridiculiser leurs titres; la gloire de montrer de l'esprit l'emporta sur tout le reste. Si quelque chose caractérise l'esprit français, c'est précisément ceci. « L'esprit est une dignité dans le monde, » dit Madame de La Fayette; mot hardi pour le dix-septième siècle. En France, l'esprit est d'autant plus nécessaire qu'on y occupe une position mieux en vue; l'homme qui n'a que de l'esprit l'emporte même sur celui qui ne possède

que le rang et la fortune. Il y avait donc quelque étourderie dans le mot de Madame de La Fayette. En ne ménageant pas sa position, elle en préparait la ruine. Au dix-huitième siècle, la plupart des hommes de qualité aimèrent mieux leur esprit que leur rang. Chez quelques-uns cependant, il y avait mieux que cela : on trouvait des lumières, un désir sincère de voir corriger les abus, l'amour de ce que l'on commençait à appeler *le bien public*. Mais le pouvoir qui, à défaut de gloire, eût pu se soutenir par l'honneur, dont la gloire n'est que le superflu, conspira à sa propre ruine en s'avilissant. La littérature, enfin, précipita tous ces éléments dans une même direction, ou du moins elle en hâta le cours. La littérature n'est jamais l'expression de la société légale. Elle représente la société morale et intellectuelle, l'état des mœurs et des esprits.

Antiquité, religion, institutions sociales, tels furent donc les trois points sur lesquels porta la réaction du dix-huitième siècle. Passons maintenant à d'autres caractères.

Et d'abord à celui dont ce siècle s'est targué et duquel le nom lui est resté. Il s'est intitulé : *le siècle philosophique*, et cette prétention est en elle-même ce qui le caractérise le plus exactement. Tout barbouilleur de papier se disait philosophe. On était philosophe d'abord, écrivain ensuite; l'écrivain ne paraissait que pour exprimer les idées du philosophe; l'épigramme, le madrigal étaient de la philosophie. Mais que fut-elle, cette philosophie du siècle qui nous a précédés?

Elle se composait de trois éléments. D'abord, affectation d'indépendance à l'égard de la tradition et du préjugé. Parmi les *préjugés* que ce siècle battit en

brèche, la religion fut le plus haï et passa pour le plus odieux.

L'esprit d'analyse ensuite, le besoin de décomposer, de diviser, de pénétrer les éléments des choses. Le dix-septième siècle avait été l'époque de la synthèse; l'erreur philosophique du dix-huitième fut de ne pas faire sa part à la synthèse. En dehors de la synthèse, on ne philosophe que pour détruire.

Le sensualisme enfin. On est d'autant plus philosophe qu'on est plus sensualiste, qu'on répudie plus complétement les doctrines des penseurs de l'époque précédente. Le dix-huitième siècle a eu sa pédanterie philosophique, laquelle dégradait l'homme et prétendait le ramener au jeu d'une machine. Cette pédanterie, chose étrange, réussit à échauffer les imaginations; on se figura s'élever par ce qui abaisse : le mépris de toute spiritualité, et même l'affranchissement de toute règle des mœurs.

Ajoutons à ces caractères le goût croissant des sciences positives, et surtout des sciences naturelles. Sans doute ces sciences peuvent être cultivées dans une époque spiritualiste; mais toutefois il existe un rapport entre les tendances matérialistes du dix-huitième siècle et le goût des sciences naturelles, l'esprit d'analyse, l'exercice d'observation qui commence à dominer. On observe mieux; la méthode de Bacon accélère le développement des connaissances. L'observation nous sort de nous-mêmes; elle nous met aux prises avec l'élément objectif : la spéculation est proprement l'idée travaillant sur elle-même. Pour être bon philosophe, il faut savoir observer et spéculer. Moins tourné vers l'observation, le dix-septième siècle obtint dans la spé-

culation un rang éminent. Au dix-huitième ce fut le contraire.

Autre caractère : la littérature devient utilitaire. Durant le cours du dix-septième siècle, nous avons vu la littérature d'action rester pratique franchement et sans arrière-pensée, et la perfection littéraire de sa forme lui venir seulement de la beauté des éminents génies qui la cultivèrent. De son côté, la littérature esthétique conserva sa nature sans mélange. Mais au dix-huitième siècle, les deux branches se confondent, il n'y a plus de littérature purement littéraire, la poésie même se préoccupe du point de vue pratique, et cherche à agir dans le sens de l'utilité extérieure. C'est la tendance qui a gâté tant de choses dans les écrits de Voltaire, qui a fait souvent de ses tragédies de vrais sermons sur des textes. Il prêche la tolérance, qui méritait sans doute d'être prêchée, mais qui aurait pu l'être ailleurs. En revanche la science devient littéraire et mondaine. Il n'est pas besoin de citer le livre coquet de Fontenelle sur *la Pluralité des mondes*, Buffon lui-même est un naturaliste littéraire.

Encore un trait : la littérature du dix-huitième siècle n'est plus exclusivement française. Sous Louis XIV, on n'ignorait, il est vrai, ni l'Italie ni l'Espagne ; mais ces deux littératures ne fournirent à la France que des nuances : l'Espagne donna la pompe, l'Italie le jeu d'esprit. C'étaient des taches dont on se débarrassa bientôt. Rien de plus français dans son ensemble que la littérature du dix-septième siècle. Plus tard, ce caractère change. On se tourne vers le Nord ; au commencement du siècle, c'est l'Angleterre ; l'Allemagne n'arrive qu'à la fin, et encore son influence demeure faible. L'An-

gleterre fournit davantage. Voltaire est le premier à la révéler. Il profite de Shakespeare, il familiarise avec Newton; Milton est traduit par Louis Racine. Mais ce sont moins des formes qu'on emprunte que des idées dont on va faire provision; l'influence anglaise est plus philosophique que littéraire. En général cependant, il n'y a pas balance dans ce commerce entre l'Europe et la France; celle-ci donne plus qu'elle ne reçoit. Elle se dédommage par la pensée de ce qu'elle perd sous le rapport de la conquête, et si ses armées comptent plus de revers que de succès, l'Europe du dix-huitième siècle subit le joug de l'esprit français bien plus que celle du dix-septième n'avait subi l'ascendant des armes françaises.

La république des lettres, ou la société des gens de lettres, s'est accrue depuis le dix-septième siècle. Le nombre des écrivains du second ordre s'est fort multiplié. Il existe sans doute encore de grandes fortunes littéraires, mais il y a beaucoup plus de fortunes aisées. C'est le temps de la médiocrité dorée, au sens propre comme en métaphore; l'aisance pécuniaire, plus généralement répandue, marche du même pas que les degrés de talent des auteurs du second et du troisième rang. La culture est plus universelle, on se sent au lendemain d'une grande époque.

Cette masse d'écrivains a plus de rapports personnels avec le monde et les affaires. Ceux du dix-septième siècle se mêlaient beaucoup moins au monde qu'ils ne se groupaient autour du roi. Maintenant la cour n'est plus le centre des regards et des ambitions; c'est du public qu'on recherche le suffrage. Ce public contient en soi des points plus élevés, des sphères plus émi-

nentes, vers lesquelles se portent de préférence les esprits.

Les femmes jouent un rôle particulier dans cette société des lettres. Dans le plein éclat du règne de Louis XIV, on vit sans doute Madame de Sévigné, Madame de La Fayette, Madame Deshoulières en relation avec les beaux esprits; mais ces relations n'avaient rien d'assez suivi pour prendre le caractère d'un fait général. Après l'hôtel de Rambouillet, qui appartient à une époque un peu antérieure, les femmes n'osèrent pas se mettre à la tête d'une société lettrée; elles virent disparaître la présidence qu'un moment leur avait accordée. Au dix-huitième siècle, ce rôle recommence, et les salons des femmes deviennent le quartier général des écrivains.

Sous Louis XIV, on n'aperçoit, parmi les gens de lettres, rien qui ressemble à une confédération, une ligue, un parti même. Les guerres théologiques vont leur train; mais les littérateurs ne diffèrent que sur des questions d'esthétique et de goût. C'était la seule guerre civile permise dans la seconde moitié du dix-septième siècle. D'une part se rangeaient les génies de l'époque, ayant à leur tête Boileau, le grand justicier du Parnasse; de l'autre, la bande des écrivains secondaires : seule satisfaction que pût s'accorder la turbulente inquiétude de ce peuple si vif qui s'était donné un dernier plaisir dans les querelles de la Fronde.

Au dix-huitième siècle, il existe sans doute des querelles littéraires, mais leur bruit se perd dans l'intérêt des questions sociales et philosophiques. Le parti le plus nombreux se décore du nom de *philosophe;* il a une organisation, une discipline, un plan de campagne;

en un mot, il est une faction qui veut le renversement de ce qui existe. En religion, en philosophie, en certaines parties de la politique, il représente la négation de l'ordre actuel. Il a trouvé un chef : Voltaire. L'éminence du talent, l'étonnante variété des aptitudes, l'activité de l'esprit, l'audace de la volonté, l'absence même, tout contribue à faire prévaloir l'ascendant de ce dernier. Le ressentiment de l'exil, la conscience de la disgrâce aiguisèrent une opposition qu'eût peut-être émoussée le libre séjour de la patrie; et d'ailleurs, en le dispensant de toute mesure, l'exil devint pour lui une puissance. Sous le sceptre de Voltaire, la république des lettres se transforma en monarchie, et quoique tempérée par des talents, des spécialités, des rivalités, des inimitiés franchement avouées, jamais la littérature ne subit royauté pareille. Le ton général lui fut donné par Voltaire. Le seul parallèle à cette influence est celle qu'exerça Bossuet au dix-septième siècle.

Bossuet, si imposant par le génie, l'est encore par le nombre des écrits qui sont sortis de sa plume. Parmi les écrivains d'un grand nom, Voltaire seul l'emporte sur lui par la masse de ses productions. Cette fertilité, lorsqu'elle se joint à la création des pensées et au génie du style, est une grande force et un grand mérite. Tous les écrivains du premier ordre l'ont possédée. Et quoiqu'un poëte ait dit quelque part :

> On ne va point, crois-moi, sur Pégase monté,
> Avec ce lourd bagage à la postérité,

nous croyons être bien sûr que le nombre des œuvres qu'a produites un homme de génie assure, au lieu de

la ralentir, sa marche vers la postérité. Pour ne parler que du présent et non de l'avenir, le *multa* n'importe pas moins que le *multum*, la quantité n'est pas moins nécessaire que la qualité, pour exercer sur les contemporains, au moyen de la parole, une influence décisive, vaste et profonde. On l'a dit bien souvent : il est des individualités providentielles ou fatales, en qui se résume la pensée, en qui s'expriment les tendances ou les besoins de leur époque, et dont chacune personnifie un siècle tout entier. Sans décider si leur époque les pousse, comme une plante pousse son jet, par une force intérieure et d'un mouvement spontané, ou si du dehors, c'est-à-dire d'en haut, une volonté souveraine les accorde, les refuse, les impose tour à tour au siècle qui sans eux ne s'exprimerait pas, ne se connaîtrait pas même, il est hors de question que certaines époques en ont vu naître de pareilles. Ce sont tantôt de grands capitaines, tantôt de grands politiques, tantôt de grands écrivains, et, dans tous les cas, de grands esprits : la forme n'y fait rien. Mais si c'est un grand écrivain, il ne remplit son rôle, il ne peut guère personnifier et dominer son époque, qu'en se multipliant, qu'en se portant rapidement sur tous les points, qu'en occupant l'espace, qu'en dévorant le temps. En de certaines circonstances, un seul ouvrage, un grand ouvrage a suffi; mais en général, la popularité, l'action immédiate, universelle, ne sont assurées qu'au travail continu, à la fécondité. Pour régner partout, il faut être partout : il faut avoir intellectuellement le don de l'ubiquité.

C'est par le nombre et l'immensité de leurs travaux que Bossuet et Voltaire ont chacun dominé leur siècle.

C'est là ce qui m'oblige, en quelque sorte, à rapprocher ces deux noms. Il y a entre leurs deux destinées, entre leurs deux rôles, plus d'un contraste et plus d'un rapport.

L'un et l'autre, par leur naissance, appartiennent à la bourgeoisie, et l'un et l'autre sont nés à l'ombre du sanctuaire des lois; mais la famille de Bossuet était ancienne et notable; celle du jeune Arouet était sans distinction, et la condition légale de son chef était fort inférieure sans doute à celle de l'homme grave à qui Bossuet dut le jour. Il y avait des traditions dans la famille de Bossuet; probablement il n'y en avait point dans celle de Voltaire. Ce dernier vit le jour à Paris, dans le centre de l'agitation, au sein d'une population mobile et toujours avide de nouveautés; c'est dans la vieille Bourgogne et dans la calme gravité d'une cité parlementaire que le futur évêque de Meaux ouvrit les yeux à la lumière. Tout s'affermissait quand Bossuet vint au monde; quand Voltaire naquit, tout était ébranlé; le grand siècle était en retraite, une réaction sourde, mais puissante, irrésistible, avait commencé dans l'opinion publique. Si nous envisageons ces deux écrivains dans leur personnalité, rien de moins équivoque ni de plus prompt que la vocation de Bossuet : on dirait d'une inspiration suprême; rien ne ressemble autant à une vocation que les premières impulsions de Voltaire; tout, dans l'héritier de la bibliothèque de Ninon, semble préluder dès l'enfance au sacerdoce de l'impiété. Toutefois, dès que Bossuet sait quelque chose, il sait ce qu'il veut; il n'a connu, sur ce point, ni l'hésitation du début, ni le doute plus tard : Voltaire, entraîné tout enfant vers l'art et

vers le plaisir, vers la fortune et vers la gloire, ne s'attribua d'abord aucune mission; mais bientôt, averti par ses instincts et par l'aspect de la société, guidé par la haine, et pour être juste, il faut ajouter par l'indignation, le poëte peu à peu devient chef de parti, et poursuit, avec la ferveur d'un apôtre, l'anéantissement des mêmes traditions à l'affermissement desquelles Bossuet avait consacré un admirable génie, et un zèle peut-être plus admirable encore.

Quoique mille objets divers semblent s'être disputé l'esprit et le temps de Voltaire, tandis que Bossuet n'a pas écrit une page où le catholicisme et l'épiscopat n'aient laissé leur empreinte, je doute que Voltaire ait eu, à l'égard de son but, une préoccupation moins fixe ou moins ardente. Quant à l'activité, elle fut égale chez ces deux hommes séculaires. Leur vie et leurs écrits l'attestent à l'envi. Ils ont fait, l'un et l'autre, de leur temps et de leurs facultés tout ce qu'un homme en peut faire; l'un sédentaire et recueilli, l'autre pressé du besoin de changer de lieu comme d'occupation; l'un doué d'une santé athlétique, et mourant à soixante-dix-sept ans de sa première et très-courte maladie; l'autre chétif en apparence, incommodé de mille maux, dont il parle sans cesse, et dont sa dévorante activité ne semble tenir aucun compte. Ni l'un ni l'autre ne donnent aucun relâche à l'attention publique; du souvenir d'un ouvrage à l'attente d'un autre, aucun intervalle, aucun répit. Bossuet a composé moins d'écrits; mais à chacun des coups qu'il porte, un long retentissement, une vaste rumeur succède: dans la vie de Voltaire, à peine un mois s'écoule sans qu'un nouvel ouvrage, pareil à ces cris que poussent,

dans la nuit, les sentinelles d'un camp ou les gardes au sommet des tours, n'ait averti que le champion des nouvelles doctrines ne s'est point laissé surprendre au sommeil. Enfermé dans cette citadelle de l'Église, qui enveloppe et garde tout un système politique et social, Bossuet paraît, au juste moment, sur tous les points attaqués ; Voltaire, l'envahisseur, se répand, si l'on peut dire ainsi, dans toutes les directions, occupe tous les postes, ou, vingt fois abandonnant chaque position, vingt fois l'attaque et la reprend. Tous deux accroissent leurs forces par l'étendue et le nombre de leurs relations : Voltaire en a de toutes sortes ; Bossuet n'en a que d'importantes et de graves ; mais, quoi qu'il en soit, ni l'un ni l'autre ne sont purement écrivains ; ils interviennent, ils agissent par le contact personnel : l'un, il est vrai, toujours à titre d'office et avec le caractère de l'autorité ; l'autre comme simple particulier, et par voie d'insinuation et d'entraînement.

Toutefois, chez Voltaire, l'artiste, assez souvent compromis par l'homme de parti, reparaît toujours : les lettres sont un de ses objets, la réputation littéraire un de ses buts ; elles ne sont pour Bossuet qu'un simple moyen, et c'est occasionnellement qu'il est devenu le premier des prosateurs de son époque. Mais, par un contraste bien digne d'être remarqué, Voltaire, plus artiste d'intention, l'est beaucoup moins en réalité, si ce n'est dans ses poésies fugitives. Bossuet, qui ne veut être qu'homme d'action, l'emporte comme artiste. Le littérateur de profession est plus passionné ; le littérateur d'occasion, l'homme pratique, le prosateur, s'élève à l'enthousiasme. Celui qui a fait tant de vers n'a peut-être pas fait un seul vers lyrique. Le lyrisme

éclate dans les pages de celui qui n'a jamais écrit qu'en vile prose. Si l'éloquence n'est que l'art de pénétrer dans les esprits et de maîtriser les volontés, tous deux furent éloquents; mais si l'éloquence, comme nous aimons à le croire, est la puissance de faire retentir dans le cœur humain les vérités éternelles, la conscience du juste et le sentiment du divin, Voltaire, le prince de l'ironie et le prêtre du sens commun, est rarement éloquent.

En prononçant ici le mot de *sens commun* ou de bon sens, j'indique entre Bossuet et Voltaire un rapport aussi bien qu'une opposition. Le bon sens, l'emploi du bon sens, comme arme polémique, caractérise ces deux grands adversaires, que leurs ouvrages, présents ensemble à nos regards, rendent pour nous contemporains. C'est dans la double intention de la louange et du blâme qu'on peut faire du bon sens l'attribut commun de l'auteur de l'*Histoire des Variations* et de celui de l'*Essai sur les Mœurs*. A ne considérer que le côté polémique de leur œuvre, l'un et l'autre en ont appelé au bon sens, en réservant d'ailleurs, l'un pour ses productions poétiques, l'autre pour le développement de ses pensées religieuses, cette intuition suprême qui est le véritable bon sens de l'âme, et qui porte au bon sens de l'esprit des démentis si péremptoires. Le catholicisme de Bossuet, envisagé dans son opposition à tout ce qui n'est pas lui, s'arme habituellement du sens commun contre la plupart de ses adversaires; et remarquez bien que l'incrédulité, ou l'athéisme, n'est point au nombre des adversaires qu'a rencontrés Bossuet : contre ceux-là le bon sens n'eût pas suffi; mais contre le quiétisme, contre les doctrines ultramon-

taines, et même ou surtout peut-être contre le protestantisme, nul instrument n'était mieux choisi, si du moins on voulait être populaire, et, dans un certain sens, Bossuet voulait l'être. Cette même arme, passant des mains de l'évêque en celles du philosophe, a porté des coups terribles au christianisme et à toute religion. Voltaire, dans un autre point de vue, avec d'autres intentions que Bossuet, est l'apôtre du bon sens ; il y a seulement cette différence, que le bon sens n'est pas pour Bossuet ce qu'il est pour Voltaire, la mesure de tout. Ne vous étonnez pas de cette coïncidence ; elle n'a rien de fortuit, rien de personnel. Le catholicisme, non en ce qu'il a de chrétien, mais en ce qu'il a de catholique, est l'Église du sens commun ; c'est par le sens commun qu'il triomphe : le protestantisme qui en a l'air, mais l'air seulement, a des bases plus idéales ; et il s'est placé dans la position périlleuse et sublime, ou de périr s'il ne veut pas remonter, comme protestantisme, au delà du sens commun, ou de jeter ses ancres au delà du voile s'il ne veut pas périr.

Le bon sens, d'ailleurs, n'est pas l'analyse. Aussi, quelque différence, quelque opposition qu'il y ait entre Voltaire et Bossuet, ni l'un ni l'autre ne sont essentiellement des esprits analytiques.

De l'œuvre accomplie par l'un à celle que l'autre a consommée, il y a sans doute un abîme. Aucun rapport ne peut être aperçu, aucune conciliation ne peut être tentée entre les idées dont Voltaire est l'organe et celles que représente Bossuet : ce sont deux mondes. Mais ceci n'est qu'un lieu commun, une trivialité : il faut particulariser.

Le monde de Bossuet, c'est la théocratie ; c'est l'as-

servissement ou tout au moins la subordination de toutes les choses humaines à l'empire d'une tradition religieuse; c'est la hiérarchie prétendant à la direction de la société générale. Cette prétention avait, dans le cours du seizième siècle, couru de terribles dangers. L'empire des esprits, le gouvernement de l'humanité était disputé alors par plus de deux compétiteurs. Après une période assez longue où la politique, la morale et la religion avaient fait l'essai de marcher chacune dans leur voie, sans s'informer l'une de l'autre, l'impossibilité de continuer de la sorte s'était fait sentir, le besoin d'une unité quelconque était devenu évident. La religion, telle que le pharisaïsme l'avait faite, n'était plus qu'un hors-d'œuvre et un embarras; la philosophie, qui ne pouvait guère alors être autre chose que l'athéisme, vota tout simplement la suppression de cet élément du problème. Quant à la morale, elle devenait ce qu'il plaisait à Dieu; personne à peu près ne s'en informait. La question ainsi posée, la religion et la philosophie étant en présence, la philosophie, au moins temporairement, devait l'emporter. Un tiers survint et fit diversion : ce fut la Réforme; voulons-nous mieux dire? ce fut la morale; car la Réforme est la réintégration de l'élément moral dans la religion dont il est la substance, et à laquelle il donne tout son poids. Oui, sous le nom de protestantisme, la morale, ce troisième terme négligé, dédaigné, la morale survint; la morale rentra dans la religion; la flamme de la religion, presque éteinte, se ralluma, et des âges d'homme, des siècles furent ajoutés au catholicisme, qui, sans la Réforme, périssait avec toute religion. Le catholicisme se réforma autant qu'il pouvait le faire

sans renoncer à son principe, sans cesser d'être le catholicisme. Il se ranima, se recueillit, se retrempa dans cette lutte ; il y a plus : il se définit pour la première fois et se rendit compte de lui-même. L'Église se raffermit sur ses bases ; elle ramena à l'état de fixité mille éléments flottants et suspendus ; elle régla, comme elle put, ses rapports avec l'État et la société ; elle détermina mieux le sens de toutes ses institutions ; elle marqua avec soin les limites de tous les pouvoirs ; enfin, dans le domaine de l'érudition et de la philosophie, elle pourvut à sa défense et créa son apologétique. Bossuet personnifie, pour la France, cette œuvre de consolidation et de perfectionnement intérieur. Entre les menaces du seizième siècle et leur accomplissement au dix-huitième, le dix-septième siècle fut donné à l'Église, et Bossuet fut donné au dix-septième siècle. La religion théocratique, resserrée dans des limites, mais dans des limites que dissimulait l'harmonie du sacerdoce et de l'Empire, apparaît majestueuse et calme dans les grandes années du règne de Louis XIV, et elle a pour elle non-seulement le consentement, mais l'intérêt général. Ce siècle est éminemment ecclésiastique comme le nôtre peut-être est éminemment social et politique. Sous Louis XIV, la religion est la préoccupation, l'entretien, dirai-je l'amusement, de tout le monde, et les assemblées du clergé y excitent une aussi vive et une aussi générale curiosité qu'aujourd'hui les délibérations des chambres, les luttes de la tribune et les chocs des partis. Faute de mieux, diront les uns, faute de pis, diront les autres, tout cela est alors populaire, et Bossuet, en son temps, n'est pas seulement illustre, mais célèbre. Quand je parle de

popularité, j'attache à ce mot un sens relatif; le peuple, dans l'acception la plus étendue de ce terme, échappe à nos regards dans ce beau et malheureux siècle ; La Bruyère seul nous le fait entrevoir à moitié enseveli dans les sillons qu'il creuse, et une émeute passagère et impuissante nous le fait apercevoir un instant dans quelques lignes cruellement frivoles de Madame de Sévigné. Ce peuple-là, et même celui dont Colbert hâtait l'avénement dans les ports et dans les grandes villes de province, n'était pas sans doute celui au sein duquel Bossuet était populaire..... Le peuple de Bossuet n'était qu'un public. Mais tout ce qu'on pouvait alors appeler *le public* était suspendu aux lèvres de Bossuet, de même qu'au dix-huitième siècle un peuple entier marcha comme enchaîné au char triomphal de Voltaire. Bossuet fut pour son public, en fait de sympathie, de curiosité, de popularité même, ce que plus tard Voltaire fut pour le sien. Et si vous n'avez égard qu'au fait de la préoccupation générale, Voltaire fut le Bossuet de son époque ; Bossuet fut le Voltaire de la sienne.

Mais dans ce triomphe ou dans ces succès de la théocratie au dix-septième siècle, il y avait quelque chose de factice et d'accidentel, encore que la continuité et l'ensemble des efforts, la masse des travaux, la gravité sincère de l'inspiration, nous en donnent une autre idée. Le dix-septième siècle (d'autres l'ont déjà remarqué) fut une halte dont la théocratie sut profiter admirablement. Campée pour un moment sur un terrain qui lui était prêté, au lieu d'y planter des tentes, elle y construisit des palais, elle y érigea des monuments. Les temps suivaient leur cours; elle-même, à

son insu, en s'imposant à des générations en qui la civilisation matérielle faisait fermenter le besoin de l'émancipation, irritait cet impérieux besoin; et en pesant sur le ressort de la liberté humaine, elle le préparait à rejaillir avec d'autant plus de force. On eût pu lui dire dès lors, en lui montrant cette humanité, déjà décidée à faire usage de ses propres moyens, et à ne compter qu'avec elle-même :

> N'allez pas dans ses bras irriter la victoire.

La théocratie, en un mot, se croyait, et on la croyait encore toute-puissante, que déjà tout lui échappait.

Entre la naissance de Voltaire, en 1694, et la mort de Bossuet, dix années plus tard,

> Un grand destin commence, un grand destin s'achève.

L'empire de la religion théocratique a cessé pour jamais, sinon dans les faits, du moins dans l'opinion. Qu'est-ce qui lui succède? l'impiété sans doute; car l'esprit humain n'a point de demi-vengeance, ni de réaction modique. Mais, sans refuser à ce fait cette juste et terrible qualification, disons qu'il a pourtant une autre face. La religion théocratique, autant qu'il était en elle, niait l'homme, que l'Évangile, au contraire, affirmait hautement et en plein : l'homme s'affirme lui-même, il ne devait pas tarder à s'adorer. Quelque sévèrement qu'on juge le dix-huitième siècle, le fait qui le caractérise est l'avénement, au sein de l'histoire moderne, de l'élément purement humain. Que disions-nous de Bossuet? qu'en lui la qualité de prêtre avait restreint celle d'homme, cette *qualité universelle*, dont Pascal faisait tant de cas, et qui, vers la

fin du dix-septième siècle, brille avec tant de douceur et de pureté dans la personne d'un autre évêque, disciple de Bossuet, l'auteur du *Télémaque*. Eh bien, Fénelon a légué cette idée au dix-huitième siècle, peu digne peut-être de la relever, mais qui la relève. Le dix-huitième siècle l'entrelace à l'incrédulité; car, après un intervalle de cent années, Montaigne et Charron reparaissent, mais ardents, colères et envenimés. Toutefois le dix-huitième siècle est bien le siècle de l'humanité, comme le dix-septième fut celui du catholicisme. L'homme se prend à chercher sa loi dans la nature des choses et dans sa nature même (mal observée sans doute, car la lampe divine manquait). La révolution est complète et rapide. Les livres en font foi. La tombe de Bossuet fait la limite entre deux littératures, deux opinions publiques, deux philosophies. D'un côté le *Discours sur l'Histoire universelle*, de l'autre l'*Essai sur les mœurs;* d'un côté la *Politique de l'Écriture sainte*, de l'autre l'*Esprit des lois;* là le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, ici le livre d'Helvétius. Chacun de ces livres appartient à son époque et la représente. Ajoutons que Voltaire au milieu des philosophes, comme Bossuet au milieu des docteurs, affecte ce juste milieu qui constitue, en catholicisme, le caractère et l'autorité de Bossuet. Le déisme de Voltaire est celui du sens commun, plutôt que du cœur, mais enfin il est déiste parmi les athées. Violent en religion, mais seulement pour détruire, il est modéré en politique, et, dans cette sphère, il se borne à réclamer des usages raisonnables et des lois humaines. Mais ici diffère la destinée de ces deux hommes célèbres : Bossuet devait aboutir à être nié,

Voltaire devait être dépassé. La régence dansa sur les cendres du grand évêque; celles de l'auteur de *la Henriade*, moins patriote peut-être que Bossuet, mais non moins monarchique, subirent en 1792 une translation solennelle dans le Panthéon républicain.

En fait d'autorité, qui des deux en eut davantage? « Il fut, dit Bossuet en parlant de Cromwell, il fut « donné à celui-ci de tromper les peuples et de préva- « loir contre les rois (1). » Ces mots, transportés à Voltaire, se trouvent justes, si ce n'est que Voltaire trompa jusqu'aux rois. Bossuet régna sans doute, et son règne ne fut pas contesté; mais il dut consacrer son autorité par la dignité de la vie et des mœurs, dont le siècle suivant dispensa son prophète; car une faction n'impose pas à son chef les mêmes observances morales qu'une Église à son conducteur. Bossuet eut des disciples respectueux, Voltaire des partisans dévoués; Bossuet s'associa des collaborateurs, Voltaire des agents et presque des complices: l'un gouvernait, l'autre conspira. Il peut sembler au premier coup d'œil que l'un fut populaire, et non l'autre; mais à voir les choses de près, Bossuet eut toute la popularité dont un écrivain sérieux pouvait jouir au dix-septième siècle, et en réalité la seule qu'il pût avoir. La grande différence, c'est qu'il eut un public et que Voltaire eut un peuple. Ce peuple, Voltaire le créa, ou plutôt ses écrits l'évoquèrent. L'enseignement de Bossuet ne pouvait atteindre si loin, si bas que les sarcasmes de Voltaire; et puis, à certaines époques, la négation est plus largement populaire que l'affirmation ne peut l'être. Le peuple, au quinzième et au seizième siècle, avait eu

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de Henriette de France.*

sa place au banquet de la littérature ; Voltaire l'y fit asseoir de nouveau ; seulement ce ne fut pas, ainsi que s'exprime l'Écriture, « un banquet de choses puri-« fiées (1). » Tous deux moururent en pleine possession de leur renommée, mais l'un gravement, saintement, comme il convient à l'homme de mourir ; l'autre à la hâte et violemment, s'il est permis de parler ainsi ; l'un au milieu de la vénération universelle, l'autre parmi les explosions bruyantes d'un enthousiasme auquel certainement le respect ne se mêlait pas ; au défenseur du culte national, soixante-dix-sept années furent accordées pour élever à ce culte des monuments immortels ; à l'autre, quatre-vingt-quatre années pour effacer de l'esprit des peuples ce qui, soit vrai, soit faux, n'y avait été gravé que par la main du préjugé.

En dépit, toutefois, de sa vaste popularité, Voltaire, comme écrivain, n'est pas plus assuré de l'avenir que Bossuet. A certains égards, il a plus vieilli que son imposant rival. Beaucoup de choses resteront de Voltaire, beaucoup aussi de Bossuet. Non-seulement la rare perfection du style et l'inimitable éloquence feront vivre à jamais, et d'une vie réelle, énergique, un grand nombre des écrits de l'illustre évêque ; mais la substance, non moins que la forme, en immortalisera plusieurs. La vérité est immortelle, et ce qui est vrai chez Bossuet, ce qui répond avec tant de force aux plus profonds besoins de l'âme, à ses vœux les plus intimes, est si précieux en soi-même, et revêtu chez Bossuet d'une si incomparable beauté, que les hommes cultivés de tous les temps se répéteront incessamment de si magnifiques paroles et en feront éternellement leurs délices. Per-

(1) Ésaïe XXV, 6.

sonne n'eut jamais autant d'esprit ni plus de bon sens que Voltaire : l'avenir s'en souviendra; mais « après « l'Écriture, qui a été inspirée par l'Esprit-Saint, il n'y « a rien de si grand que Bossuet. » L'écrivain dont on a pu parler ainsi vivra à jamais, par ses écrits, dans la mémoire et dans la pensée des hommes.

Nous avons vu que l'Académie française fut fondée au dix-septième siècle par Richelieu, dans le dessein à a fois ambitieux et frivole de perfectionner et de dominer le langage. Sous ce rapport, elle n'exerça, au temps de sa fondation, qu'une influence fort innocente. Mais bientôt elle devint un moyen d'émulation entre les littérateurs; elle fut une sorte de prytanée; et surtout elle servit de point de contact entre les grands seigneurs et les hommes de lettres; elle leur enseigna à fraterniser. Les premiers y parurent d'abord dans l'intention d'honorer les seconds; mais ils finirent par trouver qu'en s'y rendant ils s'honoraient eux-mêmes. Entre toutes les dignités terrestres, l'esprit est la première. Les hommes de lettres le sentirent et en profitèrent; mais à leur tour ils le subirent, en pliant sous l'ascendant d'une forte individualité.

Au dix-septième siècle, nous voyons s'étendre l'influence de l'Académie. L'indication des questions traitées dans ses concours successifs donne la mesure de cet accroissement. « Entre toutes les vertus du roi « quelle est la plus grande? » se demandait-on en commençant. Maintenant, de véritables intérêts philosophiques et sociaux y sont agités; les discours de réception sont des traités, des manifestes, des professions de foi; ils inaugurent non-seulement la pensée

de celui qui les prononce, mais ils indiquent celle des esprits devant lesquels ils sont prononcés. Rien de plus important que ces discours comme signalement des opinions, de la tendance générale, du terme enfin vers lequel on aspire.

La langue, ce point important comme instrument et comme symptôme, que devient-elle au dix-huitième siècle? Elle gagne et elle perd, mais elle perd plus qu'elle ne gagne. Elle se perfectionne en précision, en rigueur, en justesse; on étudie la synonymie, et c'est alors que le premier livre sur ce sujet voit le jour. L'idée d'un tel travail avait déjà traversé l'esprit de Fénelon. En fait de langage, ceci est un signe des temps. Quelques auteurs cependant se plaignent de l'introduction des néologismes. Fidèle héritier, pour la prose, des traditions du dix-septième siècle, Voltaire pousse un cri d'alarme, et ce cri trouve de l'écho. Aujourd'hui nous ne le comprenons plus; la pureté de la langue de Louis XIV ne nous semble pas sensiblement altérée dans les écrits du temps de Louis XV. Que sont ces hardiesses à côté des nôtres? Quelques paillettes d'or jetées sur la robe d'azur et de lumière du dix-septième siècle. Quant à nous, c'est de laiton, de cuivre, de verroterie que nous avons chargé notre langage. Diderot est le plus ébouriffé des écrivains de son temps, il a même quelque chose d'impudent dans le style comme dans la pensée, et cependant il a écrit des pages dont la pureté nous fait envie. Le *Danger de se mettre au-dessus des lois* est un chef-d'œuvre de simplicité, de naturel, de vérité de langage.

Il en faut convenir cependant, le style du dix-huitième siècle n'a pas la candeur, la fraîcheur, la pu-

deur, la grâce, la noble aisance de son prédécesseur. Vers le milieu de l'époque, on voit s'introduire l'usage et l'abus des termes généraux. Ce caractère abstrait n'existe pas dans le grand siècle; jamais la langue n'y devient incorporelle; même en traitant de métaphysique, elle conserve ses allures naïves et simples. Descartes, Malebranche, Fénelon, Bossuet, ont toujours un agrément, une grâce, qui contrastent avec la roideur et l'emphase que la philosophie du dix-huitième siècle, en se mêlant à tout, fit pénétrer dans la langue. Elle reste cependant une belle langue, précise, claire, naturelle, énergique et vraie.

Ce qui, surtout, disparaît peu à peu, c'est le style périodique. Des traces en demeurent, il est vrai; la période de Balzac et de Fléchier se montre de loin en loin. Facile à reconnaître chez le chancelier d'Aguesseau, qui appartient, il est vrai, à la fin du dix-septième siècle, elle reparaît jusque chez Buffon, La Condamine, J.-J. Rousseau. La belle période trouve encore sa place; mais le style périodique, en général, n'est pas celui du dix-huitième siècle. Il eût cessé d'être une vérité. C'est le style d'une époque assise, paisible, reposée, qui croit que l'avenir sera semblable au présent. La forme de la phrase est aussi l'expression de la société. Une époque où la période développe à l'aise les longs plis de sa robe flottante, est une ère de stabilité, d'autorité, de confiance. Mais quand la littérature est devenue un moyen d'action, au lieu de continuer à se servir de but à elle-même, on ne s'amuse plus à tourner des périodes. La période est contemporaine de la perruque, la période est la perruque du style. Le dix-huitième siècle a abrégé l'une aussi bien

que l'autre. La perruque atteignant le milieu des reins ne pouvait convenir, ni aux courtisans de Madame de Pompadour, ni à des hommes ayant hâte d'accomplir une œuvre de destruction. J.-J. Rousseau lui-même, quand a-t-il été périodique ? A coup sûr ce ne fut pas dans ses pamphlets.

Ajoutons que la prose du dix-septième siècle a conservé des sectateurs fort avant dans l'époque suivante. Elle a même eu un défenseur qui, sauf la période, lui est demeuré fidèle jusqu'au bout. Voltaire a conservé de cette belle prose tout ce qui pouvait en être transporté dans le dix-huitième siècle ; mais nous disons Voltaire prosateur, et non Voltaire poëte.

Quant à la poésie et à l'éloquence, ces deux éléments esthétiques par excellence de la littérature, on peut dire que toutes deux s'extravasent, c'est-à-dire qu'elles sortent spontanément des moules où le siècle précédent les avait enfermées. « Rome n'est plus dans « Rome, » dit Sertorius. La poésie n'est plus dans la poésie, ni l'éloquence dans l'éloquence, au sens que leur donnait le dix-septième siècle. La poésie alors c'était le vers : jamais le *Télémaque* n'eût passé pour un poëme. Mais, dans l'âge suivant, la poésie languit sous sa forme officielle ; elle quitte le domaine des vers pour émigrer sur le territoire de la prose. Ceci n'est complétement vrai cependant que de la seconde moitié du siècle. Dans la première, Voltaire soutient la poésie ; mais, vers 1750, nous voyons J.-J. Rousseau préparer la prose poétique. Lui et Bernardin de Saint-Pierre furent les véritables poëtes de cette époque.

Il en est de même de l'éloquence. Elle n'est plus dans la chaire ; quelquefois on la retrouve au barreau,

mais elle se déploie surtout dans le pamphlet. On ne se présente plus en chair et en os devant le public, on a pour intermédiaire le libraire. On affiche, et les fidèles arrivent. Les orateurs sont Rousseau, Voltaire, Diderot, dans une nuée de brochures et de pamphlets; jusqu'aux gros livres sont des pamphlets. Le siècle en bloc mérite le nom de pamphlétaire. Quand Voltaire lui-même s'essaye au genre oratoire, son éloquence l'abandonne, témoin l'*Éloge des officiers morts pendant la campagne de* 1752. Il est touchant cependant quand il parle de Vauvenargues, qu'il avait réellement aimé. Mais ouvrez ses pamphlets, lisez entre autres celui qu'il a intitulé : *Il faut prendre un parti:* à côté de choses abominables, quelle verve et quelle puissance!

Deux acquisitions tout à fait nouvelles enrichissent la littérature française du dix-huitième siècle. Ce sont la nature et la politique. A une époque de foi dans tous les sens, de stabilité, de puissance, de gloire, de sécurité, il n'y avait pas de place pour la nature. Tant que la société suffit à l'homme, il ne jette sur la nature qu'un regard distrait, et plus l'occupation est vive, moins le lieu de la scène attire son attention. Nous ne donnons pas ceci comme une règle absolue, mais c'est ainsi que nous parvenons à nous expliquer l'absence complète de la poésie de la nature au dix-septième siècle.

J'ai dit que le dix-huitième siècle, comme celui qu'il remplace, comprend deux époques. Il est nécessaire de les distinguer, car Voltaire seul leur est commun, et encore le Voltaire de l'une et celui de l'autre sont-ils deux hommes.

Il y a, dans le siècle qui nous occupe, une remarquable coïncidence entre les dates historiques et les dates littéraires. Un coup d'œil sur l'histoire politique des trente années qui s'écoulèrent entre la mort de Louis XIV (1715) et le traité d'Aix-la-Chapelle suffira pour nous en convaincre : 1746 est notre date littéraire, et 1748 vit conclure ce traité, cent ans après la paix de Westphalie. De quoi furent remplies ces années, soit au point de vue politique, soit au point de vue littéraire?

Elles s'ouvrirent par les désordres de la régence. La hardiesse des idées n'est pas alors au niveau de la hardiesse des actions; la littérature nouvelle ne se proportionne pas à l'extrême licence des mœurs. Ces années de trouble ont pour principal épisode le système de Law, éruption dévastatrice qui amena la ruine d'une multitude de familles. Ces perturbations funestes ne furent pas, à ce qu'on prétend, sans compensation; elles produisirent quelques résultats avantageux : une amélioration dans le système des finances, le mélange subit, mais seulement momentané, des classes, et l'abaissement des rangs privilégiés. Plus tard, de 1726 à 1743, la France respire sous le ministère du cardinal de Fleury. A l'intérieur se prolongent encore les querelles relatives à la bulle *Unigenitus*, qui devint loi de l'État en 1730. A côté de cette guerre théologique s'en poursuit une autre dont le théâtre est en Italie, et qui se termine par l'acquisition de la Lorraine. Un an avant sa mort, Fleury se laisse engager dans la lutte contre Marie-Thérèse. On sait les désastres des armées françaises en Bohême. Ils furent réparés à Fontenoy en 1745, avantage qui amena la paix d'Aix-la-Chapelle. La guerre de Sept ans ne commença que plus tard.

Au total, pendant ces trente années la paix domine; la France est tranquille au dedans, et par conséquent prospère. Mais les effets moraux d'une longue tranquillité ne sont pas toujours analogues aux effets matériels. La paix est bonne quand elle s'unit aux bonnes mœurs et à la justice. La paix peut se transformer en calamité lorsqu'elle échauffe des miasmes dont la guerre eût favorisé l'évaporation. La paix de cette époque ne fut salutaire ni aux mœurs ni au caractère national. En se retirant le règne de Louis XIV avait laissé sur la plage un limon qu'une vague nouvelle aurait pu emporter, mais dont l'atmosphère demeura infectée. Les idées que la force matérielle avait réduites au silence, mais dont la compression avait doublé l'énergie, se déchaînèrent en représailles terribles, et trouvèrent un facile accueil dans un public las du passé. La liberté ne peut subsister seule; il lui faut pour auxiliaire, ou l'action, ou le danger, ou les principes qui la rendent respectable. A force d'avoir pesé, la main du despotisme s'était engourdie; elle lâcha prise. L'esprit humain ne persista qu'en apparence dans son asservissement. Au dix-huitième siècle le pouvoir fait semblant d'être souverain, tout en sentant qu'il n'est plus le maître; le despotisme de cette époque est un despotisme endormi qui ne s'éveille que par tressaillements, et la liberté ne se trempe ni dans l'action ni dans le péril.

Littérairement, on peut dire que, pendant cette première époque, le dix-septième siècle s'épuise, achève de se vider, se prolonge dans son écho; nous avons, en quelque sorte, un dix-septième siècle posthume. Toutefois, deux courants parallèles, dont la source n'est pas commune, s'y distinguent facilement. L'un

est bien évidemment une prolongation, un écoulement du siècle de Louis XIV, dont il reproduit les tendances, et cultive, quoique d'une main lassée, les traditions, auquel du moins il n'ajoute ou ne substitue presque rien de ce qui fait le caractère du dix-huitième siècle.

Ce premier courant est celui qui porte : Massillon (1663-1742), d'Aguesseau (1668-1751), Cochin (1687-1747), Saint-Simon (1675-1755), Rollin (1661-1741), Vertot (1655-1735), Madame de Lambert (1667-1748), Louis Racine (1692-1763), Dubos (1670-1742), Mademoiselle de Launay (1693-1750), Crébillon (1674-1752), J.-B. Rousseau (1671-1741), Le Sage (1668-1748), Destouches (1680-1754), Prévost (1697-1773).

L'autre courant est encaissé dans un lit plus étroit; mais entre ses rives profondes il se précipite avec d'autant plus de force. Il porte : Fontenelle (1657-1757); celui-ci s'est trouvé en plein dix-septième et en plein dix-huitième siècle, car jusqu'à sa fin il a vécu, il est demeuré dans l'entier exercice de toutes ses facultés); La Motte (1672-1742), Marivaux (1688-1763), Hénault (1685-1770), Vauvenargues (1715-1747), Montesquieu (1689-1755), Voltaire (1694-1778).

Ces deux courants ont coulé ensemble sans se mêler, sans se troubler, sans que la douceur un peu fade des eaux du premier se soit altérée par l'amertume du second. Celui-là rappelle Aréthuse sortant pure du sein de la mer. Ce sont deux littératures contemporaines qui ne sont pas sorties l'une de l'autre, qui subsistent l'une à côté de l'autre, et qui n'ont pas conscience l'une de l'autre. Il est remarquable que le premier de ces courants se soit prolongé si large au travers de tant de passions et de nouveautés, sous la ré-

gence et fort au delà. L'*Histoire ancienne* de Rollin a paru de 1730 à 1738, le poëme de *la Religion* en 1742, plusieurs des *Odes* de J.-B. Rousseau de 1716 à 1741 (1), les *Révolutions romaines* de Vertot en 1719, et son *Histoire de Malte* en 1726, le chef-d'œuvre de Prévost, *Manon Lescaut*, en 1732, le dernier volume de *Gil Blas* en 1735, le *Glorieux* de Destouches en 1732. Or, tous ces ouvrages, s'ils diffèrent en quelque chose de ceux du dix-septième siècle, ont fort peu ou presque point le caractère propre au dix-huitième.

Quant aux autres littératures de l'Europe, il n'y en avait qu'une alors, c'était celle de la Grande-Bretagne. Le règne de la reine Anne (1702-1714) fut une grande époque sous le point de vue intellectuel et littéraire. L'Angleterre possédait Pope (1688-1744), Swift (1667-1745), Addison (1672-1719), Steele (1675-1729), Prior (1664-1721), Gay (1688-1743), Bolingbroke (1672-1751), Savage (1698-1743).

Revenons sur un oubli. Les mœurs littéraires avaient-elles plus, avaient-elles moins de dignité au dix-huitième siècle qu'au dix-septième? Au premier coup d'œil, on serait tenté d'accuser le dix-septième siècle de plus de servilité. Mais, quoique sous ce rapport on ne puisse pas entièrement absoudre des hommes tels que Bossuet, Fléchier, Racine, Boileau, il faut convenir qu'à tout prendre, les mœurs littéraires de cette époque valaient mieux que celles de l'âge suivant. L'adulation, du moins, tirait sa source d'un sentiment réel. En fait de bassesse, de manéges serviles, de traits déshonorants, le dix-huitième siècle l'a certainement

(1) Il ne paraît pas cependant qu'aucun des chefs-d'œuvre de J.-B. Rousseau soit postérieur à 1716.

emporté. Il y a d'honorables exceptions; on ne peut rien mettre à la charge de Buffon, de Montesquieu, ni même, à cet égard, à celle de J.-J. Rousseau; mais, après en avoir tenu compte, il ne faut pas oublier que l'abbé de Saint-Pierre fut chassé de l'Académie par ses collègues pour avoir soulevé la question de savoir si Louis XIV méritait vraiment le titre de *grand*. Fontenelle fut le complaisant du cardinal Dubois; il lui prodigua les éloges au sein de cette même Académie : honteux démenti donné à la conscience publique.

Maintenant, si nous étudions dans son ensemble le mouvement intellectuel, le caractère propre des trente années de cette première période, nous sommes frappé d'un contraste. Certaines branches de culture se développent, d'autres déclinent.

Voyons d'abord celles qui subissent un accroissement. Toute modification qui apporte profite.

Les sciences exactes et naturelles sont cultivées avec un succès tout nouveau. Voyez Réaumur (1683-1757), Antoine de Jussieu, Bernard de Jussieu (1686-1777), si éminents dans l'histoire de la science. Mais la science n'appartient pas seulement aux hommes spéciaux qui font les découvertes; elle est encore l'apanage des talents secondaires qui la propagent et qui mettent à la portée du grand nombre ce qui n'était que le privilége de quelques-uns. Ainsi Fontenelle, simple rapporteur des découvertes d'autrui, a rendu de vrais services à la science en résumant les travaux de ses confrères. Voyez les *Mémoires de l'Académie des sciences*. Voltaire écrivit la *Philosophie de Newton;* la marquise du Châtelet ne fut pas étrangère à ce genre d'études; Montesquieu lui-même fit un *Discours sur les glandes*. Entre les ouvrages

de cet ordre, le *Spectacle de la nature* de l'abbé Pluche (1688-1761) se distingue par son caractère religieux.

Les travaux d'érudition sont nombreux. On doit citer parmi ceux qui s'y sont livrés, Fréret (1688-1749), Dom Calmet (1672-1757), le Père Brumoy (1688-1742), qui fit connaître le théâtre grec par une traduction, peu éminente sans doute, mais qui introduisit la première dans ce monde inconnu. M. et Madame Dacier (1651-1722) ont encore de la célébrité. L'abbé Gédoyn (1667-1744) traduisit Quintilien en 1718; d'Olivet (1682-1748) fit paraître en français les *Harangues* de Cicéron, et publia sur la prosodie française des remarques estimées. En 1718, l'abbé Girard (1677-1748) publia son livre sur les *Synonymes français*. La grammaire de Restaut est de 1730. Après cette énumération, et même en y ajoutant Du Cange, l'Académie des Inscriptions et la Collection de Montfaucon, nous laissons subsister bien des lacunes dans le champ de l'érudition.

L'histoire subit d'importantes modifications. L'histoire nationale surtout remonte davantage aux sources. C'est le mérite du Père Daniel (1649-1728), dont l'histoire est d'ailleurs écrite à un point de vue de caste et de parti. Mézeray, au contraire, s'était peu soucié des sources; il avait remplacé l'érudition par le génie. Le Père Daniel remplace le génie par l'érudition. Voilà pour l'histoire érudite.

Un autre genre d'histoire prend alors naissance, c'est l'histoire critique. Le premier ouvrage de ce genre est dû à l'abbé Dubos (1670-1742). C'est une *Histoire de l'établissement de la monarchie dans les Gaules*. Le livre est systématique. Il ouvre la voie aux travaux

que MM. Thierry et de Barante ont publiés de nos jours.

D'autres historiens s'illustrent par le dire de la narration, et rappellent la manière des anciens. L'abbé de Vertot met successivement au jour les *Révolutions de Suède* et *de Portugal*, les *Révolutions romaines*, l'*Histoire de l'Ordre de Malte*. Rollin rentre dans cette catégorie. Son *Histoire ancienne* est un ouvrage immortel, malgré ses défauts : longueurs, réflexions oiseuses, peu de vues d'ensemble, peu de critique et de philosophie. Le livre vit cependant par la couleur antique, la simplicité, la bonhomie, un accent de bon ton qu'on ne saurait imiter, une onction qui se répand sur tous les sujets. L'*Histoire romaine* a moins de valeur. Montesquieu applique à Rollin ce qu'on disait de Xénophon pour l'Attique; il l'appelle l'abeille de la France.

L'histoire philosophique commence à poindre dans les *Considérations sur l'histoire*, du président Hénault; elle se caractérise mieux dans le livre de Montesquieu sur la *Grandeur et la décadence des Romains*. Voltaire, qui plus tard se rattachera particulièrement à ce genre d'histoire, appartient pour le moment à la classe des écrivains épiques. Son *Histoire de Charles XII* est une véritable épopée, qu'il s'est surtout attaché à narrer avec une rapidité pittoresque.

Il ne faut pas oublier les auteurs de mémoires, Saint-Simon, Mademoiselle de Launay, Madame de Caylus, Louis Racine.

Les sciences politiques viennent à éclore. L'*Esprit des lois* déborde le cercle où nous nous enfermons; nous retrouverons plus tard cette œuvre importante. Mais les questions sociales sont abordées dans les

Lettres persanes (1721) et dans le *Sethos* de Terrasson (1731). Les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre ne sont importants que par leur volume. Il n'était pas homme de génie. On lui doit cependant, en ce genre, la première manifestation de la liberté de penser; il fit ce qu'on n'aurait pu faire sous Louis XIV, il osa signaler le mal. Une audace analogue avait coûté cher à Fénelon, qui pourtant n'exprimait ses idées qu'au travers d'un voile dans l'utopie du *Télémaque*. Le *Télémaque* est l'ouvrage politique du dix-septième siècle. Mais le duc d'Orléans était d'un caractère indulgent et facile; il n'aimait pas la liberté par principe, il la tolérait par nature, et son esprit curieux lui faisait goûter tous les genres d'invention. L'ouvrage le plus important de l'époque par la hardiesse et la nouveauté des vues, ce sont les *Lettres sur les Anglais*, de Voltaire (1725). Quoique ce livre ne fût pas imprimé en France, il y produisit un tel effet que Voltaire fut exposé à une peine sévère pour l'avoir publié. Cet écrit, qui nous paraît maintenant peu hardi, l'était tellement pour le temps, qu'on s'étonne de le devoir à la plume de Voltaire, conservateur en toutes choses, sauf en religion. Mais il voulait être neuf, il cherchait le bruit, il arrivait d'Angleterre, et il s'agissait de révéler à la France cette terre aussi inconnue que l'Amérique avant Christophe Colomb.

Dans toutes ces branches, le dix-huitième siècle fait des acquisitions; nulle part, jusqu'ici du moins, nous n'avons de déclin à constater. Mais partout il était question des choses plus que de l'homme. L'homme intérieur, l'homme abstrait, que le dix-septième siècle aimait tant à approfondir, a été peu sondé par le dix-

huitième siècle; aussi est-ce dans les branches littéraires qui se rapportent à l'homme que le déclin se montre sensible. La philosophie s'endort; elle est comme en suspension; on ne produit pas, on étudie les systèmes étrangers, celui de Locke en particulier. Rien dans cette période ne témoigne d'une activité philosophique; on attend Condillac.

Il en est de même de la morale religieuse. Il n'en est presque plus question. Duguet (1649-1733), si substantiel, plus moraliste que théologien, appartient pour une part à cette époque; mais il découle de la précédente, il est seul et il a vieilli. On n'a que Madame de Lambert, Vauvenargues, Fontenelle, chez lesquels la morale se détache tout à fait de la religion.

Déclin aussi dans les beaux-arts. Aucun grand nom, aucune renommée populaire ne se rencontre.

L'éloquence subit le même sort. Massillon vit encore, mais ses chefs-d'œuvre se rattachent à une époque antérieure. D'Aguesseau, Cochin, Normand (1687-1745) se font remarquer par leurs plaidoyers. Dans le barreau français, ils sont peut-être les plus distingués; mais ils sont loin de s'élever à la hauteur des orateurs du dix-septième siècle.

La poésie, enfin, que serait-elle sans Voltaire? Supprimez Voltaire, que reste-t-il à la poésie de cette période? La poésie lyrique est nulle. J.-B. Rousseau vit encore, et sa réputation aussi; mais littérairement, il en est de lui comme de Massillon, il est mort. La poésie épique s'honore de *la Henriade* (1723), production brillante.

La tragédie est soutenue par Voltaire; c'est l'époque d'*Œdipe*, de *Brutus*, de *Zaïre*, d'*Alzire*, de *Mérope*.

Sous quelques rapports c'est une tragédie nouvelle; le domaine de la poésie tragique s'est réellement étendu. Crébillon vit encore, mais ses meilleures tragédies ont précédé la mort de Louis XIV. Nous le comprendrons cependant dans le dix-huitième siècle. Un autre auteur, La Motte, eut un jour d'inspiration dans *Inès de Castro* (1723). On peut citer encore la *Didon* de Lefranc de Pompignan (1734) et le *Mahomet II* de Lanoue (1737).

La comédie décline sans doute, puisqu'elle n'a plus Molière; mais une révolution s'y manifeste. L'esprit de Molière se retrouve encore dans Le Sage (voyez *Turcaret*, 1709) et dans l'*École des bourgeois* de d'Alainval (1728). Molière et les auteurs de son école, Le Sage, d'Allainval, Dancourt, Regnard, sont d'accord pour bannir de la comédie l'élément de l'intérêt et de la sympathie. Mais, au dix-huitième siècle, cet intérêt commence à poindre; Destouches approche du drame sans cependant y tomber; c'est encore de la comédie, quoique le drame s'y laisse entrevoir. Son *Glorieux* (1732) renferme des scènes d'un pathétique véritable. La révolution se consomme dans les ouvrages de La Chaussée (1692-1756). Ce dernier est proprement l'inventeur de la comédie *intéressante*, celle qui occupe le cœur plus que l'esprit. L'auteur est du second ordre, il est vrai; mais pour cela le genre est-il du second ordre?

La comédie analytique a été créée par Marivaux. C'est une étude à la loupe des secrets du cœur humain, et surtout du cœur féminin. Marivaux explique les femmes à elles-mêmes; il ne cherche pas à reproduire les caractères les plus saillants, les plus répandus,

mais ces mystères délicats qu'on ne découvre qu'au plus secret du cœur. C'est le roman porté sur la scène, c'est la scène transformée en roman. Était-ce la vraie place du roman? et ne peut-on pas dire que ce fut un tort?

La poésie didactique fut cultivée par Louis Racine. On lui doit le poëme de *la Religion* et celui de *la Grâce*.

La traduction en vers, faible au dix-septième siècle, fournit au dix-huitième d'assez beaux ouvrages. L'abbé Du Resnel (1692-1761) traduisit avec succès l'*Essai sur la Critique* et l'*Essai sur l'homme* de Pope. Le Père Porée, instituteur de Voltaire, Vanière, le cardinal de Polignac (1661-1741), écrivirent des poëmes latins.

Le roman n'a pas subi de déclin. *La Princesse de Clèves* n'est pas égalée sans doute, mais le dix-huitième siècle nous donne *Gil Blas* (1735), un des premiers romans du monde. L'abbé Prévost produit un genre de roman écrit, pour ainsi dire, au galop, irréprochable sous le rapport des mœurs, le roman d'aventures, le roman romanesque par excellence. *Manon Lescaut* est plus que cela, mais c'est son chef-d'œuvre. Marivaux a fait des romans fort intéressants, entre autres *Marianne*, ouvrage où l'éloquence de la passion est admirable.

Dans la critique littéraire, Rollin et Louis Racine interprètent les doctrines classiques; ils rendent purement hommage au dix-septième siècle, et maintiennent le culte de l'antiquité. Mais ailleurs il y a révolution. La Motte et Voltaire forment une seconde école qui se permet des innovations. La Motte surtout critique les anciens avec hardiesse. L'abbé Dubos, enfin, sans aller très avant, introduit la philosophie dans le domaine de

la critique. Dans son *Essai sur le Goût,* Montesquieu suit la même voie. Ces deux auteurs ont inauguré l'esthétique en France. Ainsi trois écoles distinctes.

Abordons maintenant, Messieurs, la vie littéraire des principaux auteurs de cette période. Elle est digne d'intérêt sans doute ; mais tous les écrivains n'ont pas une histoire; il en est qui n'ont pas marché, qui n'ont fait que tourner sur eux-mêmes. D'autres, au contraire, ont subi des développements, accompli des évolutions. Dans une histoire littéraire, il faut tenir compte des auteurs de second ordre. Souvent ils caractérisent mieux que les premiers l'esprit de l'époque. M. Lerminier en a fait la remarque : l'écrivain du premier rang vit surtout dans la pensée de l'avenir, tandis qu'un génie inférieur se nourrit de celle du présent.



I.

LE CHANCELIER D'AGUESSEAU.

1668—1751.

D'Aguesseau appartient à une famille illustre dans la magistrature. De très-bonne heure avocat du roi, il devint plus tard procureur général, et enfin, en 1718, chancelier. Sa vie ne fut pas sans orages, par le fait de ses opinions et des événements politiques; mais dans ses ouvrages se reconnaît la remarquable empreinte du calme intérieur. Déjà sous Louis XIV il avait subi une sorte de disgrâce à l'occasion de la bulle *Unigenitus*. Nourri dans la magistrature française, il en avait hérité l'esprit. Ce que les parlements ont suivi avec le plus de constance, c'est l'opposition aux tendances ultramontaines. Plus tard, sous la régence, il dut rendre les sceaux pour s'être opposé au système de Law. Il fut rappelé, disgracié de nouveau, rappelé encore. Il mourut chancelier. Appelé à jouer un rôle politique, il ne fut cependant pas homme politique comme le chancelier de l'Hôpital. D'Aguesseau est plus savant, meilleur écrivain, d'une culture plus étendue que L'Hôpital; mais les qualités qui font l'homme d'État lui manquent. Il est, du reste, magistrat éminent. Probité, gravité des mœurs, science vaste et profonde, il pos-

sède toutes ces qualités. Il a beaucoup écrit sur le droit, sur la religion, sur la philosophie, mais nul de ses ouvrages n'est marqué du cachet de l'originalité. Quoique sincèrement religieux, il porte dans sa philosophie quelque chose du siècle auquel il appartient. Son style net et pur, mais sans couleur, a peu de force véritable. Il n'avait pas de génie. Ses estimables écrits ne sont pas dans leur ensemble des ouvrages de grande valeur; ils ne peuvent exercer une notable influence sur l'esprit ni sur l'imagination ; nous n'avons guère à nous en occuper. Ce sont des *harangues*, des *mercuriales*, discours de répréhension, d'instruction, d'exhortation, prononcés par le représentant du ministère public à l'ouverture des séances du parlement. D'Aguesseau a choisi en général de beaux sujets : amour de son état, esprit scientifique, amour de la patrie, mœurs des magistrats, fermeté, vraie et fausse justice, connaissance de l'homme indispensable à l'avocat. C'est un genre analogue à la prédication, analogue aux discours synodaux d'un évêque, aux conférences de Massillon. L'ensemble constitue un véritable cours de *prudence judiciaire* (1). Il doit y avoir une théorie du ministère judiciaire, aussi bien qu'une théorie du ministère apostolique.

On comprend que des sujets aussi didactiques ne prêtent pas à beaucoup de mouvements oratoires. Dans ses discours, d'Aguesseau est grave, noble, élégant, harmonieux; il a une élévation de pensée qui inspire de l'intérêt pour le sujet et pour l'orateur ; on ne peut le lire sans en devenir meilleur, pour un moment du

(1) Allusion à la *prudence pastorale*, titre que porte la théorie des devoirs du pasteur dans une partie de la Suisse française. (*Éditeurs.*)

moins. Toutefois, son éloquence n'est pas sans apprêt, sans roideur ; sa dignité est solennelle, sa période symétrique ; sa phrase tombe et se relève avec poids et contre-poids, elle se balance ingénieusement, on croit entendre crier la simarre de soie du magistrat. Le goût de l'antithèse y est trop sensible ; l'auteur se laisse aller à des jeux d'esprit qui, si l'on veut, ne sont pas frivoles, mais qui sont des jeux. Le tout manque d'abandon et de simplicité. L'Hôpital est beaucoup plus rude ; il compose mal, mais il est plus éloquent ; il a bien plus de séve et d'originalité ; quelque chose en lui fait battre le cœur. Rien de pareil chez d'Aguesseau. Cependant le discours sur *la Connaissance de l'homme* doit être lu, de même que la septième mercuriale : *De l'Esprit et de la Science.* Voici quelques morceaux dignes de remarque :

« L'étude de la morale et celle de l'éloquence sont « nées en même temps ; et leur union est aussi an- « cienne dans le monde que celle de la pensée et de la « parole.

« On ne séparait point autrefois deux sciences qui, « par leur nature, sont inséparables : le philosophe et « l'orateur possédaient en commun l'empire de la sa- « gesse ; ils entretenaient un heureux commerce, une « parfaite intelligence entre l'art de bien penser et celui « de bien parler ; et l'on n'avait point encore imaginé « cette distinction injurieuse aux orateurs, ce divorce « funeste à l'éloquence, de l'esprit et de la raison, des « expressions et des sentiments, de l'orateur et du phi- « losophe. »

— « D'où sont sortis ces effets surprenants d'une « éloquence plus qu'humaine ? Quelle est la source

« de tant de prodiges, dont le simple récit fait en-
« core, après tant de siècles, l'objet de notre admira-
« tion ?

« Ce ne sont point des armes préparées dans l'école
« d'un déclamateur : ces foudres, ces éclairs qui font
« trembler les rois sur leur trône, sont formés dans
« une région supérieure. C'est dans le sein de la sa-
« gesse que Démosthène avait puisé cette politique har-
« die et généreuse, cette liberté constante et intrépide,
« cet amour invincible de la patrie ; c'est dans l'étude
« de la morale qu'il avait reçu des mains de la raison
« même cet empire absolu, cette puissance souveraine
« sur l'âme de ses auditeurs. Il a fallu un Platon pour
« former un Démosthène, afin que le plus grand des
« orateurs fît hommage de toute sa réputation au plus
« grand des philosophes. »

— « Maîtres dans l'art de parler au cœur, ne crai-
« gnez pas de manquer jamais de figures, d'ornements,
« et de tout ce qui compose cette innocente volupté
« dont l'orateur doit être l'artisan.

« Ceux qui n'apportent à la profession de l'éloquence
« qu'une connaissance imparfaite, pour ne pas dire
« une ignorance entière de la science des mœurs,
« peuvent craindre de tomber dans ce défaut ; destitués
« du secours des choses, ils recherchent ambitieuse-
« ment celui des expressions, comme un voile magni-
« fique, à la faveur duquel ils espèrent de cacher la
« disette de leur esprit, et de paraître dire beaucoup
« plus qu'ils ne pensent.

« Mais ces mêmes paroles, qui fuient ceux qui les
« cherchent uniquement, s'offrent en foule à un ora-
« teur qui s'est nourri pendant longtemps de la sub-

« stance des choses mêmes. L'abondance des pensées « produit celle des expressions; l'agréable se trouve « dans l'utile; et les armes qui ne sont données au « soldat que pour vaincre, deviennent son plus bel « ornement (1). »

— « Penser peu, parler de tout, ne douter de rien; « n'habiter que les dehors de son âme, et ne cultiver « que la superficie de son esprit; s'exprimer heureu- « sement; avoir un tour d'imagination agréable, une « conversation légère et délicate, et savoir plaire sans « savoir se faire estimer; être né avec le talent équi- « voque d'une conception prompte, et se croire par là « au-dessus de la réflexion; voler d'objets en objets, « sans en approfondir aucun; cueillir rapidement « toutes les fleurs, et ne donner jamais aux fruits le « temps de parvenir à leur maturité, c'est une faible « peinture de ce qu'il plaît à notre siècle d'honorer du « nom d'esprit.

« Esprit plus brillant que solide, lumière souvent « trompeuse et infidèle, l'attention le fatigue, la raison « le contraint, l'autorité le révolte; incapable de persé- « vérance dans la recherche de la vérité, elle échappe « encore plus à son inconstance qu'à sa paresse (2). »

Quoique cette manière ne soit pas simple, on ne peut cependant pas la taxer d'affectation. Ce qui caractérise d'Aguesseau, c'est une raison imperturbable; mais pour être orateur, il faut une raison passionnée, Cicéron dit: *Orator, ut ita dicam, tragicus.* C'est que le tragique est le vrai nom du sérieux. D'Aguesseau fut

(1) *La Connaissance de l'homme.* — Les trois citations précédentes sont tirées de ce discours.

(2) Septième mercuriale : *De l'Esprit et de la Science.*

tragique, ou du moins éloquent, une fois. L'esprit de liberté, entretenu par la lecture des anciens et par les traditions parlementaires, s'éveille dans le morceau sur *l'Amour de la patrie*, prononcé deux mois après la mort de Louis XIV. Deux mois auparavant, on n'eût pu donner jour à de telles paroles. Le nom même de *patrie* ne se rencontre pas dix fois dans les auteurs du dix-septième siècle. Quand Racine l'emploie, c'est à l'abri d'un sujet tiré du théâtre grec ; peut-être aussi le retrouve-t-on dans Boileau. En écrasant le parlement, le grand roi avait comme étouffé l'esprit patriotique ; mais cet esprit vivait chez d'Aguesseau, et pour lui le roi n'était pas l'État :

« Lien sacré de l'autorité des rois et de l'obéissance « des peuples, l'amour de la patrie doit réunir tous « leurs désirs. Mais cet amour presque naturel à « l'homme, cette vertu que nous connaissons par sen- « timent, que nous louons par raison, que nous devrions « suivre même par intérêt, jette-t-elle de profondes ra- « cines dans notre cœur ? et ne dirait-on pas que ce « soit comme une plante étrangère dans les mo- « narchies, qui ne croisse heureusement et qui ne fasse « goûter des fruits précieux que dans les républiques ?

« Là, chaque citoyen s'accoutume de bonne heure, « et presque en naissant, à regarder la fortune de l'État « comme sa fortune particulière. Cette égalité parfaite, « et cette espèce de fraternité civique, qui ne fait de « tous les citoyens que comme une seule famille, les « intéresse tous également aux biens et aux maux de « leur patrie. Le sort d'un vaisseau, dont chacun croit « tenir le gouvernail, ne saurait être indifférent. « L'amour de la patrie devient une espèce d'amour-pro-

« pre. On s'aime véritablement en aimant la républi-
« que, et l'on parvient enfin à l'aimer plus que soi-
« même.

« L'inflexible Romain immole ses enfants au salut
« de la république. Il en ordonne le supplice; il fait
« plus, il le voit. Le père est absorbé et comme anéanti
« dans le consul. La nature s'en effraye; mais la pa-
« trie, plus forte que la nature, lui rend autant d'en-
« fants qu'il conserve de citoyens par la perte de son
« propre sang.

« Serons-nous donc réduits à chercher l'amour de
« la patrie dans les États populaires, et peut-être dans
« les ruines de l'ancienne Rome? Le salut de l'État
« est-il donc moins le salut de chaque citoyen dans les
« pays qui ne connaissent qu'un seul maître? Faudra-
« t-il y apprendre aux hommes à aimer une patrie qui
« leur donne ou qui leur conserve tout ce qu'ils ai-
« ment dans leurs autres biens? Mais en serons-nous
« surpris? Combien y en a-t-il qui vivent et qui meu-
« rent sans savoir même s'il y a une patrie!

« Déchargés du soin et privés de l'honneur du gou-
« vernement, ils regardent la fortune de l'État comme
« un vaisseau qui flotte au gré de son maître, et qui ne
« se conserve ou ne périt que pour lui. Si la naviga-
« tion est heureuse, nous dormons sur la foi du pilote
« qui nous conduit. Si quelque orage imprévu nous
« réveille, il n'excite en nous que des vœux im-
« puissants ou des plaintes téméraires, qui ne ser-
« vent souvent qu'à troubler celui qui tient le
« gouvernail; et quelquefois même, spectateurs oi-
« sifs du naufrage de la patrie, telle est notre légè-
« reté, que nous nous en consolons par le plaisir

« de médire des acteurs. Un trait de satire, dont le sel « nous pique par sa nouveauté, ou nous réjouit par sa « malignité, nous dédommage de tous les malheurs pu- « blics ; et l'on dirait que nous cherchions plus à venger « la patrie par notre critique qu'à la défendre par nos « services (1). »

Qu'on lise à ce sujet ce que dit Du Vair sur les principales causes de la décadence de l'éloquence.

(1) Dix-neuvième mercuriale : *L'Amour de la patrie.*

II.

COCHIN.

1687 — 1747.

Les œuvres de Cochin, recueillies en 1751, forment six volumes in-quarto. La dignité d'avocat a une date en France. La magistrature y fut toujours respectée; mais le respect qu'inspire la profession du barreau ne remonte pas si haut. Le quinzième et le seizième siècle nous présentent quelques traces de la considération dont les avocats commencent à être entourés; c'est vers la fin du seizième seulement, que cette profession s'élève, que la gravité parlementaire se communique à l'avocat, qui finit par devenir une sorte de magistrat. Au dix-septième siècle, la rhétorique envahit le barreau, qui perd un peu de sa dignité. Le Maître, par exemple, célèbre par sa retraite à Port-Royal, au milieu de l'éclat de ses succès, est, après tout, un rhéteur. Mais le dix-huitième siècle voit baisser la valeur de la rhétorique, et se relever la dignité du barreau; le beau temps de l'avocat est celui que nous étudions. Gresset n'en donne pas une idée juste dans ces vers de *la Chartreuse*, où, après avoir passé en revue tous les métiers, il conclut que le sien est de n'en point avoir. Mais si la représentation infidèle ne

répond pas à l'esprit de son temps, les vers sont charmants :

> Égaré dans le noir dédale
> Où le fantôme de Thémis,
> Couché sur la pourpre et les lis,
> Penche sa balance inégale,
> Et tire d'une urne vénale
> Des arrêts dictés par Cypris,
> Irai-je, orateur mercenaire
> Du faux et de la vérité,
> Chargé d'une haine étrangère,
> Vendre aux querelles du vulgaire
> Ma voix et ma tranquillité,
> Et dans l'antre de la chicane,
> Aux lois d'un tribunal profane
> Pliant la loi de l'Immortel,
> Par une éloquence anglicane
> Saper et le trône et l'autel ?

Cochin contribua à faire honorer sa profession. Sa remarquable probité prenait sa source dans un profond sentiment de piété. Désintéressement, dévouement infatigable, admirable modestie, savoir vaste et approfondi, il possédait toutes ces distinctions, Il fut le premier avocat de son temps.

Mais son talent est-il précisément oratoire? Obligé de nous en tenir à ses plaidoyers tels qu'ils nous sont parvenus, nous ne pouvons soutenir l'affirmative. N'oublions pas qu'il ne les écrivait pas comme il les avait prononcés. Ce sont plutôt des mémoires ; en les rédigeant il en faisait disparaître les traits véritablement oratoires ; ce n'est pas le tableau que nous possédons, mais la simple gravure au burin.

Tel qu'il nous reste, Cochin a des qualités plus solides que brillantes, mais il les pousse jusqu'au point où elles deviennent brillantes. Ce qui le caractérise

avant tout, c'est la force et la simplicité de sa logique. Il est excellent dialecticien, sans mettre sa dialectique en évidence. Les logiciens habiles ne manquaient pas; mais ceux qui savaient modérer l'apparence de leur logique, *in sapientia retinere modum*, ceux-là étaient rares. On a beaucoup loué chez lui, et avec raison, l'unité de conception : « Ce qui est vraiment de son « invention, a dit l'éditeur de ses œuvres, c'est de « réduire quelque cause que ce soit à un point unique « de controverse... Nul autre ne s'était fait cette loi « avant lui. Fidèle observateur de l'unité de sujet, « tant recommandée aux poëtes, c'est toujours une « seule proposition qu'il soutient, et de là vient la « clarté ravissante de ses discours. Sa cause réduite à « deux moyens, ou tout au plus à trois, il fait marcher « le plus concluant à la tête; ensuite il le fait revenir « dans la discussion du second et dans celle du troi- « sième. Ainsi, sans laisser les juges dans l'incerti- « tude, la preuve va toujours en augmentant. Nul « endroit de ses discours n'est plus concluant que « l'autre, parce que le moyen victorieux communique « partout sa vigueur. »

Cochin est accompli dans la narration. La clarté de la sienne faisait au barreau un effet surprenant. Lorsque Cochin a narré, il a prouvé. « Jamais personne « a-t-il raconté plus parfaitement, demande l'écrivain « que nous avons déjà cité. Il peut servir de modèle « dans quelque espèce de narration que ce soit, grave « ou enjouée, historique ou fabuleuse. Un homme de « lettres, qui ne pouvait pardonner aux écrivains fran- « çais leur indifférence pour l'histoire de la nation, « étant venu à une de ses grandes causes, quand il

« eut entendu le fait, ne put s'empêcher de s'écrier, « autant que le permettait le respect du lieu : Quoi ! « M. de Thou ne trouvera-t-il point un continuateur « capable de narrer avec la clarté, la précision et « l'agrément que voilà ! (1) »

La bienséance parfaite de son langage est, de plus, digne de remarque. Et d'abord, bienséance morale, puis toutes les bienséances particulières, une observation délicate de tout ce qui est propre au sujet, aux lieux, aux circonstances. Personne n'a mieux pratiqué le *apte dicere,* sans froide réserve. Une chaleur intérieure se fait toujours sentir, et par là il atteint l'éloquence.

Les causes que Cochin a plaidées sont en général plus intéressantes pour les hommes de l'art que pour le public, surtout pour le public de notre temps. Des questions de juridiction ecclésiastique ou de priviléges féodaux, plus de causes civiles que d'autres, un assez grand nombre de questions d'état, c'est-à-dire de généalogie ou, pour nous exprimer plus exactement, de filiation. De telles questions sont rares aujourd'hui, grâce à la bonne administration des registres civils. Dans ce genre, le seul entre ceux qu'a traités Cochin qui nous présente maintenant de l'intérêt, le procès de Mademoiselle Ferrand, est un de ses chefs-d'œuvre. C'était une personne de quarante-cinq ans, désavouée par sa mère.

Je répète ici ce que j'ai dit souvent à ceux qui étudient l'éloquence : Ne vous bornez pas aux auteurs de votre genre ou de votre espèce. Que l'orateur étudie

(1) Cochin, *Œuvres. Préface de l'éditeur*, page xxxii. Voir jusqu'à la page xxxv.

son art chez les historiens, le prédicateur chez es avocats, tous chez ceux qui ne sont ni orateurs ni écrivains. C'est un principe de rhétorique qui ne se trouve dans aucune rhétorique, et qui est pourtant le premier de tous. Qu'on veuille être avocat ou prédicateur, il faut étudier la langue dans la vie commune. C'est en se dépaysant, en sortant de son genre, qu'on s'élève à des idées générales sur la nature de l'éloquence.

III.

LE DUC DE SAINT-SIMON.

1675 — 1755.

La gloire du duc de Saint-Simon est une gloire purement posthume. Il a laissé des mémoires dont quelques fragments furent publiés en 1788, et une édition complète et authentique en 1829.

Né d'une race illustre, il fut, selon l'usage, destiné aux armes; mais, mécontent d'un passe-droit, il quitta de bonne heure le service, avant d'y avoir acquis de la réputation. Plus tard, il s'occupa de diplomatie et d'administration sous le régent, qu'il aimait, malgré la différence de leurs caractères. Aucun événement remarquable ne signala sa carrière; son nom figure à peine dans l'histoire; son génie littéraire a seul sauvé sa mémoire de l'oubli. Une seule passion semble avoir dominé sa vie, le respect superstitieux de la naissance et du rang. Il a la religion de la pairie et le culte de la préséance. Il était duc et pair, et si quelque sentiment peut le disputer à celui qu'il a de l'importance de sa dignité, c'est la haine qu'il porte aux princes légitimés, enfants naturels de Louis XIV. En religion, il appartient au bord janséniste; il en épouse non-seulement l'élément polémique, mais la religion sincère et sérieuse.

Ses relations les plus intimes se nouaient avec des hommes de piété; ainsi nous le voyons étroitement lié d'une part au duc de Beauvilliers, de l'autre à l'abbé de Rancé, le célèbre restaurateur de la Trappe.

Le duc de Saint-Simon présente un singulier mélange d'éléments en apparence contradictoires. Nous sommes habitués à rencontrer des contrastes, et surtout chez les âmes fortes et les esprits éminents; mais en lui l'antithèse a plus de relief et mérite d'être signalée. Il possède à un rare degré la faculté de s'élever à des pensées vastes et nobles, et il reste asservi à des préjugés étroits. C'est lui qui appelle *sublime* cette maxime: « Que les rois sont faits pour les peuples et non les « peuples pour les rois. » Il est du petit nombre des hommes de son temps qui ont aperçu le peuple, et qui ont eu pitié de ses souffrances, mais c'est toujours du haut de sa pairie. Il veut la liberté, mais en duc et pair. « Il est, dit M. de Barante, juge sévère d'un « gouvernement que personne ne savait plus juger; « mais son indépendance n'est ni d'un philosophe, ni « d'un publiciste, ni d'un citoyen (1). »

Il est chrétien, mais sauf la pairie encore; dans le détail de sa vie, il est sans cesse épris des priviléges nobiliaires, et la sincérité de sa religion ne l'empêche point de se laisser aller aux excès d'un orgueil insupportable, sans qu'à ce sujet nous le voyions jamais rentrer en lui-même. Il appartient encore sous ce rapport à ce siècle de convention et de représentation où la religion, même vraie pour celui qui la professe, conserve par-dessus tout son caractère de bienséance. On va passer des semaines à la Trappe, auprès de

(1) De Barante. *Mélanges littéraires*. Tome II. *De l'Histoire*.

l'abbé de Rancé, et l'on a commencé par retarder sa visite afin d'avoir satisfait à toutes les vanités du monde.

Saint-Simon cependant, ce caractère implacable, cet esprit plein de causticité, d'âpreté, d'acrimonie, ce censeur impitoyable, s'il en fût, a le cœur ouvert aux impressions tendres. La rencontre de la vertu, le souvenir d'un homme vertueux fait tressaillir son âme, et communique à son style un pathétique que nul n'a surpassé, parce que nul n'est plus vivement touché que lui.

Quant aux qualités de son esprit, le coup d'œil ne saurait être plus vif, ni la pénétration plus intime. Deux causes rendent l'esprit pénétrant, la sympathie et l'antipathie, la bienveillance et la malveillance, ce qu'il y a de meilleur dans l'âme et ce qu'il y a d'atrabilaire dans le caractère; mais la pénétration de la charité est peut-être la plus intime. La haine est pénétrante sans doute, mais elle aveugle; non-seulement elle empêche de voir tout ce qui est, elle fait de plus voir ce qui n'est pas. Saint-Simon puise aux deux sources; il ne faut ni trop s'y fier, car il est souvent injuste, ni trop se hâter de le condamner. Les gloires du temps de Louis XIV sont souvent des gloires de convention; elles ont le préjugé en leur faveur. On sent du dépit quand on lit le portrait de Fénelon, et pourtant dans sa vie on rencontre des traits qui confirment le jugement qu'en a porté Saint-Simon.

Avant tout, on doit à Saint-Simon la peinture d'un règne. Son livre est le vrai *Siècle de Louis XIV*. Voltaire n'en a fait qu'un portrait flatté; il pardonne tout à une époque qui favorisa les arts et la littérature. Ce qui doit nous étonner, c'est que le prestige dure encore.

Il faut qu'après tout, ce siècle, qu'on ne peut s'empêcher de qualifier d'*hypocrite,* ait vraiment possédé de la grandeur. Les *Mémoires* de Saint-Simon produisent sous ce rapport une impression pénible, étrange. Il traite cette mémorable époque à peu près comme on voit traité dans Quentin Durward le héraut d'armes de La Marck. Cette cour brillante, tout enveloppée des bienséances, des politesses de l'esprit et du langage, est dépouillée, fustigée, mise en lambeaux par un de ceux qui en faisaient partie. Lui-même, l'aristocrate par excellence, ne voit pas combien il avilit sa caste. Mais c'est la royauté surtout qui reste avilie à la suite de cette lecture. Ridicule de certains côtés, par d'autres elle devient odieuse. Voyez l'histoire de Fargues :

« Il se fit à Saint-Germain une grande partie de « chasse. Alors c'étaient les chiens, et non les hommes, « qui prenaient les cerfs; on ignorait encore ce nom- « bre immense de chiens, de chevaux, de piqueurs, « de relais et de routes à travers les pays. La chasse « tourna du côté de Dourdan, et se prolongea si bien « que le roi s'en revint extrêmement tard et laissa la « chasse. Le comte de Guiche, le comte depuis duc « de Lude, Vardes, M. de Lauzun qui me l'a conté, « je ne sais plus qui encore, s'égarèrent, et les voilà à « la nuit noire à ne savoir où ils étaient. A force « d'aller sur leurs chevaux recrus, ils avisèrent une « lumière; ils y allèrent, et à la fin arrivèrent à la « porte d'une espèce de château. Ils frappèrent, ils « crièrent, ils se nommèrent, et demandèrent l'hospi- « talité. C'était à la fin de l'automne, et il était entre « dix et onze heures du soir. On leur ouvrit. Le maître « vint au-devant d'eux, les fit débotter et chauffer, fit

« mettre leurs chevaux dans son écurie, et pendant ce
« temps-là leur fit préparer à souper, dont ils avaient
« grand besoin. Le repas ne se fit pas attendre; il fut
« excellent, et le vin de même de plusieurs sortes.
« Le maître poli, respectueux, ni cérémonieux, ni em-
« pressé, avec tout l'air et les manières du meilleur
« monde. Ils surent qu'il s'appelait Fargues, et la
« maison Courson; qu'il y était retiré; qu'il n'en était
« point sorti depuis plusieurs années, qu'il y recevait
« quelquefois ses amis, et qu'il n'avait ni femme ni
« enfants. Le domestique leur parut entendu, et la
« maison avoir un air d'aisance. Après avoir bien
« soupé, Fargues ne leur fit point attendre leur lit. Ils
« en trouvèrent chacun un parfaitement bon; ils eu-
« rent chacun leur chambre, et les valets de Fargues
« les servirent très-proprement. Ils étaient fort las et
« dormirent longtemps. Dès qu'ils furent habillés, ils
« trouvèrent un excellent déjeuner servi, et au sortir
« de table, leurs chevaux prêts, aussi refaits qu'ils
« l'étaient eux-mêmes. Charmés des manières et de la
« politesse de Fargues, et touchés de sa bonne récep-
« tion, ils lui firent beaucoup d'offres de service, et
« s'en allèrent à Saint-Germain. Leur égarement y
« avait été la nouvelle; leur retour et ce qu'ils étaient
« devenus toute la nuit en fut une autre.

« Ces messieurs étaient la fleur de la cour et de la
« galanterie, et tous alors dans toutes les privances du
« roi. Ils lui racontèrent leur aventure, les merveilles
« de leur réception, et se louèrent extrêmement du
« maître, de sa chère et de sa maison. Le roi leur
« demanda son nom. Dès qu'il l'entendit : *Comment*
« *Fargues*, dit-il, *est-il si près d'ici?* et ces messieurs

« redoublèrent de louanges, et le roi ne dit plus rien.
« Passé chez la reine mère, il lui parla de cette aven-
« ture, et tous deux trouvèrent que Fargues était bien
« hardi d'habiter si près de la cour, et fort étrange
« qu'ils ne l'apprissent que par cette aventure de chasse,
« depuis si longtemps qu'il demeurait là.

« Fargues s'était fort signalé dans tous les mouve-
« ments de Paris contre la cour et le cardinal Mazarin.
« S'il n'avait pas été pendu, ce n'avait pas été faute
« d'envie de se venger particulièrement de lui ; mais
« il avait été protégé par son parti, et formellement
« compris dans l'amnistie. La haine qu'il avait encou-
« rue, et sous laquelle il avait pensé succomber, lui
« fit prendre le parti de quitter Paris pour toujours,
« afin d'éviter toute noise, et de se retirer chez lui
« sans faire parler de lui, et jusqu'alors il était de-
« meuré ignoré. Le cardinal Mazarin était mort ; il
« n'était plus question pour personne des affaires pas-
« sées ; mais comme il avait été fort noté, il craignait
« qu'on lui en suscitât une nouvelle, et pour cela vivait
« fort retiré et fort en paix avec tous ses voisins, fort
« en repos des troubles passés, sur la foi de l'amnistie
« et depuis longtemps. Le roi et la reine sa mère, qui
« ne lui avaient pardonné que par force, mandèrent
« le premier président Lamoignon, et le chargèrent
« d'éplucher secrètement la conduite et la vie de Far-
« gues, de bien examiner s'il n'y aurait point moyen
« de châtier ses insolences passées, et de le faire re-
« pentir de se narguer si près de la cour dans son
« opulence et sa tranquillité. Ils lui contèrent l'aven-
« ture de la chasse qui leur avait appris sa demeure,
« et témoignèrent à Lamoignon un extrême désir

« qu'il pût trouver des moyens juridiques de le perdre.
« Lamoignon, avide et bon courtisan, résolut bien « de les satisfaire et d'y trouver son profit. Il fit ses « recherches, en rendit compte, et fouilla tant et si « bien, qu'il trouva moyen d'impliquer Fargues dans « un meurtre commis à Paris au plus fort des trou- « bles, sur quoi il le décréta sourdement, et un matin « l'envoya saisir par des huissiers, et mener dans les « prisons de la Conciergerie. Fargues, qui depuis l'am- « nistie était bien sûr de n'être tombé en quoi que ce « fût de répréhensible, se trouva bien étonné. Mais « il le fut bien plus, quand par l'interrogatoire il « apprit de quoi il s'agissait. Il se défendit très-bien « de ce dont on l'accusait, et de plus allégua que le « meurtre dont il s'agissait ayant été commis au fort « des troubles et de la révolte de Paris dans Paris « même, l'amnistie qui les avait suivis effaçait la mé- « moire de tout ce qui s'était passé dans ces temps de « confusion, et couvrait chacune de ces choses qu'on « n'aurait pu suffire à exprimer à l'égard de chacun, « suivant l'esprit, le droit, l'usage et l'effet des am- « nisties, non mis en doute aucun jusqu'à présent. « Les courtisans distingués qui avaient été si bien reçus « chez ce malheureux homme firent toutes sortes « d'efforts auprès de ses juges et auprès du roi; mais « tout fut inutile. Fargues eut très-promptement la tête « coupée, et sa confiscation donnée en récompense au « premier président. Elle était fort à sa bienséance, et « fut le partage de son second fils. Il n'y a guère « qu'une lieue de Basville à Courson. Ainsi le beau- « père et le gendre s'enrichirent successivement dans « la même charge, l'un du sang de l'innocent, l'autre

« du dépôt que son ami lui avait confié à garder, « qu'il déclara ensuite au roi qu'il (qui) le lui donna, « et dont il sut très-bien s'accommoder (1). »

Du reste, le tableau de ce grand règne est tracé non-seulement avec une pénétration rare, mais avec génie. Ces mémoires sont véritablement une histoire. Saint-Simon est narrateur accompli, rapide, abondant, coloré, pittoresque, qu'il raconte des batailles ou des anecdotes. Dans ce dernier genre, personne ne réussit mieux que lui. Il est de plus raisonneur éloquent, pour le compte d'autrui comme pour le sien. Impossible de rapporter avec plus d'intérêt les discussions du conseil du roi. Qu'on suive, par exemple, le récit de l'affaire de la succession d'Espagne.

Ce qui frappe le plus chez Saint-Simon, ce sont les portraits. On en faisait beaucoup dans la société du dix-septième siècle. On y mettait tout l'esprit qu'on avait ; c'était un genre convenu, un peu factice ; on y disait moins ce qu'était l'original que ce qu'il aurait dû être ; l'antithèse et le jeu d'esprit n'y faisaient pas faute. Voyez Madame de La Fayette, M. de La Rochefoucauld, le cardinal de Retz. Rien de commun entre Saint-Simon et ces portraits-là ! Il n'en fait jamais pour en faire. Il est plein de son sujet, il se livre à la vivacité de ses souvenirs, à la puissance de ses impressions, il est tout à ses aversions et à ses amitiés ; il procède sans ordre, jette les premières idées qui se présentent à son esprit, accumule les traits, mêle le général au particulier, insère, sous forme de parenthèse, toute une histoire à la suite d'un mot, reprend ce qu'il a laissé, s'interrompt de nouveau, revient

(1) *Mémoires complets de Saint-Simon.* Tome IV, pages 416-420.

encore à son affaire, et ne s'arrête que lorsqu'il s'est entièrement vidé sur son homme. Rien d'analytique dans son procédé ; c'est de la synthèse, de la vie toute pure. Il s'acharne à son personnage, il poursuit sans relâche ce dernier mot, point central qui constitue l'individualité, et qui n'est que l'effort suprême par lequel il atteint son but. C'est la manière propre de son génie ; mais pour nous, ces préliminaires sont le portrait. Le personnage s'agite, marche, parle devant nous. Il y a du rapport entre cette méthode, qui chez Saint-Simon n'en est pas une, et celle de M. Sainte-Beuve. Ce dernier, aussi, nous donne entrée dans l'intimité de ses originaux.

Parmi tant de portraits d'un si admirable relief, nous en remarquerons quelques-uns, celui de Fénelon d'abord : nous en avons déjà dit un mot ; ajoutons que personne n'a jugé Fénelon avec tant de sévérité, non plus que loué avec tant d'abandon ; celui du maréchal de Villars, injuste peut-être, en une certaine mesure, et dans lequel se trouvent ces sévères paroles : « Tel « fut en gros Villars, à qui ses succès de guerre et de « cour acquerront dans la suite un grand nom dans « l'histoire, quand le temps l'aura fait perdre de vue « lui-même, et que l'oubli aura effacé ce qui n'est « guère connu qu'aux contemporains... Le nom qu'un « infatigable bonheur lui a acquis pour des temps à « venir m'a souvent dégoûté de l'histoire, et j'ai trouvé « une infinité de gens dans cette réflexion. « Saint-Simon termine ainsi : « La mère de Villars, dans l'é« clat de sa nouvelle fortune, lui disait toujours : *Mon « fils, parlez toujours de vous au roi, et n'en parlez « jamais à d'autres.* Il profita utilement de la première

« partie de cette grande leçon, mais non pas de l'autre,
« et il ne cessa jamais d'étourdir et de fatiguer tout le
« monde de soi (1). »

Le portrait de la princesse d'Harcourt est d'un autre genre :

« Cette princesse d'Harcourt fut une sorte de per-
« sonnage qu'il est bon de faire connaître, pour faire
« connaître plus particulièrement une cour qui ne
« laissait pas d'en recevoir de pareils... C'était alors
« une grande et grasse créature, fort allante, couleur
« de soupe au lait, avec de grosses et vilaines lipes, et
« des cheveux de filasse toujours sortants et traînants
« comme tout son habillement. Sale, malpropre, tou-
« jours intriguant, prétendant, entreprenant, toujours
« querellant et toujours basse comme l'herbe, ou sur
« l'arc-en-ciel, selon ceux à qui elle avait affaire ;
« c'était une furie blonde, et de plus une harpie. Elle
« en avait l'effronterie, la méchanceté, la fourbe et la
« violence. Elle en avait l'avarice et l'avidité... Elle
« faisait des affaires à toutes mains, et courait autant
« pour cent livres que pour cent mille ; les contrôleurs
« généraux ne s'en défaisaient pas aisément ; et, tant
« qu'elle pouvait, trompant les gens d'affaires pour en
« tirer davantage. Sa hardiesse à voler au jeu était in-
« concevable, et cela ouvertement. On l'y surprenait,
« elle chantait pouille et empochait ; comme il n'en
« était jamais autre chose, on la regardait comme une
« harengère avec qui on ne voulait pas se compro-
« mettre, et cela en plein salon de Marly, au lansque-
« net, en présence de Monseigneur et de Madame la
« duchesse de Bourgogne. A d'autres jeux, comme

(1) *Mémoires complets de Saint-Simon.* Tome III, pages 372-376.

« l'ombre, etc., on l'évitait, mais cela ne se pouvait « pas toujours ; comme elle y volait aussi tant qu'elle « pouvait, elle ne manquait jamais de dire à la fin des « parties qu'elle donnait ce qui pouvait n'avoir pas été « de beau jeu, et demandait aussi qu'on le lui donnât, « et s'en assurait sans qu'on lui répondît. C'est qu'elle « était grande dévote de profession, comptait de mettre « ainsi sa conscience en sûreté, parce que, ajoutait-« elle, dans le jeu, il y a toujours quelque méprise. « Elle allait à toutes les dévotions et communiait in-« cessamment, fort ordinairement après avoir joué jus-« qu'à quatre heures du matin (1). »

Voici encore le portrait du duc de Bourgogne :

« Ce prince, héritier nécessaire, puis présomptif de « la couronne, naquit terrible, et sa première jeunesse « fit trembler ; dur et colère jusqu'aux derniers em-« portements, et jusque contre les choses inanimées ; « impétueux avec fureur ; incapable de souffrir la moin-« dre résistance, même des heures et des éléments, « sans entrer en des fougues à faire craindre que tout « ne se rompît dans son corps ; opiniâtre à l'excès ; « passionné pour toute espèce de volupté. Il aimait le « vin, la bonne chère, la chasse avec fureur, la mu-« sique avec une sorte de ravissement, et le jeu en-« core, où il ne pouvait supporter d'être vaincu, et où « le danger avec lui était extrême ; enfin, livré à toutes « les passions et transporté de tous les plaisirs ; sou-« vent farouche, naturellement porté à la cruauté ; « barbare en railleries et à produire les ridicules avec « une justesse qui assommait. De la hauteur des cieux, « il ne regardait les hommes que comme des atomes

(1) *Mémoires complets de Saint-Simon.* Tome III, page 397.

« avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils
« fussent. A peine MM. ses frères lui paraissaient-ils
« intermédiaires entre lui et le genre humain, quoi-
« qu'on eût toujours affecté de les élever tous trois en-
« semble dans une égalité parfaite. L'esprit, la pénétra-
« tion brillaient en lui de toutes parts. Jusque dans ses
« furies, ses réponses étonnaient. Ses raisonnements
« tendaient toujours au juste et au profond, même dans
« ses emportements. Il se jouait des connaissances les
« plus abstraites. L'étendue et la vivacité de son esprit
« étaient prodigieuses, et l'empêchaient de s'appliquer
« à une seule chose à la fois, jusqu'à l'en rendre inca-
« pable. La nécessité de le laisser dessiner en étudiant,
« à quoi il avait beaucoup de goût et d'adresse, et sans
« quoi son étude était infructueuse,. a peut-être beau-
« coup nui à sa taille.

« Il était plutôt petit que grand, le visage long et
« brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du
« monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable,
« assez ordinairement doux, toujours perçant, et une
« physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à
« inspirer de l'esprit. Le bas du visage assez pointu, et
« le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si
« bien; des cheveux châtains si crépus et en telle quan-
« tité qu'ils bouffaient à l'excès; les lèvres et la bouche
« agréables, quand il ne parlait point; mais quoique
« ses dents ne fussent pas vilaines, le ratelier supérieur
« s'avançait trop, et emboîtait presque celui de des-
« sous, ce qui, en parlant et en riant, faisait un effet
« désagréable. Il avait les plus belles jambes et les plus
« beaux pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à per-
« sonne, mais trop longues, aussi bien que ses cuisses

« pour la proportion de son corps. Il sortit droit
« d'entre les mains des femmes. On s'aperçut de bonne
« heure que sa taille commençait à tourner. On em-
« ploya aussitôt et longtemps le collier et la croix de
« fer, qu'il portait tant qu'il était dans son apparte-
« ment, même devant le monde, et on n'oublia aucun
« des jeux et des exercices propres à le redresser. La
« nature demeura la plus forte. Il devint bossu, mais si
« particulièrement d'une épaule, qu'il en fut enfin boi-
« teux, non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfai-
« tement égales, mais parce que, à mesure que cette
« épaule grossit, il n'y eut plus, des deux hanches jus-
« qu'aux deux pieds, la même distance, et au lieu
« d'être à plomb, il pencha d'un côté. Il n'en marchait
« ni moins aisément, ni moins longtemps, ni moins
« vite, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins
« la promenade à pied, et à monter à cheval, quoi-
« qu'il y fût très-mal. Ce qui doit surprendre, c'est
« qu'avec des yeux, tant d'esprit si élevé, et parvenu à
« la vertu la plus extraordinaire, et à la plus éminente
« et la plus solide piété, ce prince ne se vit jamais tel
« qu'il était pour sa taille, ou ne s'y accoutuma jamais.
« C'était une faiblesse qui mettait en garde contre les
« distractions et les indiscrétions, et qui donnait de la
« peine à ceux de ses gens qui, dans son habillement
« et dans l'arrangement de ses cheveux, masquaient ce
« défaut naturel le plus qu'il leur était possible, mais
« bien en garde de lui laisser sentir qu'ils aperçussent ce
« qui était si visible. Il faut en conclure qu'il n'est pas
« donné à l'homme d'être ici-bas exactement parfait.

« Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit, joint à
« une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles

« passions, et toutes si ardentes, n'étaient pas d'une
« éducation facile. Le duc de Beauvilliers, qui en sen-
« tait également les difficultés et les conséquences, s'y
« surpassa lui-même par son application, sa patience,
« la variété des remèdes. Peu aidé par les sous-gouver-
« neurs, il se secourut de tout ce qu'il trouva sous sa
« main. Fénelon, Fleury, sous-précepteur, qui a donné
« une si belle *Histoire de l'Eglise*, quelques gentils-
« hommes de la manche, Moreau, premier valet de
« chambre, fort au-dessus de son état sans se mécon-
« naître, quelques rares valets de l'intérieur, le duc
« de Chevreuse seul du dehors, tous mis en œuvre et
« tous en même esprit, travaillèrent chacun sous la di-
« rection du gouverneur, dont l'art, déployé dans un
« récit, ferait un juste ouvrage également curieux et
« instructif. Mais Dieu, qui est le maître des cœurs, et
« dont le divin esprit souffle où il veut, fit de ce prince
« un ouvrage de sa droite, et entre dix-huit et vingt ans
« il accomplit son œuvre. De cet abîme sortit un prince
« affable, doux, humain, modéré, patient, modeste,
« pénitent, et, autant et quelquefois au delà de ce que
« son état pouvait comporter, humble et austère pour
« soi. Tout appliqué à ses devoirs et les comprenant im-
« menses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils
« et de sujet avec ceux auxquels il se voyait destiné. La
« brièveté des jours faisait toute sa douleur. Il mit toute
« sa force et sa consolation dans la prière, et ses préser-
« vatifs en de pieuses lectures. Son goût pour les sciences
« abstraites, sa facilité à les pénétrer, lui déroba d'abord
« un temps qu'il reconnut bientôt devoir à l'instruction
« des choses de son état, et à la bienséance d'un rang
« destiné à régner, et à tenir en attendant une cour.

« L'apprentissage de la dévotion et l'appréhension de
« sa faiblesse pour les plaisirs le rendirent d'abord sau-
« vage. La vigilance sur lui-même, à qui il ne passait
« rien et à qui il croyait devoir ne rien passer, le ren-
« ferma dans son cabinet comme dans un asile impé-
« nétrable aux occasions. Que le monde est étrange! il
« l'eût abhorré dans son prèmier état, et il fut tenté de
« mépriser le second. Le prince le sentit, il le supporta,
« il attacha avec joie cette sorte d'opprobre à la croix
« de son Sauveur, pour se confondre soi-même dans
« l'amer souvenir de son orgueil passé. Ce qui lui fut
« de plus pénible, il le trouva dans les traits appesantis
« de sa plus intime famille. Le roi, avec sa dévotion et
« sa régularité d'écorce, vit bientôt avec un secret dépit
« un prince de cet âge censurer, sans le vouloir, sa vie
« par la sienne, se refuser un bureau neuf pour donner
« aux pauvres le prix qui y était destiné, et le remercier
« modestement d'une dorure nouvelle dont on voulait
« rajeunir son petit appartement. On a vu combien il
« fut piqué de son refus trop obstiné de se trouver à un
« bal de Marly le jour des Rois. Véritablement ce fut
« la faute d'un novice. Il devait ce respect, tranchons
« le mot, cette charitable condescendance, au roi
« son grand-père, de ne l'irriter pas par cet étrange
« contraste; mais au fond et en soi, c'était une action
« bien grande qui l'exposait à toutes les suites du dé-
« goût de soi qu'il donnait au roi, et aux propos d'une
« cour dont le roi était l'idole, et qui tournait en ridi-
« cule une telle singularité.

« Monseigneur ne lui était pas une épine moins
« aiguë; tout livré à la matière et à autrui dont la poli-
« tique redoutait déjà ce jeune prince, n'en apercevait

« que l'écorce et la rudesse, et s'en aliénait comme
« d'un censeur. Madame la duchesse de Bourgogne,
« alarmée d'un époux si austère, n'oubliait rien pour
« lui adoucir les mœurs. Ses charmes dont il était pé-
« nétré, la politique et les importunités effrénées des
« jeunes dames de sa suite déguisées en cent formes
« diverses, l'appât des plaisirs et des parties auquel il
« n'était rien moins qu'insensible, tout était déployé
« chaque jour. Suivaient dans l'intérieur des cabinets
« les remontrances de la dévote fée et les traits pi-
« quants du roi, l'aliénation de Monseigneur grossière-
« ment marquée, les préférences malignes de sa cour
« intérieure, et les siennes trop naturelles pour M. le
« duc de Berry, que son aîné, traité là en étranger qui
« pèse, voyait chéri et attiré avec applaudissement. Il
« faut une âme bien forte pour soutenir de telles
« épreuves, et tous les jours sans en être ébranlé; il
« faut être puissamment soutenu de la main invisible
« quand tout appui se refuse au dehors, et qu'un prince
« de ce rang se voit livré au dégoût des siens devant
« qui tout fléchit, et presque au mépris d'une cour qui
« n'était plus retenue, et qui avait une secrète frayeur
« de se trouver un jour sous ses lois. Cependant, ren-
« tré de plus en lui-même par le scrupule de déplaire
« au roi, de rebuter Monseigneur, de donner aux au-
« tres de l'éloignement de la vertu, l'écorce rude et
« dure peu à peu s'adoucit, mais sans intéresser la so-
« lidité du tronc. Il comprit enfin ce que c'est que
« quitter Dieu pour Dieu, et que la pratique fidèle des
« devoirs propres de l'état où Dieu a mis est la piété
« solide qui lui est la plus agréable. Il se mit donc à
« s'appliquer presque uniquement aux choses qui pou-

« vaient l'instruire au gouvernement; il se prêta plus
« au monde, il le fit même avec tant de grâce et un air
« si naturel, qu'on sentit bientôt sa raison de s'y être
« refusé, et sa peine à ne faire que s'y prêter, et le
« monde qui se plaît tant à être aimé commença à de-
« venir réconciliable.

... « On crut sa présence nécessaire pour ranimer
« les armées et y rétablir la discipline perdue. Ce fut
« en 1708. On a vu l'horoscope que la connaissance des
« intérêts et des intrigues m'en fit faire au duc de Beau-
« villiers dans les jardins de Marly, avant que la décla-
« ration fût publique, et on a vu l'incroyable succès,
« et par quels rapides degrés de mensonge, d'art, de
« hardiesse demesurée, d'une impudence à trahir le
« roi, l'État, la vérité, jusqu'alors inouïe, une infernale
« cabale, la mieux organisée qui fut jamais, effaça ce
« prince dans le royaume dont il devait porter la cou-
« ronne, et dans sa maison paternelle, jusqu'à rendre
« odieux et dangereux d'y dire un mot en sa faveur.
« Une épreuve si étrangement nouvelle et cruelle était
« bien dure à un prince qui voyait tout réuni contre
« lui, et qui n'avait pour soi que la vérité suffoquée par
« tous les prestiges des magiciens de Pharaon; il la
« sentit dans tout son poids, dans toute son étendue,
« dans toutes ses pointes. Il la soutint aussi avec toute
« la patience, la fermeté, et surtout avec la charité d'un
« élu qui ne voit que Dieu en tout, qui s'humilie sous
« sa main, qui se purifie dans le creuset que cette di-
« vine main lui présente, qui lui rend grâce de tout,
« qui porte la magnanimité jusqu'à ne vouloir dire ou
« faire que très-précisément ce qu'il doit à l'État, à la
« vérité, et qui est tellement en garde contre l'huma-

« nité qu'il demeure bien en deçà des bornes les plus « justes et les plus saintes.

« Tant de vertu trouva enfin sa récompense dès ce « monde, et avec d'autant plus de pureté, que le « prince, bien loin d'y contribuer, se tint encore fort « en arrière. Ce fut alors qu'il redoubla plus que jamais « d'application aux choses du gouvernement, et à s'in- « struire de tout ce qui pouvait l'en rendre plus capa- « ble. Il bannit tout amusement de sciences pour par- « tager son cabinet entre la prière qu'il abrégea et « l'instruction qu'il multiplia, et le dehors entre son « assiduité auprès du roi, ses soins pour Madame de « Maintenon, la bienséance et son goût pour son épouse, « et l'attention à tenir une cour, et à s'y rendre acces- « sible et aimable. Plus le roi l'éleva, plus il affecta de « se tenir soumis en sa main ; plus il lui montra de « considération et de confiance, plus il y sut répondre « par le sentiment, la sagesse, les connaissances, sur- « tout par une modération éloignée de tout désir et de « toute complaisance en soi-même, beaucoup moins « de la plus légère présomption. Son secret et celui « des autres fut toujours impénétrable chez lui. Sa « confiance en son confesseur n'allait pas jusqu'aux af- « faires.

... « Le discernement de ce prince n'était donc point « asservi ; mais comme l'abeille, il recueillait la plus « parfaite substance des plus belles et des meilleures « fleurs. Il tâchait de connaître les hommes, de tirer « d'eux les instructions et les lumières qu'il en pouvait « espérer. Il conférait quelquefois, mais rarement avec « quelques-uns, mais à la passade, sur des matières par- « ticulières ; plus rarement en secret sur des éclaircis-

« sements qu'il jugeait nécessaires, mais sans retour et
« sans habitude..... Hors de ce nombre, j'étais le seul
« qui eût ses derrières libres et fréquents, soit de sa
« part, soit de la mienne. Là, il découvrait son âme et
« pour le présent et pour l'avenir avec confiance, et
« toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion.
« Il se laissait aller sur les plans qu'il croyait nécessai-
« res, il se livrait sur les choses générales, il se retenait
« sur les particulières; mais comme il voulait sur cela
« même tirer de moi tout ce qui pouvait lui servir, je
« lui donnais adroitement lieu à des échappées, et sou-
« vent avec succès.

« Un volume ne décrirait pas suffisamment ces divers
« tête-à-tête entre ce prince et moi. Quel amour du bien!
« quel dépouillement de soi-même! quelles recher-
« ches! quels fruits! quelle pureté d'objets, oserai-je le
« dire, quel reflet de la divinité dans cette âme candide,
« simple, forte, qui, autant qu'il est donné ici-bas, en
« avait conservé l'image! On y sentait briller les traits
« d'une éducation également laborieuse et industrieuse,
« également savante, sage, chrétienne, et les réflexions
« d'un disciple lumineux, qui était né pour le com-
« mandement. Là s'éclipsaient les scrupules qui le do-
« minaient en public. Il voulait savoir à qui il avait et à
« qui il aurait affaire; il mettait au jeu le premier pour
« profiter d'un tête-à-tête sans fard et sans intérêt.
« Mais que le tête-à-tête avait de vaste, et que les char-
« mes qui s'y trouvaient étaient agités par la variété où
« le prince s'espaçait par art, et par entraînement de
« curiosité, et par la soif de savoir! De l'un à l'autre,
« il promenait son homme sur tant de matières, sur
« tant de choses, de gens et de faits, que qui n'aurait

« pas eu à la main de quoi le satisfaire, en serait sorti
« bien mal content de soi, et ne l'aurait pas laissé satis-
« fait..... De cette façon, son homme qui avait compté
« ordinairement sur une matière à traiter avec lui pour
« un quart d'heure, pour une demi-heure, y passait
« deux heures et plus, suivant que le temps laissait
« plus ou moins de liberté au prince. Il le ramenait
« toujours à la matière qu'il avait destinée de traiter
« en principal ; mais à travers les parenthèses qu'il pré-
« sentait, et qu'il maniait en maître, et dont quelques-
« unes étaient assez souvent son principal objet. Là,
« nul verbiage, nul compliment, nulle louange, nulle
« cheville, aucune préface, aucun conte, pas la plus
« légère plaisanterie; tout objet, tout dessein, tout
« serré, substantiel, au fait, au but, rien sans raison,
« sans cause, rien par amusement et par plaisir; c'était
« là que la charité générale l'emportait sur la charité
« particulière, et que ce qui était sur le compte de
« chacun se discutait exactement; c'était là que les
« plans, les arrangements, les changements, les choix
« se formaient, se mûrissaient, se découvraient, sou-
« vent tout mâchés, sans le paraître.

« Avec tant et de si grandes parties, ce prince si ad-
« mirable ne laissait pas de laisser voir un recoin
« d'homme, c'est-à-dire quelques défauts, et quelque-
« fois même peu décents ; et c'est ce que, avec tant de
« solide et de grand, on avait peine à comprendre,
« parce qu'on ne voulait pas se souvenir qu'il n'avait
« été que vices et que défauts, ni réfléchir sur le prodi-
« gieux changement, et ce qu'il avait dû coûter, qui en
« avait fait un prince déjà si proche de toute perfection,
« qu'on s'étonnait, en le voyant de près, qu'il ne l'eût

« pas encore atteinte jusqu'à son comble. J'ai touché
« ailleurs quelques-uns de ses légers défauts, qui mal-
« gré son grand âge, étaient encore des enfances, qui
« se corrigeaient assez tous les jours pour faire saine-
« ment augurer que bientôt elles disparaîtraient toutes.

« Cette grande et sublime maxime : que les rois sont
« faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois
« ni aux rois, était si avant imprimée en son âme,
« qu'elle lui avait rendu le luxe et la guerre odieux.
« C'est ce qui le faisait s'expliquer quelquefois trop vi-
« vement sur la dernière, emporté par une vérité trop
« dure pour les oreilles du monde, qui a fait quelque-
« fois dire sinistrement qu'il n'aimait pas la guerre. Sa
« justice était munie de ce bandeau impénétrable qui
« en fait toute la sûreté.

« Sa conversation était aimable, tant qu'il pouvait
« solide, et par goût; toujours mesurée à ceux avec
« qui il parlait. Il se délassait volontiers à la prome-
« nade; c'était là où il causait le plus. S'il s'y trouvait
« quelqu'un avec qui il pût parler de science, c'était
« son plaisir, mais plaisir modeste, et seulement pour
« s'amuser et s'instruire en dissertant quelque peu, et
« en écoutant davantage. Mais ce qu'il y cherchait le
« plus, c'était l'utile, des gens à faire parler sur la
« guerre et les places, sur la marine et le commerce,
« sur les cours et les pays étrangers, quelquefois sur
« des faits particuliers, mais publics, et sur des points
« d'histoire ou des guerres passées depuis longtemps.
« Ces promenades, qui l'instruisaient beaucoup, lui
« conciliaient les esprits, les cœurs, l'admiration, les
« plus grandes espérances. Il avait mis à la place des
« spectacles, qu'il s'était retranchés depuis fort long-

« temps, un petit jeu où les plus médiocres bourses
« pouvaient atteindre.

... « Tant que Monseigneur vécut, il lui rendit tout ce
« qu'il devait avec soin... Il aimait les princes ses frères
« avec tendresse, et son épouse avec la plus grande
« passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes
« moelles. La piété y surnagea par les plus prodigieux
« efforts. Le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant.
« Dans cette terrible affliction rien de bas, rien de petit,
« rien d'indécent. On voyait un homme hors de soi,
« qui s'extorquait une surface unie et qui y succombait.

« Les jours de cette affliction furent tôt abrégés. Il
« fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en re-
« lever ; il en raisonnait avec ses médecins dans cette
« opinion ; il ne cacha pas sur quoi elle était fondée ;
« on l'a dit il n'y a pas longtemps, et tout ce qu'il sen-
« tit depuis le premier jour jusqu'au dernier l'y con-
« firma de plus en plus. Quelle épouvantable convic-
« tion de la fin de son épouse et de la sienne ! Mais,
« grand Dieu ! quel spectacle vous donnâtes en lui, et
« que n'est-il permis encore d'en révéler des parties
« également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que
« vous qui les puissiez donner et en connaître tout le
« prix ! quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix !
« on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des
« souffrances, elle s'éleva bien au-dessus. Quelles
« tendres, mais tranquilles vues ! quel surcroît de dé-
« tachement ! quels vifs élans d'actions de grâces
« d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut
« rendre ! quelle soumission, et combien parfaite !
« quel ardent amour de Dieu ! quel perçant regard sur
« son néant et ses péchés ! quelle magnifique idée de

« l'infinie miséricorde ! quelle religieuse et humble
« crainte ! quelle tempérée confiance ! quelle sage
« paix ! quelles lectures ! quelles prières continuelles !
« quel ardent désir des derniers sacrements ! quel pro-
« fond recueillement ! quelle invincible patience !
« quelle douceur, quelle constante bonté pour tout ce
« qui l'approchait ! quelle charité pure qui le pressait
« d'aller à Dieu ! La France tomba enfin sous ce der-
« nier châtiment ; Dieu lui montra un prince qu'elle ne
« méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était
« mûr déjà pour la bienheureuse éternité (1). »

La langue française est un coursier moins fougueux que rétif, que chaque écrivain à son tour a soumis au mors et à l'éperon ; mais le duc de Saint-Simon en a été peut-être le plus étonnant dompteur. Personne ne l'a lancée à travers champs comme lui ; personne ne lui a fait plus impérieusement rompre ses habitudes t varier ses allures. Aucun écrivain n'a mieux fait voir de combien d'articulations elle est pourvue qu'on ne lui soupçonnait pas, et de combien de mouvements elle est capable qui lui semblaient refusés. La proportion du conventionnel et de l'arrêté paraît faible dans ce dialecte extraordinaire, au prix du libre et du flexible. Que l'incorrection et l'obscurité soient fréquentes dans un langage si aventureux, c'est ce que nous n'avons garde de nier ou d'excuser. Mais pour être bien éloigné du classique, ce style n'en est pas moins un style de génie.

(1) *Mémoires complets de Saint-Simon*. Tome X, pages 197-217. Voir ce morceau annoté par M. Vinet, et les réflexions qui vont suivre, dans la *Chrestomathie française*, troisième édition, tome III, pages 42-53. (*Éditeurs.*)

Toujours bien sûr de son but, mais peu soucieux du chemin qui l'y conduira, Saint-Simon jette sa phrase dans une direction quelconque, décidé à ne s'en point repentir, et à ne point rebrousser chemin. Que si, par quelque raison tirée de la langue, la forme du commencement ne convient point à la suite de sa pensée, il force la règle, ou la courbe, ou l'étend, ou la fait ingénieusement rentrer dans son dessein ; ce premier dessein s'assimile, de force ou de gré, tout ce qui suit ; de là des fautes plus ou moins choquantes ; mais de là aussi d'heureuses découvertes, et de véritables grâces de style. « Tant d'esprit, dit-il, et une telle sorte d'es- « prit, joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, « à de telles passions, *et toutes si ardentes,* n'étaient « pas *d'une éducation facile.* » — « La bienséance *d'un* « *rang destiné à régner,* et à tenir en attendant une « cour. » — « Monseigneur, tout livré à la matière et « à autrui. » — « Il comprit enfin ce que c'est que « quitter Dieu pour Dieu, et *que* la pratique fidèle des « devoirs de l'état où Dieu a mis est la piété solide qui « lui est la plus agréable. » — « On a vu l'incroyable « succès, et *par* quels rapides degrés une infernale « cabale effaça ce prince... » — « On ne voulait pas se « souvenir qu'il n'avait été que vices et que défauts, « ni réfléchir sur le prodigieux changement (*qui s'était* « *fait en lui*), et *ce* qu'il avait dû coûter, *qui* en avait « fait un prince déjà si proche de toute perfection... » — « Ces promenades... lui *conciliaient* les esprits, les « cœurs, l'admiration, *les plus grandes espérances.* » — « Incapable de souffrir la moindre *résistance,* même des « *heures* et des éléments. »

Tout plein de souvenirs, assailli par les nombreuses

circonstances des faits qu'il rapporte, pressé de les dire toutes, et manquant de loisir pour les distribuer, Saint-Simon en charge sa phrase, les accrochant, pour ainsi dire, à chaque saillie de la période, sous forme d'incidente, d'épithète ou de parenthèse, et trouvant dans la double nécessité de tout dire et d'avancer, le secret d'une concision souvent surprenante, qui fait jaillir chaque circonstance comme une étincelle. C'est souvent un véritable phénomène que la phrase de Saint-Simon, pleine, drue, distendue à force de substance, où les idées semblent foisonner, se croiser et s'agiter comme la foule dans une place publique. Ce n'est point la beauté de la période oratoire, ses larges proportions, sa distribution savante et noble ; c'est quelquefois un tour de force pénible ; mais bien souvent aussi un modèle d'énergie et d'adresse, et, pour un génie de la trempe de Saint-Simon une occasion de conquêtes sur la langue et de traits de style étonnants.

Le choix des matériaux de la phrase n'est pas moins remarquable que son architecture. Ici, même liberté que dans tout le reste. Je ne parle pas de métaphores si extraordinaires que leurs analogues se trouveraient difficilement ailleurs. Dans ce genre la liberté n'a pas des limites tracées et connues d'avance. Toute métaphore est une substitution fondée sur un rapport ; que ce rapport soit vrai, que le terme substitué convienne à la couleur du sujet, telles sont les règles ; mais c'est au goût et à la raison, non à l'usage, qu'il appartient d'en connaître. La liberté de l'usage se fait voir davantage à modifier l'acception usuelle des mots et le mode de leur emploi ; car ici la règle est d'autant plus inflexible qu'elle est plus arbitraire. C'est là le propre

de Saint-Simon : faisant doucement glisser les mots de dessus leur base, il les oblige à recouvrir plus d'espace ; et il le fait souvent avec assez de tact et de bonheur pour qu'on se demande s'il a fait autre chose que se prévaloir d'un droit négligé, mais incontestable. Et soit qu'il enfreigne l'usage, soit qu'il le respecte, ses expressions, même les plus courtes, jettent la lumière la plus vive sur l'ensemble de l'idée. Dans cette langue d'exception, le duc de Bourgogne est *un disciple lumineux*, quoique *lumineux* ne s'applique point aux personnes ; mais qu'on essaye de dire autrement ! Les charmes d'un entretien sont « agités par la variété où « le prince s'espace par art. » *Des charmes agités !* Cette expression prend l'analyse au dépourvu, mais l'imagination l'adopte avec empressement. « La duchesse, « alarmée d'un époux si austère... » *L'austérité de son époux*, plus régulier, aurait moins de grâce. « Ce qui « a fait dire *sinistrement* qu'il n'aimait pas la guerre. » L'application de cet adverbe est inusitée, mais bien expressive. « Il s'extorquait une surface unie. » Le goût tremble devant de telles expressions ; mais on voit avec plaisir ce verbe *extorquer* sortir des limites de son acception traditionnelle. Il faut pourtant l'avouer, dans une telle liberté, l'abus est bien près de l'usage ; l'usage est presque un abus. Cette liberté menace les fondements du langage. La langue, ainsi que la société civile, repose sur le respect de la propriété ; en grammaire comme en politique, il y a des droits acquis ; chaque mot réclame son idée, comme chaque individu son bien. Que ces droits soient livrés au bon plaisir de tous ou d'un seul, la langue s'écroule ainsi que la société ; mais d'une autre part, dans l'immo-

bilité forcée de la propriété, la langue et la société croupissent. La langue française doit sa vie et son progrès au mouvement continuel que lui ont imprimé des innovations sinon égales, du moins semblables à celles que nous venons de signaler. Mais il faut que ce mouvement de la langue s'opère lentement et sans violence; plus il est insensible, plus il est sûr; il se légitime d'autant mieux qu'on en connaît moins la source; autant que possible, il faut qu'il soit anonyme. De nos jours, il est bien loin de demeurer dans ces conditions; en fait de langue, la propriété est de toutes parts menacée; l'arbitraire individuel se substitue à l'arbitraire légal; la convention, base du langage, tend à s'effacer, et par conséquent la confusion à s'introduire.

IV.

ROLLIN.

1661 — 1741.

Passer de Saint-Simon à Rollin, c'est vraiment passer de l'absinthe au miel. Et cependant, malgré cette opposition de nature, malgré toutes celles qui séparent le grand seigneur et le fils du coutelier, des rapports unissent ces deux hommes. Ils furent du même temps, et les plus chères de leurs opinions leur furent communes. Nous sommes ici en plein jansénisme ; Saint-Simon et Rollin appartiennent tous deux à ce parti sincère et illustre.

Rollin dut à la bienveillance d'un religieux, qui fréquentait la maison de son père, le bienfait d'une éducation soignée et d'une carrière savante. Plus tard, un riche financier ou homme de robe, dont les fils étaient ses condisciples, lui fournit les moyens de poursuivre ses études classiques. Rollin n'était pas homme à oublier cela, et dans son *Traité des Études* on rencontre des allusions aux libéralités dont sa jeunesse fut l'objet :

« Je ne sais s'il y a, pour un homme de lettres et « pour un homme de bien, une joie plus pure que « celle d'avoir contribué par ses soins et par ses li- « béralités à former des jeunes gens qui dans la suite

« deviennent d'habiles professeurs et par leurs rares
« talents font honneur à l'Université. Cette joie, ce
« me semble, devient encore infiniment plus sensible,
« quand c'est à titre de gratitude qu'on leur a rendu
« ces services, pour reconnaître et pour payer en quel-
« que sorte ceux qu'on a reçus soi-même lorsqu'on
« était dans une pareille situation (1). »

Il étudia quelque temps la théologie, mais il n'entra pas dans les ordres. Son inclination le portait vers l'éducation de la jeunesse; il enseigna d'abord les belles-lettres dans un collége de Paris; puis, s'étant acquis un modeste revenu, six à sept cents livres environ, il se retira pour s'adonner à des études sédentaires, ne conservant que quelques fonctions au collége de France. Sa réputation était déjà grande. En 1695, il devint recteur de l'Université, fonction temporaire, accordée à des hommes éminents; il laissa de ce rectorat les plus honorables souvenirs. En 1699, nous le voyons tout à fait consacré à l'enseignement; il devient principal du collége de Beauvais, alors presque ruiné par une mauvaise administration. Il le relève et le fait prospérer par la sagesse et la douceur de son gouvernement. Il a écrit l'histoire de son paisible règne dans la partie du *Traité des Études* où il s'occupe du gouvernement des colléges.

Une telle carrière, toute concentrée dans les labeurs des écoles, semblait devoir être à l'abri des orages. Mais Rollin était janséniste, il fut même ami de Duguet. A cette époque, le jansénisme était en butte aux persécutions, à l'occasion de la bulle *Unigenitus*, et le mauvais vouloir atteignait jusqu'aux laïques. Rollin

(1) *Traité des Études*. Livre VIII, partie II, chap. 1, art. 2.

était doux, mais ferme; il avait des convictions arrêtées; sans mettre la moindre âpreté dans les formes, il savait au fond rester inébranlable. La douceur n'exclut point la fermeté; il y a de la douceur dans les caractères véritablement forts, et chez Rollin la tendresse ne bannissait pas l'énergie. La doctrine janséniste n'est nulle part formulée dans ses ouvrages, mais son catholicisme a la saveur janséniste; il est du genre qui se rapproche le plus de l'Évangile; il n'y a qu'à le lire pour pressentir qu'il était *de ces gens-là;* son langage le fait reconnaître. De plus, il y eut dans sa vie des actes qui le signalèrent comme janséniste. En conséquence il fut destitué de son principalat en 1712, et entièrement rendu à la vie privée. Il faut lire dans le *Tableau du dix-huitième siècle* de M. Villemain le récit de cette vie (1). « Rollin, dit-il, fut le véritable saint « de l'enseignement, comme Pestalozzi fut le Vin- « cent de Paul de l'éducation. »

Ce mot est très-juste. Le nom de Rollin éveille les sentiments les plus respectueux et les plus tendres; il fait involontairement penser à Fénelon. On se sent doucement attiré vers tous les deux, vers le fils de l'artisan comme vers l'archevêque; on voudrait tous deux les avoir connus. Ce sont deux tempéraments de même famille, énergie de conviction, force dissimulée, tendresse d'âme, douceur de caractère. Mais quoique Rollin égale, pour le moins, en vertu, en piété, en élévation morale, l'auteur du *Télémaque*, sa gloire intimide moins, on se familiarise avec le *bon* recteur plus qu'on ne l'oserait avec l'illustre prélat.

(1) VILLEMAIN, *Cours de littérature française. Dix-huitième siècle*, Xe Leçon.

Rollin a pu avoir des égaux, mais il a possédé la plus difficile des vertus de l'enseignement, l'humilité. L'Allemagne, l'Angleterre ont produit des Rollins obscurs; mais ce qui distingue le nôtre, outre sa vertu, c'est qu'il est éminemment français. Chrétien pénétré et fervent, le christianisme qui généralise tout n'a pas émoussé en lui les grâces de l'esprit français. Sa bonté semble avoir tout envahi; on croit avoir tout dit quand on dit le *bon* Rollin; mais dans le fait, il possède autant de grâce dans l'esprit que dans le caractère.

L'antiquité et le christianisme, ces ressorts de l'éducation publique en France, sont les éléments qui paraissent se combiner dans Rollin. Il est également imbu de ces deux sources qui ont entre elles des affinités merveilleuses, et qui formeront toujours la perfection de l'éducation. L'antiquité et le christianisme sont les deux âges primitifs de l'humanité. L'antiquité, c'est l'homme dans la plénitude et la simplicité de son développement humain; le christianisme, c'est la plénitude et la simplicité de l'homme divinisé. Il y a des rapports entre ces termes, que sans doute un abîme sépare : l'antiquité achève, au sens esthétique, un développement dont la base, toute morale, est élargie et corrigée par le christianisme. Le développement humain ne sera complet que par ces deux moyens : culture de l'âme par le christianisme, culture de l'esprit et du goût par l'étude de l'antiquité. Rollin est antique des deux manières, car le christianisme aussi est une antiquité.

Rollin fut l'objet d'une vénération universelle. Malgré les différences d'opinion, personne ne songea à lui

refuser un hommage senti. Ce même Rollin qui avait pu *causer d'études,* dans sa jeunesse,

> Les soirs d'hiver avec *Racine* (1),

reçut dans sa maturité les louanges de Voltaire. En 1731, lorsque le *Traité des Études* était le seul ouvrage connu de Rollin, Voltaire, dans son *Temple du Goût,* consacre quelques lignes au *bon* recteur :

> Non loin de là Rollin dictait
> Quelques leçons à la jeunesse;
> Et quoiqu'en robe, on l'écoutait.

Frédéric le Grand, cet autre héros du dix-huitième siècle, a cultivé Rollin et particulièrement cherché à attirer son attention. On possède leur correspondance.

Les ouvrages de Rollin sont volumineux, mais peu nombreux. Ce sont, outre une édition de Quintilien avec des notes latines (1725), le *Traité des Études, ou de la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres pour former l'esprit et le cœur* (1726-1728), l'*Histoire ancienne* (1730-1738) et l'*Histoire romaine* (1738). Ce fut l'ouvrage de ses dernières années.

Dans le *Traité des Études,* après une introduction sur les études de la première enfance et sur l'éducation des filles, Rollin traite de six objets : *des langues,* c'est-à-dire des langues française, grecque et latine; *de la poésie ; de l'éloquence ; de l'histoire; de la philosophie,* titre où il fait rentrer tout ce qui n'appartient ni à la philologie ni à l'histoire; *du gouvernement des colléges.*

(1) SAINTE-BEUVE, *Consolations. — Les larmes de Racine.*

Ce qui mérite, avant tout, d'être loué dans cet ouvrage, c'est l'excellence morale : tout y est rapporté, subordonné à l'éducation du cœur, mais subordonné et non sacrifié. Ensuite, la droiture du jugement, et ceci emporte quelque chose : tout esprit droit est un esprit indépendant ; la candeur produit l'originalité de la pensée. Rollin, qu'on prend volontiers pour l'élève docile de la tradition, a dit plus de choses nouvelles qu'on ne le pense, et il en est qui le sont encore. Il est le premier qui ait fait ressortir l'importance de l'étude de l'histoire dans l'éducation, et surtout de l'histoire nationale ; le premier qui ait recommandé pour l'enseignement de la langue maternelle une méthode et des exercices. Qu'on étudie, par exemple, l'analyse qu'il fait du récit de l'élection d'Ambroise à l'évêché de Milan, tiré de l'*Histoire de Théodose*, par Fléchier. En voici la conclusion :

« Après ces observations grammaticales, on fera une
« seconde lecture du même récit ; et à chaque période
« on demandera aux jeunes gens ce qu'ils trouvent de
« remarquable, soit pour l'expression, soit pour les
« pensées, soit pour la conduite des mœurs. Cette sorte
« d'interrogation les rend plus attentifs, les oblige à
« faire usage de leur esprit, donne lieu de leur former
« le goût et le jugement, les intéresse plus vivement
« à l'intelligence de l'auteur par la secrète complai-
« sance qu'ils ont d'en découvrir par eux-mêmes
« toutes les beautés, et les met peu à peu en état
« de se passer du secours du maître, qui est le but
« où doit tendre la peine qu'il se donne de les in-
« struire (1). »

(1) *Traité des Études*, Livre II, chap. I, art. 2.

Et ailleurs :

« Il y a une manière d'interroger qui contribue « beaucoup à faire paraître le répondant, et d'où l'on « peut dire que dépend tout le succès d'un exercice. « Il ne s'agit pas pour lors d'instruire l'écolier, encore « moins de l'embarrasser par des questions recherchées « et difficiles, mais de lui donner lieu de produire au « dehors ce qu'il sait. Il faut sonder son esprit et ses « forces ; ne lui rien proposer qui soit au delà de sa « portée et à quoi l'on ne doive raisonnablement pré« sumer qu'il pourra répondre ; choisir les beaux en« droits d'un auteur, sur lesquels on peut être sûr « qu'il est mieux préparé que sur tous les autres ; quand « il fait un récit, ne l'interrompre point mal à propos, « mais le lui laisser continuer de suite jusqu'à ce qu'il « soit achevé ; proposer alors ses difficultés avec tant « de netteté et tant d'art, que l'écolier, s'il a un peu « d'esprit, y découvre la solution qu'il en doit donner ; « avoir pour règle de parler peu, mais de faire parler « beaucoup le répondant ; enfin, songer uniquement à « le faire paraître en s'oubliant soi-même, par où l'on « ne manque jamais de plaire à l'auditoire et de s'atti« rer son estime.

« Un jeune homme répond sur l'Évangile grec selon « saint Luc. Après que, pour faire ses preuves, il a « expliqué, comme je l'ai dit, quelques lignes de côté « et d'autre à l'ouverture du livre, il s'arrête aux his« toires les plus remarquables, par exemple à celle de « Lazare et du mauvais riche. Il en fait le récit, en y « mêlant les passages latins et même grecs de l'Évan« gile qui renferment quelque belle maxime. On de« mande à l'écolier lequel il aurait mieux aimé être,

« ou du riche ou de Lazare : il n'hésite pas sur le
« choix. On lui en demande ensuite les raisons ; l'en-
« droit même qu'il explique les lui fournit. Par là on
« le met sur les voies, et on lui donne lieu de tirer de
« son propre fonds, ou du moins du livre qu'il a entre
« les mains, des réflexions très-solides sur les princi-
« pales circonstances de cette histoire. A cette occa-
« sion, on lui fait rapporter tout ce qui est dit dans le
« même Évangile sur la pauvreté et sur les richesses.
« Il est aisé de comprendre combien, sous le prétexte
« d'enseigner la langue grecque à un jeune homme,
« on lui peut mettre d'excellents principes dans l'es-
« prit (1). »

Aujourd'hui encore, la lecture analytique des auteurs, recommandée par Rollin, reste malheureusement négligée.

Chez lui, rien de méfiant, rien d'exclusif. Il ne se pique pas d'être large et libéral dans ses conseils, mais il l'est sans le savoir, et même à un point qui pourrait nous étonner. L'innocence de son caractère lui a fermé les yeux sur certaines choses, ainsi sur les fables de La Fontaine, qu'il indique sans faire de choix ni d'exception (2). L'innocence de La Fontaine est de la malice.

Rollin a un sentiment exquis du beau et du bon ; il le communique, non par des préceptes et des déductions, mais parce qu'il sait faire aimer et goûter les choses dont il parle. Rien de raffiné, rien de subtil, rien de systématique ; il aime le bien dans tous les genres, il aime la nature, il aime l'antiquité ; partout il

(1) *Traité des Études*. Livre VIII, partie II, chap. II, art. 2.
(2) *Ibid*. Livre I, chap. IV.

répand la bonne odeur de son excellente littérature. On profite de lui parce qu'on vit en lui. Il est des livres plus méthodiques, plus savants que son *Traité des Études;* il n'en est aucun, dans ce genre, capable de faire un plus grand bien. C'est un livre que chacun devrait lire et que personne ne lit.

On se figure peut-être Rollin attaché aux traditions scolastiques. Nullement. Avec Fénelon il est le restaurateur de l'enseignement littéraire. Tous deux ont le mérite de rappeler à la nature, de remonter aux principes premiers. Fénelon a une plus grande intelligence, une pénétration supérieure, plus de génie, en un mot; mais Rollin a donné les mêmes conseils avec autant de goût, de justesse, et un aussi réel affranchissement de la routine.

La forme du *Traité des Études* est singulièrement aisée et gracieuse. L'auteur ne craint pas de s'épancher, il répand son cœur tout plein de sentiments chrétiens et de grâces classiques. C'est par là que ce livre acquiert quelque chose de pénétrant, il est écrit avec tant de tendresse, on sent si bien qu'il ne s'étend que par amour de la jeunesse, qu'on ne peut s'empêcher de l'aimer. Il ne redoute pas les digressions, il mêle les récits aux préceptes avec une bonhomie charmante. Voyez, entre autres, la description de Basile et de Grégoire :

« Ils étaient tous deux sortis de familles fort nobles
« selon le monde, et encore plus selon Dieu. Ils naqui-
« rent presque en même temps; et leur naissance fut
« le fruit des prières et de la piété de leurs mères, qui
« dès ce moment même les offrirent à Dieu, dont elles
« les avaient reçus. Celle de saint Grégoire, le lui pré-

« sentant dans l'église, sanctifia ses mains par les livres
« sacrés qu'elle lui fit toucher.

« Ils avaient l'un et l'autre tout ce qui rend les en-
« fants aimables, beauté de corps, agrément dans l'es-
« prit, douceur et politesse dans les manières.

« Le naturel heureux que Dieu leur avait accordé fut
« cultivé avec tout le soin possible. Après les études
« domestiques, on les envoya séparément dans les
« villes de la Grèce qui avaient le plus de réputation
« pour les sciences, et ils y prirent les leçons des plus
« excellents maîtres.

« Enfin, ils se rejoignirent à Athènes. On sait que
« cette ville était comme le théâtre et le centre des
« belles-lettres et de toute érudition. Elle fut aussi
« comme le berceau de l'amitié fameuse de nos deux
« saints; ou du moins elle servit beaucoup à en serrer
« les nœuds d'une manière plus étroite. Une aventure
« assez extraordinaire y donna occasion. Il y avait à
« Athènes une coutume fort bizarre par rapport aux
« écoliers nouveaux venus qui s'y rendaient de diffé-
« rentes provinces. On commençait par les introduire
« dans une assemblée nombreuse de jeunes gens
« comme eux, et là on leur faisait essuyer mille bro-
« cards, mille railleries, mille insolences ; après quoi
« on les menait aux bains publics en cérémonie, à
« travers la ville, escortés et précédés par tous ces
« jeunes gens qui marchaient deux à deux. Lorsqu'on
« y était arrivé, toute la troupe s'arrêtait, jetait de
« grands cris, et faisait mine de vouloir enfoncer les
« portes, comme si l'on refusait de les leur ouvrir.
« Quand le nouveau venu y avait été admis, pour lors
« il recouvrait sa liberté. Grégoire, qui était arrivé le

« premier à Athènes, et qui sentait combien cette ri-
« dicule cérémonie était contraire et coûterait au carac-
« tère grave et sérieux de Basile, eut assez de crédit
« parmi ses compagnons pour l'en faire dispenser. Ce
« fut là, dit saint Grégoire de Nazianze, dans l'admi-
« rable récit qu'il fait lui-même de cette aventure, ce
« qui donna lieu à notre sainte amitié, ce qui com-
« mença à allumer en nous cette flamme qui depuis
« ne s'éteignit jamais, et ce qui perça nos cœurs d'un
« trait qui y demeura toujours. Heureuse Athènes !
« s'écrie-t-il, et source de tout mon bonheur ! Je n'y
« étais allé que pour acquérir de la science, et j'y
« découvris le plus précieux de tous les trésors, un
« ami tendre et fidèle : plus heureux en cela que
« Saül, qui, ne cherchant que des ânesses, trouva un
« royaume.

« Cette liaison, formée et commencée comme je
« viens de le dire, se fortifia toujours de plus en plus,
« surtout lorsque ces deux amis, qui n'avaient rien
« de secret l'un pour l'autre, s'ouvrant mutuellement
« leurs cœurs, eurent reconnu qu'ils avaient tous deux
« le même but et cherchaient le même trésor, je veux
« dire la sagesse et la vertu. Ils vivaient sous le même
« toit, mangeaient à la même table, avaient les mêmes
« exercices et les mêmes plaisirs, et n'étaient, à pro-
« prement parler, qu'une même âme : union mer-
« veilleuse, dit saint Grégoire, qui ne peut être réel-
« lement produite que par une amitié chaste et
« chrétienne.

« Nous aspirions tous deux également à la science,
« objet le plus capable d'exciter des sentiments d'en-
« vie et de jalousie ; et néanmoins, absolument exempts

« de cette passion subtile et maligne, nous ne con-
« naissions et n'éprouvions entre nous qu'une noble
« émulation. Chacun de nous, plus sensible à la gloire
« de son ami qu'à la sienne propre, cherchait, non à
« l'emporter sur lui, mais à lui céder et à l'imiter.

« Notre principale étude et notre unique but était
« la vertu. Nous songions à rendre notre amitié éter-
« nelle en nous préparant nous-mêmes à la bienheu-
« reuse immortalité, et en nous détachant de plus en
« plus de l'amour des choses de la terre. Nous prenions
« pour conducteur et pour guide la parole de Dieu.
« Nous nous servions nous-mêmes de maîtres et de
« surveillants, en nous exhortant mutuellement à la
« piété ; et je pourrais dire, s'il n'y avait point quelque
« sorte de vanité à s'exprimer ainsi, que nous nous te-
« nions lieu de règle l'un à l'autre, pour discerner le
« faux du vrai, et le bon du mauvais.

« Ces deux saints, et l'on ne peut trop le répéter
« aux jeunes gens, brillèrent toujours parmi leurs
« compagnons par la beauté et la vivacité de leur
« esprit, par leur assiduité au travail, par le succès
« extraordinaire qu'ils eurent dans toutes leurs études,
« par la facilité et la promptitude avec laquelle ils sai-
« sirent toutes les sciences qu'on enseignait à Athènes,
« belles-lettres, poésie, éloquence, philosophie ; mais
« ils se distinguèrent encore plus par une innocence
« de mœurs qui était alarmée à la vue du moindre
« danger, et qui craignait jusqu'à l'ombre du mal. Un
« songe qu'eut saint Grégoire dans sa plus tendre jeu-
« nesse, et dont il nous a laissé en vers une élégante
« description, contribua beaucoup à lui inspirer de tels
« sentiments. Pendant qu'il dormait, il crut voir deux

« vierges de même âge et d'une égale beauté, vêtues
« d'une manière modeste, et sans aucune de ces parures
« que recherchent les personnes du siècle. Elles avaient
« les yeux baissés en terre, et le visage couvert d'un
« voile qui n'empêchait pas qu'on n'entrevît la rougeur
« que répandait sur leurs joues une pudeur virginale.
« Leur vue, ajoute le saint, me remplit de joie ; car
« elles me paraissaient avoir quelque chose au-dessus
« de l'humain. Elles, de leur côté, m'embrassèrent et
« me caressèrent comme un enfant qu'elles aimaient
« tendrement ; et, quand je leur demandai qui elles
« étaient, elles me dirent, l'une, qu'elle était la Pureté,
« et l'autre la Continence, mais toutes deux les com-
« pagnes de Jésus-Christ, et les amies de ceux qui
« renoncent au mariage pour mener une vie céleste.
« Elles m'exhortèrent d'unir mon cœur et mon esprit
« au leur, afin que, m'ayant rempli de l'éclat de la vir-
« ginité, elles pussent me présenter devant la lumière
« de la Trinité immortelle. Après ces paroles, elles
« s'envolèrent au ciel, et mes yeux les suivirent le plus
« loin qu'ils purent. Tout cela n'était qu'un songe, mais
« qui fit un effet très-réel sur le cœur du saint. Il n'ou-
« blia jamais cette image si agréable de la chasteté.

« Ils avaient grand besoin, lui et Basile, d'une telle
« vertu pour se soutenir au milieu des périls d'Athènes,
« la ville du monde la plus dangereuse pour les mœurs ;
« mais, dit saint Grégoire, nous eûmes le bonheur
« d'éprouver dans cette ville corrompue quelque chose
« de pareil à ce que disent les poëtes d'un fleuve qui
« conserve la douceur de ses eaux au milieu de l'amer-
« tume de celles de la mer, et d'un animal qui subsiste
« au milieu du feu.

« Il semble que des jeunes gens de ce caractère, qui
« se séparaient de toute société, qui n'avaient aucune
« part aux plaisirs et aux divertissements de ceux de
« leur âge, dont la vie pure et innocente était une cen-
« sure continuelle du déréglement des autres, devaient
« être en butte à tous leurs compagnons, et devenir
« l'objet de leur haine ou du moins de leur mépris et
« de leurs railleries. Ce fut tout le contraire; et rien
« n'est plus glorieux à la mémoire de ces deux illustres
« amis, et, j'ose le dire, ne fait plus d'honneur à la piété
« même, qu'un tel événement. Il fallait, en effet, que
« leur vertu fût bien pure, et leur conduite bien sage
« et bien mesurée, pour avoir su, non-seulement éviter
« l'envie et la haine, mais s'attirer généralement l'estime,
« l'amour, le respect de tous leurs compagnons (1). »

La langue de Rollin est bien la pure langue du dix-septième siècle, douce, nombreuse, flexible, sans mollesse et sans lâcheté. Sa diction est harmonieuse ; il cultive quelquefois la période, mais sans tomber dans le style périodique; enfin, il n'est point dépourvu d'originalité. L'originalité est la vertu littéraire sans laquelle toutes les autres se réduisent à rien. On trouve dans ce livre une âme, une individualité, on sent qu'un homme seul, Rollin et non pas un autre, a pu le concevoir et l'écrire. C'est, dit M. Villemain, « l'un des livres le mieux « écrit dans notre langue, après les livres de génie (2). »

L'*Histoire ancienne*, en treize volumes, parut de 1730 à 1738. Elle fut, comme les autres ouvrages de

(1) *Traité des Études*, Livre VIII, partie II, chap. v.

(2) Villemain, *Cours de Littérature française. Dix-huitième siècle*. X[e] Leçon.

l'auteur, écrite pour l'éducation de la jeunesse. Jamais Rollin ne s'est adressé au public, qui cependant a joui de ses écrits. Il est bon de s'en souvenir; en perdant de vue ce caractère, on risquerait d'être injuste. Ce but excuse en partie ce qui lui manque en fait de critique, l'absence de cette pénétration philosophique qui fait deviner les causes, qui lie ensemble les événements, et qui fait de l'histoire d'une nation le développement d'une idée. Avouons encore que ses réflexions peuvent parfois sembler oiseuses, que son ton n'est pas toujours exempt de puérilité. Il prend de temps en temps la manière d'une tendre nourrice, il descend aussi bas que sa nature le lui permet. Quelquefois il plaisante, mais sa plaisanterie sent le collége ou la bonne d'enfant. Voltaire relève ce trait dans une des notes du *Temple du goût :* « On lui reproche de « descendre dans des minuties. Il ne s'est guère éloi« gné du bon goût que quand il a voulu plaisanter. » Du reste, Rollin prend rarement ce ton-là ; le sourire lui va, mais non le rire.

On s'est exagéré les côtés faibles et les défauts de son livre. Rollin a le jugement bien plus ferme qu'on ne le croit. Il cultive la faculté du raisonnement; sans avoir beaucoup de critique, il n'en est pas dépourvu; il examine, il sait dans l'occasion réfuter des fables ou des opinions convenues. Voyez de quelle manière il relève le jugement de Tite-Live au sujet du séjour d'Annibal à Capoue :

« Je ne sais si tout ce que dit Tite-Live des suites fu« nestes qu'eurent les quartiers d'hiver passés par l'ar« mée carthaginoise dans cette ville délicieuse est bien « juste et bien fondé. Quand on examine avec soin

« toutes les circonstances de cette histoire, on a de la « peine à se persuader qu'il faille attribuer le peu de « progrès qu'eurent les armes d'Annibal dans la suite « au séjour de Capoue. C'en est bien une cause, mais « la moins considérable, et la bravoure avec laquelle « les Carthaginois battirent depuis ce temps-là des « consuls et des préteurs, prirent des villes à la vue des « Romains, maintinrent leurs conquêtes, et restèrent « encore quatorze ans en Italie sans en pouvoir être « chassés, tout cela porte assez à croire que Tite-Live « exagère les pernicieux effets des délices de Capoue. « La véritable cause de la chute des affaires d'Annibal, « c'est le défaut de secours et de recrues de la part de « sa patrie (1), etc. »

Sans doute on ne trouve pas chez Rollin ce qu'on recherche aujourd'hui de préférence dans l'histoire. Mais sa tendance, toute morale et religieuse, ne l'empêche pas d'avoir bien plus de libéralisme que ses contemporains. Cet excellent pédagogue avait respiré chez les anciens le parfum de la liberté. Partout il flétrit la tyrannie, il blâme les conquêtes, l'ambition, le despotisme ; partout il exprime son attachement à l'humanité et à la justice ; il aime naïvement la liberté et l'égalité, la république chrétienne et morale. Il est curieux de l'entendre parler sur les lois de Sparte, et se montrer partisan de la communauté des biens :

« Le dessein que forma Lycurgue de faire un partage égal des terres parmi les citoyens, et de bannir « entièrement de Sparte le luxe, l'avarice, les procès,

(1) *Histoire Romaine*. Livre XV, § 2. — Voyez encore l'histoire de Tigrane, fils aîné du roi d'Arménie, et les réflexions dont Rollin l'accompagne. (Livre XXXVI, § 1.)

« les dissensions, en même temps qu'il en bannirait « l'usage de l'or et de l'argent, nous paraîtrait un plan « de république sagement imaginé, mais impraticable « dans l'exécution si l'histoire ne nous apprenait que « Sparte a subsisté dans cet état pendant plusieurs « siècles.

« En mettant au rang des choses louables dans les « lois de Lycurgue l'établissement dont je parle ici, « je ne prétends pas le donner comme absolument « irrépréhensible. Car j'ai peine à le concilier avec « cette loi naturelle qui défend d'ôter à l'un ce qui lui « appartient pour le donner à un autre, et c'est pour- « tant ce qui arriva pour lors. Je ne considère donc « dans ce partage des terres que ce qu'il a de beau en « lui-même et de digne d'admiration.

« Concevons-nous, en effet, qu'on ait pu persuader « à des citoyens qui étaient les plus riches et les plus « opulents de leur ville, de renoncer à tous leurs biens « et à tous leurs revenus, de se confondre en tout avec « les plus pauvres, de s'assujettir à un régime de vivre « très-dur et très-gênant, de s'interdire en un mot l'u- « sage de tout ce qui est regardé ailleurs comme fai- « sant la douceur et la félicité de la vie? Voilà pour- « tant de quoi Lycurgue est venu à bout (1). »

Rollin se prononce en faveur de la philosophie ancienne, dans ce sens qu'il la regarde comme un moyen providentiel de préparation à l'Évangile :

« L'arbitre souverain du monde n'a pas permis que « la nature humaine, livrée à toute sa corruption, dé- « générât en une barbarie absolue, et s'abrutît entiè- « rement par l'obscurcissement des premiers principes

(1) *Histoire Ancienne*, Livre V, art. 7.

« de la loi naturelle, comme nous le remarquons dans
« plusieurs nations sauvages. Cet obstacle aurait trop
« retardé le cours rapide qu'il avait promis aux pre-
« miers prédicateurs de la doctrine de son Fils.

« Il a jeté de loin dans l'esprit des hommes des se-
« mences de plusieurs grandes vérités, pour les dispo-
« ser à en recevoir d'autres plus importantes. Il les a
« préparés aux instructions de l'Évangile par celles des
« philosophes; et c'est dans cette vue que Dieu a per-
« mis que dans leurs écoles ils examinassent plusieurs
« questions et établissent plusieurs principes qui ont
« un grand rapport à la religion, et qu'ils y rendissent
« les peuples attentifs par l'éclat de leurs disputes. On
« sait que les philosophes enseignent partout dans
« leurs livres l'existence d'un Dieu, la nécessité d'une
« Providence qui préside au gouvernement du monde,
« l'immortalité de l'âme, la dernière fin de l'homme,
« la récompense des bons et la punition des méchants,
« la nature des devoirs qui sont le lien de la société,
« le caractère des vertus qui font la base de la morale,
« comme la prudence, la justice, la force, la tempé-
« rance, et d'autres pareilles vérités, qui n'étaient pas
« capables de conduire l'homme à la justice, mais qui
« servaient à écarter certains nuages, et à dissiper cer-
« taines obscurités (1). »

Pour l'ensemble de ses idées, on pourrait compa-
rer Rollin aux libéraux les plus avancés de notre
époque.

Ce qui fait encore aujourd'hui le charme de son
livre, c'est l'abondance des détails, l'heureuse fusion
des textes originaux dans le sien, l'admirable sentiment

(1) *Histoire Ancienne*, Préface, § 1.

de l'antiquité. Une scène intéressante se présente-t-elle à lui, il ne redoute pas la disproportion, il la reproduit avec tous les traits qui lui donnent la vie, et qui la gravent dans la mémoire. Une occasion de digression se rencontre-t-elle, il ne craint point de s'y laisser aller. Voyez le caractère de Scipion Émilien (1), et un peu plus loin (2), les réflexions sur la reddition de Carthage.

Sans doute il s'est trompé sur bien des points, il n'a pas compris l'antiquité de la même manière que la font maintenant comprendre les auteurs modernes; mais il restera parce qu'il est pénétré. Aucune autre histoire n'a remplacé la sienne; il en est de celle-ci comme de la traduction d'Homère par Madame Dacier. Elle et Rollin sont les deux auteurs qui ont le mieux senti, et par conséquent le mieux fait sentir l'antiquité.

L'onction est le principal caractère du style de Rollin, dans son *Histoire* comme dans le *Traité des Études*. On y respire quelque chose de communicatif, de paternel; jamais d'effort, jamais de prétention; partout il s'efface lui-même. C'est un Nestor chrétien, avec l'humilité de plus, car il ne parle jamais de lui; ses discours communiquent la grâce à ceux qui les écoutent.

De nos jours, Rollin est plus méconnu qu'il n'est oublié. La mémoire de l'homme excellent, du maître accompli, fait trop souvent négliger celle de l'excellent écrivain.

Montesquieu a dit en parlant de lui: « Un honnête

(1) *Histoire Romaine.* Livre XXVI, § 2.
(2) *Ibid.* Livre XXVI, § 3.

« homme, M. Rollin, a par ses ouvrages d'histoire
« enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur;
« on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la
« vertu : c'est l'abeille de la France (1). » Et M. de Châteaubriand, dans le *Génie du christianisme :* « Rollin
« est le Fénelon de l'histoire, et, comme lui, il a embelli l'Egypte et la Grèce. Les premiers volumes de
« l'*Histoire ancienne* respirent le génie de l'antiquité :
« la narration du vertueux recteur est pleine, simple
« et tranquille; et le christianisme, attendrissant sa
« plume, lui a donné quelque chose qui remue les entrailles. Ses écrits décèlent *cet homme de bien dont le*
« *cœur est une fête continuelle,* selon l'expression merveilleuse de l'Écriture. Nous ne connaissons point
« d'ouvrages qui reposent plus doucement l'âme. Rollin a répandu sur les crimes des hommes le calme
« d'une conscience sans reproche, et l'onctueuse charité d'un apôtre de Jésus-Christ (2). »

(1) Montesquieu, *Pensées diverses : Des modernes.*
(2) Chateaubriand, *Le Génie du christianisme.* Livre III, chap. vii.

V.

LOUIS RACINE.

1692—1763.

Ici encore nous sommes dans l'école janséniste. Louis Racine fut contemporain de Rollin, et l'un des hommes caractérisant le mieux cette branche d'écrivains qui, au dix-huitième siècle, appartiennent de fait au dix-septième. Louis Racine avait des raisons de famille pour s'attacher à cette grande époque : *Vestigia semper adoremus.*

Orphelin dès l'âge de six ans, en 1699, il fut élevé sous les yeux de Rollin et de Boileau, le meilleur ami de son père. Ce dernier, toutefois, ne tint pas sur les fonts son génie naissant, puisqu'il chercha à le détourner de la poésie. De bonne heure attaché aux doctrines de Port-Royal, Louis Racine, d'ailleurs, ne put permettre à son talent tout l'essor que son père, dans son temps de mondanité, avait laissé à son beau génie. Il faut l'avouer, un christianisme sérieux resserre, par certains côtés, le génie littéraire. Louis Racine fut tenté du théâtre; ses amis et sa piété l'en détournèrent. Il se souvint que son père s'était repenti d'avoir fait des tragédies. Rien, au reste, ne révèle en lui une vocation pour les compositions dramatiques.

Il se déroba à la faveur publique qui se fût volontiers attachée à son vrai talent et à l'influence du nom paternel. Janséniste qu'il était, il n'eut pas le vent en poupe du côté de la cour, et fut peu mêlé à son siècle. Il fut de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, mais il ne fut point de l'Académie française; le cardinal de Fleury s'opposa à son élection comme janséniste, et après la mort de ce ministre, on ne songea pas à le faire entrer. Il était vieux, et ne cherchait pas les distinctions. C'est avec raison qu'on a loué la noble modestie de Louis Racine; mais il ne faut pas oublier qu'au fils d'un père illustre il est plus facile d'être humble : la gloire paternelle est une auréole. Quand on s'en trouve couronné, il en est comme des distinctions de l'aristocratie héréditaire, on se contente aisément de n'être rien par soi-même. Du reste, Louis Racine vécut peu dans le monde; des circonstances de fortune l'obligèrent à accepter en province des places peu importantes et fort opposées à ses goûts. Plus tard, il revint à Paris, mais il y fut comme perdu. Il vécut jusqu'en 1763, toujours homme du siècle qui l'avait précédé. Jugeons-en par un trait : souvent il parle du théâtre, et il y a des noms, comme celui de Voltaire, qu'on rencontre à peine une ou deux fois sous sa plume. Le dix-huitième siècle tout entier est comme absent de chez lui. En deux points, cependant, Louis Racine accepta l'esprit de son époque; il lisait Pope dans l'original et il traduisit Milton. De plus, il aborda un genre nouveau : la philosophie de l'art et du goût.

Cette vie, écoulée dans des emplois obscurs, offre peu d'événements. Le seul considérable en est aussi le

plus douloureux : la perte de son fils unique. On eût dit qu'un pressentiment amer dictait à Louis Racine ces vers qu'il écrivait en 1730, après deux ans de mariage :

> Ah! d'un stérile hymen quand vous osez vous plaindre,
> Mortels impatients,
> Avez-vous oublié que l'hymen est à craindre
> Jusque dans ses présents? (1)

On avait cherché à détourner Louis Racine de la poésie; il chercha de même à en éloigner son fils; lui fit adopter la carrière du commerce. Le jeune homme périt dans le tremblement de terre de Lisbonne, en 1755. Il était né pour les lettres, si l'on en croit son ami Lefranc de Pompignan, qui a consacré à sa mémoire des vers beaux et tendres :

> Il n'est donc plus, et sa tendresse,
> Aux derniers jours de ta vieillesse,
> N'aidera point tes faibles pas!
> Ami, ses vertus ni les tiennes,
> Ni ses mœurs douces et chrétiennes,
> N'ont pu le sauver du trépas.
>
> Cet objet des vœux les plus tendres
> N'ira point déposer tes cendres
> Sous ce marbre rongé des ans,
> Où son aïeul et ton modèle
> Attend la dépouille mortelle
> De l'héritier de ses talents.
>
> Loin de tes yeux, loin de sa mère,
> Au sein d'une plage étrangère,
> Son corps est le jouet des flots;
> Mais son âme, du ciel chérie,
> N'en doute point, dans sa patrie,
> Jouit d'un éternel repos.

(1) Ode III.

O lois saintes! ô providence!
C'est bien souvent sur l'innocence
Que tombent tes coups redoutés.
Un enfant du siècle prospère :
L'homme qui n'a que Dieu pour père
Gémit dans les adversités.

Le Brun, dans son *Ode sur le Désastre de Lisbonne* (1), déplore également la perte du fils de Louis Racine, et fait allusion à ses dispositions poétiques.

Quoi qu'il en soit, la vie de Louis Racine ne fut dès lors qu'un long deuil. Il cessa d'écrire; son dernier ouvrage date de la nuit où il perdit son fils. Nous ne savons plus rien de lui, sinon que son existence fut toute consacrée aux vertus domestiques. Il ne se mêla point aux querelles littéraires qui déshonorèrent le dix-huitième siècle, et quoique janséniste, il fut épargné par ces hommes qui n'épargnaient rien. Avec lui s'éteignit un grand nom.

Louis Racine a laissé des odes bien écrites et qui témoignent d'un vrai talent de versification, qu'on peut appeler *satisfaisantes,* mais qui ne sont guère plus que cela. Elles sont peu lyriques; il faut admettre cependant quelques exceptions. On distingue parmi les *Odes saintes* l'ode XIX, imitation d'Ésaïe, XIV, 4-21 :

Comment est disparu ce maître impitoyable;
Et comment du tribut dont nous fûmes chargés,
Sommes-nous soulagés!
Le Seigneur a brisé le sceptre redoutable,
Dont le poids accablait les humains languissants :
Ce sceptre qui frappa d'une plaie incurable
Les peuples gémissants.

(1) Le Brun, *Odes.* Livre II, ode XVIII.

Roi cruel, ton aspect fit trembler les lieux sombres :
Tout l'enfer se troubla, les plus superbes ombres
Coururent pour te voir.
Les rois des nations, descendant de leur trône,
T'allèrent recevoir.
« Toi-même, dirent-ils, ô roi de Babylone,
« Toi-même, comme nous, te voilà donc percé!
« Sur la poussière renversé,
« Des vers tu deviens la pâture;
« Et ton lit est la fange impure!

« Comment es-tu tombé des cieux,
« Astre brillant, fils de l'Aurore?
« Puissant roi, prince audacieux,
« La terre aujourd'hui te dévore.
« Comment es-tu tombé des cieux,
« Astre brillant, fils de l'Aurore? »

Dans ton cœur tu disais : « A Dieu même pareil,
« J'établirai mon trône au-dessus du soleil;
« Et près de l'Aquilon, sur la montagne sainte,
« J'irai m'asseoir sans crainte;
« A mes pieds trembleront les humains éperdus! »
Tu le disais, et tu n'es plus.

Les passants qui verront ton cadavre paraître,
Diront, en se baissant, pour te mieux reconnaître :
« Est-ce là ce mortel, l'effroi de l'univers,
« Par qui tant de captifs soupiraient dans les fers;
« Ce mortel dont le bras détruisit tant de villes,
« Sous qui les champs les plus fertiles
« Devenaient d'arides déserts? »

Tous les rois de la terre ont de la sépulture
Obtenu le dernier honneur.
Toi seul, privé de ce bonheur,
En tous lieux rejeté, l'horreur de la nature,
Homicide d'un peuple à tes soins confié,
De ce peuple aujourd'hui tu te vois oublié.

Qu'on prépare à la mort ses enfants misérables :
La race des méchants ne subsistera pas;
Courez à tous ses fils annoncer le trépas.

Qu'ils périssent : l'auteur de leurs jours déplorables
Les a remplis de son iniquité.
Frappez, faites sortir de leurs veines coupables
Tout le malheureux sang dont ils ont hérité.

On doit remarquer aussi une *Ode sur l'Harmonie*, où Louis Racine cherche à caractériser l'harmonie propre aux plus célèbres poëtes :

Par quel art le chantre d'Achille
Me rend-il tant de bruits divers?

S'il me présente ce coupable
Qui, dans l'empire ténébreux,
Roule une pierre épouvantable
Jusqu'au sommet d'un mont affreux;
Ses genoux tremblants qui fléchissent,
Ses bras nerveux qui se roidissent,
Me font pour lui pâlir d'effroi :
Le malheureux enfin succombe,
Et de la roche qui retombe,
Le bruit résonne jusqu'à moi.

Par la cadence de Virgile
Un coursier devance l'éclair;
Souvent, prêt à suivre Camille,
Comme elle, je me crois en l'air;
Du bœuf tardif que rien n'étonne,
Et qu'en vain son maître aiguillonne,
Tantôt je presse la lenteur;
Et tantôt d'un géant énorme,
La masse lourde, horrible, informe,
M'accable sous sa pesanteur.

Au moindre zéphyr, dont l'haleine
Fait rider la face de l'eau,
L'aimable et tendre La Fontaine
M'intéresse pour un roseau.
Mais s'il appelle la tempête
Contre cette orgueilleuse tête
Qui veut en braver les efforts,
Quelle chute! quelle ruine!
Le chêne qu'elle déracine
Touchait à l'empire des morts (1).

(1) *Poésies sur différents sujets.* Ode VII.

En 1722 ou 1726 parut le poëme de *la Grâce*, divisé en quatre chants. Au cinquième siècle, saint Prosper avait versifié la doctrine de son maître Augustin dans un poëme dont le titre est plus poétique que le contenu : *Contre les Ingrats*. Il voulait justifier la prédestination et la grâce libre ; il fallait alors en effet s'attaquer aux ingrats. Mais rester didactique sur ce point dans un poëme, c'est vouloir allier deux choses dont l'accord est impossible : la théologie proprement dite et la poésie.

Or le poëme de *la Grâce* est le développement et la preuve des doctrines jansénistes. Le jansénisme est un calvinisme modéré ; chez Louis Racine, il l'est sur deux points surtout : il admet le libre arbitre, et déclare que la grâce ne le contrarie jamais ; il soutient que Jésus-Christ a aimé tous les hommes et qu'il est mort pour tous. C'est la souveraineté de la grâce divine, la complète liberté du décret de Dieu relativement au salut des uns et à la perte des autres, que Racine veut mettre en lumière. Sujet ingrat, rebelle à la poésie, dont l'auteur n'a peut-être pas tiré tout le parti possible, mais qu'un grand poëte n'eût jamais choisi.

Tel qu'il est, l'originalité manque au poëme de *la Grâce*. Peut-être n'était-elle pas permise à Louis Racine qui, d'ailleurs, tenait beaucoup plus à être orthodoxe qu'original. Il ne fait guère que versifier saint Augustin, Pascal, Bossuet :

> Formé dans leurs écrits, et plein de leurs maximes,
> Je les vais annoncer, n'y prêtant que mes rimes (1).

Çà et là, du reste, on rencontre de beaux vers, jetés avec une certaine hardiesse. Louis Racine s'entendait

(1) *La Grâce*, chant II.

aux beaux vers, et il en a fait beaucoup. Il en a plus que de beaux morceaux; cependant on compte deux ou trois de ceux-ci, où la poésie reprend ses droits, dans le poëme de *la Grâce :*

Ce Dieu d'un seul regard confond toute grandeur :
Des astres devant lui s'éclipse la splendeur;
Prosterné près du trône où sa gloire étincelle,
Le chérubin tremblant se couvre de son aile.
Rentrez dans le néant, mortels audacieux!
Il vole sur les vents, il s'assied sur les cieux.
Il à dit à la mer : « Brise-toi sur ta rive; »
Et dans son lit étroit la mer reste captive (1).

Voici un morceau beaucoup plus étendu. Racine voulant nous apprendre

Ce que l'homme est sans Dieu, ce que Dieu peut sur lui,

fait parler ainsi saint Augustin :

Ma fougueuse jeunesse, ardente pour les crimes,
Me fit courir d'abord d'abîmes en abîmes.
Je vous fuyais, Seigneur, vous ne me quittiez pas;
Et la verge à la main, me suivant pas à pas,
Par d'utiles dégoûts vous me rendiez amères
Ces mêmes voluptés à tant d'autres si chères.
Vous tonniez sur ma tête : à vos pressants avis
Ma mère s'unissait en pleurant sur son fils.
Je n'entendais alors que le bruit de ma chaîne :
Chaîne de passions qu'un misérable traîne.
Ma mère par ses pleurs ne pouvait m'ébranler,
Et vous tonniez, grand Dieu, sans me faire trembler!
Enfin de mes plaisirs l'ardeur fut amortie;
Je revins à moi-même et détestai ma vie.
Je voyais le chemin, j'y voulais avancer;
Mais un funeste poids me faisait balancer.
J'avais trouvé, j'aimais cette perle si belle,
Sans pouvoir me résoudre à tout vendre pour elle.
Par deux puissants rivaux tour à tour attiré,
J'étais de leurs combats au dedans déchiré.
Mon Dieu m'aimait encore, et sa bonté suprême

(1) *La Grâce*, chant IV.

À mes tristes regards me présentait moi-même.
Hélas! qu'en ce moment je me trouvais affreux!
Mais j'oubliais bientôt mon état malheureux :
Un sommeil léthargique accablait ma paupière.
M'éveillant quelquefois je cherchais la lumière;
Et dès qu'un faible jour paraissait se lever,
Je refermais les yeux de peur de le trouver.
Une voix me criait : « Sors de cette demeure! »
Et moi, je répondais : « Un moment, tout à l'heure! »
Mais ce fatal moment ne pouvait point finir,
Et cette heure toujours différait à venir.
De mes premiers plaisirs la troupe enchanteresse,
Voltigeant près de moi, me répétait sans cesse :
« Nous t'offrons tous nos biens et tu veux nous quitter?
« Sans nous, sans nos douceurs, qui peut se contenter?
« Le sage, en nous cherchant, trouve un secours facile;
« Son corps est satisfait et son âme est tranquille.
« Mortels, vivez heureux et profitez du temps;
« Du torrent de la joie enivrez tous vos sens.
« Fuyez de la vertu l'importune tristesse;
« Couchez-vous sur les fleurs, dormez dans la mollesse.
« Et toi que dès longtemps nos bienfaits ont charmé,
« Crois-tu donc qu'avec nous ton cœur accoutumé
« Puisse ainsi s'arracher aux délices qu'il aime?
« Hélas! en nous gardant tu te perdras toi-même! »
Mais devant moi l'aimable et douce Chasteté,
D'un air pur et serein, pleine de majesté,
Me montrant ses amis de tout sexe et tout âge,
Avec un ris moqueur me tenait ce langage :
« Tu m'aimes, je t'appelle, et tu n'oses venir.
« Faible et lâche Augustin, qui peut te retenir?
« Ce que d'autres ont fait, ne le pourras-tu faire?
« Incertain, chancelant, à toi-même contraire,
« Tu veux rompre tes fers, tu veux et ne veux plus.
« Ne fixeras-tu point tes pas irrésolus?
« Regarde à mes côtés ces colombes fidèles;
« Pour voler jusqu'à moi, Dieu leur donna des ailes;
« Ce Dieu t'ouvre son sein, jette-toi dans ses bras. »
Hélas! je le savais, mais je n'y courais pas!
Un jour enfin, lassé de cette vive guerre,
Je pleurais, je criais, je m'agitais par terre,
Quand tout à coup frappé d'un son venu des cieux
Et des mots du Saint Livre où je jetai les yeux,
L'orage se calma, mes troubles s'apaisèrent;

Par votre main, Seigneur, mes chaînes se brisèrent;
Mon esprit ne fut plus vers la terre courbé :
Je sortis de la fange où j'étais embourbé.
Ma volonté changea : ce qui vous est contraire
Me déplut, et j'aimai tout ce qui peut vous plaire.
Ma mère, qu'à vos pieds vous vîtes tant de fois
Pleurer sur un ingrat, rebelle à votre voix,
Me tendre mère enfin sortit de ses alarmes,
Et retrouva vivant le fils de tant de larmes.
Je connus bien alors que votre joug est doux.
Non, Seigneur, il n'est rien qui soit semblable à vous.
Dès ici-bas ma bouche unie avec les anges,
Ne se lassera point de chanter vos louanges.
Je n'aimerai que vous : vous serez désormais
Ma gloire, mon salut, mon asile, ma paix.
O loi sainte, ô loi chère, ô douceur éternelle,
Ineffable grandeur, beauté toujours nouvelle,
Vérité qui trop tard avez su me charmer,
Hélas! que j'ai perdu de temps sans vous aimer! (1)

Citons encore les vers suivants :

L'Église enfin triomphe, et brillante de gloire,
Fait retentir le ciel des chants de sa victoire.
Elle chante, tandis qu'esclaves, désolés,
Nous gémissons encor sur la terre exilés.
Près de l'Euphrate assis, nous pleurons sur ses rives,
Une juste douleur tient nos langues captives.
Et comment pourrions-nous, au milieu des méchants,
O céleste Sion, faire entendre tes chants?
Hélas! nous nous taisons! Nos lyres détendues
Languissent en silence aux saules suspendues.
Que mon exil est long! O tranquille cité,
Sainte Jérusalem, ô chère Éternité,
Quand irai-je au torrent de ta volupté pure
Boire l'heureux oubli des peines que j'endure;
Quand irai-je goûter ton adorable paix?
Quand verrai-je ce jour qui ne finit jamais? (2)

Le poëme de *la Religion* a plus de célébrité que celui de *la Grâce*. Composé de six chants, il parut en 1742.

(1) *La Grâce*, chant III.
(2) *Ibid.*, chant II.

Le titre en indique le sujet. C'est en effet la religion dans son sens le plus étendu. L'auteur argumente en faveur de la religion naturelle contre les athées, de la religion révélée contre les déistes, de la morale évangélique contre les chrétiens relâchés. Véritablement pieux, il n'a pu s'appliquer à lui-même ce qu'il dit dans son *Discours sur le Paradis perdu :* « Un poëte qui, « attendant pour son travail sa récompense des hom- « mes, chante la religion, a mal choisi son sujet. »

Louis Racine argumente fort bien, il a pris la fleur de l'argumentation des plus grands apologistes du christianisme, mais enfin il argumente presque toujours; sa marche, sa forme sont essentiellement didactiques; l'élément dramatique, l'élément épiqu font défaut. Il y a des exceptions cependant, le morceau où il raconte les miracles de Jésus-Christ et celui sur la première prédication de l'Évangile :

Cependant il paraît à ce peuple étonné
Un homme, si ce nom lui peut être donné,
Qui, sortant tout à coup d'une retraite obscure,
En maître, et comme Dieu, commande à la nature.
A sa voix sont ouverts des yeux longtemps fermés,
Du soleil qui les frappe éblouis et charmés.
D'un mot il fait tomber la barrière invincible,
Qui rendait une oreille aux sons inaccessible;
Et la langue qui sort de la captivité,
Par de rapides chants bénit sa liberté.
Des malheureux traînaient leurs membres inutiles,
Qu'à son ordre à l'instant ils retrouvent dociles.
Le mourant étendu sur un lit de douleurs,
De ses fils désolés court essuyer les pleurs.
La mort même n'est plus certaine de sa proie.
Objet tout à la fois d'épouvante et de joie,
Celui que du tombeau rappelle un cri puissant
Se relève, et sa sœur pâlit en l'embrassant.
Il ne repousse point les fleuves vers leur source;
Il ne dérange pas les astres dans leur course.

On lui demande en vain des signes dans les cieux.
Vient-il pour contenter les esprits curieux?
Ce qu'il fait d'éclatant, c'est sur nous qu'il l'opère,
Et pour nous sort de lui sa vertu salutaire.
Il guérit nos langueurs, il nous rappelle au jour :
Sa puissance toujours annonce son amour.
Mais c'est peu d'enchanter les yeux par ces merveilles;
Il parle : ses discours ravissent les oreilles.
Par lui sont annoncés de terribles arrêts;
Par lui sont révélés de sublimes secrets.
Lui seul n'est point ému des secrets qu'il révèle :
Il parle froidement d'une gloire éternelle;
Il étonne le monde et n'est point étonné :
Dans cette même gloire il semble qu'il soit né;
Il paraît ici-bas peu jaloux de la sienne (1).

Voici notre seconde citation :

L'oracle est accompli. Le juste est immolé.
Tout s'émeut; et des bords du Jourdain désolé
Au Tibre en un moment le bruit s'en fait entendre.
D'intrépides humains courent pour le répandre;
Ils volent : l'univers est rempli de leur voix. —
« Repentez-vous, pleurez, et montez à sa croix.
« Quel que soit le forfait, la victime l'expie.
« Vous avez fait mourir le maître de la vie.
« Celui que vos bourreaux traînaient en criminel,
« Est l'image, l'éclat, le fils de l'Éternel.
« Ce Dieu dont la parole enfanta la lumière,
« Couché dans un tombeau, dormait dans la poussière;
« Mais la mort est vaincue et l'enfer dépouillé.
« La nature a frémi, son Dieu s'est réveillé.
« Il vit, nos yeux l'ont vu : croyez! » Parole étrange!
Ils commandent de croire : on les croit, et tout change (2).

Et plus loin :

Prodige inconcevable, un instrument d'horreur,
La croix est l'ornement du front d'un empereur!
Constantin triomphant fait triompher la gloire
Du signe lumineux qui promit sa victoire.
Cérès dans Eleusis voit ses initiés
Fouler robe, couronne et corbeille à leurs pieds.

(1) *La Religion*, chant IV.
(2) *Ibid.*, chant IV.

Diane, tu n'es plus; soutiens de ta puissance,
Tes orfévres d'Éphèse ont perdu l'espérance.
Les temples sont déserts, et le prêtre interdit,
Renversant l'encensoir de son Dieu sans crédit,
Abandonne un autel toujours vide d'offrandes.
Delphes, jadis si prompt à répondre aux demandes,
D'un silence honteux subit les tristes lois.
Enfin, comme Apollon, tous les dieux sont sans voix.
Aux tombeaux des martyrs, fertiles en miracles,
Les peuples et les rois cherchent de vrais oracles.
On implore un mortel qu'on avait massacré,
Et l'on brise le dieu qu'on avait adoré (1).

Le premier chant de ce poëme a aussi, par sa nature, un caractère plus sensible; l'auteur y développe les preuves de l'existence de Dieu par les merveilles de la création et par la conscience des peuples; le cœur et l'imagination peuvent mieux y prendre leur part. Mais, en tout, on lui voudrait plus d'invention philosophique et poétique. L'argumentation finit toujours par être une triste chose quand le talent dramatique ne vient pas l'animer. Est-ce le respect qui arrête Louis Racine? est-ce impuissance? Ce qui lui manque surtout, c'est la subjectivité. Son poëme est purement objectif. L'auteur fait droit à la matière qu'il doit traiter, mais il ne s'y mêle pas. Or, tout grand écrivain, tout poëte doit être l'incarnation d'une idée. Il faut qu'il y ait fusion, identification entre l'auteur et le sujet, que les deux ne fassent qu'un, que l'auteur communique au sujet la couleur de son âme, et qu'il reçoive lui-même la teinte de son sujet. On voudrait pouvoir dire plus souvent de Louis Racine ce qu'il faut dire d'un poëte :

Ces vers ne sont qu'à lui, lui seul a pu les faire.

(1) *La Religion*, chant IV.

Montesquieu a, dans son *Essai sur le goût,* un chapitre intitulé : *Du je ne sais quoi.* Ce *je ne sais quoi* est, je me le suis persuadé, le *proprie communia* d'Horace, l'originalité; et c'est pourquoi cet auteur élégant et pur, cet excellent versificateur, ce poëte rempli de beaux vers, ne laisse pas cette ineffaçable impression, cachet de talents supérieurs. Quelquefois, il est vrai, on rencontre chez lui de ces vers dont on se souvient, mais ils sont en petit nombre.

L'abandon, l'effusion manquent encore à ce poëme. La versification en est trop sévère; Louis Racine est timide; il cherche à bien faire, non pour être applaudi, mais pour avoir bien fait; il s'acquitte de la poésie comme d'un devoir; il est janséniste, même en fait de vers. Toutefois il lui vient des moments de sensibilité expansive, une veine cachée de Jean Racine s'entr'ouvre, et l'on dirait alors un écho d'*Esther*. Jean Racine est une flamme vive qui reluit parfois chez son fils comme au travers d'un verre dépoli. Le rayon est amorti, mais la lumière n'est pas étouffée, on la retrouve dans plusieurs morceaux. Celui des migrations des oiseaux en est un exemple :

> Ceux qui de nos hivers redoutant le courroux,
> Vont se réfugier dans des climats plus doux,
> Ne laisseront jamais la saison rigoureuse
> Surprendre parmi nous leur troupe paresseuse.
> Dans un sage conseil par les chefs assemblé,
> Du départ général le grand jour est réglé;
> Il arrive : tout part; le plus jeune peut-être
> Demande, en regardant les lieux qui l'ont vu naître,
> Quand viendra ce printemps par qui tant d'exilés
> Dans les champs paternels se verront rappelés (1).

(1) *La Religion*, chant I.

Au sixième chant, Louis Racine fait parler ainsi le chrétien :

> La grandeur, ô mon Dieu, n'est pas ce qui m'enchante,
> Et jamais des trésors la soif ne me tourmente.
> Ma seule ambition est d'être tout à toi :
> Mon plaisir, ma grandeur, ma richesse est ta loi.
> Je ne soupire point après la renommée.
> Qu'inconnue aux mortels, en toi seul renfermée,
> Ma gloire n'ait jamais que tes yeux pour témoins.
> C'est en toi que je trouve un repos dans mes soins.
> Tu me tiens lieu du jour dans cette nuit profonde.
> Au milieu d'un désert tu me rends tout le monde.
> Les hommes vainement m'offriraient tous leurs biens :
> Les hommes ne pourraient me séparer des tiens.
> Ceux qui ne t'aiment pas, ta loi leur fait entendre
> Qu'aux malheurs les plus grands ils doivent tous s'attendre.
> O menace, mon Dieu, qui ne peut m'alarmer!
> Le plus grand des malheurs est de ne point t'aimer.
> Que ta croix dans mes mains soit à ma dernière heure,
> Et que les yeux sur toi, je t'embrasse et je meure (1).

Avec plus de génie, Louis Racine eût modéré l'influence de la versification un peu abandonnée de Voltaire, tantôt trop faiblement articulée, tantôt redondante, manière qui fut celle du dix-huitième siècle jusqu'à Delille. Racine y joint ce qui alors était nouveau, l'habileté technique. Celle-ci naissait au moment où disparaissait le soin du détail. L'éclat des qualités de Voltaire dissimule chez lui ce qui manque à sa méthode de versification ; mais les défauts deviennent saillants chez ses imitateurs. Le vers souple, fort, harmonieux, qui se plie avec grâce à tous les mouvements de l'âme, le vers racinien est oublié. Presque seul, Louis Racine reste fidèle aux traditions de l'époque antérieure ; il cultive le rhythme savant, la diction pure,

(1) *La Religion*, chant VI.

la versification mélodieuse et habile, la méthode de son père, en un mot. Cependant il a parfois de grands vers, hardis de forme et de jet, qui font pressentir le vers de Voltaire. Voltaire, en effet, est tout rempli de ces vers jetés avec la plus heureuse nonchalance, faciles, tout d'une venue; c'est même à ce genre qu'on a donné le nom de *voltairien*. Corneille en a beaucoup de cette sorte, et certainement Louis Racine en possède quelques-uns :

Nous allons tous penser, Descartes va paraître.

— « Il vit, nos yeux l'ont vu : croyez. » Parole étrange!
Ils commandent de croire : on les croit, et tout change!

— Je tremble comme vous; espérez comme moi.

— De ses remords secrets triste et lente victime,
Jamais un criminel ne s'absout de son crime.

— A peine du néant l'homme venait d'éclore;
Déjà coulait pour lui le pur sang que j'adore.

— Mais ce n'est qu'à Virgile à chanter les abeilles.

Voici les mêmes allures dans un assez long morceau :

Je la vois cette Rome, où d'augustes vieillards,
Héritiers d'un apôtre et vainqueurs des Césars,
Souverains sans armée et conquérants sans guerre,
A leur triple couronne ont asservi la terre.
Le fer n'est pas l'appui de leurs vastes Etats;
Leur trône n'est jamais entouré de soldats.
Terrible par ses clefs et son glaive invisible,
Tranquillement assis dans un palais paisible,
Par l'anneau d'un pêcheur autorisant ses lois,
Au rang de ses enfants un prêtre met nos rois (1).

Cette forme heureuse peut se jeter çà et là dans le discours, mais elle ne peut en former le tissu.

(1) *La Religion*, chant IV.

Louis Racine a fourni les premiers exemples de poésie pittoresque et descriptive, appliquée, il est vrai, à des sujets particuliers, isolés, plus souvent qu'à un ensemble. Le dix-septième siècle n'avait pas abordé ce genre de poésie ; le monde extérieur l'intéressait peu ; il lui fournissait des images et des expressions, mais il ne les employait qu'avec mesure ; sa poésie, tout humaine et morale, fut éminemment spiritualiste. Le dix-huitième siècle fit le contraire, et Louis Racine se trouva avoir fait des concessions à son siècle, mais sans esprit de système. Son sujet l'y conduisait, et l'amenait à soumettre à la poésie des détails techniques qu'elle n'avait pas encore abordés :

> Le père criminel d'une race proscrite
> Peupla d'infortunés une terre maudite.
> Pour prolonger des jours destinés aux douleurs,
> Naissent les premiers arts, enfants de nos malheurs.
> La branche en longs éclats cède au bras qui l'arrache ;
> Par le fer façonnée, elle allonge la hache ;
> L'homme avec son secours, non sans un long effort,
> Ébranle et fait tomber l'arbre dont elle sort ;
> Et tandis qu'au fuseau la laine obéissante
> Suit une main légère, une main plus pesante
> Frappe à coups redoublés l'enclume qui gémit.
> La lime mord l'acier, et l'oreille en frémit.
> Le voyageur qu'arrête un obstacle liquide,
> A l'écorce d'un bois confie un pied timide.
> Retenu par la peur, par l'intérêt pressé,
> Il avance en tremblant : le fleuve est traversé.
> Bientôt ils oseront, les yeux vers les étoiles,
> S'abandonner aux mers sur la foi de leurs voiles.
> Avant que dans les pleurs ils pétrissent leur pain,
> Avec de longs soupirs ils ont brisé le grain.
> Un ruisseau par son cours, le vent par son haleine,
> Peut à leurs faibles bras épargner tant de peine ;
> Mais ces heureux secours, si présents à nos yeux,
> Quand ils les connaîtront, le monde sera vieux (1).

(1) *La Religion*, chant III.

On connaît la sentence de Voltaire sur Louis Racine : « Le bon versificateur Racine, fils du grand « poëte « Racine. » Le mot est sévère, mais pas tout à fait injuste. En effet, Louis Racine est plus versificateur que poëte. Il a la poésie du détail, du vers isolé ; mais dans l'ensemble de ses compositions il est peu poëte ; l'invention lui manque. Du reste, l'humble Racine se fût contenté du mince éloge de Voltaire. Il s'était fait peindre tenant les œuvres de son père ouvertes à l'endroit où se lit ce vers de *Phèdre :*

> Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père (1).

Les *Mémoires contenant quelques particularités sur la vie et les ouvrages de Jean Racine, de l'Académie française*, furent publiés en 1748. Louis Racine les adressait à son fils, comme Marmontel les siens à ses enfants, un demi-siècle plus tard. Quel contraste entre ces derniers mémoires, si peu moraux, et ceux de Racine, si purs, si chrétiens !

Il n'avait presque pas connu son père : « Je ne faisais guère que de naître quand il mourut, et ma mémoire ne peut me rappeler que des caresses (2). » Mais outre des papiers de famille, il avait sa mère, qui mourut seulement en 1732, son frère aîné, et Boileau, qui vécut jusqu'en 1711.

Ces mémoires sont précieux par bien des détails qui seraient perdus sans le soin que prit Louis Racine de les recueillir. Ils ouvrent des jours assez vifs sur la cour, sur les mœurs et la vie des hommes de lettres d'alors, sur Port-Royal et la religion d'un siècle émi-

(1) *Phèdre*, acte III, scène V.
(2) *Mémoires sur la vie de Jean Racine.* Introduction.

nemment religieux. Comme forme surtout, la religion jouait un rôle immense ; elle explique bien des événements et caractérise bien des personnages. Ainsi le jansénisme qui, ailleurs et en d'autres temps, n'eût été qu'une secte théologique, devient un parti important dans l'histoire nationale.

Mais l'esprit qui anime ces mémoires est surtout ce qui les rend recommandables : on y trouve une noble candeur, un attendrissement pieux, mais contenu, une prévention filiale qui cependant ne fatigue point. C'est un fils qui écrit, mais c'est aussi un homme, c'est un chrétien. Il se glorifie moins du génie que des vertus domestiques de son père :

« Plutarque a déjà pu vous apprendre que Caton « l'Ancien préférait la gloire d'être bon mari à celle « d'être grand sénateur, et qu'il quittait les affaires « les plus importantes pour aller voir sa femme remuer « et emmaillotter son enfant. Cette sensibilité antique « n'est-elle donc plus dans nos mœurs, et trouvons- « nous qu'il soit honteux d'avoir un cœur ? L'huma- « nité, toujours belle, se plaît surtout dans les belles « âmes, et les choses qui paraissent des faiblesses pué- « riles aux yeux d'un bel esprit, sont les vrais plaisirs « d'un grand homme. Celui dont on vous a dit tant « de fois, et trop souvent peut-être, que vous deviez « ressusciter le nom, n'était jamais si content que « quand, libre de quitter la cour, où il trouva dans les « premières années de si grands agréments, il pouvait « venir passer quelques jours avec nous. En présence « même d'étrangers, il osait être père : il était de tous « nos jeux ; et je me souviens (je le puis écrire, puisque « c'est à vous que j'écris), je me souviens de proces-

« sions dans lesquelles mes sœurs étaient le clergé,
« j'étais le curé, et l'auteur d'*Athalie*, chantant avec
« nous, portait la croix.

« C'est une simplicité de mœurs si admirable dans
« un homme tout sentiment et tout cœur, qui est cause
« qu'en copiant pour vous ses lettres, je verse à tous
« moments des larmes, parce qu'il me communique la
« tendresse dont il était rempli.

« Oui, mon fils, il était né tendre, et vous l'en-
« tendrez assez dire ; mais il fut tendre pour Dieu
« lorsqu'il revint à lui ; et du jour qu'il revint à ceux
« qui, dans son enfance, lui avaient appris à le con-
« naître, il le fut pour eux sans réserve ; il le fut pour
« ce roi dont il avait tant de plaisir à écrire l'histoire ;
« il le fut toute sa vie pour ses amis ; il le fut depuis
« son mariage et jusqu'à la fin de ses jours pour sa
« femme, et pour tous ses enfants sans prédilec-
« tion (1). »

Il s'excuse presque de parler des tragédies de son père : « Je ne puis me dispenser de rappeler, au moins
« en peu de mots, l'histoire des pièces de théâtre de
« mon père (2). »

Quel salubre et vivifiant parfum s'exhale de ces pages ! avec quel empressement la jeunesse devrait les accueillir !

Sous le titre de *Réflexions sur la poésie*, Louis Racine a mis au jour une suite de discours lus à l'Académie des Inscriptions, et où il traite des questions générales, telles que le langage poétique, l'observation des mœurs

(1) *Mémoires sur la vie de Jean Racine*. Introduction.
(2) *Ibid.*

au point de vue de la poésie. C'est enfin presque toute une poétique, où, comme Rollin, Louis Racine se montre disciple de deux antiquités, l'antiquité homérique et l'antiquité biblique, les deux mamelles, pour ainsi dire, de la vraie poésie.

Ces *Réflexions* font preuve d'un goût très-pur, de connaissances littéraires étendues ; mais l'auteur ne m'y semble pas profond. Cette critique est assez grave : sans profondeur on n'a que l'apparence de la clarté ; on n'est vraiment clair qu'en remontant jusqu'à la raison première, à l'idée complète et simple à la fois. Il y a une simplicité profonde, il y a une simplicité superficielle. Ainsi Condillac, par exemple, qui paraît clair aux esprits superficiels, reste obscur pour les esprits qui ont besoin de profondeur ; ils voient partout des énigmes à résoudre. On peut éprouver de la satisfaction en voyant la relation d'un effet avec sa cause prochaine ; mais cette clarté-là instruit mal. Louis Racine, cependant, remonte parfois aux principes ; mais d'ordinaire, il n'est pas suffisamment instructif. C'est ainsi que traitant de l'essence de la poésie, il fait consister la poésie dans l'enthousiasme, et confond l'enthousiasme avec la passion.

Les *Remarques sur les tragédies de Jean Racine, suivies d'un traité sur la poésie dramatique, ancienne et moderne,* forment trois volumes qui parurent en 1752. C'est une très-bonne introduction à l'étude de la littérature dramatique. Les idées en sont justes, sans être très-fortes ; tout cela est précieux, mais sans égaler Rollin, ni surtout Fénelon. Il y manque la fraîcheur, la vie, ce je ne sais quoi d'individuel dont nous avons déjà signalé l'absence chez Louis Racine. Les remar-

ques sur les œuvres de son père sont de peu de portée, minutieuses, et trop souvent approbatives.

Au reste, il ne me semble pas que les dissertations de Louis Racine, quoique instructives et judicieuses, aient fait faire un pas à la philosophie de l'art. Elles n'ont pas même le mérite de faire pressentir la voie nouvelle. L'abbé Dubos l'avait indiquée et y était entré dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture,* publiées en 1719, et qui me paraissent plus nouvelles et d'une portée plus philosophique que les traités de Racine. Sans être profonde, la philosophie de Dubos a quelque originalité. Il aborde des questions alors peu étudiées : la nature de la jouissance esthétique ; la différente condition des différents arts et leur puissance respective ; la part que peuvent avoir les causes physiques dans le développement du génie, dans le caractère de ses œuvres, et dans l'éclat littéraire de certaines époques ; l'art de juger en matière esthétique, et la compétence de la critique. C'est un ouvrage curieux encore aujourd'hui ; la diction n'en est pas remarquable, mais elle est facile et naturelle. Il est bon de voir le jugement de Voltaire sur Dubos dans le catalogue des écrivains du siècle de Louis XV.

Par sa traduction en prose du *Paradis Perdu* (1755) Louis Racine entra doublement dans l'esprit de son siècle. En 1729, Milton avait déjà été traduit par Dupré de Saint-Maur, et cette première traduction avait obtenu un grand succès. Le système de traduction du dix-septième siècle est intéressant à étudier; mieux qu'autre chose, il caractérise l'esprit du temps. Adoucir, atténuer les hardiesses ; préférer le vrai abstrait et

affaiblir la part du réel dans le style ; accorder beaucoup aux bienséances et à une dignité de convention ; transporter aux anciens et aux étrangers le langage français et moderne, au lieu de plier la langue moderne aux exigences des sujets, voilà quel était alors l'esprit de la traduction. Cette époque cependant avait tant de de goût et même de candeur, que, malgré les vices du système, elle a pu donner par de belles traductions une idée de l'antiquité, témoin l'*Homère* de Madame Dacier. Mais ce système n'est pas celui de Louis Racine. Au dix-septième siècle, on ne traduisait que les anciens ; il traduit un moderne, un Anglais, celui que Boileau qualifiait de *barbare*. Il ose être exact ; il ne l'est pas encore assez :

> Tour à tour la sagesse est de craindre ou d'oser.

Longtemps on a préféré Dupré de Saint-Maur, comme plus élégant. Il a l'élégance du dix-huitième siècle. Racine a celle du siècle précédent, et il est bien plus exact. Il a traduit en vers, mais faiblement, quelques morceaux du même poëme. Delille lui a dérobé, sans en rien dire, quelques vers heureux, tels que celui-ci, dans l'invocation à la lumière :

> Tout revient, mais le jour ne revient pas pour moi.

VI.

CRÉBILLON.

1674—1762.

Crébillon appartient réellement à l'époque qui fait le sujet de notre étude. Sa carrière dramatique subit une interruption d'une vingtaine d'années, mais elle fut d'une longueur peu commune. *Idoménée,* sa première tragédie, parut en 1703; sa dernière, le *Triumvirat,* en 1754: il avait quatre-vingts ans.

Il naquit, en province, d'une famille honorable et de robe; il fut destiné au barreau, et entra chez un procureur après des études assez superficielles, pendant lesquelles il avait fait preuve de facilité plus que d'application. Chose rare, ce fut le procureur lui-même qui poussa Crébillon au théâtre, où le succès d'*Idoménée* décida de son avenir. Sa vie offre d'ailleurs peu d'événements dignes de remarque; ses ouvrages seuls y ont fait époque. Un sentiment excessif d'indépendance rendit son existence solitaire et sauvage. Il resta étranger à l'esprit de son siècle. Pénétré d'enthousiasme pour le républicanisme antique, il aurait facilement trouvé son rôle dans une époque révolutionnaire; mais dans la France monarchique il n'y avait pas de place pour lui. Le cercle de ses idées était d'ailleurs peu étendu;

il vivait plus par l'imagination que par la pensée ; et l'on peut dire que cette vie ne fut qu'un long rêve. Il se tenait chez lui, enveloppé de fumée de tabac, entouré d'animaux pour lesquels il avait un goût singulier, composant, sans les écrire, des romans d'aventures. Le mouvement philosophique du dix-huitième siècle n'approcha pas de lui. Hors du théâtre, il n'est rien, il ne comprend rien. On n'a pas assez d'esprit quand on n'en a que d'une sorte, en eût-on même beaucoup.

Crébillon n'avait que l'esprit de la tragédie, et pour la tragédie ce n'est pas même assez. Il y faut de la philosophie, il n'y en a pas dans ce qui nous reste de Crébillon. L'espace manque ; point de perspective ; il ne nous donne qu'un premier plan. Il a, dit-on, excellé dans la poésie de la terreur ; on veut qu'en ce genre il ait surpassé Racine et Corneille ; mais ceci est loin d'être prouvé. La poésie est une activité de l'intelligence. Quand elle ne fait qu'émouvoir, elle confond le moyen avec le but. La sensation doit être considérée comme le moyen de l'idée ; la poésie, sans doute, ne néglige pas l'impression sensible, mais elle la traverse pour arriver plus haut. Il faut qu'elle agrandisse l'horizon de la pensée, qu'elle nous procure le noble plaisir de la contemplation. Crébillon occupe fort peu la pensée, l'âme, dans son sens le plus élevé. Nous avons une âme sensible et une âme intellectuelle ; de cette dernière, Crébillon ne sait rien. Son énergie incontestable donne prise au blâme autant qu'à l'éloge. Lorsqu'il s'agit de lui, on ne peut guère séparer l'un de l'autre. Mais si Crébillon s'arrête à l'impression sensible, il faut convenir qu'il sait la diriger sur les affections nobles de l'homme et qu'il n'est pas moins remarquable dans

l'expression des sentiments généreux que dans l'emploi du mobile de la terreur.

L'élément romanesque domine dans la structure des pièces de Crébillon; et l'on peut même dire de lui qu'il a maintenu le roman dans la tragédie. L'esprit romanesque est le grand défaut de la tragédie française, défaut qui tient aux origines mêmes de cette tragédie, à la nature et à l'éducation de celui qui lui donna sa forme : Corneille était romanesque, et la France a longtemps confondu le roman et la poésie. Racine avait presque guéri la tragédie de cette fausse tendance : *Phèdre, Esther, Athalie* ne sont certes pas romanesques; mais Crébillon lui fit subir une rechute. Le romanesque est une pure illusion sur la vie humaine; c'est la fuite du réel et du possible, le rêve d'un monde qui n'existe pas et qui ne peut exister, une sorte de convention dans laquelle vivent certains esprits et certaines époques. La poésie, au contraire, c'est la plus vive compréhension des choses, leur plus intime comme leur plus haute vérité.

Crébillon a le double romanesque des sentiments et des situations. Il peint les passions plus que les caractères, les situations plus que les passions. Or la passion, qui est un accident dans la vie, a quelque chose de plus particulier que le caractère, et la situation est encore plus particulière que la passion. Crébillon est profond, mais sans être large; grand défaut, car la profondeur sans étendue n'est vraiment pas de la profondeur.

On lui a justement reproché d'avoir mêlé l'amour, ou plutôt une galanterie langoureuse, aux sanglantes horreurs de ses tragédies. Déjà Corneille donne dans ce défaut; mais comme il sait mieux le racheter! De

plus, le charme du style manque presque entièrement à Crébillon. Son langage rude, inculte, incorrect, va jusqu'à la barbarie; et quand il n'a pas de défaut grave, il n'a guère non plus de qualités. Il manque de couleur et d'originalité; il est triste; on dirait une montagne pelée; toute verdure a disparu, il ne reste que le roc nu. Ce qu'il a de sauvage peut cependant, en de rares occasions, devenir une beauté. On peut appliquer au style de Crébillon ce que lui-même place dans la bouche de Pharasmane dans *Rhadamiste* :

> La nature marâtre en ces affreux climats
> Ne produit, au lieu d'or, que du fer, des soldats;
> Son sein tout hérissé n'offre aux désirs de l'homme
> Rien qui puisse tenter l'avarice de Rome (1).

Les tragédies de Crébillon sont *Idoménée, Atrée et Thyeste, Électre, Rhadamiste et Zénobie, Xerxès, Sémiramis, Pyrrhus, Catilina, le Triumvirat.* Trois surtout sont dignes de remarque : *Électre, Rhadamiste, Pyrrhus.*

Électre parut en 1708. Cette pièce a sans doute de très-grands défauts; l'auteur n'est point resté dans la simplicité antique; il fait entrer des éléments insipides et faux, le double amour des enfants d'Égisthe et d'Agamemnon, dans le sujet le plus tragique qu'il y ait au monde. Mais *Électre* a aussi de grandes beautés; ainsi le songe de Clytemnestre :

> Deux fois mes sens frappés par un triste réveil
> Pour la troisième fois se livraient au sommeil,
> Quand j'ai cru, par des cris terribles et funèbres,
> Me sentir entraîner dans l'horreur des ténèbres.
> Je suivais, malgré moi, de si lugubres cris;
> Je ne sais quels remords agitaient mes esprits;

(1) *Rhadamiste et Zénobie*, acte II, scène II.

Mille foudres grondaient dans un épais nuage,
Qui semblait cependant céder à mon passage.
Sous mes pas chancelants un gouffre s'est ouvert
L'affreux séjour des morts à mes yeux s'est offert.
A travers l'Achéron, la malheureuse Électre,
A grands pas, où j'étais semblait guider un spectre.
Je fuyais, il me suit. Ah! seigneur, à ce nom
Mon sang se glace : hélas! c'était Agamemnon.
« Arrête, m'a-t-il dit d'une voix formidable,
« Voici de tes forfaits le terme redoutable :
« Arrête, épouse indigne, et frémis de ce sang
« Que le cruel Égisthe a tiré de mon flanc. »
Ce sang, qui ruisselait d'une large blessure,
Semblait, en s'écoulant, pousser un long murmure.
A l'instant j'ai cru voir aussi couler le mien :
Mais, malheureuse! à peine a-t-il touché le sien,
Que j'en ai vu renaître un monstre impitoyable,
Qui m'a lancé d'abord un regard effroyable.
Deux fois le Styx frappé par ses mugissements
A longtemps répondu par des gémissements (1).

La reconnaissance d'Oreste et d'Électre est pleine d'inspiration; le rôle de Palamède, en entier de l'invention de Crébillon, est noblement conçu et noblement exécuté. Enfin, les remords d'Oreste forment un morceau admirable; au style près, il est presque supérieur à celui de Racine dans *Andromaque :* on y rencontre un trait de génie : Oreste laisse échapper son propre nom, et dans son trouble affreux, il le prend pour une voix échappée des enfers :

Mais quoi! quelle vapeur vient obscurcir les airs!
Grâce au ciel, on m'entrouvre un chemin aux enfers;
Descendons : les enfers n'ont rien qui m'épouvante;
Suivons le noir sentier que le sort me présente;
Cachons-nous dans l'horreur de l'éternelle nuit.
Quelle triste clarté dans ce moment me luit?
Qui ramène le jour dans ces retraites sombres?
Que vois-je! mon aspect épouvante les ombres!

(1) *Électre*, acte Ier, scène VIII.

Que de gémissements! que de cris douloureux!
« Oreste! » Qui m'appelle en ce séjour affreux?
Égisthe! ah! c'en est trop; il faut qu'à ma colère...
Que vois-je! dans ses mains la tête de ma mère!
Quels regards! où fuirai-je? Ah! monstre furieux,
Quel spectacle oses-tu présenter à mes yeux!
Je ne souffre que trop; monstre cruel, arrête;
A mes yeux effrayés dérobe cette tête.
Ah! ma mère, épargnez votre malheureux fils.
Ombre d'Agamemnon, sois sensible à mes cris;
J'implore ton secours, chère ombre de mon père;
Viens défendre ton fils des fureurs de sa mère;
Prends pitié de l'état où tu me vois réduit.
Quoi! jusque dans tes bras la barbare me suit!
C'en est fait; je succombe à cet affreux supplice (1).

Rhadamiste (1711) est fort supérieur à *Électre* et à tous les autres ouvrages de Crébillon. Mieux écrite, cette tragédie serait au premier rang de la scène française. Cependant quelque chose y manquerait toujours, le bon sens; non pas précisément sur la scène, mais dans les données de la pièce. Aristote permet l'absurde dans l'avant-scène, parmi les éléments antérieurs à l'action : Crébillon a largement usé de la permission. Rien de plus absurde que les faits racontés dans l'exposition; celle-ci d'ailleurs se fait à double, au premier et au second acte, et touours d'une manière compliquée, chargée, confuse. Les situations qui résultent de ces pénibles antécédents sont belles. Dans la scène entre Rhadamiste et son confident Hiéron, on doit remarquer ces vers :

Et que sais-je, Hiéron ? Furieux, incertain,
Criminel sans penchant, vertueux sans dessein,
Jouet infortuné de ma douleur extrême,
Dans l'état où je suis, me connais-je moi-même?

(1) *Électre*, acte V, scène IX.

Mon cœur, de soins divers sans cesse combattu,
Ennemi du forfait sans aimer la vertu.
D'un amour malheureux déplorable victime,
S'abandonne aux remords sans renoncer au crime.
Je cède au repentir, mais sans en profiter,
Et je ne me connais que pour me détester.
Dans ce cruel séjour sais-je ce qui m'entraîne,
Si c'est le désespoir, ou l'amour, ou la haine?
J'ai perdu Zénobie; après ce coup affreux,
Peux-tu me demander encor ce que je veux?
Désespéré, proscrit, abhorrant la lumière,
Je voudrais me venger de la nature entière.
Je ne sais quel poison se répand dans mon cœur;
Mais, jusqu'à mes remords, tout y devient fureur (1).

Le dialogue entre Pharasmane et son fils Rhadamiste, qui, sans se faire connaître, se présente comme ambassadeur des Romains, est admirable; ici l'énergie du style et la puissance de la couleur sont au niveau de la pensée.

Ce qui est encore supérieur, c'est la reconnaissance de Rhadamiste et de sa femme Zénobie qu'il croit avoir immolée. Rien ne surpasse, pas même les rôles de Corneille, la noblesse des sentiments et des expressions de Zénobie.

Ah! cruel! plût aux dieux que ta main ennemie
N'eût jamais attenté qu'aux jours de Zénobie!
Le cœur, à ton aspect, désarmé de courroux,
Je ferais mon bonheur de revoir mon époux;
Et l'amour, s'honorant de ta fureur jalouse,
Dans tes bras avec joie eût remis ton épouse.
Ne crois pas cependant que, pour toi sans pitié,
Je puisse te revoir avec inimitié.

Et plus loin:

Va, ce n'est pas à nous que les dieux ont remis
Le pouvoir de punir de si chers ennemis.

(1) *Rhadamiste et Zénobie*, acte II, scène I[re].

Nomme-moi les climats où tu souhaites vivre;
Parle : dès ce moment je suis prête à te suivre,
Sûre que les remords qui saisissent ton cœur
Naissent de ta vertu, plus que de ton malheur;
Heureuse si pour toi les soins de Zénobie,
Pouvaient un jour servir d'exemple à l'Arménie,
La rendre comme moi soumise à ton pouvoir,
Et l'instruire du moins à suivre son devoir.

. . . .

Calme les vains soupçons dont ton âme est saisie,
Ou cache-m'en du moins l'indigne jalousie;
Et souviens-toi qu'un cœur qui peut te pardonner
Est un cœur que sans crime on ne peut soupçonner.

Rhadamiste, touché de tant de générosité, s'écrie

Dieu, qui me la rendez, pour combler mes souhaits,
Daignez me faire un cœur digne de vos bienfaits! (1)

Dans le quatrième acte, poussée par la jalousie de Rhadamiste, Zénobie lui fait, devant son frère Arsame, l'aveu du sentiment qu'elle avait dissimulé jusqu'alors à ce dernier :

Mais puisqu'à tes soupçons tu veux t'abandonner,
Connais donc tout ce cœur que tu peux soupçonner;
Je vais, par un seul trait, te le faire connaître,
Et de mon sort après je te laisse le maître.
Ton frère me fut cher, je ne le puis nier;
Je ne cherche pas même à m'en justifier;
Mais, malgré son amour, ce prince qui l'ignore,
Sans tes lâches soupçons l'ignorerait encore.

Elle termine, en sortant, par ces vers fameux ;

Je connais la fureur de tes soupçons jaloux ;
Mais j'ai trop de vertu pour craindre mon époux (2).

Pyrrhus (1726) n'est pas estimé à sa valeur. Le sujet de cette tragédie est intéressant et assez vraisem-

(1) *Rhadamiste*, acte III, scène V.
(2) *Ibid.*, acte IV, scène V.

blable; la structure en est à la fois savante et simple; les caractères sont nobles et attachants. Ici se retrouve une veine de Corneille: le spectacle de la générosité dans de jeunes cœurs; et c'est un trait de nature que les deux poëtes ont su reproduire. Cette pièce est, de plus, mieux écrite que les autres; mais, malgré cette supériorité comparative, elle reste encore privée de ce charme qui lui eût assuré une réputation théâtrale.

On voulut opposer Crébillon à Voltaire. Une cabale s'organisa dans ce but, bien moins injuste, il est vrai, que celle qui opposait Pradon à Racine. A certains égards, en effet, Crébillon méritait de lutter contre Voltaire, mais dans l'ensemble des dons poétiques, son infériorité ressortait de toutes parts. Voltaire fut trop sensible à l'opposition. Il s'irrita, il montra de la petitesse, il s'appliqua à prouver que sur tous les sujets il l'emportait sur Crébillon. Il fit *Oreste* contre *Électre*, *Sémiramis* et *Rome sauvée* contre la *Sémiramis* et le *Catilina* de Crébillon. La *Sémiramis* de Voltaire est de 1748, sa *Rome sauvée* de 1750. Sa supériorité dans ces dernières pièces est incontestable, mais on ne peut en dire autant de l'*Oreste*. Crébillon, d'ailleurs, demeura de sa personne étranger au travail de la cabale anti-voltairienne, et ne fut que l'instrument des ennemis de son rival. En définitive, sa réputation souffrit des efforts par lesquels on prétendit l'égaler à Voltaire. La place usurpée qu'on lui attribuait le fit tomber plus bas que son vrai mérite. Aujourd'hui il est mieux apprécié. On n'a pas encore essayé de remettre ses tragédies au théâtre; mais leur tour reviendra peut-être.

VII.

LE SAGE.

1668 — 1747.

La vie de Le Sage fut obscure, laborieuse et pauvre. Il travailla beaucoup pour les petits théâtres, surtout pour celui de la Foire, auquel il a laissé cent une comédies, ou farces plutôt. On est attristé d'une telle dégradation du talent. Oublié des grands et du gouvernement, Le Sage, tombé d'assez bonne heure en enfance, fut recueilli par un fils ecclésiastique, chez lequel il s'éteignit lentement.

Les romans de Le Sage sont d'une espèce nouvelle. Il en a écrit plusieurs; mais après *Gil Blas*, le *Diable boiteux* est le seul qui soit généralement connu. Au moment où l'on allait mettre le roman dans la comédie, Le Sage mit la comédie dans le roman, Le sien est le véritable *roman comique;* celui de Scarron, qui en porte le titre, n'est qu'une suite de scènes burlesques, racontées jovialement. *Gil Blas* est

> Une ample comédie à cent actes divers.

En général, le roman est une petite épopée, l'histoire d'un moment dans une vie; mais ici l'épopée embrasse une vie entière; c'est un roman à tiroirs, une suite

d'épisodes. Ce sont les mémoires d'un aventurier. Le Sage ne s'est pas appliqué à un autre genre; celui-là suffisait à son succès, et peut-être le roman réduit à l'unité et fortement intrigué était-il étranger à la nature de son talent.

Quelques-uns veulent voir dans *Gil Blas* la peinture d'une classe particulière, ou d'un moment donné dans la société. Ceci est vrai jusqu'à un certain point : nécessairement *Gil Blas* doit représenter les mœurs de son temps; mais ici la peinture de l'homme en général l'emporte de beaucoup sur celle d'une certaine époque et de certaines conditions. Cette admirable peinture est l'une des plus naïves et des plus profondes qui existent. Après Molière, rien de pareil. On comprend l'enthousiasme de Walter Scott pour Le Sage; c'étaient deux génies de même trempe, tous deux cadets de Molière, doués tous deux du pouvoir de reproduire la nature humaine dans sa pleine vérité. *Gil Blas* offre une suite de types parfaits, immortels, magasin perpétuellement ouvert aux allusions de l'esprit de société. Qui ne connaît le docteur Sangrado, les homélies de l'archevêque de Grenade, le parasite, le chanoine gourmand? L'intrigue, il est vrai, n'a rien de remarquable; elle est souvent puérile, elle amuse les enfants, ou ce qu'il y a de l'enfant en chacun de nous. Mais ce qui mérite mieux d'amuser, ce sont tous ces épisodes comparables aux scènes de Molière, relevés par l'invention, l'extrême variété, le comique des incidents ajouté au comique des personnages.

Le style est au niveau de tout le reste : naturel, pureté, correction parfaite, réserve étonnante. Le Sage n'est pas de ces auteurs qui n'ont jamais tout dit et dont l'expression va débordant la pensée. Il se con-

tient; il laisse quelque chose à deviner ou plutôt à faire à celui qui le lit. C'est un artifice délicat des bons écrivains; ils savent que le lecteur aime à se mettre de moitié avec l'auteur. Ceux d'aujourd'hui enfoncent la porte; *Gil Blas* vous l'ouvre doucement.

Les sujets traités par Le Sage commandent d'ailleurs la réserve; sa plume est aussi chaste que ses sujets malheureusement le sont peu. Aujourd'hui, plus le sujet est périlleux, plus on augmente le péril par l'expression. Le Sage, au contraire, reste froid où il aurait pu se laisser tenter d'être brûlant. Il traite avec ironie des sujets graves; il vous fait rire du mal, ce qui n'est pas bien sans doute, mais ce qui vaut mieux que de vous mettre en sympathie avec lui. Il peut agir en mal sur votre esprit, sur vos sens, jamais.

Ce roman ne doit pas cependant être mis entre les mains de tout le monde. Il ne renferme presque pas une figure honnête; rien que des fripons ou des imbéciles, et les imbéciles mêmes y sont souvent peu honnêtes. C'est une abstraction, le monde réel n'est heureusement pas fait ainsi. La conséquence en est que Le Sage ne nous intéresse à personne, pas même à son héros; on ne saurait se plaire en si mauvaise compagnie. Même au dénoûment, quand Gil Blas est heureux, qu'il avance en âge, qu'on aime à croire que l'auteur va vous laisser sous une impression un peu douce et sérieuse, c'est alors que, dans la dernière phrase de son livre, il se plaît à vous rejeter dans l'ironie et le scepticisme. *Gil Blas*, en un mot, est la paraphrase de la maxime célèbre de La Rochefoucauld : « La vertu « n'est qu'un mot, elle ne se trouve nulle part sur la « terre, et il en faut prendre son parti. »

Le Sage n'excelle pas moins dans l'art du dialogue que dans celui de la narration. *Gil Blas* appartient au genre de la comédie, non-seulement par le fond du livre, mais encore par la forme; plusieurs chapitres de ce roman sont de véritables scènes, auxquelles rien ne manquerait pour la réussite théâtrale. Aussi ne s'étonne-t-on point que Le Sage ait écrit des comédies, et même des comédies excellentes, telles que *Turcaret* et *Crispin rival de son maître.*

Crispin est une farce aussi immorale que possible. Alors on n'entendait ce genre guère autrement; on applaudissait précisément au triomphe de la friponnerie audacieuse. Pour la verve comique, le mouvement de l'action, l'originalité, cette pièce mérite d'être classée parmi les meilleures du genre.

Turcaret (1709) est à la tête des comédies du second ordre. Sanglante satire de la bassesse, de la cupidité, du stupide orgueil, du désordre moral des traitants, les financiers de l'époque, cette pièce pourrait sembler contemporaine du système de Law, qu'elle précéda cependant de plusieurs années. Turcaret est un financier, fripon imbécile, dupé et dépouillé par une baronne, friponne spirituelle. Le valet et la chambrière sont pires que les maîtres. Pas un personnage honnête; c'est la lie de la société. Il ne peut donc s'y trouver d'intérêt; mais l'originalité des pensées et la fidélité des caractères font de cette comédie la meilleure du dix-huitième siècle et une œuvre digne de Molière. Ceci me conduit, Messieurs, à quelques observations plus générales.

L'esprit de la comédie du dix-huitième siècle trouva ses derniers représentants dans Le Sage et dans quel-

ques poëtes contemporains, d'Allainval surtout, auteur de l'*École des Bourgeois* (1728). Au delà de cette époque la comédie change de caractère. Quel était donc celui qui l'avait signalée au siècle précédent?

En premier lieu, la comédie du dix-septième siècle fait abstraction, suppression quasi complète de ce qu'on appelle *l'intérêt*. L'intérêt peut être de deux sortes, celui qui se rattache aux personnages et celui qui dérive des principes. Mais ces deux intérêts sont voisins; ils se mêlent et se confondent le plus souvent; dans tous les cas, il y a sympathie entre eux. Il faut le dire à l'honneur de notre nature, toute déchue qu'elle est, l'intérêt que nous portons à un personnage quelconque a toujours pour motif les qualités que nous croyons reconnaître en lui, et, pour mesure, la mesure de ces qualités; et c'est par là que l'intérêt du personnage se rattache à l'intérêt du principe. Or, ni l'un ni l'autre de ces deux intérêts ne domine dans la comédie du dix-septième siècle.

Un autre caractère de cette comédie, c'est de faire bon marché de la vraisemblance, non-seulement de la vraisemblance des incidents, mais aussi, dans un certain sens, de la vraisemblance des caractères. Ceux-ci partent en général de données justes, mais dans l'exécution ils dépassent la ligne de la réalité. En lisant Molière au point de vue de la vie commune, on se sentirait dépaysé; en lisant les comédies de Shakspeare, l'étonnement redouble; on se demande dans quel monde il a pris ces événements, quelquefois même ces personnages, desquels nous ne rencontrons l'original nulle part. Cependant Shakspeare et Molière sont les deux plus grands poëtes comiques qu'ait produits le

monde. Ceci nous révèle un esprit poétique différent de celui qui prévalut au dix-huitième siècle : la comédie de Shakspeare et, dans un degré inférieur, celle de Molière sont idéales.

Au dix-huitième siècle, la poésie tombe. Les formes demeurent, mais l'esprit poétique s'éteint ; la poésie n'est plus son but à elle-même. Le siècle, sous ce rapport, peut valoir mieux ; peut-être, après tout, est-il à l'honneur d'une époque de travailler à reculer l'art au second plan, et à mettre au premier rang le but moral et l'application pratique; mais certainement l'art lui-même y perd. Au dix-septième siècle, on faisait une comédie pour faire une comédie. On voulait se réjouir et réjouir les autres. Dans ce point de vue tout esthétique, Molière pouvait réellement faire bon marché de la vraisemblance commune. Le spectateur, se disait-il, ne vient pas ici pour y voir un *fac-simile* de sa vie. Son public, en effet, se gardait bien de lui demander cette vraisemblance pédantesque. Quant à l'intérêt, Molière était poëte comique; ce qu'il avait en vue, c'était l'aspect comique de chaque caractère. Par conséquent, il n'allait pas à la piste de l'intérêt; mais quoiqu'il ne l'ait jamais cherché, il l'a quelquefois rencontré, comme dans le *Misanthrope*. Lisez la scène entre Alceste et Célimène (1). Mais Molière ne se faisait pas un système de cette forme artistique; il n'en était pas non plus l'unique inventeur. Nous ne disons point que ses impressions individuelles ne fussent pour rien dans la conception de ses comédies; mais la responsabilité des idées que celles-ci représentaient retombe avant tout sur l'époque où il a vécu. La littérature française du dix-

(1) *Le Misanthrope*, acte IV, scène III.

septième siècle a sévèrement distingué deux mondes, l'un tout moqueur et dérisoire, l'autre tout sérieux. Dans la réalité cependant nous voyons ces deux mondes susceptibles de rapprochement, et même de fusion.

La même littérature tenait à distance et répartissait en deux genres différents le noble et le familier. Elle affectait le noble à certains genres de composition, le familier à d'autres. Le familier ne se présente que sous la forme du comique, ou pour mieux dire, le familier vrai n'existe presque pas dans la littérature française. On va s'attendrir aux tragédies de Racine, on va élever son âme à celles de Corneille; puis on se transporte au théâtre de Molière, mais ce n'est que pour rire et non pour s'émouvoir. D'où cela vient-il?

Il existe deux sortes de peuples. Ceux d'abord où la famille est l'essentiel de la vie, où dans tous les moments on fait retour vers le foyer domestique, où l'on ne s'en écarte que pour y revenir, où il est le centre des pensées journalières et le grand but de l'activité. Certaines circonstances locales et physiques contribuent à cette importance : on vit au coin de son feu dans le Nord, on vit en plein air dans le Midi. Cependant on rencontre des peuples méridionaux qui ont le caractère de ceux du Nord, et des nations septentrionales chez lesquelles règnent les mœurs du Midi. La Pologne, par exemple, se trouve dans ce dernier cas. Le christianisme, d'ailleurs, et c'est une preuve de plus de sa divinité, a égalisé jusqu'à un certain point les mœurs des peuples. Mais pour juger de ces influences dans leur pureté, prenons pour exemple Athènes, cette ville à la fois païenne et méridionale, où chacun vivait sous l'azur du ciel et à la lumière du soleil. De com-

bien la vie politique et sociale ne l'emportait-elle pas à Athènes sur la vie domestique, la cité sur la famille!

Chez ceux des peuples modernes où l'esprit social déborde essentiellement l'esprit domestique, la séparation du sérieux et du plaisant, du noble et du familier, devait s'opérer naturellement. La vigilance à observer sur soi-même en dehors de la famille oblige à une distinction dans le langage et les manières : le noble représente les rapports conventionnels et superficiels de la société; le familier exprime la famille. Où la vie privée se trouve à la tête des intérêts de l'existence, le mélange, ou plutôt l'unité du noble et du familier a lieu de soi-même. C'est ce dont témoignent les littératures anglaise et allemande; ces deux nations ne séparent point deux éléments qui, pour elles, se confondent dans la vie. En France, où la vie sociale domine l'autre, il n'en est pas de même; c'est pourquoi la comédie du dix-septième siècle a tellement abondé dans le sens de cette séparation, que même elle n'a accordé aucune place à l'élément de l'intérêt, ni à l'intérêt des personnages ni à celui des principes. Ainsi, sans intention immorale, et par le seul fait d'une distinction absolue, cette comédie a exclu l'intérêt de l'âme, ou pour parler vulgairement, la morale; elle a été jusqu'à réclamer des applaudissements pour le crime, lorsqu'il est plaisant ou spirituel.

Au dix-huitième siècle, ce n'était plus possible. Ce siècle, déplorable sans doute sous bien des rapports, s'est cependant occupé du but moral de l'art. Il s'en est même trop occupé. Il faut être bon, il faut vouloir réellement le bien, il faut être animé de sentiments nobles et purs, et après cela se laisser librement aller

aux inspirations de l'art : « Aimez et faites ce que vous « voudrez. » D'une part, le dix-huitième siècle ne fut point assez bon, de l'autre il fut trop préoccupé du but prochain de l'art. L'art y perdit, et la morale de l'époque, fut trop souvent, dans le fait, immorale. Mais notre siècle est pire que le dix-huitième; au lieu de prêcher une morale imparfaite, c'est l'immoralité qu'on prend peine à ériger en dogme; la pédanterie se mêle à la prédication du vice.

Au dix-huitième siècle, la comédie devient intéressante. Il faut le dire cependant, philosophiquement parlant, elle l'est moins que celle de Molière. Dans la période qui nous occupe, quelques ouvrages isolés trahissent des symptômes de cette révolution. *La Pupille* (1734), jolie comédie de Fagan, fait transition. Une pupille s'est attachée à son tuteur, et finit par l'épouser, après avoir repoussé différents partis proposés par le généreux tuteur, qui ignore l'affection de sa pupille. Ceci était tout nouveau.

En outre, la comédie s'attache davantage à la vraisemblance. Elle est moins idéale, partant moins poétique. Ajoutons qu'elle s'occupe moins des classes de la société. Les comiques du dix-huitième siècle s'attaquaient surtout à ces classes diverses, et aux ridicules propres aux membres qui les constituaient : médecins, bourgeois, courtisans, marquis, dévots même; car le *Tartuffe* n'est pas seulement la satire de l'hypocrisie, mais celle d'un parti dominant alors. Un peu plus tard, on ridiculisa la noblesse, la robe, la magistrature, puis la finance qui s'engraissait de la substance du peuple, et se décrassait par l'alliance de quelque fille noble sans fortune. Mais au dix-huitième siècle, ce n'est guère aux

classes qu'on se prend; on vise aux caractères, on en veut surtout aux ridicules attachés à l'humanité même, plus qu'à telle ou telle condition particulière. Le grand siècle, privé de la liberté de la presse, s'en dédommageait par la liberté de la chaire, qui en usait largement, et par la liberté du théâtre comique. C'était le double asile de la liberté française. Mais sous Louis XV, la presse commence à s'émanciper, les mœurs sont tout à fait affranchies, et la comédie abdique le rôle qu'elle avait rempli dans les siècles précédents. Elle est moins politique; elle devient plus morale. Nous arrivons à l'auteur par qui fut consommé ce changement.

VIII.

DESTOUCHES.

1680—1754.

Destouches accomplit la révolution de la comédie et y introduisit tout à fait cet élément nouveau de l'intérêt, auquel Fagan avait commencé à donner jour. Né à Tours, au cœur et dans la partie la plus française de la France, il était sorti d'une famille honnête et aisée. Il semblait destiné à une vie très-paisible; mais contrarié dans ses affections, sa carrière devint difficile et même orageuse. Tour à tour comédien, diplomate, dévot, un attachement de jeunesse lui avait fait abandonner le toit paternel. Il se joignit d'abord à une troupe d'acteurs, qui, de ville en ville, le conduisit à Soleure, où résidait alors l'ambassadeur français. Ce fut là que Destouches fit jouer son premier ouvrage, *le Curieux impertinent*. La pièce fut reçue avec transport; mais l'auteur aurait été médiocrement glorieux de l'enthousiasme des treize cantons, si leur suffrage n'eût été confirmé par le très-favorable accueil fait bientôt après à son œuvre sur la scène française. Cette comédie, d'ailleurs l'une des moins bonnes de Destouches, le fit distinguer par l'ambassadeur, qui, reconnaissant en lui des qualités fort supérieures à l'état de comédien, l'engagea à

quitter la scène et l'initia à la diplomatie. Le régent l'envoya à Londres; il y représenta la France pendant sept ans, s'y maria, et de retour en son pays, il vécut dans la retraite, amusant ses loisirs par la composition de charmantes comédies, qui lui valurent une réputation méritée. Voltaire l'appelait *son cher Térence, son illustre ami,* et se disait son enthousiaste déclaré. On connaît ses vers sur *le Glorieux :*

> Auteur solide, ingénieux,
> Qui du théâtre êtes le maître,
> Vous qui fîtes *le Glorieux*,
> Il ne tiendrait qu'à vous de l'être.

Le théâtre de Destouches est volumineux. Il se compose de dix volumes de pièces en vers et en prose. Les comédies en prose sont généralement médiocres ; parmi les comédies en vers, les meilleures sont *le Philosophe marié* (1727) et *le Glorieux* (1753).

Pour la conduite de l'action, l'intelligence de la scène, le naturel et la vivacité du dialogue, l'élégante pureté du style, le talent de la versification, Destouches a droit au premier rang après Molière et Regnard. Plus que tous deux, il est intéressant et moral; sa morale, toute imparfaite qu'elle soit, a une valeur relative que personne ne peut lui contester.

Mais un poëte comique doit être comique avant tout. Destouches l'est-il véritablement ? Son comique est bien moins profond et original que celui de Molière, bien moins vif et étincelant que celui de Regnard; chez lui rien ne rappelle cette folle verve de l'auteur du *Légataire,* à laquelle on ne résiste pas. Le comique de Destouches n'est pas très-franc; quelquefois même il est un peu forcé; quand il fait rire, ce n'est guère qu'au

moyen de la plaisanterie; pour racheter ce défaut, il en double parfois la dose, et voilà un comique qui n'est plus de bon aloi. Ce qu'il en reste, d'ailleurs, est plutôt dans les situations que dans les caractères. On sent très-bien que la nature de Destouches le portait vers le sérieux, même vers le pathétique. La comédie avec lui aboutirait aisément au drame.

On a blâmé surtout le choix de ses sujets : cette critique, la plus forte et la plus fondée qu'on ait pu faire des comédies de Destouches, s'étend jusqu'à ses chefs-d'œuvre. *Le Philosophe marié* est une pièce charmante, mais c'est un sujet tout à fait exceptionnel. Marié par amour, le philosophe dissimule son mariage par fausse honte. Destouches lui-même a senti le peu de naturel de son personnage, puisque c'est à la *fausse* honte, c'est-à-dire à un sentiment factice, qu'il attribue sa répugnance à laisser connaître l'union qui le rend heureux.

Le Glorieux a été critiqué par Voltaire, qui a prétendu que le caractère principal était manqué. Peut-être est-il un peu surchargé, mais il ne l'est guère plus que *l'Avare* et *le Misanthrope;* et d'ailleurs, en justification de Destouches, nous trouvons le nom de *comte de Tufière* resté dans la langue comme un type, signe excellent de la vérité du personnage. Mais le défaut essentiel de la pièce, c'est que, malgré son orgueil, sa vanité, son ingratitude, le *Glorieux* en est bien le héros, qu'on réclame pour lui la sympathie des spectateurs, et qu'enfin c'est lui qui l'emporte. Ce vice est pallié par la conduite de l'action et par une admirable scène entre le comte et son père. Le pathétique vrai et profond s'y élève jusqu'à l'accent tragique.

Le Dissipateur donne prise à la même observation. C'est une pièce pleine de verve, mais la donnée en est ingrate. La fiancée du dissipateur, jeune et vertueuse, veut sauver son amant de la ruine, et pour y parvenir elle abaisse son caractère, en feignant de se mettre au rang de ceux qui profitent de ses dépouilles. Le détail, l'agencement des scènes, le mouvement de l'action sont admirables.

En somme, le rang que la critique a assigné à Destouches, celui du troisième des comiques français, me semble parfaitement juste.

IX.

L'ABBÉ PRÉVOST.

1697—1773.

L'abbé Prévost fut l'un des plus laborieux polygraphes du dix-huitième siècle. Il traduisit des ouvrages anciens, il traduisit des ouvrages modernes, il fit des compilations, enfin il composa plusieurs romans fort volumineux. Le besoin était à la source de tant d'activité ; il fut pauvre, et il fallait vivre. Il écrivait avec facilité et grâce, mais avec une précipitation extrême, qui ne lui laissait trop souvent ni couleur ni saveur. Il en faut excepter ses propres romans ; il était né pour ce genre ; la nature avait doué ce romancier du caractère romanesque. Sa vie fut très-orageuse ; on a même prétendu, mais à ce qu'il paraît sans raison valable, qu'il eut l'affreux malheur d'être la cause involontaire de la mort de son père, à la suite d'une querelle où ce dernier insulta la femme que Prévost aimait. Sa fin fut tragique : un évanouissement le fit tomber dans un fossé; on le crut mort, et le chirurgien ignorant, chez lequel il fut transporté, le tua d'un coup de scalpel.

Dans ses romans il est romanesque à bride abattue. Il n'est préoccupé, ni de faire la satire du genre humain, ni d'approfondir un caractère, ni de peindre la

société, ni de faire valoir aucune idée philosophique. La simplicité d'intention ne saurait aller plus loin. Il veut être intéressant, et surtout pour le vulgaire; mais tout le monde est vulgaire sous un certain point de vue, et l'abbé Prévost connaissait le monde. Il a voulu être moral; voici comment il affecte cette prétention à la tête du plus célèbre de ses romans, de *Manon Lescaut*, qui n'est certes rien moins qu'un traité de morale :

« Le public verra dans la conduite de M. Des Grieux « un exemple terrible de la force des passions..... Les « personnes de bon sens ne regarderont point un « ouvrage de cette nature comme un travail inutile. « Outre le plaisir d'une lecture agréable, on y trouvera « peu d'événements qui ne puissent servir à l'instruc-« tion des mœurs; et c'est rendre, à mon avis, un ser-« vice considérable au public que de l'instruire en « l'amusant..... L'expérience n'est point un avantage « qu'il soit libre à tout le monde de se donner; elle « dépend des situations différentes où l'on se trouve « placé par la fortune. Il ne reste donc que l'exemple « qui puisse servir de règle à quantité de personnes « dans l'exercice de la vertu. C'est précisément pour « cette sorte de lecteurs que des ouvrages tels que « celui-ci peuvent être d'une extrême utilité, du moins « lorsqu'ils sont écrits par une personne d'honneur et « de bon sens. Chaque fait qu'on y rapporte est un « degré de lumière, une instruction qui supplée à « l'expérience; chaque aventure est un modèle d'a-« près lequel on peut se former..... L'ouvrage entier « est un traité de morale réduit agréablement en « exercice (1). »

(1) *Manon Lescaut*. Avis de l'Auteur.

L'impression dominante que laissent les romans de Prévost n'est, sans doute, nullement morale ; on ne peut rien en conclure ni en bien ni en mal, voilà tout. On peut leur appliquer ce que disait Madame de Lambert des tragédies de Corneille : « Souvent les meilleu- « res vous donnent des leçons de vertu et vous laissent « l'impression du vice (1). »

Quoi qu'il en soit, l'abbé Prévost est du moins très-chaste dans la forme, si ses sujets ne le sont guère. On ne rencontre pas même chez lui de ces réticences qui sont pires souvent que l'expression ouverte du vice, et le plus répréhensible de ses romans par le fond n'a peut-être pas une ligne à laquelle on puisse faire le procès quant à la forme.

Mais la sensibilité, l'extrême bonne foi du récit, la vérité dans la peinture des passions et dans l'expression du sentiment, la grâce naïve et l'abandon d'un style transparent comme l'âme elle-même de l'auteur, tout cela, chez Prévost, se rencontre à un point qu'on n'a pas dépassé ; tout cela, concentré et ramené à la plus grande simplicité de conception dans *Manon Lescaut*, fait de cet épisode un des chefs-d'œuvre de notre littérature. Il n'y a, pour ainsi dire, qu'un acte et deux personnages ; mais ceux-ci attirent constamment l'attention et ne la lassent jamais. C'est le chevalier Des Grieux, jeune homme de bonne famille, jeté dans le désordre par son amour pour une courtisane, Manon, et qui, poussé par la détresse de celle qu'il aime, finit par devenir chevalier d'industrie. Malgré ce qu'il y a de honteux dans leur vie, l'un a tant de simplicité, l'autre tant de grâce, que l'homme le plus sérieux ne peut

(1) Madame de Lambert, *Avis d'une mère à sa fille.*

leur refuser son intérêt, non parce qu'ils le méritent, mais parce que rien n'est plus naturel et plus vrai que leur situation et leur caractère. *Manon Lescaut* exerce sur le lecteur une fascination réelle, qui s'explique par l'admirable vérité de cette peinture. La vérité dans les ouvrages d'art, voilà donc la première des conditions. On s'est mis en grands frais pour être frappant ou pathétique; mais *Manon Lescaut*, en négligé, efface les beautés les plus parées.

> Que la nature est pleine d'injustice!
> A qui va-t-elle accorder la beauté?
> C'est un affront fait à la qualité (1).

Il semble extraordinaire et même un peu forcé de rapprocher de *Manon Lescaut*, *Atala*, cette histoire si remplie de poésie, d'ornements, de brillants développements de passion; mais il est difficile de ne pas soupçonner qu'en décrivant les funérailles d'Atala, M. de Chateaubriand ne se soit rappelé l'abbé Prévost. L'avantage est loin d'être du côté de l'auteur du *Génie du christianisme :*

« Prenant un peu de poussière dans ma main et « gardant un silence effroyable, j'attachai pour la der- « nière fois mes yeux sur le visage d'Atala. Ensuite je « répandis la terre du sommeil sur un front de dix- « huit printemps; je vis graduellement disparaître les « traits de ma sœur, et ses grâces se cacher sous le « rideau de l'éternité. « (*Atala.*)

« J'ouvris dans le sable une large fosse; j'y plaçai « l'idole de mon cœur, après avoir pris soin de l'enve- « lopper de tous mes habits pour empêcher le sable de

(1) VOLTAIRE, *Nanine*.

« la toucher. Je ne la mis dans cet état qu'après l'avoir
« embrassée mille fois avec toute l'ardeur du plus par-
« fait amour. Je m'assis encore près d'elle ; je la con-
« sidérai longtemps; je ne pouvais me résoudre à fer-
« mer sa fosse. Enfin, mes forces recommençant à
« s'affaiblir, et craignant d'en manquer tout à fait avant
« la fin de mon entreprise, j'ensevelis pour toujours
« dans le sein de la terre ce qu'elle avait porté de plus
« parfait et de plus aimable. » (*Manon Lescaut.* »

Il est des styles qui n'apparaissent qu'une fois. On n'écrira plus comme l'abbé Prévost, ni comme Madame de la Fayette. *Paul et Virginie* n'approche pas de la simplicité de *Manon.* Bernardin de Saint-Pierre est simple, mais d'une simplicité réfléchie qui a conscience d'elle-même. Celle de Prévost est une simplicité simple. *Paul et Virginie,* dans l'ensemble du livre, doit être placé au-dessus de *Manon ;* mais l'abbé Prévost est le dernier exemplaire d'un style perdu.

Manon Lescaut et *Cléveland* sont de 1732. *Cléveland* est apprécié avec finesse, et le genre de jouissance que procure cet ouvrage est fort bien caractérisé par Xavier de Maistre dans son *Voyage autour de ma chambre :*
« Combien de fois n'ai-je pas maudit ce *Cléveland* qui
« s'embarque à tout instant dans de nouveaux mal-
« heurs qu'il pourrait éviter! Je ne puis souffrir ce
« livre et cet enchaînement de calamités; mais si je
« l'ouvre par distraction, il faut que je le dévore jus-
« qu'à la fin (1), etc. »

On peut citer encore, parmi les romans de l'abbé Prévost, *le Doyen de Killerine* et les *Mémoires d'un homme de qualité,* dont *Manon Lescaut* est un épisode.

(1) Xavier de Maistre, *Voyage autour de ma chambre,* chapitre XXXVI.

X.

LA MARQUISE DE LAMBERT.

1647—1733.

La marquise de Lambert ne fut point un écrivain de profession, mais une femme de qualité qui passa sa vie au milieu d'une société choisie. Son salon servait de rendez-vous à des hommes tels que Fontenelle, La Motte, Sacy, en général à ce qu'on peut appeler le parti moderne, en opposition à l'entourage de Madame Dacier, qui réunissait les adorateurs de l'antiquité. Madame de Lambert compta cependant parmi ses amis Fénelon, doué à un si haut point de la délicatesse du goût antique.

Elle occupa sa longue vie de quelques essais de morale qui n'étaient pas destinés au public, mais dont quelques-uns virent le jour malgré elle. Ce sont des *Avis d'une mère à son fils, à sa fille* (1), un *Traité de l'Amitié*, un autre *de la Vieillesse*, des *Réflexions* sur divers sujets, des *Lettres*. Ces écrits sont renfermés dans un petit volume, mais ce sont des pages exquises, un véritable *nardi parvus onyx*.

(1) Voir dans la *Chrestomathie française*, tome II, page 199, troisième édition, un fragment étendu des *Avis d'une mère à sa fille*, et quelques-unes des réflexions de M. Vinet reproduites ici. *(Éditeurs.)*

Madame de Lambert est au premier rang de ces femmes qui sont sorties de l'obscurité sans sortir de leur sexe, et dont les écrits réunissent à la fermeté du jugement, à la précision de la pensée, à la concision piquante de l'expression, ce charme de réserve et de pudeur que la profession d'auteur n'enlève pas nécessairement à une femme. Ses idées morales sont élevées et délicates, et fort au-dessus de celles qui semblent avoir inspiré, dans des ouvrages d'imagination du dix-septième siècle, quelques écrivains de son sexe; mais dans des écrits de morale et d'éducation, le dix-septième siècle eût peut-être exigé, d'une femme surtout, quelque chose de plus positif dans les idées religieuses. On sent, en étudiant les *Avis* de cette mère, que le dix-septième siècle penche déjà vers le dix-huitième, quoique, pour le sentiment des convenances et le respect de son sexe, Madame de Lambert soit tout à fait de l'époque de Louis XIV.

On remarque dans ces conseils une fierté d'âme, un respect de soi-même, qui, combinés avec un caractère généreux et sensible, composent toute sa morale. Son idée favorite, le mot qui revient le plus souvent sous sa plume, c'est la *gloire:* « Si l'on entendait bien ses in-
« térêts on négligerait la fortune, et l'on n'aurait, dans
« toutes les professions, que la gloire pour objet. » Il est vrai qu'elle a soin de distinguer la gloire de la vanité: « La vanité cherche l'approbation d'autrui; la
« vraie gloire, le témoignage secret de la conscience. » Elle veut que l'homme apprenne « à disputer de gloire
« avec soi-même; » belle parole qui montre que la gloire, aux yeux de Madame de Lambert, est autre chose que le bruit et les battements de mains d'un pu-

blic : « Le sentiment de la gloire est le plus sûr que « nous ayons pour la vertu, mais il est question de choi- « sir la bonne gloire. » Néanmoins, il est visible que, si elle ne veut pas d'une gloire injuste ou frivole, elle veut pourtant la gloire : « L'amour de l'estime est « l'âme de la société; il nous unit les uns aux autres. « J'ai besoin de votre approbation, vous avez besoin « de la mienne. En s'éloignant des hommes, on s'éloi- « gne des vertus nécessaires à la société ; car quand on « est seul, on se néglige : le monde vous force à vous « observer. »

Fénelon a dit des *Avis d'une mère à son fils,* d'où les citations précédentes sont tirées : « Je ne serais peut- « être pas tout à fait d'accord avec elle, sur toute « l'ambition qu'elle demande de lui ; mais nous nous « raccommoderions bientôt sur toutes les vertus par « lesquelles elle veut que cette ambition soit soutenue « et modérée (1). »

Dans ses *Avis à sa fille,* l'auteur parle moins de la gloire par une raison assez naturelle : « Les vertus des « femmes sont difficiles parce que la gloire n'aide pas « à les pratiquer. » Cependant la morale, dans ce second écrit, est encore une morale humaine, aussi élevée qu'une telle morale peut l'être, mais manquant d'une base fixe et d'une sensible unité. Une foule d'observations justes, fines, et de conseils judicieux donnent à ce petit nombre de pages une valeur peu commune; on peut dire que Madame de Lambert n'a pas une ligne qui soit vulgaire et pas une expression qui soit recherchée.

Fénelon, qui touche avec délicatesse le point faible

(1) Fénelon, *Lettre à M. de Sacy.*

de l'ambition, aurait-il pu davantage être d'accord avec cette mère sur la religion ? Elle en parle avec révérence et elle la recommande à ses enfants : « Les vertus mo-« rales, dit-elle, sont en danger sans les chrétiennes... « On n'attaque point la religion quand on n'a point « intérêt de l'attaquer (1). » Mais on ne démêle pas facilement quelle place la religion, j'entends le christianisme, pourrait occuper dans son système. Où la religion entre, elle remplit tout, elle déborde tout. Voici ce que Madame de Lambert en dit dans son *Traité de la Vieillesse,* remarquable d'ailleurs par la noblesse du sentiment :

« La dévotion est un sentiment décent chez les « femmes, et convenable à tous les sexes. La vieillesse « sans religion est pesante. Tous les plaisirs de dehors « nous abandonnent ; nous nous quittons nous-mêmes. « Les meilleurs biens, la santé et la jeunesse, ont dis-« paru. Le passé vous fournit des regrets ; le présent « vous échappe, et l'avenir vous fait trembler. Pour « ceux qui sont assez heureux pour être touchés de la « religion, la piété les console ; elle est aussi plus aisée « à pratiquer. Tous les liens qui attachent à la vie sont « presque rompus ; c'est l'ouvrage de la nature de nous « détacher, plus que celui de la raison... Nous ne ti-« rons pas tant du monde que de la dévotion ; elle a « bien d'autres ressources. »

On voit que la religion l'occupe surtout sous le point de vue de l'utilité ; elle n'y voit pas le besoin intérieur, l'attrait puissant, le devoir enfin. Elle est moins chrétienne que stoïcienne, d'un stoïcisme modéré, attendri, tel que peut l'être celui d'une femme. Un auteur qui a

(1) *Avis d'une mère à son fils.*

dit : « Croyez que nous sommes aussi forts que nous « voulons l'être (1), » et qui n'ajoute pas aussitôt que la force de vouloir est ce qui nous manque le plus, n'a pas bien connu l'humanité. Il s'est formé dans le monde moderne, à l'ombre du christianisme, une morale qui n'est cependant pas chrétienne, mais qui emprunte au christianisme quelque chose de ce qu'il a de tendre. Un mot de Quintilien pourrait servir à caractériser cette morale : *Quod decet, ce qui convient.* Telle est précisément celle de Madame de Lambert; une haute convenance, un respect délicat, tranchons le mot, une grande adoration de soi-même. C'est par respect pour soi-même qu'on accorde à Dieu quelque chose. Plus tard, chez Vauvenargues, il ne sera plus même question de Dieu ; la morale deviendra seulement une habitude de sentiments élevés. Il ne s'agira plus de plaire à Dieu, mais de se plaire à soi-même. C'est un amour-propre relevé, bien entendu, qui s'appuie sur un fonds réel de justice, d'équité, de bienveillance, mais dont le sentiment de la dignité personnelle fait l'âme.

S'il y eût regardé de plus près, Fénelon eût plus sérieusement jugé cette morale. A-t-il pu approuver ce que Madame de Lambert dit à son fils des devoirs d'un homme envers *la femme qui lui a confié son honneur?* Cette expression toute française exprime avec une admirable délicatesse ce qui n'était pas facile à rendre. Mais est-ce tout ce que pouvait dire une mère chrétienne? Après tout, la morale du dix-septième siècle ne valait pas mieux sur ce point; mais une femme alors n'en eût pas parlé comme Madame de Lambert l'a fait ici.

(1) *Avis d'une mère à sa fille.*

Voici encore quelques courts passages que nous lui empruntons :

« La naissance fait moins d'honneur qu'elle n'en « ordonne ; et vanter sa race, c'est louer le mérite « d'autrui (1). »

— « Les bons cœurs sentent l'obligation de faire du « bien, plus qu'on ne sent les autres besoins de la « vie (2). »

— « La raillerie, qui fait une partie des amusements « de la conversation, est difficile à manier... De la plus « douce raillerie à l'offense, il n'y a qu'un pas à « faire. Souvent le faux ami, abusant du droit de « plaisanter, vous blesse ; mais la personne que vous « attaquez a seule droit de juger si vous plaisantez ; « dès qu'on la blesse, elle n'est plus raillée, elle est « offensée (3). »

— « L'objet de la raillerie doit tomber sur des dé- « fauts si légers, que la personne intéressée en plai- « sante elle-même. La raillerie délicate est un composé « de louange et de blâme. Elle ne touche légèrement « sur des petits défauts que pour mieux appuyer sur « de grandes qualités. M. de La Rochefoucauld dit, « *que le déshonorant offense moins que le ridicule*. Je « penserais comme lui, par la raison qu'il n'est au « pouvoir de personne d'en déshonorer un autre ; c'est « notre propre conduite, et non les discours d'autrui, « qui nous déshonorent. Les causes du déshonneur « sont connues et certaines ; le ridicule est purement « arbitraire : il dépend de la manière que les objets « se présentent, de la manière de penser et de sen- « tir (4). »

(1) *Avis d'une mère à son fils.* (2) *Ibid.* (3) *Ibid.* (4) *Ibid.*

— « Il ne faut jamais compter à la rigueur avec per-
« sonne. L'exacte honnêteté ne demande point tout ce
« qui vous est dû. Avec vos amis ne craignez point
« d'être en avance. Si vous voulez être une amie ai-
« mable, n'exigez rien avec trop de rigueur. Mais afin
« que les manières ne se démentent point, comme elles
« expriment les dispositions du dedans, faites souvent
« de sérieuses réflexions sur vos faiblesses, et vous
« montrez à vous-même à découvert. Vous tirerez de
« cet examen des sentiments d'humilité pour vous et
« d'indulgence pour les autres (1). »

— « Il faudrait, dans les jugements particuliers,
« imiter l'équité des jugements solennels. Jamais les
« juges ne décident sans avoir examiné, écouté et con-
« fronté les témoins avec les intéressés ; mais nous,
« sans mission, nous nous rendons les arbitres de la
« réputation : toute preuve suffit, toute autorité paraît
« bonne, quand il faut condamner. Conseillés par la
« malignité naturelle, nous croyons nous donner ce
« que nous ôtons aux autres (2). »

— « Accoutumez-vous à avoir de la bonté et de l'hu-
« manité pour vos domestiques. Un ancien dit *qu'il*
« *faut les regarder comme des amis malheureux*. Songez
« que vous ne devez qu'au hasard l'extrême différence
« qu'il y a de vous à eux; ne leur faites point sentir
« leur état; n'appesantissez point leur peine. Rien
« n'est si bas que d'être haut à qui vous est soumis.
« N'usez point de termes durs; il en est d'une espèce
« qui doivent être ignorés d'une personne polie et dé-
« licate. Le service étant établi contre l'égalité natu-
« relle des hommes, il faut l'adoucir. Sommes-nous en

(1) *Avis d'une mere à sa fille*. (2) *Ibid.*

« droit de vouloir nos domestiques sans défauts, nous « qui leur en montrons tous les jours? (1) »

— « Vivre dans l'embarras, c'est vivre à la hâte : le « repos allonge la vie. Le monde nous dérobe à nous-« mêmes, et la solitude nous y rend. Le monde n'est « qu'une troupe de fugitifs d'eux-mêmes (2). »

— « Quand nous avons le cœur sain, nous tirons « parti de tout, et tout se tourne en plaisirs. Nous ap-« prochons des plaisirs avec un goût de malade; sou-« vent nous croyons être délicats, que nous ne sommes « que dégoûtés. Quand on ne s'est pas gâté l'esprit et « le cœur par les sentiments qui séduisent l'imagina-« tion, ni par aucune passion ardente, la joie se trouve « aisément : la santé et l'innocence en sont les vraies « sources. Mais dès qu'on a eu le malheur de s'accou-« tumer aux plaisirs vifs, on devient insensible aux « plaisirs modérés. On se gâte le goût par les divertis-« sements; on s'accoutume tellement aux plaisirs ar-« dents, qu'on ne peut se rabattre sur les simples (3). »

Nous ne ferons plus qu'une seule citation : « Ap-« prouvez, mais admirez rarement; l'admiration est le « partage des sots (4). » Mais, dans la route sublime de la pensée, ne faut-il pas que l'impulsion nous vienne d'un caractère enthousiaste; ne faut-il pas être partial pour ou contre, louer trop, blâmer trop, enfin posséder en soi-même un mouvement et une volonté assez forte pour la communiquer aux autres?

Quant au style proprement dit, on n'en était déjà plus, du temps de Madame de Lambert, à la phrase

(1) *Avis d'une mère à sa fille.*
(2) *Traité de la Vieillesse.*
(3) *Avis d'une mère à sa fille.* (4) *Ibid.*

nombreuse, liée et doucement sinueuse; le tour bref et sentencieux commençait à prévaloir; la *Lettre* de Fénelon *à l'Académie française* nous en offre un exemple : à une époque qui avait été littéraire de fort bonne foi et fort à son aise, succédait celle d'un style moins écrit et plus semblable à l'action. Les *Avis* de Madame de Lambert sont comme un chapelet de maximes, mais chaque grain de ce chapelet est une perle. Il n'y a pourtant, malgré cette façon d'écrire, ni affectation, ni roideur; et dans cette grande précision de la pensée et de l'expression, la grâce est bien loin de manquer. *Incessu patuit fœmina.*

Mais les *Lettres* de Madame de Lambert font contraste avec tout le reste; elles ont un caractère précieux et quintessencié; elles trahissent de la prétention; elles montrent enfin que ce genre n'était réellement pas fait pour leur auteur.

XI.

MADEMOISELLE DE LAUNAY.

(MADAME DE STAAL.)

1693 — 1750.

Une naissance obscure, peut-être irrégulière, une éducation exclusivement reçue au couvent, pour toute famille une sœur, sa rivale et son ennemie, telles furent les conditions sous lesquelles Mademoiselle de Launay entra dans le monde. On sent cela dans ses *Mémoires;* on yoit que, circonstance essentielle pour un écrivain, la vie de famille lui a toujours manqué. De tels antécédents contribuent à déterminer le caractère d'un style. Il en est de même du mariage ou du célibat; la manière d'un célibataire peut se ressentir toujours de ce qui lui a fait défaut.

Mademoiselle de Launay, cependant, fut élevée avec une tendresse extrême par les religieuses de son couvent; mais un amour de fantaisie n'est pas le sentiment maternel, et cette douceur artificielle ne servit guère qu'à relever l'amertume de ce qu'elle éprouva dans la suite.

Son intelligence fut vive et précoce; elle se distingua, tout enfant, par une grande avidité de connaître, et les lectures d'agrément l'attirèrent avec moins de

force que les livres abstraits. Très-jeune encore, elle lut avec empressement la *Recherche de la vérité* de Malebranche. Voici ce qu'elle dit à ce sujet :

« Je me passionnai du système de l'auteur. Pour vé-« rifier si j'y comprenais quelque chose, je m'attachais « à prévoir les conséquences de ses principes, que je « ne manquais guère de retrouver. Cela me fit croire « que je l'entendais. Il peut se faire qu'une tête toute « neuve, qui n'est imbue d'aucune opinion, reçoive « plus aisément des idées abstraites, que celles qui sont « déjà remplies de diverses pensées propres à s'embar-« rasser les unes avec les autres. »

De très-bonne heure elle manifesta une grande force d'esprit et de volonté, toute gâtée qu'elle fût par ses religieuses. Elle l'exerça non-seulement par les études viriles auxquelles elle s'appliqua, mais par son empire sur elle-même :

« Des pensionnaires d'un âge beaucoup plus avancé « que le mien me prêtèrent des romans. On vit que je « faisais de ces lectures dangereuses, et l'on me dit « qu'il y fallait renoncer. Je le fis si exactement qu'é-« tant restée tout au travers d'un incident qui me cau-« sait une grande inquiétude, je n'en voulus pas voir le « dénoûment; et, quelque instance qu'on me fît pour « l'achever secrètement, j'y résistai. J'ai fait peu de « choses qui m'aient autant coûté. »

Et plus loin :

« Je me résolus de souffrir la misère, d'aller cher-« cher la servitude, plutôt que de démentir mon ca-« ractère, persuadée qu'il n'y a que nos propres actions « qui puissent nous dégrader. Je ne me connaîtrais « pas, si je ne m'étais vue à cette épreuve : elle m'a

« appris que nous cédons à la nécessité, moins par sa « force que par notre faiblesse. »

Mademoiselle de Launay se distingue réellement par sa droiture d'esprit et de cœur. « Mon caractère et mon « esprit sont comme ma figure, dit-elle, il n'y a rien « de travers; mais, ajoute-t-elle, aucun agrément. » En effet, rien n'est de travers en elle; le déraisonnable est étranger à son esprit et à son caractère; mais cette raison est sans âpreté, et même elle devient de l'équité quand il s'agit de juger les autres et jusqu'à ceux qui l'ont le plus attaquée. Chez autrui elle fait le plus grand cas de ce genre de raison. « Je n'ai connu, dit-elle « d'une amie, aucune femme aussi parfaitement rai-« sonnable, et dont la raison eût si peu d'âpreté. » Et ailleurs : « J'avais déjà compris qu'en morale, « comme en géométrie, le tout est plus grand que la « partie. »

Mais l'amour de la vérité est ce qui brille le plus dans ses écrits et son caractère. Elle a été éminemment vraie, et dans des circonstances fort difficiles. Voici ce qu'elle dit d'une déclaration qu'elle dut faire au sujet des intrigues politiques de la duchesse du Maine : « J'observai de n'y rien mettre que de vrai; persuadée « que lorsqu'on se trouve dans la nécessité de s'écarter « de la vérité, il faut néanmoins s'en tenir le plus près « qu'on peut. C'est le parti le plus sûr et le plus hon-« nête. » Et plus tard, après un interrogatoire : « Je « fus assez contente de la façon dont je m'étais tirée « de cette première occasion, sans paraître embarras-« sée, ni intimidée, n'ayant dit que ce que je voulais « dire, et ne m'étant presque pas écartée du vrai, dans « lequel il me semble que l'esprit, forcé à quelque dé-

« tour, rentre aussi naturellement que le corps qui cir-
« cule rentre dans la ligne droite. »

A cette justesse d'esprit et de jugement, à la tête, en un mot, la plus froide, elle joignait un cœur très-tendre et très-inflammable. Ce fut la cause des troubles et des erreurs de sa vie. « Toute passion, dit-elle, s'é-
« teint quand on en voit l'objet tel qu'il est. » Mais la passion empêche précisément de voir l'objet tel qu'il est. Elle eut le malheur de s'attacher presque toujours à des objets indignes d'elle, et de repousser l'affection de gens qui auraient mérité la sienne.

Après beaucoup de difficultés, elle ne trouva de ressource, malgré son esprit et ses talents, que celle de se faire admettre chez la duchesse du Maine en qualité de simple femme de chambre. Rien de plus opposé à ses goûts, à son caractère, à ses facultés, qu'une pareille position. Peu à peu cependant, la distinction de son esprit la fit remarquer et lui attira la confiance de la duchesse. Elle se trouva mêlée aux intrigues de la cour de Sceaux pendant la régence, et la découverte de la conspiration ourdie entre la duchesse et Albéroni par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne Cellamare, la conduisit à la Bastille. Elle y passa deux ans, toujours fidèle aux intérêts de sa maîtresse. Pendant ce temps, qu'elle appelle « le plus heureux de sa vie, » elle eut une intrigue d'un autre genre, dont le récit se trouve tout au long dans ses mémoires.

Au sortir de prison, elle retourna auprès de la duchesse du Maine. Elle s'était dévouée, on s'était servi d'elle ; mais sa récompense ne fut pas proportionnée à sa fidélité, et elle eut l'occasion d'apprendre que les princes sont facilement ingrats. Plus tard cependant, on

songea à la pourvoir d'un mari. M. de Staal, originaire de Soleure, capitaine aux gardes suisses, se trouva l'homme que, déjà sur le retour, elle épousa, presque sans le connaître.

Elle mourut en 1750, fort regrettée de la société où elle avait vécu, et laissant des *Mémoires* écrits sans nulle prétention historique, et n'ayant pour but que de raconter sa propre vie. Tristes dans leur ensemble, parce qu'ils retracent une destinée malheureuse, ces mémoires forment une des plus agréables lectures par les détails et par la manière dont ils sont écrits. Rapidité du récit, portraits frappants, réflexions justes et vives, délicatesse des observations, allure à la fois ferme et légère, tout se réunit pour faire de ce livre un ouvrage classique. Nombre de morceaux piquants ont été reproduits dans différents recueils; tels sont sa visite à la duchesse de La Ferté, son entrée chez la duchesse du Maine, son arrivée à la Bastille. Ils sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les donner ici.

Voici un exemple de son goût pour la vérité. Elle vient de raconter une histoire de sa première jeunesse, une préférence et une jalousie jusque-là restées ignorées. Elle ajoute aussitôt après ce qu'elle appelle *une aventure ridicule* : « Je l'aurais supprimée si j'écrivais « un roman. Je sais que l'héroïne ne doit avoir qu'un « goût, qu'il doit être pour quelqu'un de parfait, et ne « jamais finir ; mais le vrai est comme il peut, et n'a de « mérite que d'être ce qu'il est. »

Impossible de douter qu'en effet elle n'ait été vraie, et c'est le premier charme de ses récits. On peut lui appliquer à bon droit ce qu'elle dit de la duchesse du Maine : « Personne n'a jamais parlé avec plus de jus-

« tesse, de netteté, d'une manière à la fois plus noble « et plus naturelle. Son esprit n'emploie ni tours, ni « figures, ni rien de ce qu'on appelle invention. Frappé « vivement des objets, il les rend comme la glace d'un « miroir les réfléchit, sans ajouter, sans omettre et sans « rien changer. »

Mademoiselle de Launay se contente aussi d'être exacte, et on se contente qu'elle le soit et qu'elle n'emploie *rien de ce qu'on appelle invention*. Elle n'a pas beaucoup d'imagination, ou elle en fait peu d'usage. Ses façons de parler les plus pittoresques et les plus piquantes sont empruntées, nous avons déjà pu le voir, aux mathématiques. En voici un exemple encore : « M. de Rey me témoignait toujours beaucoup d'atta- « chement. Je découvris pourtant, sur de légers in- « dices, quelque diminution de ses sentiments. J'allais « souvent voir Mesdemoiselles d'Épinay, chez qui il « était toujours. Comme elles demeuraient fort près de « mon couvent, je m'en retournais ordinairement à « pied, et il ne manquait pas de me donner la main « pour me conduire jusque chez moi. Il y avait une « grande place à passer; et, dans les commencements « de notre connaissance, il prenait les chemins par les « côtés de cette place. Je vis alors qu'il la traversait « par le milieu : d'où je jugeai que son amour était au « moins diminué de la différence de la diagonale aux « deux côtés du carré. »

La vérité a une puissance, un charme; c'est peut-être le premier des talents littéraires, mais c'est aussi le plus rare. La parfaite vérité de la pensée et de l'expression, lorsqu'elle est accompagnée de la grandeur de l'objet et des idées, place l'auteur au premier rang. Pascal a

rejeté toute espèce d'ornements, il les a remplacés par la perfection et la vérité; il est tout à la fois vrai et grand. Mademoiselle de Launay n'a pas la grandeur des objets et des pensées, mais elle ressemble à Pascal par la vérité. En lisant de tels auteurs, on serait tenté de croire que le récit d'un fait vrai serait aussi attrayant qu'un roman, si l'on y mettait, si l'on y pouvait mettre autant de vérité qu'on en met dans les fictions. Au fait, la réalité est bien riche et bien variée. Qu'on étudie le caractère de M. de Maisonrouge dans les *Mémoires* de Mademoiselle de Launay. Mais, à talent égal, il est plus difficile et plus rare de mettre dans le récit d'événements dont on a été témoin autant de vérité que dans un roman. Ceci a une apparence paradoxale, et pourtant c'est exact. Dans l'un des cas nous sommes préoccupés et intéressés, dans l'autre nous sommes dans la liberté de l'impression que nous créons. Généralement parlant, l'art est plus vrai que ce qui n'est pas l'art. Il est des exceptions, soit; et Mademoiselle de Launay en est une.

Voici comment Grimm apprécie Mademoiselle de Launay :

« La prose de M. de Voltaire à part, je n'en connais « point de plus agréable que celle de Madame de Staal. « Une rapidité étonnante, une touche fine et légère, « des traits de pinceau sans nombre, des réflexions « neuves, fines et vraies, un naturel et une chaleur « toujours également soutenus, font le mérite de ces « mémoires, à un point d'autant plus éminent que « l'historique qui en fait le fond est peu intéressant en « lui-même, et n'a d'autre charme que celui que les « grâces légères et piquantes de Madame de Staal ré-

« pandent sur tout ce qu'elle manie. Voilà donc un mo-
« dèle pour ceux qui se mêlent d'écrire des mémoires;
« ils pourront hardiment juger de leur mérite et du
« degré de perfection où ils auront porté leurs ouvrages
« à proportion qu'ils se trouvent plus ou moins près de
« Madame de Staal (1). »

(1) *Correspondance de Grimm*, tome I, page 421.

XII.

FONTENELLE.

1647 — 1747.

Nous vous avons parlé, Messieurs, de d'Aguesseau, de Cochin, de Saint-Simon, de Rollin, de Louis Racine, de Crébillon, de Le Sage, de Destouches, de Prévost, de Madame de Lambert et de Mademoiselle de Launay. Si nous n'avons rien dit de J.-B. Rousseau, de Fleury, de Dubos, c'est qu'ils appartiennent de fait au dix-septième siècle. Ceux qui nous ont occupés jusqu'ici s'en rapprochent, et quoique je ne prétende pas qu'ils soient entièrement étrangers à leur époque par le caractère de leurs écrits, ni qu'ils soient, pour ainsi dire, égarés dans le dix-huitième siècle, je n'hésite pas cependant à affirmer qu'ils tranchent avec ceux dont il nous reste à vous entretenir. Aussi ai-je cru devoir réunir en un groupe distinct quelques écrivains, fort inégaux entre eux quant au génie et à l'influence, mais qui se ressemblent en un point : c'est d'avoir non-seulement porté d'une manière plus visible l'empreinte de leur époque, mais encore d'avoir, chacun dans sa mesure et dans sa sphère, contribué à la lui donner. Dans ce groupe même nous faisons un partage. Nous nommons ensemble Fontenelle, La Motte, Marivaux,

La Chaussée, Hénault, Vauvenargues; nous mettons à part Montesquieu et Voltaire.

On dirait quelquefois que, dans la disposition des hommes et des événements, la Providence est soigneuse de nos jouissances comme de l'accomplissement de ses desseins. On la voit, pour ainsi dire, procéder à la manière des artistes, ménageant dans l'histoire des effets pittoresques, s'attachant à former pour l'œil du contemplateur des groupes, des tableaux, des contrastes. Cette idée nous a été suggérée plus d'une fois par notre sujet. Nous verrons Voltaire dominer, et par la variété de ses dons, et par la durée de sa vie, et par la place qu'elle occupe dans le temps, tout le dix-huitième siècle, et être le seul à le représenter dans toute son étendue. Voici Fontenelle, qui, contemporain et émule des grands esprits du dix-septième siècle, appartient au dix-huitième par quelques-uns de ses travaux les plus importants et par son influence personnelle; Fontenelle, qui a vécu tout le temps de sa longue existence, et qui, entré dans la carrière littéraire à l'âge de quatorze ans, forme comme le nœud, le point de transition, la continuité entre ces deux époques, de chacune desquelles il a été le représentant auprès de l'autre. C'est une de ses originalités d'avoir vécu cent ans, et de ne s'être point survécu à lui-même; il influait encore par sa conversation, après avoir si longtemps agi par ses écrits.

Il eut bien d'autres originalités, notamment les contrastes de son caractère, et la fusion de ces contrastes. La puissance intellectuelle tient beaucoup à cette fusion; un homme n'est fort que lorsqu'il a porté en lui quelques antithèses fortement accentuées. Une faculté

sans la faculté opposée n'est pas un pouvoir, c'est un entraînement; il n'y a de puissance que celle qui se contient. Nous ne pouvons nous contenir et nous régler qu'autant qu'une de nos facultés est balancée par son contraire; ce qui contrepèse est ce qui complète.

Sans être une des grandes puissances du monde intellectuel, Fontenelle a exercé dans l'empire de la littérature une influence qui n'a pas appartenu à de plus illustres. La puissance réelle ne se mesure pas au bruit qu'on fait. Celle de Fontenelle a procédé, surtout, du rare tempérament qui tenait en équilibre ses facultés opposées : étendu et délié, géométrique et littéraire, philosophe et bel esprit, frivole et pourtant sérieux au fond, esprit amoureux de paradoxes et cependant juste, esprit fin, sans être faible ni faux, ce qui est digne de remarque, fin, faible et faux marchant ordinairement de compagnie; esprit ingénieux, mais jusqu'à l'invention exclusivement, car Fontenelle n'a pas inventé; dans ses opinions, à la fois courageux et circonspect, plein de pressentiments et de ménagements, froid et sympathique, indépendant et point frondeur, digne et complaisant, facile, très-sociable, égoïste en théorie plus qu'en pratique, il se vantait d'être pire qu'il ne l'était; ses actions ont souvent démenti ses paroles, et cependant on l'a jugé sur celles-ci plus que sur sa vie, l'une étant moins connue que les autres; tempérament qui s'est rencontré en d'autres hommes, mais chez nul aussi marqué que chez lui, ni relevé par une si grande supériorité d'intelligence.

Au total, Fontenelle fut un être à part. Dans son *Temple du Goût*, Voltaire le caractérise par une juste épithète, il l'appelle « le *discret* Fontenelle. » *Discret*

désigne à la fois un homme qui a de la discrétion et du discernement ; or, dans ces deux sens, Fontenelle a été discret. On l'a nommé l'Érasme du dix-huitième siècle; mais, en dépit de quelques rapports, les différences sont trop marquées; tenons-nous-en à l'épithète de Voltaire. Ajoutons que Fontenelle fut moins discret pendant l'époque la plus contenue, et qu'il le devint singulièrement au moment où la société s'éloignait de la réserve. Téméraire sous Louis XIV, portant alors le caractère des temps qui allaient s'ouvrir, il devint prudent à mesure que le dix-huitième siècle avança dans son développement. Il faut en ceci compter chez Fontenelle l'effet de l'âge, et en dehors de lui la marche des esprits; ce qui naguère aurait passé pour audace, était devenu de la réserve; mais il ne faut pas méconnaître ce mélange de hardiesse et de circonspection, caractère propre de Fontenelle.

On a dit aussi le *sage* Fontenelle. Les philosophes du dix-huitième siècle le regardaient comme le modèle des sages, parce qu'il avait osé penser, et qu'il n'avait dit que la moitié de sa pensée. C'était une sagesse traitable et passablement égoïste. Il a dit que « s'il avait la « main pleine de vérités, il se garderait bien de l'ou- « vrir. » Il entr'ouvrit cette main cependant, mais il ne l'ouvrit jamais tout entière. Nulle part, chez lui, d'exposé un peu explicite de morale ou de philosophie; de l'ensemble de sa vie et de ses écrits résulte néanmoins un système moral et philosophique assez facile à déduire. Il n'est nulle part et il est partout. Sa philosophie n'est au fond que du scepticisme. Ne rien affirmer, ne rien croire fermement sur rien, à moins qu'il ne s'agît de vérités physiques ou mathématiques, telle était

la philosophie d'un siècle qui regardait comme une sagesse de ne pas croire à la vérité philosophique. Fontenelle, sceptique en histoire comme en tout le reste, estimait lui-même posséder cette sagesse. Tout réservé qu'il fût, il a dit qu'il ne se connaissait aucune folie. La folie, en effet, au point de vue de l'époque, c'est-à-dire l'exagération, l'excès, n'était pas dans la nature de Fontenelle. Sa sagesse consiste à vivre, moralement et intellectuellement, dans une température moyenne : c'est une existence tiède, mais douce comme tout ce qui est tiède. On peut dire que son caractère même fut un système; l'art d'être heureux était chez lui un talent, et, sous ce rapport, sa vie mérite d'être étudiée. A partir de l'âge de soixante ans, il se trouva placé dans des circonstances particulièrement favorables; mais jusque-là, quoique sa nature le mît à l'abri de souffrances aiguës, il fut en butte à tout un ensemble de contradictions. En guerre avec les classiques du dix-septième siècle, il faillit être persécuté pour s'être permis des écrits peu catholiques; on l'attaqua dans des libelles, que, du reste, il se faisait une loi de ne pas lire. Ces luttes se prolongèrent jusqu'à la régence; à cette époque, l'opinion dominante ayant changé, il n'eut plus que des admirateurs. Fontenelle était célibataire, et vraiment né pour le célibat; il redoutait par-dessus tout les impressions vives, et il sut s'en préserver jusqu'à la fin. A ses derniers moments, on lui demandait ce qu'il éprouvait : « Je ne sens, dit-il, qu'une difficulté d'être. » Ainsi se termina une vie singulièrement heureuse dans une carrière qui ne l'est guère, celle des gens de lettres.

On peut, si l'on veut, considérer son traité *Du*

Bonheur comme son symbole de moraliste. C'est un opuscule d'une vingtaine de pages, où règne une sorte d'épicuréisme mitigé, on pourrait dire d'utilitarisme. Fontenelle, en effet, peut être compté comme épicurien; mais modéré, raisonnable, plein de mesure et de délicatesse, c'est une personnalité décente qui ne se permet point d'écart. On lui impute le mot qui pose comme condition essentielle au bonheur d'avoir *le cœur froid et l'estomac chaud.* Comme d'autres il a pu le penser; certainement il ne l'a pas dit. Mais pour nous réconcilier avec ce parleur si spirituel, n'oublions pas la parole célèbre qu'il prononça sur son lit de mort : « Je « suis Français, j'ai vécu cent ans, et je n'ai jamais « donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu. »

Fontenelle remarque qu'il y a deux opinions sur le bonheur, l'une qu'il dépend tout à fait de nous, l'autre qu'il ne dépend point du tout de nous, et que la dernière opinion est la plus répandue. Il est d'avis lui-même que « nous pouvons quelque chose à notre « bonheur, mais que ce n'est que par nos façons de « penser ; » et peu de personnes se soucient de maîtriser la fortune par la pensée.

Pour donner au bonheur entrée dans l'âme, ou du moins pour qu'il y puisse séjourner, il en faut d'abord chasser tous les maux imaginaires : « Si on les con- « sidérait quelque temps d'un œil fixe, ils seraient à « demi vaincus. » — « Il ne faut pas se presser de « s'affliger; attendons que ce qui nous paraît si mau- « vais se développe. » — « On a pour les violentes dou- « leurs je ne sais quelle complaisance qui s'oppose aux « remèdes. »

Il fait cas d'ailleurs des bonheurs négatifs : « Un grand

« obstacle au bonheur, c'est de s'attendre à un trop « grand bonheur. » Il faut faire réflexion sur le grand nombre de maux dont nous avons été préservés : « Il « y a tel homme dont tous les désirs se termineraient « à avoir deux bras. » — « On dédaigne de sentir les « petits biens, et on n'a pas le même mépris pour les « maux médiocres. »

Voici maintenant deux réflexions qui sont comme la conclusion de ce traité *Du Bonheur :*

« ... Puisqu'il y a si peu de biens, il ne faudrait « négliger aucun de ceux qui tombent dans notre par- « tage; cependant on en use comme dans une grande « abondance, et dans une grande sûreté d'en avoir « tant qu'on voudra. Nous tenons le présent dans nos « mains; mais l'avenir est une espèce de charlatan, « qui, en nous éblouissant les yeux, nous l'escamote. »

— « Le plus grand secret pour le bonheur, c'est « d'être bien avec soi. Naturellement tous les acci- « dents fâcheux qui viennent du dehors nous rejettent « vers nous-mêmes, et il est bon d'y avoir une retraite « agréable; mais elle ne peut l'être, si elle n'a été « préparée par les mains de la vertu. Toute l'indul- « gence de l'amour-propre n'empêche point qu'on ne « se reproche du moins une partie de ce qu'on a à se « reprocher : et combien est-on encore troublé par le « soin humiliant de se cacher aux autres, par la crainte « d'être connu, par le chagrin inévitable de l'être? On « se fuit, et avec raison : il n'y a que le vertueux qui « puisse se voir et se reconnaître. Je ne dis pas qu'il « rentre en lui-même pour s'admirer et pour s'applau- « dir : et le pourrait-il, quelque vertueux qu'il fût? « mais comme on s'aime toujours assez, il suffit d'y

« pouvoir rentrer sans honte pour y rentrer avec « plaisir. »

On est aisément d'accord avec Fontenelle quant à cette conclusion; on voudrait seulement une définition de ce qu'il entend par le mot de *vertu*. On lui sait gré encore de réhabiliter les petits biens, ces plaisirs de chaque moment, qui, évalués comme des dons paternels, peuvent enrichir la vie en apparence la plus dénuée. Ce point de vue est admirablement développé dans un ouvrage dont l'esprit est tout l'opposé de celui de Fontenelle, *le Lépreux de la cité d'Aoste.*

Envisagé en qualité d'écrivain, Fontenelle est en premier lieu remarquable par son universalité. Voltaire a dit, et avec raison, que Fontenelle a été le seul esprit universel du dix-septième siècle. Sous Louis XIV, il était, en effet, ce que Voltaire lui-même fut sous Louis XV. Au dix-septième siècle, l'universalité était rare. En un sens, elle l'est toujours; d'ailleurs, il y en a de plus d'une sorte; il existe une certaine capacité universelle qu'on pourrait aussi bien appeler une universelle incapacité. Dans tous les cas, l'universalité de talent est aussi bien une chimère que la monarchie universelle. Ce serait, dans toute son étendue, la faculté créatrice. Elle n'a pu être conférée à aucun homme, et l'histoire n'en fournit aucun exemple. Le talent suppose l'individualité; or, la notion d'individualité implique celle de limite; nous sommes individuels par ce qui nous manque, aussi bien que par ce que nous possédons. Souvent même il y a disjonction des genres les plus voisins, les plus analogues; tel excelle dans la satire qui ne vaut rien dans l'épigramme. Mais ici nous

parlons de l'universalité de l'intelligence, du don de comprendre toutes choses et de parler de toutes choses sans tomber dans le ridicule. A une certaine hauteur de génie, on possède cette universalité-là : Leibnitz, Haller, Bacon dominent toutes les sphères de la pensée. Il est une autre universalité, moins glorieuse, et cependant rare et précieuse encore, c'est celle de Fontenelle. Il n'enferme pas dans son étreinte tout l'ensemble des facultés humaines, mais il a une vue claire et facile de toutes choses, et il a cultivé un grand nombre de genres.

L'esprit du dix-huitième siècle possède réellement plus d'universalité que celui du dix-septième, et au dix-neuvième siècle, on peut dire que chaque esprit devient universel. Il n'est plus possible de ne savoir qu'une chose, et de fait, on ne peut en savoir une aujourd'hui sans en savoir beaucoup d'autres : c'est le besoin de notre époque. Bossuet et Fénelon, ces deux plus grands génies du dix-septième siècle, n'ont pas exercé leur esprit d'une manière aussi variée, n'ont pas combiné autant d'éléments divers de la pensée que le firent, dans l'époque suivante, bon nombre d'écrivains de bien moindre valeur ; et maintenant presque tout le monde les dépasse sous ce rapport. On n'avait guère, au dix-septième siècle, qu'une sorte d'esprit ; Fontenelle seul en eut plusieurs.

Le rôle de Fontenelle cependant, quoique analogue à celui de Voltaire, lui fut certainement inférieur. Mais quoique moins retentissante et moins profonde, son œuvre fut beaucoup plus importante qu'on n'est porté à le croire. Il a travaillé à petit bruit, et ce bruit était couvert par mille autres bruits ; nul doute pourtant

qu'il n'ait exercé sur l'esprit de son époque une action très-sentie. Voltaire, avec plus de puissance et d'éclat, continua l'œuvre de Fontenelle, et nous la continuons encore, ne fût-ce que par réaction. Dans l'histoire de l'esprit humain, réagir, n'est-ce pas réellement continuer?

Les débuts de Fontenelle furent littéraires dans un siècle éminemment littéraire. Chose singulière, ce fut à des vers que s'essaya d'abord l'esprit du monde le moins poétique. Il avait pour excuse l'entraînement de l'exemple et la parenté. Neveu de Corneille, sa plus forte passion fut l'enthousiasme de la gloire de son oncle. A vrai dire, ce fut la seule, et pour son bonheur elle cessa de le posséder, car elle l'aurait rendu ridicule; or, le ridicule est ce qu'il y a de plus contraire à la nature de Fontenelle. Il jalousait Racine, l'émule préféré de son oncle, et il se laissa même aller à faire une épigramme contre *Athalie*. En cela, il n'était que le complice de son époque; mais on peut supposer qu'il aurait su juger mieux qu'elle, s'il n'avait pas été le neveu de Corneille.

On a dit que Fontenelle avait été poëte à force d'esprit; on aurait mieux fait de dire qu'à force d'esprit il fit oublier qu'il n'était pas poëte. Ici se présente une observation générale qui se rapporte à l'histoire des lettres. Le siècle de Louis XIV a eu de grands poëtes; était-il réellement poétique? Il faut voir ce que sont ceux de ses poëtes qui ne s'appellent pas Corneille, Racine, La Fontaine, Boileau, Molière! Il faut voir ce que, d'un commun accord, on appelait du nom de poésie! Enfin, il faut voir quelles étaient en théorie les idées de ceux qui faisaient de la théorie. Pourquoi au-

dessous de ces grands noms ne trouve-t-on plus que des vers et des versificateurs? pourquoi nulle part la monnaie de ces pièces d'or? n'est-ce pas que, malgré ces beaux génies, le dix-septième siècle ne fut pas aussi poétique qu'on l'estime généralement? Aujourd'hui sans doute, nous n'avons pas de poëtes à mettre à côté de Corneille et de Racine; mais, dans son ensemble, il y a plus de poésie dans notre époque que dans celle qui a pu prendre Fontenelle pour un poëte.

Au reste, Fontenelle a trop d'esprit pour que ses vers parviennent à le rendre vraiment ridicule. « L'esprit, « dit La Rochefoucauld, sert à faire hardiment des sot« tises. » Ajoutons qu'il sert aussi à faire des sottises qui ont l'air moins sottes. En France, l'esprit a le don de faire tout passer; un des torts de l'esprit français, c'est de prendre l'esprit pour le talent, quelquefois même pour l'éloquence. C'est à force d'esprit que Fontenelle a pu réussir, du moins en apparence, dans des genres si éloignés; en un mot, c'est à son esprit qu'il doit l'universalité dont nous venons de parler.

Outre quelques poésies fugitives, dont la plus agréable est le sonnet sur *Daphné*, il a fait des opéras. Celui de *Thétis et Pélée* eut dans le temps un grand succès; mais votre professeur ne s'estime pas juge compétent d'un opéra. Si Quinault atteint à la beauté, c'est qu'il s'élève au-dessus du genre; les opéras de Fontenelle, non plus que ceux de La Motte, n'inspirent que le plus parfait ennui. Il fit des pastorales, du droit d'un esprit universel qui veut s'essayer à tout, et afin que l'antithèse fût complète. La pastorale exige la simplicité, l'ingénuité, la naïveté; qu'on juge si, de tous les écrivains, il n'y était pas le moins propre! Son

genre d'esprit est tout entier dans ce vers d'une de ses églogues :

> Quand on a le cœur tendre, il ne faut pas qu'on aime (1);

et dans la phrase adressée au cardinal Dubois : « Vous « vous rendez inutile autant que vous le pouvez (2). »

Il commence par une théorie de la pastorale, dans laquelle on voit qu'il la regarde comme une simple forme. Pour lui, la vie pastorale ne pouvait avoir aucun charme, elle lui devait sembler la plus triste des vies ; mais il y discerne cependant un élément : la tranquillité, qui la rend propre à servir de cadre à une idée. N'ayant rien dans la pensée, ce qui constitue le pire pour Fontenelle, le berger n'a rien de mieux à faire que l'amour : l'amour, c'est-à-dire la métaphysique amoureuse. Fontenelle disait lui-même à Diderot, trois ans avant sa mort, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans : « Il y a quatre-vingts ans que j'ai relégué le sen« timent dans l'églogue. » Celui qui parlait ainsi n'a jamais dû mettre dans l'églogue beaucoup de sentiment. De fait, il n'y en a point, même dans l'églogue d'*Ismène,* la plus agréable de ses pastorales, morceau qui n'est qu'ingénieux, mais où cet ingénieux fait l'effet de la grâce et devient charmant.

Fontenelle a fait même des tragédies. Malgré tous les priviléges de l'esprit, chaque chose a ses limites, et lorsque, avec tout l'esprit du monde, on s'essaye à la tragédie sans avoir ni sensibilité, ni chaleur d'âme, cet esprit n'empêcherait pas qu'on ne se rendît ridi-

(1) Quatrième églogue : *Délie.*

(2) *Réponse au discours de réception du cardinal Dubois à l'Académie française.*

cule. Fontenelle eut le bonheur de s'arrêter à temps dans cette mauvaise route ; jeune encore, vers l'âge de trente-cinq ans; il cessa de faire des vers. Tout ce qu'il a écrit dans ce genre, d'un peu considérable, est, si je ne me trompe, antérieur à la fin du dix-septième siècle. A l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, il fit ces quatre vers :

> Qu'on raisonne *ab hoc et ab hac*,
> De mon existence présente,
> Je ne suis plus qu'un estomac ;
> C'est bien peu, mais je m'en contente.

Il n'avait peut-être que la tête de moins.

D'assez bonne heure, Fontenelle se tourna vers les sujets scientifiques et philosophiques. La science, du moins, le comptait déjà au nombre de ses adeptes, lorsque, en 1686, il donna ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*. Le titre en est plus particulier que le sujet ; ce livre renferme toute l'exposition du système du monde, tel qu'on le concevait alors. Cela avait son intérêt scientifique, et véritablement, sauf la doctrine des tourbillons, qui attribue le mouvement des corps célestes aux mouvements de l'éther, l'ouvrage est instructif. Mais, jusqu'à sa mort, Fontenelle demeura fidèle au système de Descartes.

Ce sont, en effet, des *entretiens* de l'auteur avec une dame de qualité, le soir, à la campagne. C'était la première fois qu'on faisait arriver la science dans le boudoir. Fontenelle dit dans sa préface :

« J'ai mis dans ces entretiens une femme que l'on « instruit, et qui n'a jamais ouï parler de ces choses-« là. J'ai cru que cette fiction me servirait à rendre « l'ouvrage plus susceptible d'agrément et à encou-

« rager les dames par l'exemple d'une femme, qui, ne « sortant jamais des bornes d'une personne qui n'a « nulle teinture de science, ne laisse pas d'entendre ce « qu'on lui dit, et de ranger dans sa tête, sans confu-« sion, les tourbillons et les mondes. Pourquoi des « femmes céderaient-elles à cette marquise imaginaire « qui ne conçoit que ce qu'elle ne peut se dispenser « de concevoir ?... Je ne demande aux dames, pour « tout ce système de philosophie, que la même appli-« cation qu'il faut donner à *la Princesse de Clèves*, si « on veut en suivre bien l'intrigue et en connaître toute « la beauté. »

En effet, grâce à l'admirable clarté de l'exposition, les *Mondes* sont aussi faciles à lire que *la Princesse de Clèves*. Nous voici bien loin des *Femmes savantes*, qui cependant ne sont antérieures que de quinze ans. Ou Molière s'était trompé, ou déjà les temps étaient changés, puisqu'un livre savant à l'usage des dames se publiait au grand applaudissement de chacun. En effet, les temps étaient changés ; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à écouter ce conseil de Madame de Lambert : « N'éteignez point en vous le sentiment de curiosité ; « il faut seulement le conduire et lui donner un bon « objet. Mais songez que les jeunes filles doivent avoir « sur les sciences une pudeur presque aussi tendre que « sur les vices (1). »

Mais c'est un peu parée, un peu coquette, que Fontenelle introduit la science auprès de ses lectrices. Bien des détails y sentent le boudoir. Voici, par exemple, une comparaison assez curieuse à la tête d'un ouvrage d'astronomie :

(1) *Conseils d'une mère à sa fille.*

« Ne trouvez-vous pas, lui dis-je, que le jour même
« n'est pas si beau qu'une belle nuit ? — Oui, me ré-
« pondit-elle, la beauté du jour est comme une beauté
« blonde qui a plus de brillant, mais la beauté de la
« nuit est une beauté brune qui est plus touchante.
« — J'en conviens, répondis-je ; mais, en récompense,
« une blonde comme vous me ferait encore mieux rê-
« ver que la plus belle nuit du monde avec toute sa
« beauté brune (1). »

Et plus loin :

« Il n'y a pas jusqu'à une certaine demoiselle, que
l'on a vue dans la lune avec des lunettes, il y a peut-
« être quarante ans, qui ne soit considérablement
« vieillie. Elle avait un assez beau visage ; ses joues se
« sont enfoncées, son nez s'est allongé, son front et son
« menton se sont avancés, de sorte que tous ses agré-
« ments sont évanouis, et que l'on craint même pour
« ses jours. — Que me contez-vous là? interrompit la
« marquise. — Ce n'est point une plaisanterie, repris-
« je. On apercevait dans la lune une figure particulière,
« qui avait l'air d'une tête de femme qui sortait d'en-
« tre des rochers, et il est arrivé du changement dans
« cet endroit-là. Il est tombé quelques morceaux de
« montagnes, et ils ont laissé à découvert trois pointes,
« qui ne peuvent plus servir qu'à composer un front,
« un nez et un menton de vieille (2). »

Voici cependant un badinage de meilleur goût :

« Je voudrais bien pouvoir deviner les mauvais rai-
« sonnements que font les philosophes de ce monde-là
« (de la lune) sur ce que notre terre leur paraît immo-

(1) Premier soir.
(2) Sixième soir.

« bile, lorsque tous les autres corps célestes se lèvent
« et se couchent sur leurs têtes en quinze jours. Ils
« attribuent apparemment cette immobilité à sa gros-
« seur, car elle est soixante fois plus grosse que la
« lune ; et quand les poëtes veulent louer les princes
« oisifs, je ne doute pas qu'ils ne se servent de l'exem-
« ple de ce repos majestueux. Cependant ce n'est pas
« un repos parfait (1). »

Ces frivolités sont rachetées par quelques traits philosophiques, dont voici un exemple :

« Il semblerait, interrompit la marquise, que votre
« philosophie est une espèce d'enchère, où ceux qui
« offrent de faire les choses à moins de frais l'empor-
« tent sur les autres. — Il est vrai, repris-je, et ce n'est
« que par là qu'on peut attraper le plan sur lequel la
« nature a fait son ouvrage. Elle est d'une épargne
« extraordinaire ; tout ce qu'elle pourra faire d'une ma-
« nière qui lui coûtera un peu moins, quand ce moins
« ne serait presque rien, soyez sûre qu'elle ne le fera
« que de cette manière-là. Cette épargne, néanmoins,
« s'accorde avec une magnificence surprenante qui
« brille dans tout ce qu'elle a fait. C'est que la magni-
« ficence est dans le dessein, et l'épargne dans l'exécu-
« tion. Il n'y a rien de plus beau qu'un grand dessein
« que l'on exécute à peu de frais. Nous autres, som-
« mes sujets à renverser souvent tout cela dans nos
« idées. Nous mettons l'épargne dans le dessein qu'a
« eu la nature, et la magnificence dans l'exécution (2). »

D'ailleurs, toutes les fois que le sujet y prête, on rencontre des idées ingénieuses, des récits agréables et

(1) Troisième soir.
(2) Premier soir.

pour lors instructifs. Ainsi l'histoire des abeilles dans la troisième soirée, l'hypothèse du salpêtre qui pourrait rafraîchir la planète de Mercure, et les réflexions suivantes sur la diversité qui doit exister entre les habitants et les produits des diverses planètes :

« Ce que la nature pratique en petit entre les hom-
« mes pour la distribution du bonheur ou des talents,
« elle l'aura sans doute pratiqué en grand entre les
« mondes, et elle se sera bien souvenue de mettre en
« usage ce secret merveilleux qu'elle a de diversifier
« toutes choses, et de les égaler en même temps par
« les compensations (1). »

Mais un caractère distinctif des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, c'est l'absence complète du sentiment religieux. Ce sujet magnifique n'a pu fournir à son auteur le moindre mot, le plus léger aperçu de philosophie ou de cosmologie religieuse. Le bon goût seul eût dû en introduire quelque chose à la place des puérilités dont l'auteur n'a pas cru pouvoir se dispenser. Nonobstant cette grave lacune, le livre eut beaucoup de popularité.

Ce fut l'année suivante, en 1687, que Fontenelle publia son *Histoire des oracles*, spirituel résumé de l'ouvrage érudit et lourd du Hollandais Van Dale. Le dessein avoué du livre, chez celui-ci comme chez Fontenelle, c'est d'établir « que les oracles, de quelque
« nature qu'ils aient été, n'ont point été rendus par les
« démons, et qu'ils n'ont point cessé à la venue de
« Jésus-Christ. Chacun de ces deux points, ajoute Fon-
« tenelle, mérite bien une dissertation (2). » Il abrége

(1) Troisième soir.
(2) *Histoire des oracles*. Introduction.

l'ouvrage original en élaguant certains détails, et en lui donnant une forme ingénieuse, concise et simple. C'est la seule fois que Fontenelle ait été simple.

Cet ouvrage fit grand scandale parmi les gens d'Église. Leur pénétration ne fut pas en défaut. Le livre les atteignait : non pas qu'il soit essentiel à la vérité du christianisme de croire que les oracles ont été rendus par les démons, ni qu'ils aient tous cessé à la venue de Jésus-Christ; mais on avait fait de cette croyance un article de foi : y toucher c'était donc ébranler la foi, et le livre paraissait une attaque contre la doctrine des démons. Bref, les circonstances du temps donnaient à cet ouvrage un caractère qu'il n'aurait point aujourd'hui, qu'il n'a pu avoir qu'alors. Certains traits, jetés avec indifférence, ne laissaient pas de porter coup. Ainsi, par exemple, l'histoire de la confession des deux Lacédémoniens :

« Ceux qu'on initiait aux mystères donnaient des as-
« surances de leur discrétion; ils étaient obligés à
« faire aux prêtres une confession de tout ce qu'il y
« avait de plus caché dans leur vie, et c'était après
« cela à ces pauvres initiés à prier les prêtres de
« leur garder le secret. Ce fut sur cette confession qu'un
« Lacédémonien qui s'allait faire initier aux mystères
« de Samothrace dit brusquement aux prêtres : *Si j'ai*
« *fait des crimes, les dieux le savent bien.* Un autre ré-
« pondit à peu près de la même façon : « *Est-ce à toi*
« *ou au dieu qu'il faut confesser ses crimes? — C'est au*
« *dieu,* dit le prêtre. — *Hé bien, retire-toi donc,* reprit
« le Lacédémonien, *et je les confesserai au dieu.* Tous
« ces Lacédémoniens n'avaient pas extrêmement l'es-
« prit de dévotion. Mais ne pouvait-il pas se trouver

« quelque impie qui allât, avec une fausse confession,
« se faire initier aux mystères, et qui en découvrît en-
« suite toute l'extravagance, et publiât la fourberie des
« prêtres? (1) »

Dans tous les cas, je trouverais un peu imprudent celui qui voudrait se porter garant de l'innocence des intentions de Fontenelle. Ce ne sera pas moi qui m'en aviserai. Le livre, d'ailleurs, est très-agréable par le grand nombre de traits historiques et d'anecdotes piquantes, par la grâce de la narration, par la finesse des pensées, par un assez grand nombre d'aperçus philosophiques.

Le joli récit de *la Dent d'or* est dirigé contre ceux « qui courent naturellement à la cause, et passent par-« dessus la vérité du fait. »

« Ce malheur, raconte Fontenelle, arriva si plai-
« samment sur la fin du siècle passé à quelques sa-
« vants d'Allemagne, que je ne puis m'empêcher d'en
« parler ici. En 1593, le bruit courut que les dents
« étant tombées à un enfant de Silésie, âgé de sept
« ans, il lui en était venu une d'or, à la place d'une
« de ses grosses dents. Horstius, professeur en méde-
« cine dans l'université de Helmstadt, écrivit, en 1595,
« l'histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en
« partie naturelle, en partie miraculeuse, et qu'elle
« avait été envoyée de Dieu à cet enfant pour consoler
« les chrétiens affligés par les Turcs. Figurez-vous quelle
« consolation, et quel rapport de cette dent aux chré-
« tiens ni aux Turcs. En la même année, afin que cette
« dent d'or ne manquât pas d'historiens, Rullandus en
« écrit encore l'histoire. Deux ans après, Ingolsteterus,

(1) Première dissertation, chapitre XIII.

« autre savant, écrit contre le sentiment que Rullan-
« dus avait de la dent d'or, et Rullandus fait aussitôt
« une belle et docte réplique. Un autre grand homme,
« nommé Libavius, ramasse tout ce qui avait été dit de
« la dent, et y ajoute son sentiment particulier. Il ne
« manquait autre chose à tant de beaux ouvrages, sinon
« qu'il fût vrai que la dent était d'or. Quand un orfévre
« l'eut examinée, il se trouva que c'était une feuille
« d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse ;
« mais on commença par faire des livres, et puis on
« consulta l'orfévre (1). »

Voici encore quelques mots dignes de remarque sur l'autorité respective de ceux qui croient, et de ceux qui ne croient pas une vérité ou une erreur depuis long-temps établie :

« Ces deux autorités ne sont pas égales. Le témoi-
« gnage de ceux qui croient une chose déjà établie n'a
« point de force pour l'appuyer ; mais le témoignage de
« ceux qui ne la croient pas a de la force pour la dé-
« truire. Ceux qui croient peuvent n'être pas instruits
« des raisons de ne point croire ; mais il ne se peut
« guère que ceux qui ne croient point ne soient pas
« instruits des raisons de croire.

« C'est tout le contraire quand la chose s'établit. Le
« témoignage de ceux qui la croient est de soi-même
« plus fort que le témoignage de ceux qui ne la croient
« point ; car naturellement ceux qui la croient doivent
« l'avoir examinée, et ceux qui ne la croient point
« peuvent ne l'avoir pas fait.

« Je ne veux pas dire que dans l'un ni dans l'autre
« cas, l'autorité de ceux qui croient ou ne croient point

(1) Première dissertation, chapitre IV.

« soit de décision ; je veux dire seulement que si on
« n'a point d'égard aux raisons sur lesquelles les deux
« partis se fondent, l'autorité des uns est tantôt plus
« recevable, tantôt celle des autres. Cela vient, en gé-
« néral, de ce que pour quitter une opinion commune,
« ou pour en recevoir une nouvelle, il faut faire quel-
« que usage de sa raison, bon ou mauvais ; mais il
« n'est point besoin d'en faire aucun pour rejeter une
« opinion nouvelle, ou pour en prendre une qui est
« commune (1). »

Fontenelle apprécie ainsi la religion des païens, à propos de la manière dont les hommes éclairés, et Cicéron entre autres, se moquaient de leurs sacrifices :

... « Il y a lieu de croire que, chez les païens, la re-
« ligion n'était qu'une pratique, dont la spéculation
« était indifférente. Faites comme les autres, et croyez
« ce qu'il vous plaira. Ce principe est fort extravagant ;
« mais le peuple, qui n'en reconnaissait pas l'imperti-
« nence, s'en contentait, et les gens d'esprit s'y sou-
« mettaient aisément, parce qu'il ne les gênait guère.
« Aussi voit-on que toute la religion païenne ne de-
« mandait que des cérémonies et nuls sentiments du
« cœur. Les dieux sont irrités, tous leurs foudres sont
« prêts à tomber ; comment les apaisera-t-on ? Faut-il
« se repentir des crimes qu'on a commis ? Faut-il ren-
« trer dans les voies de la justice naturelle, qui devrait
« être entre tous les hommes ? Point du tout ; il faut
« seulement prendre un veau de telle couleur, né en
« tel temps, l'égorger avec un tel couteau, et cela dé-
« sarmera tous les dieux : encore vous est-il permis de

(1) Première dissertation, chapitre VIII.

« vous moquer en vous-même du sacrifice si vous vou-
« lez; il n'en ira pas plus mal (1). »

Voici encore quelques mots sur Platon et sa doctrine des êtres intermédiaires :

« J'avoue que Platon a deviné une chose qui est
« vraie, et cependant je lui reproche de l'avoir devinée.
« La révélation nous assure de l'existence des anges et
« des démons; mais il n'est point permis à la raison
« humaine de nous en assurer. On est embarrassé de
« cet espace infini qui est entre Dieu et les hommes,
« et on le remplit de génies et de démons; mais de
« quoi remplira-t-on l'espace infini qui sera entre Dieu
« et ces génies ou ces démons mêmes? Car de Dieu à
« quelque créature que ce soit, la distance est infinie.
« Comme il faut que l'action de Dieu traverse, pour
« ainsi dire, ce vide infini pour aller jusqu'aux dé-
« mons, elle pourra bien aller aussi jusqu'aux hommes,
« puisqu'ils ne sont plus éloignés que de quelques de-
« grés qui n'ont nulle proportion avec ce premier éloi-
« gnement. Lorsque Dieu traite avec les hommes par
« le moyen des anges, ce n'est pas à dire que les anges
« soient nécessaires pour cette communication, ainsi
« que Platon le prétendait; Dieu les y emploie pour des
« raisons que la philosophie ne pénétrera jamais, et
« qui ne peuvent être parfaitement connues que de lui
« seul (2). »

Ces dernières idées sont justes; mais, en général, on sent dans cet écrit ce scepticisme que Fontenelle a porté en tout, excepté dans les sciences exactes et naturelles, et qui se révèle dans ce mot si connu : « L'his-

(1) Première dissertation, chapitre VII.
(2) *Ibid.*, chapitre VI.

« toire est une fable convenue. » Il ne croit ni à l'autorité du témoignage, ni à celle du sentiment.

Ce double scepticisme, combiné avec un froid mépris de la nature et de la condition humaines, et assaisonné d'une pointe très-vive de paradoxe, est l'esprit dominant des *Dialogues des morts* (1686). Si Fontenelle, en écrivant ces *Dialogues*, eut une intention sérieuse, ce dont je doute, ce fut celle d'ébranler tous les principes, et plus encore de porter atteinte au respect que l'homme se doit à lui-même. Qu'il l'ait ou qu'il ne l'ait pas voulu, il l'a fait. Il prélude à l'ironie plus insultante et au mépris plus cynique de la nature humaine, qui surabonde chez Voltaire et dans tout le dix-huitième siècle, lequel semble *aspirer à descendre*. Fontenelle me paraît avoir été, sans passion et sans verve, tout ce que Voltaire a été passionnément et avec éloquence. C'est d'ailleurs la même philosophie. Dans les *Dialogues* la preuve en est manifeste. On veut avant tout nous surprendre, d'abord par la singularité de la rencontre entre les personnages (ainsi *Apicius et Galilée*), puis par celle des conclusions auxquelles on nous force de souscrire. Toute l'ambition de l'auteur est de nous faire dire à la fin de chaque dialogue : Cela est bizarre, cela est étrange, mais cela ne laisse pas d'être. Il n'y a point de naïveté, peu de naturel, beaucoup d'esprit. Fontenelle se plaît à arriver au vrai par le faux, au sérieux par le frivole; témoin *Alexandre et Phryné*. Celle-ci dit à Alexandre :

« Si vous n'eussiez fait que conquérir la Grèce, les « îles voisines, et peut-être encore quelque partie de « l'Asie Mineure, et vous en composer un État, il n'y « avait rien de mieux entendu, ni de plus raisonnable;

« mais de courir toujours sans savoir où, de prendre
« toujours des villes, sans savoir pourquoi, et d'exécu-
« ter toujours, sans avoir aucun dessein, c'est ce qui
« n'a pas plu à beaucoup de personnes bien sensées. »

L'homme s'attache à ce qu'il estime la vérité; il croit celle-ci faite pour lui. Mais voyez ce que met Fontenelle dans la bouche d'Homère sur la sympathie de la nature humaine pour le faux :

« Vous vous imaginez que l'esprit humain ne cher-
« che que le vrai; détrompez-vous. L'esprit humain et
« le faux sympathisent extrêmement. Si vous avez la
« vérité à dire, vous ferez fort bien de l'envelopper
« dans les fables; elle en plaira beaucoup plus. Si vous
« voulez dire des fables, elles pourront bien plaire,
« sans contenir aucune vérité. Ainsi le vrai a besoin
« d'emprunter la figure du faux pour être agréablement
« reçu dans l'esprit humain; mais le faux y entre bien
« sous sa propre figure, car c'est le lieu de sa nais-
« sance et de sa demeure ordinaire, et le vrai y est
« étranger (1)... »

Dans *Jeanne de Naples et Anselme,* Fontenelle entreprend de montrer la vanité de tous nos efforts. Selon lui, « l'homme est né pour aspirer à tout et pour ne « jouir de rien, pour marcher toujours et pour n'arriver « nulle part. »

Dans *Parménisque et Théocrite,* il s'attache à prouver que la pensée empêche de vivre :

« Apparemment l'intention de la nature n'a pas été
« qu'on pensât avec beaucoup de raffinement, car elle
« vend ces sortes de pensées-là bien cher. Vous voulez
« faire des réflexions, nous dit-elle; prenez-y garde,

(1) *Homère et Ésope.*

« je m'en vengerai par la tristesse qu'elles vous cause-
« ront... Elle a mis les hommes au monde pour y vivre;
« et vivre, c'est ne savoir ce que l'on fait la plupart du
« temps. Quand nous découvrons le peu d'importance
« de ce qui nous occupe et de ce qui nous touche, nous
« arrachons à la nature son secret; on devient trop
« sage, et on n'est pas assez homme; on pense, et on
« ne veut plus agir; voilà ce que la nature ne trouve
« pas bon. »

Plus loin il fait rouler l'entretien sur le dénûment de l'homme quand il s'agit de connaître : « Si vous ne
« voulez que jouir des choses, rien ne vous manque
« pour en jouir; mais tout vous manque pour les con-
« naître (1). »

Parlant de la vanité, il fait dire à Soliman par Juliette de Gonzague : « A un certain point, c'est vice;
« un peu en deçà, c'est vertu. »

Ainsi, la tendance de l'homme à la vérité, la dignité de la pensée, la capacité de connaître, plus encore, la distinction entre le vice et la vertu, tout cela n'est qu'illusion pour Fontenelle. C'est une philosophie partielle et partiale, exclusive, préoccupée de la misère de l'homme, et aveugle à sa grandeur; à ses yeux, l'homme n'a besoin de rien et a besoin de tout. Mais est-ce bien sincèrement que Fontenelle nous avilit? Je n'en sais rien. Voltaire est plus sincère, il y a de la passion dans son mépris de la nature humaine; celui de Fontenelle est froid comme tout ce qui vient de lui. Du reste, je le répète, ce livre ne doit pas être pris au sérieux; c'est un jeu d'esprit, un tour d'adresse perpétuel.

(1) *Apicius et Galilée.*

« Lucien, dit Voltaire, ne veut point avoir d'esprit.
« Le défaut de Fontenelle est qu'il en veut toujours
« avoir; c'est toujours lui qu'on voit, et jamais ses hé-
« ros; il leur fait dire le contraire de ce qu'ils de-
« vraient dire; il soutient le pour et le contre, et ne
« veut que briller. Il est vrai qu'il en vient à bout;
« mais il me semble qu'il fatigue à la longue, parce
« qu'on sait qu'il n'y a rien de vrai dans tout ce
« qu'il vous présente. On s'aperçoit du charlatanisme
« et il rebute. Fontenelle me paraît dans cet ouvrage
« le plus amusant joueur de passe-passe que j'aie ja-
« mais connu. C'est toujours quelque chose, et cela
« amuse (1). »

Je souscris volontiers au jugement de Voltaire sur ce livre frivole et spirituel. J'ajoute que dans tous les ouvrages de cette première période, et je n'ai pas nommé les plus frivoles, Fontenelle me fait toujours l'effet de valoir mieux que ce qu'il écrit, et de déroger pour son plaisir. D'autres sont comme suspendus dans une région qui n'est pas la leur. Ce sont deux formes du faux : la seconde m'impatiente beaucoup; la première, qui est celle de Fontenelle, m'indigne un peu.

Quoi qu'il en soit, ces ouvrages valurent à Fontenelle un fauteuil à l'Académie française en 1691. Je pense qu'il y fut reçu pour eux, et non pour ses doctrines littéraires, qui, à cette époque, n'étaient pas encore orthodoxes. Il était le chef prudent de la secte qui avait pour double mot d'ordre le mépris de l'antiquité et de la poésie; espèce d'athéisme littéraire, professé par des barbares en manchettes qui se mêlaient de faire des vers. Alors, chose étonnante, Fontenelle abandonna la

(1) Voltaire, *Lettre au roi de Prusse.*

littérature et se tourna du côté de la science. Une fois savant, il y gagna fort comme littérateur. Cela était naturel; ce qui manquait à Fontenelle, c'était un fond. Il lui fallait quelque chose à dire qui en valût la peine : nouvel exemple de cette grande vérité, que la valeur du fond est essentielle à celle de la forme. Il avait manqué de matière. Il ne s'était intéressé à rien. Il s'était joué de ses idées ; il ne pouvait se jouer des faits; d'ailleurs, les faits de l'ordre naturel, les calculs des sciences exactes étaient pour lui d'un véritable intérêt.

Nommé membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences en 1699, il écrivit pendant quarante-deux ans les *Mémoires* de cette Académie. C'est son plus beau titre de gloire. Par là, il a rendu à la science presque autant de services que les savants dont il analyse les études. Maintes recherches, dont le résultat n'existait guère sans lui hors de la pensée de leurs auteurs, qui ne savaient pas les faire entendre, ont reçu de la parfaite clarté de son exposition leur existence objective. Fontenelle, qui n'a rien inventé, a si merveilleusement compris les découvertes des autres, qu'il a presque effacé la distance qui sépare l'invention de l'intelligence. « Les lecteurs les moins appliqués, dit « Duclos, se crurent savants en parcourant ses ou« vrages, et la facilité qu'on trouvait à l'entendre nui« sait peut-être à la reconnaissance qu'on devait en « avoir. »

Nous voici arrivés, Messieurs, à un autre écrit vers lequel on se trouve souvent rappelé, et qu'on aime à relire malgré ses défauts; ce sont les *Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences, morts depuis*

l'an 1699. Littérairement, c'est le premier ouvrage de Fontenelle, le titre qui protége tous les autres.

Ce ne sont pas des panégyriques, ni même, par l'intention, des éloges. Il ne faut pas y chercher la forme oratoire, l'auteur n'y a loué que ce qui mérite de l'être. Ce sont de simples notices, et elles en valent d'autant mieux. Pour la première fois, en dehors de sujets purement scientifiques, Fontenelle semble avoir saisi la beauté de son sujet et s'y être uni de cœur. Appelé à raconter des vies d'entre les plus nobles dont on ait gardé le souvenir, il a su parler dignement des vertus de ses héros. Il a dit quelque part : « Nous sommes « presque las de relever le mérite des hommes dont « nous avons à parler. » Cette parole qui manque, il est vrai, de simplicité, peint cependant le caractère moral des savants de cette époque. Avec quel plaisir l'œil se repose sur toutes ces figures graves et sereines ! Comme les héros de Fontenelle appartiennent bien au siècle contemplateur, et non au siècle contempteur dont lui-même est le représentant !

Qui méprise toujours est bien près d'être méprisable, le *nihil admirari* n'est pas loin d'atteindre à la sottise. Madame de Lambert est tout à fait de son siècle quand elle dit : « L'admiration est le partage des « sots (1); » mais l'admiration vraie, l'admiration réfléchie appartient aux grandes âmes. Le dix-septième siècle était contemplateur. Les hommes de cette époque étaient des hommes de foi. Tous ont rendu hommage au Créateur. Ajoutons que la dignité de la vie est bien plus ordinaire aux savants qu'aux littérateurs, parce que leurs passions ne sont pas l'étoffe de leurs

(1) *Avis d'une mère à sa fille.*

travaux. Les derniers vivent dans le monde de l'homme, les autres dans le monde de Dieu; la solitude du littérateur n'est pas une vraie solitude; dans ses livres il vit avec les morts et les vivants; il vit avec lui-même surtout, ce qui n'est souvent pas trop bonne compagnie. Mettez les vies de soixante-neuf littérateurs en parallèle avec celles de soixante-neuf savants, vous serez indigné des unes et probablement édifié des autres. Fontenelle, sans doute, n'a pas prétendu faire un livre édifiant, mais il décrit la vie de ces hommes avec vérité, avec gravité, avec une simplicité comparative; il fait goûter la paix de cette vie, en général étrangère à la vanité.

Il faut louer la concision, l'ingénieuse, la charmante clarté avec laquelle il sait résumer, outre les découvertes de ces savants, leurs systèmes et leurs idées. Il jette une multitude d'observations fines et judicieuses sur la nature humaine, les singularités du cœur, les particularités de la vie sociale. En voici quelques exemples :

Il dit dans l'éloge de Cassini : « Dans les dernières an-« nées de sa vie, il perdit la vue, malheur qui lui a été « commun avec le grand Galilée, et peut-être par la « même raison; car les observations subtiles deman-« dent un grand effort des yeux. Selon l'esprit des fa-« bles, ces deux grands hommes, qui ont fait tant de « découvertes dans le ciel, ressembleraient à Tirésie, « qui devint aveugle pour avoir vu quelque secret des « dieux. »

Dans celui de Régis : « Quoiqu'il fût accoutumé à in-« struire, sa conversation n'en était pas plus impé-« rieuse; mais elle était plus facile et plus simple, parce

« qu'il était accoutumé à se proportionner à tout le « monde. Son savoir ne l'avait pas rendu dédaigneux « pour les ignorants; et en effet, on l'est ordinairement « d'autant moins à leur égard que l'on sait davantage, « car on en sait mieux combien on leur ressemble en- « core. »

En parlant de Malebranche : « Dans une édition sui- « vante de ses *Conversations chrétiennes*, le Père Male- « branche ajouta des méditations, où d'une *considéra-* « *tion* philosophique il tire toujours une *élévation* à « Dieu. Peut-être voulut-il par là répondre à quelques « bonnes âmes, qui lui reprochaient que sa philosophie « abstraite, et par conséquent sèche, ne pouvait pro- « duire des mouvements de piété assez affectueux et « assez tendres. Il y a cependant assez d'apparence « qu'à cet égard les idées métaphysiques seront tou- « jours pour la plupart du monde comme la flamme de « l'esprit-de-vin, qui est trop subtile pour brûler du bois. »

La remarque suivante se rencontre dans l'éloge de Littre : « Un simple anatomiste peut se passer d'élo- « quence, mais un médecin ne le peut guère. L'un n'a « que des faits à découvrir et à exposer aux yeux; mais « l'autre, éternellement obligé de conjecturer sur des « matières très-douteuses, l'est aussi d'appuyer ses con- « jectures par des raisonnements assez solides, ou qui « du moins rassurent et flattent l'imagination effrayée; « il doit quelquefois parler, presque sans autre but que « de parler; car il a le malheur de ne traiter avec les « hommes que dans le temps précisément où ils sont « plus faibles et plus enfants que jamais. S'il n'a pas « le don de la parole, il faut presque qu'il ait en récom- « pense celui des miracles. »

Il dit de Newton : « Il ne parlait jamais de lui ou des « autres ; il n'agissait jamais d'une manière à faire soup- « çonner aux observateurs les plus malins le moindre « sentiment de vanité. Il est vrai qu'on lui épargnait « assez le soin de se faire valoir ; mais combien d'au- « tres n'auraient pas laissé de prendre encore un soin « dont on se charge si volontiers, et dont il est si difficile « de se reposer sur personne. »

Ces traits de mœurs sont quelquefois entrelacés à quelque anecdote piquante : « Boerhaave voyageait dans « une barque, où il prit part à une conversation qui « roulait sur le spinosisme. Un inconnu, plus ortho- « doxe qu'habile, attaqua si mal ce système, que Boer- « haave lui demanda s'il avait lu Spinosa. Il fut obligé « d'avouer que non ; mais il ne pardonna pas à Boer- « haave. Il n'y avait rien de plus aisé que de donner « pour un zélé et ardent défenseur de Spinosa, celui « qui demandait seulement que l'on connût Spinosa « quand on l'attaquait ; aussi le mauvais raisonneur de « la barque n'y manqua-t-il pas : le public, non-seule- « ment très-susceptible, mais avide de mauvaises im- « pressions, le seconda bien, et en peu de temps Boer- « haave fut déclaré spinosiste. Ce spinosiste cependant « a été toute sa vie fort régulier à certaines pratiques « de piété, par exemple, à ses prières du matin et du « soir. Il ne prononçait jamais le nom de Dieu, même « en matière de physique, sans se découvrir la tête ; res- « pect qui, à la vérité, peut paraître petit, mais qu'un « hypocrite n'aurait pas le front d'affecter. »

D'autres fois les observations de Fontenelle se déta- chent en sentences concises et nettes :

« Un homme de mérite n'est pas destiné à n'être qu'un

« critique, même excellent, c'est-à-dire habile seule-
« ment à relever les défauts dans les productions d'au-
« trui, impuissant à produire de lui-même (1). »

— « L'histoire doit avouer les fautes des grands
« hommes ; ils en ont eux-mêmes donné l'exemple (2). »

Malgré ses incontestables qualités, ce livre donne prise à une grave critique. Il y manque cette simplicité, cette largeur de touche, cette vigueur de pinceau et cette chaleur sans lesquelles on n'est point un écrivain éloquent. Tout y est furtif et à moitié dérobé, même ce qui a le plus de vérité et d'intérêt. Fontenelle emploie la moitié de son esprit à en cacher l'autre moitié, non pour l'ensevelir, mais pour le faire chercher. Il se donne l'air simple et négligé, à proportion qu'il l'est moins en réalité. Cette coquetterie de langage, peu digne d'un esprit mâle et sérieux, étonne dans un ouvrage où il y a beaucoup de vues et, à ce qu'il semble, de la sympathie pour le bon et le vrai moral ;

> Et fugit ad salices, et se cupit ante videri (3).

Fontenelle avait dit lui-même dans le *Portrait de Clarice :*

> Ce qui serait encor bien nécessaire,
> Ce serait un esprit qui pensât finement,
> Et qui crût être un esprit ordinaire.

Le style de Fontenelle a failli devenir celui du dix-huitième siècle. Sous ce point de vue, il exige de notre part une attention particulière. Au milieu du siècle précédent, le même danger se présenta. Les *concetti*, le ma-

(1) *Éloge de Valincourt.*
(2) *Éloge du czar Pierre.*
(3) VIRGILE, Églogue III.

niéré, l'affectation allaient envahir la langue, lorsque Pascal, Molière, Boileau la ramenèrent à la raison. Le genre nouveau qui s'introduisait sous les auspices de Fontenelle, que d'autres écrivains favorisaient, auquel Montesquieu lui-même se laissait aller, aurait fini par se naturaliser, si Voltaire, à force de gloire et de génie, ne s'était opposé à cette recrudescence du bel esprit. Deux fois nous voyons le bel esprit chassé de la littérature française.

Le genre propre à Fontenelle est aussi mauvais qu'il est charmant. Sous le couvert de l'esprit le plus ingénieux se glisse une manière qui eût été détestable avec un esprit plus vulgaire. Il veut être deviné; mais bien qu'il le soit sans beaucoup de peine, il a toujours, comme s'il craignait de l'être, quelque chose d'oblique et de louche. Cet effort, quoique léger et presque insensible, ne laisse pas de fatiguer même les plus pénétrants, lorsqu'on le leur impose trop souvent; un travail plus fort, mais plus sérieux, donnerait moins d'impatience. Il ne faut pas en juger par quelques traits isolés, dont chacun, pris à part, fait plaisir; ainsi nous rencontrons volontiers des insinuations délicates ou malicieuses, comme dans l'éloge de Des Billettes :

« Une certaine candeur, qui peut n'accompagner « pas de grandes vertus, mais qui les embellit beau« coup, était une de ses qualités dominantes. Le bien « public, l'ordre, ou plutôt tous les différents établis« sements particuliers d'ordre que la société demande, « toujours sacrifiés sans scrupule, et même violés par « une mauvaise gloire, étaient pour lui des objets d'une « passion vive et délicate. Il la portait à tel point, et « en même temps cette sorte de passion est si rare,

« qu'il est peut-être dangereux d'exposer au public,
« que quand il passait sur les marches du Pont-Neuf,
« il en prenait les bouts qui étaient moins usés, afin
« que le milieu, qui l'est toujours davantage, ne devînt
« pas trop tôt un glacis. Mais une si petite attention
« s'ennoblissait par son principe ; et combien ne serait-
« il pas à souhaiter que le bien public fût toujours
« aimé avec autant de superstition? »

Voici le tour de l'archevêque de Reims, à propos de l'abbé de Louvois : « Feu l'archevêque de Reims, son
« oncle, lui donna de l'emploi dans son diocèse, pour
« le former aux affaires ecclésiastiques. L'école était
« bonne, mais sévère, à tel point qu'elle eût pu le
« corriger des défauts mêmes que l'on reprochait au
« prélat qui le formait... On retrouvait en l'abbé de
« Louvois la capacité, le savoir, l'esprit de gouverne-
« ment, enfin toutes les bonnes qualités de son oncle,
« accompagnées de quelques autres qu'il pouvait avoir
« apprises de lui, mais qu'il n'en avait pas imitées. »

Ailleurs ce sont des réticences piquantes, et même plaisantes :

« Sauveur a été marié deux fois. A la première, il
« prit une précaution assez nouvelle ; il ne voulut point
« voir celle qu'il devait épouser jusqu'à ce qu'il eût
« été chez un notaire faire rédiger par un écrit les
« conditions qu'il demandait ; il craignit de n'en être
« pas assez le maître après avoir vu. La seconde fois,
« il était plus aguerri (1). »

« Au milieu du douzième siècle, observait Leibnitz,
« on discernait encore le vrai d'avec le faux ; mais
« ensuite les fables, renfermées auparavant dans les

(1) *Éloge de Sauveur.*

« cloîtres et dans les légendes, se débordèrent impé-
« tueusement et inondèrent tout. Ce sont à peu près
« ses propres termes. Il attribue la principale cause du
« mal à des gens qui étant pauvres par institut, inven-
« taient par nécessité (1). »

Mais cette manie de réticences, ce demi-jour, ce clair-obscur perpétuel va jusqu'à compromettre la gravité du genre quand il en traite de graves ; quelquefois d'ailleurs il devient tout à fait énigmatique. Quand la finesse domine dans l'esprit ou dans le style, elle est moins une force qu'une faiblesse ; elle est, sinon la source, du moins la compagne de beaucoup de défauts. Au premier abord, un esprit très-fin paraît supérieur ; et, en effet, c'est là une supériorité d'un certain genre. Mais combien, au jugement des grands esprits, et du public qu'ils finissent par entraîner, la finesse est au-dessous de la simplicité ! combien l'esprit en qui elle domine, est d'habitude froid, faible, frivole, souvent faux ! Les beautés simples sont durables, mais la finesse se flétrit. D'ailleurs, il y a en soi plus d'esprit dans la simplicité que dans la finesse. Ce qui est simple et spirituel est bien plus spirituel que ce qui n'est que spirituel et fin. « Il n'y a que les grands cœurs qui sachent « combien il y a de gloire à être bon, » dit Fénelon d'après Sophocle. Il n'y a que les grands esprits qui sachent combien il y a de gloire à être simple. La postérité distingue toujours cette gloire-là ; mais les contemporains peuvent s'y tromper.

Il faut l'avouer, cependant, il y a eu de grands esprits qui n'ont pas été simples. Nous venons de nommer Montesquieu ; saint Augustin, saint Bernard ne sont

(1) *Éloge de Leibnitz.*

pas simples. Mais il faut faire la part du goût faussé de leur époque, et des grandes idées par lesquelles ils rachètent ce manque de simplicité.

Au reste, Fontenelle a des pages écrites d'un style que le goût le plus pur avouerait. Ainsi, dans l'*Éloge de d'Argenson :*

« Les citoyens d'une ville bien policée jouissent de « l'ordre qui y est établi, sans songer combien il en « coûte de peines à ceux qui l'établissent ou le conser-« vent, à peu près comme tous les hommes jouissent « de la régularité des mouvements célestes sans en « avoir aucune connaissance ; et même plus l'ordre « d'une police ressemble par son uniformité à celui « des corps célestes, plus il est insensible, et par con-« séquent il est toujours d'autant plus ignoré qu'il est « plus parfait. Mais qui voudrait le connaître et l'ap-« profondir en serait effrayé. Entretenir perpétuelle-« ment dans une ville telle que Paris une consom-« mation immense, dont une infinité d'accidents « peuvent toujours tarir quelques sources ; réprimer « la tyrannie des marchands à l'égard du public, et « en même temps animer leur commerce ; empêcher « les usurpations mutuelles des uns sur les autres, « souvent difficiles à démêler ; reconnaître dans une « foule infinie tous ceux qui peuvent si aisément y « cacher une industrie pernicieuse, en purger la so-« ciété, ou ne les tolérer qu'autant qu'ils lui peuvent « être utiles par des emplois dont d'autres qu'eux ne « se chargeraient pas, ou ne s'acquitteraient pas si « bien ; tenir les abus nécessaires dans les bornes « précises de la nécessité qu'ils sont toujours prêts à « franchir ; les renfermer dans l'obscurité à laquelle

« ils doivent être condamnés, et ne les en tirer pas
« même par des châtiments trop éclatants ; ignorer ce
« qu'il vaut mieux ignorer que punir, et ne punir que
« rarement et utilement; pénétrer par des conduits
« souterrains, dans l'intérieur des familles, et leur gar-
« der les secrets qu'elles n'ont pas confiés, tant qu'il
« n'est pas nécessaire d'en faire usage; être présent
« partout sans être vu ; enfin, mouvoir ou arrêter à
« son gré une multitude immense et tumultueuse, et
« être l'âme toujours agissante et presque inconnue de
« ce grand corps : voilà quelles sont en général les
« fonctions du magistrat de la police. Il ne semble pas
« qu'un homme seul y puisse suffire, ni par la quan-
« tité des choses dont il faut être instruit, ni par celle
« des vues qu'il faut suivre, ni par l'application qu'il
« faut apporter, ni par la variété des conduites qu'il
« faut tenir et des caractères qu'il faut prendre; mais
« la voix publique répondra si d'Argenson a suffi à
« tout. »

Entre les soixante-neuf éloges composés par Fontenelle, j'indiquerai parmi les hommes illustres, Vauban, Newton, Ruysch, Malebranche, Leibnitz, le czar Pierre, d'Argenson, Boërhaave; et parmi les hommes moins connus, Renau, Dodart, Des Billettes, Couplet, Morin.

XIII.

HOUDARD DE LA MOTTE.

1672 — 1742.

Nous passons, Messieurs, à un ami, à un allié, peut-on dire, de Fontenelle. La Motte, aveugle dès sa jeunesse, se trouva par là même relégué dans le domaine exclusif de la littérature. Mêlé dans la première période de sa vie, à l'affaire de J.-B. Rousseau et de ses couplets infâmes, ce fut très-innocemment qu'il devint l'objet de cette odieuse agression. Plus tard, sa carrière se remplit de la controverse qu'il soutint contre la prééminence des anciens et contre la supériorité de la poésie sur la prose. On peut donner à ces agitations le nom d'orages ; mais quelles brises légères auprès des tempêtes qui remplissent la vie de tant d'écrivains! La première de ces questions ne lui appartenait pas en propre; mais le signal de l'attaque dirigée contre la poésie vint de lui. La Motte avait alors pour lui le nombre, la foule, que l'esprit dominant poussait à la prose. Quoi qu'il en soit, et malgré cette controverse, il fut généralement aimé, contre la fortune ordinaire des littérateurs. Il méritait de l'être par la douceur et l'aménité de son caractère; on cite de lui des traits charmants.

C'était un esprit ingénieux et naturel; moins de

finesse que Fontenelle, moins de concision, mais un peu plus de sensibilité, sans en avoir cependant beaucoup; car si, pour être vraiment poëte, quelque chose lui fit défaut, ce fut la sensibilité; il a néanmoins dans ce genre quelques vers qu'avec tout son esprit Fontenelle n'eût jamais trouvés.

Ce qui domine chez La Motte, c'est le bon sens. Son défaut ou sa faiblesse, ce n'est pas d'en avoir eu trop, mais de lui avoir trop accordé, d'avoir cru que le bon sens tenait lieu de tout, que le bon sens, base du génie, était le génie même, et qu'il pouvait suffire pour faire de bons et même de beaux vers. Comment se fait-il qu'avec ce bon sens, parfois un peu terne, mais qui domine tout chez La Motte, il ait pu aborder les genres les plus opposés à sa nature, et même les plus antipathiques aux convictions qu'il avouait? Il a écrit en vers contre la poésie; il a traduit en prose l'ode de La Faye; il s'est lui-même traduit en prose. J.-B. Rousseau ne le comparait pas sans raison au renard qui a la queue coupée. La Motte passa sa vie à se contredire, et nous offre ainsi quelques échantillons des mille contradictions de l'esprit humain : avec ses milliers de vers, il ne crut pas à la poésie; il traduisit Homère et ne crut pas aux anciens; il manqua d'imagination et il fit des odes. Il y eut en lui deux hommes : le critique, ou si l'on veut le littérateur, et le poëte. Ce dernier s'essaya à tous les genres : tragédies, comédies, opéras, églogues, odes, fables, traductions en vers.

Les tragédies de La Motte sont *les Macchabées*, *Romulus*, *Œdipe* et *Inès de Castro*. Tout cela eut beaucoup de succès, mais la moindre de ces pièces plus que les autres. *Inès*, le chef-d'œuvre de La Motte, es-

suya plus de critiques que les *Macchabées*. *Inès* est du petit nombre des tragédies du second ordre qui n'ont pas vieilli. Ceci est rare ; nous possédons beaucoup de tragédies du second ordre qu'on cite encore, mais qu'on ne lit plus ; *Inès* a conservé toute sa fraîcheur, et si elle avait le charme du coloris et la vigueur du style, elle compterait parmi les chefs-d'œuvre de la scène. Le sujet en est admirable, et La Motte n'a altéré la simplicité du récit de Camoëns que d'une manière heureuse, par l'introduction du rôle généreux de Constance. La conduite de l'action est aisée, les caractères sont vrais, nobles, naturels, sans emphase ; le sujet est éminemment tragique. Il n'y a d'odieux que le caractère de la reine, qui fait périr Inès par le poison ; mais l'auteur l'a relégué au second plan. Ici La Motte est bien servi par son bon sens ; il n'a pas un vers qui sente l'affectation. Tout est beau et simple ; il y a même quelques innovations hardies, entre autres l'introduction des enfants d'Inès qui réussissent à fléchir le roi.

Cette pièce, sans doute, n'est point écrite avec éloquence, et c'est là son principal défaut ; mais elle est semée de vers admirables que le cœur seul peut fournir, et que tout l'esprit du monde ne saurait inspirer. C'est ainsi qu'Inès, empoisonnée à son insu, s'écrie en ressentant les premières atteintes du poison :

> Éloignez mes enfants ; ils irritent mes peines...

Ce mot a toujours excité l'applaudissement au théâtre.

Remarquons aussi les vers qu'elle adresse au roi Alphonse en lui présentant ses enfants :

> D'un œil compatissant regardez l'un et l'autre ;
> N'y voyez point mon sang, n'y voyez que le vôtre.

. . . .
Épuisez sur moi seule un sévère courroux;
Mais cachez quelque temps mon sort à mon époux.

Don Pèdre dit à Inès :

Ne désavouez point, Inès, que je vous aime.

Inès mourante s'adresse à Don Pèdre :

Consolez votre père;
Mais n'oubliez jamais combien je vous fus chère.

Elle lui avait dit auparavant :

Que me promettre, hélas! de ma faible raison,
Moi qui ne puis sans trouble entendre votre nom!

Dans la scène II de l'acte II, Alphonse s'adresse à son fils avec noblesse, vérité et une sorte d'éloquence :

Vos fureurs ne sont pas une règle pour moi;
Vous parlez en soldat, je dois agir en roi (1).
Quel est donc l'héritier que je laisse à l'empire?
Un jeune audacieux dont le cœur ne respire
Que les sanglants combats, les injustes projets.
Prêt à compter pour rien le sang de ses sujets!
Je plains le Portugal des maux que lui prépare
De ce cœur effréné l'ambition barbare.
Est-ce pour conquérir que le ciel fit les rois?
N'aurait-il donc rangé les peuples sous nos lois
Qu'afin qu'à notre gré la folle tyrannie
Osât impunément se jouer de leur vie?
Ah! jugez mieux du trône, et connaissez, mon fils,
A quel titre sacré nous y sommes assis.
Du sang de nos sujets sages dépositaires,
Nous ne sommes pas tant leurs maîtres que leurs pères .
Au péril de nos jours il faut les rendre heureux,
Ne conclure ni paix ni guerre que pour eux,
Ne connaître d'honneur que dans leur avantage,
Et quand, dans ses excès, notre aveugle courage

(1) Ce second vers est de Corneille, La Motte l'a reconnu dans sa préface.

Pour une gloire injuste expose leurs destins,
Nous nous montrons leurs rois moins que leurs assassins.
Songez-y. Quand ma mort, tous les jours plus prochaine,
Aura mis en vos mains la grandeur souveraine,
Rappelez ces devoirs et les accomplissez.
Aujourd'hui mon sujet, don Fèdre, obéissez.

N'oublions pas dans *les Macchabées* le vers suivant :

Rachel suivra Jacob sans emporter ses dieux.

Quant aux opéras de La Motte, le genre une fois admis, et nous n'entrons pas dans cette discussion, celui d'*Issé* mérite des éloges. Il en est de même de la comédie du *Magnifique ;* elle est vraiment originale, mais les autres valent peu de chose.

Ce qu'il y a de pire dans les œuvres de La Motte, ce sont ses odes. Il en avait la manie, et nous devons avouer que le mauvais goût du temps dut l'y encourager. On prenait pour de la poésie tout ce qui était régulier et ingénieux. La Motte est ingénieux sans contredit; il a des idées, il rime facilement. Du reste, il manque du sentiment de l'harmonie, et beaucoup de proses sont moins sèches que ses vers. Ses odes sont en général de petits traités de morale ; il en a une sur *l'Amour-propre :* on croit lire La Rochefoucauld mis en strophes. Une autre a pour sujet *l'Enthousiasme.* Il feint de croire à l'enthousiasme, et s'adresse à Polymnie qui lui répond que l'enthousiasme n'est autre chose que le bon sens ! Et tout cela ordonné dans tout l'appareil du lyrisme antique ! Ces odes sont maintenant oubliées ; on ne se souvient plus que des épigrammes de J.-B. Rousseau :

Le vieux Ronsard, ayant pris ses besicles,
Pour faire fête au Parnasse assemblé,

Lisait tout haut ces odes par articles,
Dont le public vient d'être régalé.
Ouais! qu'est ceci? dit tout à l'heure Horace,
En s'adressant au maître du Parnasse :
Ces odes-là frisent bien le Perrault!
Lors Apollon, bâillant à bouche close :
Messieurs, dit-il, je n'y vois qu'un défaut
C'est que l'auteur les devait faire en prose (1).

Ce qu'il y eut de plaisant, c'est que La Motte suivit le conseil ironique de Rousseau, et remit lui-même ses odes en prose. Il tenait à prouver la supériorité de la prose, et cette fois il avait raison.

Après sa tragédie d'*Inès*, c'est pour ses fables que La Motte est encore estimé. Elles sont ingénieuses, et au mérite d'en avoir inventé les sujets, il joint celui de les avoir traités agréablement. On a remarqué avec justesse que le don de l'invention, qui a pu manquer à de très-grands hommes, a quelquefois été l'apanage de talents d'un ordre inférieur. Mais lorsqu'il est arrivé à La Motte de vouloir imiter la naïveté de La Fontaine, il a complétement échoué. Ses animaux ne parlent ni le langage des hommes, ni celui que l'imagination pourrait prêter à des animaux ; ils s'expriment sans naturel, et avec une pompe et une monotonie qui ont fait dire à J.-B. Rousseau, bon critique, tout méchant qu'il fût, qu'un âne s'y exprime comme un académicien. La fable des *Deux Moineaux*, celle du *Perroquet*, *la Montre et le Cadran solaire* peuvent être regardées comme les meilleures.

La Motte a traduit Homère en l'abrégeant et en réduisant à douze les vingt-quatre chants de *l'Iliade*. Il faut voir comme il a fait les coupures ! Ce travestisse-

(1) J.-B. Rousseau, *Épigrammes*. Livre II, épigramme XI.

ment, destitué de toute poésie et de toute couleur antique, fut approuvé des hommes de son temps, et même l'esprit exquis de Madame de Lambert devint complice de l'erreur générale. Ainsi raccourcie, *l'Iliade* paraissait plus longue, et Rousseau eut raison de dire :

> Le traducteur qui rima l'Iliade,
> De douze chants prétendit l'abréger :
> Mais par son style aussi triste que fade,
> De douze en sus il a su l'allonger.
> Or, le lecteur qui se sent affliger,
> Le donne au diable, et dit, perdant haleine,
> Hé! finissez, rimeur à la douzaine!
> Vos abrégés sont longs au dernier point.
> Ami lecteur, vous voilà bien en peine;
> Rendons-les courts en ne les lisant point (1).

Comme critique, La Motte a fait beaucoup de dissertations à l'appui de ses propres ouvrages et de son système littéraire. « Il s'était fait, dit d'Alembert, une poé- « tique d'après ses talents, comme tant de gens se font « une morale suivant leurs intérêts. » Cependant il a beaucoup d'idées, beaucoup d'observations, non pas profondes, mais bonnes à recueillir, nouvelles même. On ne peut être parfaitement naturel sans être quelquefois nouveau ; or, c'est à force de naturel que La Motte rencontre la nouveauté ; il pense véritablement sa pensée. Malheureusement, deux graves erreurs enveloppent tout : la méconnaissance de l'antiquité, la négation de la poésie ; c'est un double athéisme.

De ses écrits en prose rien n'est meilleur que ses *Réflexions sur la critique*, en réponse à Madame Dacier. C'est un modèle de polémique honnête et spirituelle ; mais il n'a guère eu d'imitateurs. Madame Dacier avait

(1) J.-B. Rousseau, *Épigrammes*. Livre II, épigramme XII.

traduit Homère avec une sorte d'instinct; elle en sentait vivement les beautés, mais elle ne pouvait rendre raison de son admiration, et en attaquant La Motte, elle avait beau avoir raison sur le fond, elle se donna souvent tort par la forme. Elle crut licite le genre de la polémique antique, et se permit maintes fois d'être acerbe. La Motte, au contraire, n'employa qu'un peu de raillerie, une raillerie délicate, et il conserva toujours un ton convenable.

« Alcibiade, dit-il, en citant lui-même une phrase de « Madame Dacier, donna un jour un grand soufflet à « un rhéteur qui n'avait rien... d'Homère. Que ferait-il « aujourd'hui à un rhéteur qui lirait *l'Iliade* de M. de « La Motte? — Heureusement quand je récitai un de « mes livres à Madame Dacier, elle ne se souvint pas « de ce trait. »

— « Ridicule, impertinence, témérité aveugle, bé« vues grossières, folies, ignorances entassées, ces « beaux mots sont semés dans le livre de Madame Dacier « comme ces charmantes particules grecques, qui ne « signifient rien, mais qui ne laissent pas, à ce qu'on « dit, de soutenir et d'orner les vers d'Homère. »

Voici comment La Motte a été jugé par Duclos, son contemporain ou à peu près :

« Quoiqu'il ait fait nombre de beaux vers, il est sûr « qu'à cet égard il était inférieur à Boileau et à J.-B. « Rousseau; mais il leur était fort supérieur par l'é« tendue de l'esprit, et n'était pas, comme eux, ren« fermé dans les bornes du talent. Il passait, dans son « temps, pour le meilleur écrivain en prose. Voltaire « n'avait encore écrit qu'en vers, et La Motte n'avait « pas cette vivacité de coloris; mais, dans les matières

« susceptibles d'analyse et de discussion, si Voltaire est
« plus brillant, La Motte est plus lumineux. L'un éblouit
« et l'autre éclaire. Ce n'est pas que je veuille faire au-
« cune comparaison de lui à Voltaire pour le génie,
« les talents et le goût. Je ne parle ici que de ce qui
« concerne le raisonnement. La Motte a beaucoup
« perdu de sa réputation depuis sa mort; mais il était,
« de son temps, un des auteurs les plus distingués. Les
« penseurs liront toujours avec plaisir ses discours et
« ses *Réflexions sur la critique*. Ses odes, pleines d'es-
« prit et d'une raison fine, leur plairont plus que celles
« où règne un pompeux délire de mots, qu'on appelle
« enthousiasme, et qui est vide de sens et si froid. *Inès
« de Castro* restera au théâtre. Ses opéras sont estimés,
« et *l'Europe galante* le fait regarder comme l'inven-
« teur de l'opéra-ballet. Il faut oublier qu'il a fait une
« *Iliade*. Ses fables, dont il a inventé presque tous les
« sujets, lui feraient honneur, si le style n'en était pas
« précieux, affecté, et par là sans goût dans l'expres-
« sion. »

XIV.

MARIVAUX.

1688—1763.

Quoique trop décrié aujourd'hui, on peut dire cependant que Marivaux a été bien jugé ; tous les critiques sont d'accord sur ses défauts et ses qualités; toutefois ceux qui ne le connaissent que par les jugements généralement portés de lui, le mettent au-dessous de sa valeur, et s'ils font connaissance avec ses œuvres, ils seront agréablement surpris en trouvant beaucoup mieux qu'ils n'espéraient.

Marivaux est un homme de beaucoup d'esprit, un moraliste délicat et un observateur d'une grande finesse. Il faut ajouter qu'il est, sous le rapport de la morale, un des écrivains les plus purs de son siècle. Il est non-seulement irréprochable, mais élevé. Complice de son temps dans ses opinions littéraires, il sait ne pas l'être dans ses idées philosophiques, et il a toujours témoigné du respect à la religion.

Ce qui lui a nui, ce qui l'a perdu comme écrivain, c'est le goût d'une observation minutieuse qui n'est pas sans rapport avec l'espionnage. Il est l'espion et le délateur du cœur humain ; il en a les allures, il a sans cesse l'oreille appliquée à la serrure, et ses délations

ou ses indiscrétions sont une sorte de parfilage, qui peut sembler quelquefois puéril, mais qui enlève bien des fils d'or et de soie.

Depuis Marivaux cela s'appelle *marivauder ;* c'est un plus joli mot que *ravauder,* mais c'est à peu près la même chose. C'est ramasser, c'est mettre à part des grains de poussière. Qui sait pourtant si Marivaux n'eût pas été flatté de voir son nom devenir un mot de la langue ? Des défauts brillants peuvent seuls nous obtenir cet honneur ; encore faut-il que ces défauts soient bien à nous ; n'en a pas de cette sorte qui veut ; trop souvent nos défauts mêmes sont d'emprunt. Voltaire a dit : « Marivaux pèse des œufs de mouche dans « des toiles d'araignée ; » et une femme : « Il me fa- « tigue et se fatigue lui-même à me faire faire vingt « lieues sur une feuille de parquet. »

A ce goût d'analyse minutieuse il joint l'habitude de relever la finesse de la pensée par le contraste d'une expression vulgaire. C'est un genre de coquetterie analogue à celui de Fontenelle. Celui-ci veut paraître simple ; Marivaux veut paraître familier.

Autre reproche : la diffusion. Il ne s'arrête que difficilement, et son abondance devient du babil ; sa psychologie est du commérage appliqué, non à tel ou tel individu, mais à la nature humaine.

Il a fait plusieurs comédies intéressantes, pleines des plus aimables délicatesses ; mais tout le monde y marivaude, jusqu'aux laquais. On peut citer *le Legs, les Jeux de l'amour et du hasard, les Fausses confidences, l'École des mères.* L'une des meilleures est intitulée la *Surprise de l'amour ;* ce titre pourrait convenir à presque toutes. On voit dans toutes un cœur de

femme *surpris* ou insensiblement envahi par un sentiment dont il paraît d'abord très-éloigné ; on observe avec curiosité, pourvu qu'on ait une bonne loupe, les transformations successives de cet embryon; on découvre un mélange singulier de naïveté et d'hypocrisie dans un cœur tendre ; on le voit conspirant à la tromperie qui s'essaye sur lui. C'est un plaisir pour le spectateur; mais est-ce un plaisir bien esthétique? Rien, dans ce genre, ne vaut la pièce des *Fausses Confidences*. Le personnage principal, *Araminte*, est très-noble; l'action est intéressante ; quant à la peinture du cœur, c'est Racine en miniature ou en pieds de mouche.

Marivaux a fait des romans, *le Paysan parvenu*, la *Vie de Marianne*. Les personnages du premier sont souvent vulgaires, et l'ensemble manque de distinction; mais la *Vie de Marianne* est le chef-d'œuvre de l'auteur. Il s'y trouve, il est vrai, peu de plan, peu d'invention, des digressions nombreuses, un épisode disproportionné, vrai roman intercalé dans l'autre, et qui occupe bien le tiers de l'ouvrage. Mais les romans de Marivaux ne sont point romanesques quant à l'idée qu'ils donnent de la nature humaine. C'est un premier et grand éloge. L'auteur égale Walter Scott pour la fidélité de la peinture. On voit que son intention est la représentation sincère de l'homme, et que le roman n'est pour lui qu'une forme commode pour arriver à ce but. De fait, sous le rapport de la vérité, Marivaux n'est pas éloigné de Molière. Il nous apprend lui-même à quoi il vise, à propos de l'histoire de l'infidélité de Valville :

« Valville n'est pas un monstre comme vous vous

« le figurez. Non; c'est un homme fort ordinaire, Ma-
« dame; tout est plein de gens qui lui ressemblent,
« et ce n'est que par méprise que vous êtes indignée
« contre lui, par pure méprise. C'est qu'au lieu d'une
« histoire véritable, vous avez cru lire un roman. Vous
« avez oublié que c'était ma vie que je vous racontais :
« voilà ce qui a fait que Valville vous a tant déplu; et
« dans ce sens-là vous avez eu raison de me dire : Ne
« m'en parlez plus. Un héros de roman infidèle! on
« n'aurait jamais rien vu de pareil. Il est réglé qu'ils
« doivent tous être constants; on ne s'intéresse à eux
« que sur ce pied-là, et il est d'ailleurs si aisé de les
« rendre tels! Il n'en coûte rien à la nature, c'est la fic-
« tion qui en fait les frais (1). »

De plus, les caractères sont heureusement conçus, nettement dessinés, bien soutenus. Après l'héroïne, il faut remarquer Madame de Miran, Madame Dorsin, M. de Climal surtout, le tartufe tel qu'un roman le comporte : la scène le veut tout autre. Je dis la scène, je pourrais dire aussi la poésie.

Enfin, remarquons beaucoup de peintures fines, d'observations justes, ingénieuses, quelquefois profondes. Mais c'est ici que Marivaux marivaude, et quelquefois sans mesure :

« Oh! pour le coup, ce fut ce beau linge qu'il voulut
« que je prisse, qui me mit au fait de ses sentiments;
« je m'étonnai même que l'habit, qui était très-pro-
« pre, m'eût encore laissé quelque doute, car la charité
« n'est pas galante dans ses présents; l'amitié même,
« si secourable, donne du bon et ne songe point au
« magnifique. Les vertus des hommes ne remplissent

(1) Huitième partie.

« que bien précisément leur devoir; elles seraient
« plus volontiers mesquines que prodigues dans ce
« qu'elles font de bien : il n'y a que les vices qui n'ont
« point de ménage (1). »

— « Elle avait de ces yeux toujours remuants, tou-
« jours occupés à regarder, et qui cherchent à fournir
« à l'amusement d'une âme vide, oisive, d'une âme
« qui n'a rien à voir en elle-même; car il y a de cer-
« taines gens dont l'esprit n'est en mouvement que
« par pure disette d'idées; c'est ce qui les rend si
« affamés d'objets étrangers, d'autant plus qu'il ne
« leur reste rien, que tout passe en eux, que tout en
« sort; gens toujours regardants, toujours écoutants,
« jamais pensants. Je les compare à un homme qui
« passerait sa vie à se tenir à sa fenêtre : voilà l'image
« que je me fais d'eux, et des fonctions de leur es-
« prit (2). »

— « L'objet qui m'occupa d'abord, vous allez croire
« que ce fut la malheureuse situation où je restais :
« non, cette situation ne regardait que ma vie; et ce
« qui m'occupa me regardait, moi. Vous direz que je
« rêve de distinguer cela; point du tout : notre vie,
« pour ainsi dire, nous est moins chère que nous, que
« nos passions. A voir quelquefois ce qui se passe dans
« notre instinct là-dessus, on dirait que, pour être, il
« n'est pas nécessaire de vivre; que ce n'est que par
« accident que nous vivons, mais que c'est naturelle-
« ment que nous sommes. On dirait que, lorsqu'un
« homme se tue, par exemple, il ne quitte la vie que
« pour se sauver, que pour se débarrasser d'une chose

(1) Première partie.
(2) Cinquième partie.

« incommode; ce n'est pas lui dont il ne veut plus,
« mais bien du fardeau qu'il porte (1). »

— « Qu'une femme soit un peu laide, il n'y a pas
« grand malheur, si elle a la main belle : il y a une in-
« finité d'hommes plus touchés de cette beauté-là que
« d'un visage aimable; et la raison de cela, vous le di-
« rai-je? Je crois l'avoir sentie. C'est que ce n'est point
« une nudité qu'un visage, quelque aimable qu'il soit;
« nos yeux ne l'entendent pas ainsi : mais une belle
« main commence à en devenir une; et, pour fixer de
« certaines gens, il est bien aussi sûr de les tenter que
« de leur plaire (2). »

— « Vous savez que j'étais bien mise; et quoiqu'elle
« ne me vît pas au visage, il y a je ne sais quoi d'agile
« et de léger qui est répandu dans une jeune et jolie
« figure, et qui lui fit aisément deviner mon âge. Mon
« affliction, qui lui parut extrême, la toucha; ma jeu-
« nesse, ma bonne façon, peut-être aussi ma parure,
« l'attendrirent pour moi; quand je parle de parure,
« c'est que cela n'y nuit pas... Rien ne nous aide tant à
« être généreux envers les gens, rien ne nous fait tant
« goûter l'honneur et le plaisir de l'être, que de leur
« voir un air distingué (3). »

— « Oh! voilà ce qui devait me faire trembler, et
« non pas ma boutique; c'était là le véritable opprobre
« qui méritait mon attention. Je ne l'aperçus pourtant
« que le dernier : et cela est dans l'ordre. On va d'a-
« bord au plus pressé; et le plus pressé pour nous,
« c'est nous-mêmes, c'est-à-dire notre orgueil; car

(1) Troisième partie.
(2) Deuxième partie.
(3) Troisième partie.

« notre orgueil et nous ce n'est qu'un, au lieu que
« nous et notre vertu c'est deux : n'est-ce pas, Madame?
« Cette vértu, il faut qu'on nous la donne; c'est en
« partie une affaire d'acquisition. Cet orgueil, on ne
« nous ne le donne pas, nous l'apportons en naissant;
« nous l'avons tant, qu'on ne saurait nous l'ôter; et
« comme il est le premier en date, il est, dans l'occa-
« sion, le premier servi. C'est la nature qui a le pas sur
« l'éducation (1). »

— « On croit souvent avoir la conscience délicate,
« non à cause des sacrifices qu'on lui fait, mais à cause
« de la peine qu'on prend avec elle pour s'exempter de
« lui en faire (2). »

C'est dans ce genre, ai-je dit, que Marivaux mari-
vaude, et quelquefois sans mesure. Une fois entré dans
ces détails d'observation, il n'est pas toujours précis, il
ne sait pas toujours ménager son bien, il le gaspille.
Cependant il n'a pas seulement des pensées fines, il en
a aussi de très-nobles :

« On ne saurait payer ces traits de bonté-là. De toutes
« les obligations qu'on peut avoir à une belle âme, ces
« tendres attentions, ces secrètes politesses de senti-
« ments sont les plus touchantes. Je les appelle secrètes,
« parce que le cœur qui les a pour vous ne vous les
« compte point, ne veut point en charger votre recon-
« naissance; il croit qu'il n'y a que lui qui les sait; il
« vous les soustrait, il en enterre le mérite; et cela est
« adorable... Je me jetai avec transport, quoique avec
« regret, sur la main de cette dame, que je baisai long-
« temps, et que je mouillai des plus tendres et des plus
« délicieuses larmes que j'ai versées de ma vie : c'est

(1) Deuxième partie. (2) *Ibid.*

« que notre âme est haute, et que tout ce qui a un air « de respect pour sa dignité la pénètre et l'enchante ; « aussi notre orgueil ne fut-il jamais ingrat (1). »

Enfin Marivaux a beaucoup de vie, et souvent de l'éloquence dans les discours, avec un flux de langue, il faut l'avouer, qui, s'il n'ôte rien à la vérité, ne laisse pas de fatiguer un peu. On peut remarquer, en fait de discours, celui de Marianne au ministre (2).

De plus, il est le seul auteur qui soit descendu dans le peuple, qui l'ait connu et qui s'en soit servi. Au dix-septième siècle, La Bruyère seul s'en était informé. La comédie n'en avait fait qu'un repoussoir.

« Le peuple à Paris, dit Marivaux, n'est pas comme « ailleurs. En d'autres endroits, vous le verrez quelque-« fois commencer par être méchant, et puis finir par « être humain. Se querelle-t-on, il excite, il anime : « veut-on se battre, il sépare. En d'autres pays, il laisse « faire, parce qu'il continue d'être méchant. Celui de « Paris n'est pas de même ; il est moins canaille, et « plus peuple que les autres peuples. Quand il accourt « en pareils cas, ce n'est pas pour s'amuser de ce qui se « passe, ni comme qui dirait pour s'en réjouir ; non, il « n'a pas cette maligne espièglerie-là ; il ne va pas rire, « car il pleurera peut-être, et ce sera tant mieux pour « lui ; il va voir, il va ouvrir des yeux stupidement « avides ; il va jouir bien sérieusement de ce qu'il « verra. En un mot, il n'est ni polisson ni méchant ; et « c'est en quoi j'ai dit qu'il était moins canaille : il est « seulement curieux, d'une curiosité sotte et brutale, « qui ne veut ni bien ni mal à personne, qui n'entend

(1) Troisième partie.
(2) Septième partie.

« point d'autre finesse que de venir se repaître de ce
« qui arrivera. Ce sont des émotions d'âme que ce
« peuple demande; les plus fortes sont les meilleures;
« il cherche à vous plaindre si on vous outrage, à s'at-
« tendrir pour vous si on vous blesse, à frémir pour
« votre vie si on la menace; voilà ses délices; et si
« votre ennemi n'avait pas assez de place pour vous
« battre, il lui en ferait lui-même, sans en être plus
« malintentionné, et lui dirait volontiers : Tenez, faites
« à votre aise, et ne nous retranchez rien du plaisir que
« nous avons à frémir pour ce malheureux. Ce ne sont
« pourtant pas les choses cruelles qu'il aime, il en a
« peur au contraire; mais il aime l'effroi qu'elles lu
« donnent : cela remue son âme qui ne sait jamais rien,
« qui n'a jamais rien vu, qui est toujours toute neuve.
« Tel est le peuple de Paris, à ce que j'ai remarqué
« dans l'occasion (1). »

Marivaux a de l'esprit, il a du cœur, mais il a le goût peu sûr. Il l'a bien montré par son mépris pour l'antiquité. Il était du parti de La Motte, et même il exagérait ce dernier. Il a travesti l'*Iliade*.

(1) Deuxième partie.

XV.

LA CHAUSSÉE.

1692—1754.

Né dans l'opulence, Nivelle de La Chaussée cultiva les lettres uniquement par goût. Il se donna tard au théâtre, et à l'apparition de son premier ouvrage, il avait près de quarante ans.

Destouches avait introduit l'intérêt dans la comédie; La Chaussée fit un pas de plus, il publia des ouvrages dramatiques dont l'intérêt fait tout l'intérêt. Les pièces de Destouches étaient encore des comédies; celles de La Chaussée n'en sont plus. Ce sont des drames. Cette innovation n'est pas du seul fait de La Chaussée; elle appartient aussi à Voltaire : *l'Enfant prodigue* est de 1736, et les principaux ouvrages de La Chaussée sont postérieurs à cette date; néanmoins il est regardé comme le fondateur d'un genre fort accueilli et fort contesté, auquel, sans contredit, il a donné beaucoup de consistance par le nombre et le succès de ses pièces. On allait pleurer à *Mélanide,* et l'on applaudissait à l'épigramme de Piron sur *les homélies du Révérend Père La Chaussée.*

Ici, Messieurs, deux questions se présentent; l'une sur le fait, l'autre sur le droit. Sur la première, voici

ce que disait Grimm en 1776 : « Il y a deux époques « dans l'histoire de nos mœurs (au dix-huitième siècle), « celle qui suivit les folies de la régence, et celle qui « a commencé avec les malheurs de l'État, les drames « et les grands succès de la philosophie. Le désordre « des affaires publiques nous rendit tristes ; on aima « mieux pleurer que rire. On trouva une sorte de con- « solation dans les injures que les philosophes dirent « aux rois et aux dieux, et l'impuissance d'être gais « nous fit prendre le parti d'être sensibles et philoso- « phes (1). » Mais les malheurs de la France sont venus après les drames de La Chaussée ; la guerre de Sept ans dura de 1756 à 1763. Et puis la France avait été bien plus malheureuse dans les dernières années de Louis XIV, et ce fut cependant l'époque de Regnard, de Dancourt, de Le Sage. Le drame, au contraire, est né au milieu des prospérités de la France, et de la plus grande tranquillité dont elle ait joui ; la naissance du drame et sa faveur doivent donc s'expliquer autrement.

On pourrait se contenter de répondre que cet essai devait se faire une fois, parce qu'il était dans la nature des choses qu'une fois la veine de la comédie épuisée, il en fallût chercher une autre, et qu'on s'engagea naturellement alors dans le genre voisin, le drame. Au reste, une époque moins poétique, plus préoccupée de la réalité que de l'idéal, une époque où l'esprit, frappé du sérieux des questions sociales, se tourne vers la bourgeoisie, doit être essentiellement propre au drame. Sur la scène, au dix-septième siècle, la bourgeoisie est ridicule ou tenue pour telle. Au dix-hui-

(1) *Correspondance de* Grimm. Tome III, p. 342.

tième, elle y acquiert une importance avouée; si des bourgeois y figurent, ce n'est plus en leur qualité de bourgeois qu'on s'en moque; on ridiculiserait plutôt la noblesse. Cette disposition devait conduire à la comédie ou à la tragédie bourgeoise, au drame.

De plus, la poésie est en soi-même indifférente et désintéressée; la prose est moins impassible. La poésie aspire à l'idéal, elle vit de contemplation, elle se compromet peu dans le choix de ses sujets; le poëte voit et choisit de haut et de loin, et ne s'informe guère du but prochain de l'art. Un siècle qui devient plus prosaïque y gagne et y perd tout à la fois : il perd, en descendant de l'idéal; il gagne, en se rapprochant de la réalité. La poésie recule d'un pas; la prose fait un pas en avant. La poésie du dix-septième siècle n'a en vue qu'elle-même; la poésie moins poétique du dix-huitième vise à l'action. La comédie est l'idéal de la nature humaine envisagée du côté du ridicule. La tragédie en est l'idéal du côté de la fatalité et des passions. Le drame, genre intermédiaire, a moins de poésie que l'une et que l'autre. C'est le ballon, contraint à descendre, par le dégagement du fluide subtil qui l'élevait dans les airs.

Voilà pour la question de fait. Quant à celle de droit, la valeur comparative du genre du drame, il faut bien convenir que, littérairement parlant, le drame est un genre inférieur. Une objection se présente : il n'a pas été cultivé par des hommes de génie. Mais pourquoi le génie s'est-il refusé à ce genre? Pourquoi un Molière lui a-t-il manqué? On pourrait dire ici comme Don Diègue dans *le Cid :*

En être refusé n'en est pas un bon signe.

Cependant le drame fut cultivé par des esprits distingués : Diderot, La Chaussée, l'ingénieux Sedaine. Mais, Voltaire mis à part, aucun des auteurs du drame ne peut s'appeler un homme de génie. Ce genre est d'ailleurs à la fois le plus facile et le plus difficile; et le roman, plus que le théâtre, semble son véritable terrain. Il est facile de faire un roman intéressant; il n'est même pas difficile de faire un drame intéressant; mais il est très-difficile de l'idéaliser, de l'élever à la hauteur de la poésie. On ne peut repousser l'intérêt, et cependant, après tout, l'intérêt ne constitue pas plus l'essence de la poésie que l'utilité n'est le principe de la morale, ou la persuasion la base de l'éloquence.

La Chaussée n'est pas un homme de génie, quoiqu'il invente heureusement et qu'il combine avec art; mais il ne conçoit pas avec puissance et ne fouille pas profondément les caractères. Il écrit naturellement; il a un assez grand nombre de vers heureux, pareils à ceux-ci :

> Quand tout le monde a tort, tout le monde a raison.
> — Quand on est comme un autre, on est comme on doit être.

(Mauvaise morale en vers bien frappés.)

> — L'estime d'un mari doit être de l'amour.
>
> — Ah! j'étais respectée et je ne le suis plus.

Et cependant, il n'a pas la puissance du style. Le sien est mou comme le genre qu'il cultive, et bien différent de celui de Destouches qui possède un relief singulier.

Les meilleures pièces de La Chaussée sont *le Préjugé à la mode, Mélanide, la Gouvernante*. Ces deux dernières sont plutôt deux romans très-romanesques

transportés sur la scène. *Le Préjugé à la mode* se rapproche plus de la comédie; il est le chef-d'œuvre de La Chaussée, quoique sur un sujet qui, heureusement, ne peut plus intéresser beaucoup. Ce *préjugé* n'est plus *à la mode;* on n'a plus de honte d'être bon mari. Cependant il y a plus de vérité dans cette donnée que dans celle du *Philosophe marié* de Destouches. Il en résulte de belles situations, que La Chaussée a le mérite d'inventer, mais qui ne sont pas assez relevées par le style. Néanmoins on peut dire que dans cette pièce tout est varié et intéressant. On peut y relever les vers suivants :

> Je remarque aujourd'hui qu'il n'est plus du bon air
> D'aimer une compagne à qui l'on s'associe.
> Cet usage n'est plus que chez la bourgeoisie :
> Mais ailleurs on a fait de l'amour conjugal
> Un parfait ridicule, un travers sans égal.
> Un époux, à présent, n'ose plus le paraître;
> On lui reprocherait tout ce qu'il voudrait être.
> Il faut qu'il sacrifie au préjugé cruel
> Les plaisirs d'un amour permis et mutuel.
> En vain il est épris d'une épouse qui l'aime;
> La mode le subjugue en dépit de lui-même,
> Et le réduit bientôt à la nécessité
> De passer de la honte à l'infidélité (1).

Le genre du drame fut cultivé, modifié et défendu plus tard par d'autres, par Voltaire (*l'Enfant prodigue*, 1736; *Nanine*, 1749), Saurin, Diderot, Sedaine, Beaumarchais, Fenouillot de Falbaire.

(1) *Le Préjugé à la mode*. Acte Ier, scène IV.

XVI.

LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

1685—1770.

Hénault fut, malgré son titre, un homme du monde plus qu'un magistrat. Riche et répandu dans la société philosophique et littéraire de son temps, il possédait un mérite solide, auquel il chercha à en joindre un autre en s'entourant d'hommes d'esprit et de talent. Voltaire, fort bien avec lui, lui adressait ces vers en 1748 :

> Hénault, fameux par vos soupés,
> Et par votre *Chronologie*,
> Par des vers au bon coin frappés,
> Pleins de douceur et d'harmonie;
> Vous qui dans l'étude occupez
> L'heureux loisir de votre vie,
> Daignez m'apprendre, je vous prie,
> Par quel secret vous échappez
> Aux malignités de l'envie, etc.

Hénault fit donc des vers; c'était un amateur heureux, qui réussit dans quelques madrigaux bien tournés, mais dont personne ne se souvient. On pourrait citer celui qui commence ainsi :

> Ce peu de mots tracés par une main divine.

Il s'essaya aussi dans le drame historique, et com-

posa dans ce genre une pièce intitulée : *François II*. Les pièces historiques de Shakspeare avaient pu lui en fournir l'idée. Quoi qu'il en soit, c'était pour la France un premier essai, qui avait, il est vrai, peu de valeur en soi, mais qui ouvrait la voie où ont marché depuis avec succès tant d'auteurs de notre époque.

Tout cela n'aurait pas conservé la mémoire de Hénault, sans ses liaisons avec le parti philosophique, son intimité avec Madame du Deffand et la plume de Voltaire. Il est bon de remarquer que, tout lié qu'il fût avec les philosophes, il n'épousa pas leurs opinions et il désapprouva leurs projets. Mais son nom mérite vraiment d'être signalé pour son *Abrégé chronologique de l'histoire de France* (1744). C'est un genre mixte entre la chronologie et l'histoire ; de temps en temps l'auteur dépasse son cadre, il raconte, il juge. Le livre obtint un succès très-grand, auquel les amis aidèrent sans doute, mais que justifient, en partie du moins, la nouveauté agréable et commode de la composition, un grand nombre de renseignements curieux sur les traditions parlementaires surtout, des appréciations judicieuses des hommes et des temps, enfin des traits énergiques, d'une concision expressive.

Ainsi à l'article *Marie de Médicis*, nous rencontrons ces paroles :

« Princesse dont la fin fut digne de pitié, mais d'un « esprit trop au-dessous de son ambition, et qui ne « fut peut-être pas assez surprise ni assez affligée de « la mort funeste d'un de nos plus grands rois. »

Remarquons le bel éloge du chancelier de l'Hospital :

« Qui n'eût cru alors tout perdu? Mais le chancelier « de l'Hospital veillait pour la patrie : ce grand homme,

« au milieu des troubles civils, faisait parler les lois,
« qui se taisent d'ordinaire dans ces temps d'orage et
« de tempête; il ne lui vint jamais dans l'esprit de
« douter de leur pouvoir; il faisait l'honneur à la rai-
« son et à la justice de penser qu'elles étaient plus for-
« tes que les armes mêmes, et que leur sainte ma-
« jesté avait des droits imprescriptibles sur le cœur des
« hommes, quand on savait les faire valoir. De là ces
« lois dont la simplicité noble peut marcher à côté des
« lois romaines; ces lois dont il a banni, suivant le
« précepte de Sénèque, tout préambule indigne de la
« majesté qui doit les accompagner. De là ces édits
« qui, par leur sage prévoyance, embrassent l'avenir
« comme le présent, et sont devenus depuis une source
« féconde où l'on a puisé la décision des cas mêmes
« qu'ils n'ont pas prévus; ces ordonnances où la force
« et la sagesse réunies font oublier la faiblesse du règne
« sous lequel elles ont été rendues ; ouvrages immor-
« tels d'un magistrat au-dessus de tout éloge, qui sen-
« tait l'étendue des devoirs et la force de la suprême
« dignité qu'il occupait; qui sut en faire le sacrifice
« dès qu'il s'aperçut que l'on voulait en gêner les fonc-
« tions, et d'après lequel on a jugé tous ceux qui
« ont osé s'asseoir sur ce même tribunal, sans avoir
« son courage ni ses lumières. »

Au sujet de Descartes, le parallèle entre les trois derniers siècles mérite d'être signalé :

« Son siècle avait un tort qu'il lui a fait perdre, c'est
« celui d'une érudition dénuée des lumières de la phi-
« losophie ; en sorte que d'un siècle qui n'était que sa-
« vant, il en a fait un vraiment éclairé. A ces deux siè-
« cles en a succédé un troisième, où, loin d'adopter les

« opinions des autres, on a peut-être un peu trop
« affecté de ne puiser que dans son propre fonds, et où
« l'ambition de ce que l'on appelle *le bel esprit*, a fait
« que l'on a abusé quelquefois du véritable. Prenons
« garde que le dix-huitième siècle ne décrie l'esprit,
« comme le seizième avait décrié l'érudition. »

Plus loin voici le portrait du cardinal de Retz :

« On a de la peine à comprendre comment un
« homme qui passa sa vie à cabaler n'eut jamais de vé-
« ritable objet. Il aimait l'intrigue pour intriguer ; es-
« prit hardi, délié, vaste et un peu romanesque, sachant
« tirer parti de l'autorité que son état lui donnait sur
« le peuple, et faisant servir la religion à sa politique ;
« cherchant quelquefois à se faire un mérite de ce qu'il
« ne devait qu'au hasard, et ajustant souvent après
« coup les moyens aux événements. Il fit la guerre au
« roi, mais le personnage de rebelle était ce qui le flat-
« tait le plus dans sa rébellion ; magnifique, bel esprit,
« turbulent, ayant plus de saillies que de suite, plus de
« chimères que de vues ; déplacé dans une monarchie
« et n'ayant pas ce qu'il fallait pour être républicain,
« parce qu'il n'était ni sujet fidèle ni bon citoyen ; auss
« vain, plus hardi et moins honnête homme que Cicé-
« ron ; enfin, plus d'esprit, moins grand et moins mé-
« chant que Catilina. Ses *Mémoires* sont très-agréables
« à lire ; mais conçoit-on qu'un homme ait le courage,
« ou plutôt la folie, de dire de lui-même plus de mal
« que n'en eût pu dire son plus grand ennemi ? (1) »

Hénault parle ainsi de Colbert :

« Homme mémorable à jamais ! Ses soins étaient

(1) Cf. Voltaire, les *Lettres sur les Anglais*, réunies sous le titre de *Lettres philosophiques*.

« partagés entre l'économie et la prodigalité ; il écono-
« misait dans son cabinet, par l'esprit d'ordre qui le
« caractérisait, ce qu'il était obligé de prodiguer aux
« yeux de l'Europe, tant pour la gloire de son maître,
« que par la nécessité de lui obéir; esprit sage, et
« n'ayant point les écarts du génie. *Par negotiis neque*
« *supra erat.* Il ne fut que huit jours malade; on a dit
« qu'il était mort hors de la faveur : grande instruction
« pour les ministres! »

Citons encore le parallèle entre Auguste et Louis XIV :

« On a remarqué avec raison que les règnes d'Au-
« guste et de Louis XIV se ressemblaient par le con-
« cours des grands hommes dans tous les genres qui a
« illustré leurs règnes; mais on ne doit pas croire que
« ce soit l'effet seul du hasard; et si ces deux règnes
« ont de grands rapports, c'est qu'ils ont été accom-
« pagnés à peu près des mêmes circonstances. Ces deux
« princes sortaient des guerres civiles; de ce temps
« où les peuples toujours armés, nourris sans cesse
« au milieu des périls, entêtés des plus hardis desseins,
« ne voient rien où ils ne puissent atteindre ; de ce
« temps où les événements heureux ou malheureux,
« mille fois répétés, étendent les idées, fortifient l'âme
« à force d'épreuve, augmentent son ressort et lui
« donnent ce désir de gloire qui ne manque jamais de
« produire de grandes choses. »

« Voilà comment Auguste et Louis XIV trouvèrent
« le monde : César s'en était rendu le maître et avait
« devancé Auguste; Henri IV avait conquis son propre
« royaume et fut l'aïeul de Louis XIV. Même fermenta-
« tion dans les esprits : les peuples, de part et d'autre,
« n'avaient été pour la plupart que des soldats, et les

« capitaines des héros. A tant d'agitations, à tant de
« troubles intestins, succède le calme que produit l'au-
« torité réunie ; les prétentions des républicains et les
« folles entreprises des séditieux détruites laissent le
« pouvoir dans la main d'un seul ; et ces deux princes,
« devenus les maîtres, n'ont plus à s'occuper qu'à ren-
« dre utile à leurs États cette même chaleur, qui, jus-
« qu'ici, n'avait servi qu'à ce malheur public. »

Les choses ne sont pas moins bien jugées que les hommes ; Hénault a bien compris l'importance qu'avaient eu pour la formation de la monarchie française le triomphe de la royauté sur la féodalité, la régularisation et la centralisation de la justice. Il faut lire, sous ce rapport, ses *Remarques particulières,* à la fin de la troisième race.

XVII.

VAUVENARGUES.

1715—1747.

Il y a, dans la littérature française, deux livres en ruines. Ruines singulières! Ce sont des matériaux gisants à l'endroit même d'où ils devaient s'élever en colonnades, en voûtes, en coupoles. Les matériaux ont été apportés de loin, quelques-uns taillés, d'autres sont demeurés bruts; le désordre est partout, mais partout une grande idée se trahit ou un grand dessein se révèle. Je parle des *Pensées* de Pascal et de l'ouvrage que nous a laissé Vauvenargues, sous le titre d'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*. Astre égaré dans l'époque qui le vit naître, Vauvenargues fut véritablement un être à part. Les rapports qu'il offre avec Pascal, vie de souffrances, mort prématurée, travaux laissés imparfaits, ont assez frappé pour qu'on l'ait appelé le Pascal du dix-huitième siècle. Mais si un ouvrage plus régulier a été d'abord dans la pensée de Pascal, et s'il n'a pas tenu à lui que cet ouvrage ne se fît, Vauvenargues n'a jamais songé à faire autre chose que ce qu'il a fait; le titre de son livre révèle toute l'unité de son dessein, et même l'exagère; peut-être, s'il eût vécu, des idées éparses se seraient réunies en s'étendant; il en

aurait découvert les secrets rapports, et l'on aurait vu l'unité un peu lâche de son livre se resserrer autour d'une idée centrale, les matériaux s'ordonner d'eux-mêmes, et les décombres devenir un palais. J'ai peine à croire qu'il n'y fût pas arrivé; car ces pierres gisantes sont si bien préparées les unes pour les autres, la forme en indique si bien la place et la destination, que le lecteur attentif fait sans trop de peine ce que Vauvenargues n'a pas tenté. Bien hardi, cependant, qui voudra se faire architecte sur les dessins de Vauvenargues et de Pascal : la consommation de l'œuvre appelle la main des maîtres; mais il y a moins de témérité à classer ces matériaux, à rapprocher ceux qui se correspondent, et à tirer de leur comparaison l'idée générale de la forme, des proportions et du caractère de l'édifice qui est resté comme enseveli dans la mort de ces deux penseurs. C'est ce que nous avons essayé de faire ailleurs pour Pascal (1), aidé des indications de Pascal lui-même, et ce que nous entreprendrons tout à l'heure pour Vauvenargues, aidé de la nature même de ses pensées et de la transparence de son âme.

Mais si l'on a rapproché l'un de l'autre Vauvenargues et Pascal, entre eux le trait essentiel fait défaut; Vauvenargues ne fut pas chrétien; il n'a d'ailleurs ni la profondeur, ni l'énergie, ni la passion de Pascal. Son éducation, il est vrai, ne fut pas sans analogie avec celle de Pascal, ou plutôt Vauvenargues ne reçut d'autre éducation que celle qu'il se donna. Tous deux se nourrirent peu de lectures, et furent plutôt enseignés directement par les choses qu'à travers l'exposition qu'en ont faite les esprits distingués de toutes les

(1) Voir les *Études sur Blaise Pascal*, par M. Vinet.

époques. L'érudition manqua à tous les deux. Penseurs solitaires, ils écoutaient les voix du dedans bien plus que celles du dehors. Ils y gagnèrent probablement en candeur, en originalité, en indépendance, Vauvenargues a lui-même relevé ces avantages, et peut-être a-t-il un peu trop déprécié le savoir. Mais en fait de simplicité, de vérité dans l'âme et le style, Pascal n'a de pareil que Vauvenargues.

La vie de Vauvenargues fut singulièrement triste. Né en Provence, d'une famille ancienne, au moment où s'éteignait Louis XIV, sa position le destinait au service. Il y entra fort jeune, et fit la guerre avec bravoure, mais sans éclat; sa constitution, naturellement faible, n'en put supporter les fatigues, et la campagne de Bohême ruina tout à la fois sa santé et sa fortune. Pressé du besoin d'agir, et peut-être aussi sollicité par des nécessités pécuniaires, il fit de vaines démarches pour obtenir de l'emploi dans la diplomatie. Deux fois il s'adressa directement au gouvernement et au roi lui-même. On a conservé une de ses lettres à Amelot, alors ministre des affaires étrangères :

« Monseigneur,

« Je suis sensiblement touché que la lettre que j'ai « eu l'honneur de vous écrire, et celle que j'ai pris la « liberté de vous adresser pour le roi, n'aient pu atti- « rer votre attention. Il n'est pas surprenant, peut-être, « qu'un ministre si occupé ne trouve pas le temps « d'examiner de pareilles lettres; mais, Monseigneur, « me permettrez-vous de vous dire que c'est cette im- « possibilité morale où se trouve un gentilhomme, qui

« n'a que du zèle de parvenir jusqu'à son maître, qui
« fait le découragement que l'on remarque dans la
« noblesse des provinces, et qui éteint toute émulation.
« J'ai passé, Monseigneur, toute ma jeunesse loin des
« distractions du monde, pour tâcher de me rendre
« capable des emplois où j'ai cru que mon caractère
« m'appelait; et j'osais penser qu'une volonté si labo-
« rieuse me mettrait du moins au niveau de ceux qui
« attendent toute leur fortune de leurs intrigues et de
« leurs plaisirs. Je suis pénétré, Monseigneur, qu'une
« confiance que j'avais principalement fondée sur l'a-
« mour de mon devoir, se trouve entièrement déçue.
« Ma santé ne me permettant plus de continuer mes
« services à la guerre, je viens d'écrire à M. le duc de
« Biron pour le prier de nommer à mon emploi.
« Je n'ai pu, dans une situation si malheureuse, me
« refuser à vous faire connaître mon désespoir. Par-
« donnez-moi, Monseigneur, s'il me dicte quelque
« expression qui ne soit pas assez modérée.

« Je suis, etc. »

Vauvenargues reçut, en réponse à cette lettre, des paroles flatteuses, des promesses, et rien de plus. Il avait espéré davantage et s'était retiré dans sa famille avec le grade de capitaine. Peu après il fut atteint de la petite vérole, qui l'accabla d'infirmités et finit par le priver de la vue. Il passa à Paris les dernières années de sa vie, temps de souffrances et de méditations, dont la solitude était cependant interrompue par d'illustres amis, auxquels son caractère inspirait, malgré sa jeunesse, une sorte de vénération filiale. Le plus célèbre fut Voltaire. Voltaire, si touchant en vers, l'est rare-

ment en prose, et ne le fut jamais tant qu'en parlant de Vauvenargues :

« Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes « jours !... Accablé de souffrances au dedans et au « dehors, privé de la vue, perdant chaque jour une « partie de toi-même, ce n'était que par un excès de « vertu que tu n'étais point malheureux, et que cette « vertu ne te coûtait point d'effort. Je t'ai vu toujours « le plus infortuné des hommes et le plus tranquille... « Par quel prodige avais-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, « la vraie philosophie et la vraie éloquence, sans autre « étude que le secours de quelques bons livres ? Com- « ment avais-tu pris un essor si haut dans le siècle des « petitesses ? Et comment la simplicité d'un enfant ti- « mide couvrait-elle cette profondeur et cette force « de génie ? Je sentirai longtemps avec amertume le « prix de ton amitié ; à peine en ai-je goûté les char- « mes (1). »

On est tenté de croire que Voltaire, en perdant Vauvenargues, a perdu son bon génie. Si Vauvenargues eût vécu, il semble que Voltaire se fût moins égaré. Vauvenargues n'avait de passion que celle de la vérité ; il était par conséquent sérieux comme tout homme profondément vrai ; il était modéré aussi, et Voltaire, qui le respectait plus que tout le public à la fois, eût pu apprendre de lui cette modération qui lui manqua de plus en plus. La carrière de Voltaire se sépare en deux périodes, non sans doute étrangères l'une à l'autre, mais dont la mort de Vauvenargues semble marquer le point de séparation, et dont la seconde, pire que la première, n'a pas pour excuse les passions de

(1) Voltaire, *Éloge des officiers morts dans la campagne de Bohême.*

la jeunesse. En effet, à mesure que l'âge avance, Voltaire redouble de témérité.

Cinquante ans après la perte de Vauvenargues, Marmontel parle encore de lui avec l'enthousiasme de la jeunesse. Ni la marche du temps, ni celle même de la pensée, n'ont pu l'effacer de son cœur. Arrivé au christianisme, après avoir partagé les erreurs de la secte dite philosophique, Marmontel reproduit un trait caractéristique de la société qui entourait Vauvenargues : « Ceux qui étaient capables d'apprécier un si « rare mérite, avaient conçu pour lui une si tendre « vénération que je lui ai entendu donner par quel- « ques-uns le nom respectable de *père* (1). »

Les œuvres de Vauvenargues sont renfermées dans un seul petit volume (2). Nous avons déjà nommé l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain,* publiée en 1746, un an avant sa mort. Dans le plan de l'ouvrage, il passe en revue, d'abord les facultés de l'esprit, ensuite les passions, enfin les vertus et les vices, non dans leurs formes, mais dans leurs principes. Il publia en même temps un recueil de *Réflexions et Maximes,* au nombre de six cent vingt-trois. La seconde moitié paraît être le premier jet de l'auteur, et souvent son rebut; la première moitié, son travail définitif. Bien des maximes de cette première partie se trouvent reproduites dans la seconde avec désavantage.

Sans séparer ces deux ouvrages, tous deux plus ou moins fragmentaires, nous tâcherons d'en tirer la véri-

(1) *Mémoires de Marmontel.* Tome Ier.

(2) Elles en ont plus tard formé trois dans l'édition de Brière, Paris, 1821 qui est à la fois la plus complète et la meilleure. (*Éditeurs.*)

table doctrine de l'auteur. Il est clair pour nous que Vauvenargues ne l'avait pas résumée et n'avait pas une idée nette de son système. Il semble même s'être assez peu soucié d'en créer un. Aurait-il été en état de le faire ? Peut-être ne pourrait-il désavouer notre analyse ; mais à coup sûr nous l'étonnerions.

Son but est de connaître l'homme, afin de connaître tout ce qu'il importe de savoir : morale, religion, politique.

« Les hommes, dit-il dans son discours préliminaire, « sont l'unique fin de mes actions et l'objet de toute « ma vie. »

Et plus loin :

« Qu'est-ce que l'on ne trouve pas dans la connais- « sance de l'homme ? Les devoirs des hommes rassem- « blés en société, voilà la morale ; les intérêts réci- « proques de ces sociétés, voilà la politique ; leurs « obligations envers Dieu, voilà la religion. »

Nous le voyons, Vauvenargues ne prend pas le point de vue de sa morale dans les profondeurs de l'âme, mais il la fait ressortir tout entière aux relations sociales. Il oublie, comme tant d'autres, que si l'homme est membre de la société, ce n'est pas dans le sens que mon pied est un des membres de mon corps. L'assemblage des hommes en société complète l'homme, il est vrai. Seul, eût-il été capable de trouver la parole, partant la pensée, et surtout la plus haute des pensées ? Mais conclure de là que la connaissance de la religion n'existe que par la société, c'est une idée éminemment fausse. L'individualité est inaliénable ; une fois développé au contact de ses semblables, l'individu demeure un être moral qui, par lui-même, a des rapports avec

la loi du devoir, l'infini, Dieu. On est tenté de s'étonner lorsqu'on voit subsister encore de telles erreurs. Et cependant c'est le point de vue dominant des théories de nos jours qui nous présentent l'homme comme un pur animal social, sans rapports ultérieurs, et presque sans être individuel (1).

Mais Vauvenargues ne fait point le bilan de la nature humaine. Il ne porte sur elle aucun jugement sommaire et absolu ; il ne généralise pas. Il a nombre de jugements partiels, il n'a point de sentence définitive. Il ne cherche pas si l'homme est ou non dans un état normal. Il ne part, ni de l'idée de sa déchéance comme le christianisme, ni de celle de sa bonté originelle comme les moralistes d'une autre école ; il dit « qu'il n'y a point de contradictions dans la na-« ture (2), » ce que, dans un autre sens, nous disons aussi, reconnaissant que ses forces et leur coordination n'ont point changé, mais que leur objet est changé. Quant à la valeur de l'homme, il paraît la juger médiocre. Il n'y a point, selon lui, d'être tout à fait vertueux ni tout à fait vicieux (3) ; il gémit sur les souillures de nos vertus ; il convient « qu'il n'y a point « d'âme si forte qui soit tout à fait exempte de peti-« tesse (4). » Il a même, çà et là, des traits bien acérés contre la nature humaine, des mots qui dépassent presque La Rochefoucauld :

« Ceux qui croient n'avoir plus besoin d'autrui de-« viennent intraitables (5). »

(1) Ceci a été écrit en 1833. (*Éditeurs.*)
(2) Maxime 289.
(3) *Introduction*, livre III, § XLIV.
(4) *Ibid.*, livre III, § XLV.
(5) Maxime 83.

— « La plupart des hommes, dans le fond du cœur, « méprisent la vertu, peu la gloire (1). »

— « Les hommes ont la volonté de rendre service « jusqu'à ce qu'ils en aient le pouvoir (2). »

Il croit même que le monde empire :

« Le monde est comme un vieillard, qui conserve « tous les désirs de la jeunesse, mais qui en est hon- « teux et s'en cache, soit parce qu'il est détrompé du « mérite de beaucoup de choses, soit parce qu'il veut le « paraître (3). »

Vauvenargues se soucie donc peu de régler le compte de l'humanité; il veut, sans autre, aller en avant, et tirer parti des ressources quelconques qui lui restent. Il établit la réalité de la vertu, mais sans chercher ce qu'elle est, et il déclare que, soit qu'on la rapporte à l'intérêt, à la raison ou au cœur, il n'est pas plus possible de la confondre avec le vice que la santé avec la maladie : « La vertu, dit-il, consiste principa- « lement dans la bonté et la vigueur de l'âme (4). » Mais c'est au milieu d'un paragraphe et d'une manière presque accidentelle qu'il a jeté cette définition. Il va même jusqu'à démontrer que la vertu est le but et la destination de l'homme (5). Mais il enlève toute la force de ce principe en écartant la conscience. Sans la nier formellement, il la traite avec tant de mépris qu'il vaudrait mieux ne pas la reconnaître :

« La conscience est la plus changeante des règles (6). »

(1) Maxime 353.
(2) Maxime 81.
(3) Maxime 327.
(4) Maxime 296.
(5) « Pratiquons la vertu; c'est tout. » (*Premier discours sur la gloire.*)
(6) Maxime 133.

— « La conscience est présomptueuse dans les forts, « timide dans les faibles et les malheureux, inquiète « dans les indécis, etc., organe du sentiment qui nous « domine, et des opinions qui nous gouvernent (1). »

Vauvenargues place le siége de la vertu dans le cœur, dans les affections bonnes et bienfaisantes (2). C'est une idée fort accréditée, et fausse cependant, parce qu'elle est incomplète. Des affections bienfaisantes ne sont pas la vertu. *Vertu* signifie *force, résistance;* on n'est pas vertueux parce qu'on a de bons sentiments; on est vertueux lorsque, par devoir, on réussit à combattre ses sentiments déréglés. La seule obéissance constitue le *bon* moral et la morale.

A ce sujet, Messieurs, deux observations se présentent.

La première, c'est que l'homme, quoi qu'il dise et qu'il fasse, ne saurait nier la notion du devoir : Vauvenargues lui-même la reconnaît quelquefois. Mais établissez l'existence du devoir relativement à un seul point, reconnaissez que vous devez ou qu'on vous doit quelque chose, à l'instant le devoir se trouve le principe souverain. Si l'idée du devoir existe quelque part, c'est elle qui fonde la morale. A ce propos nous pouvons nous renvoyer à un livre, et à un passage de ce livre, qui manifeste cette vérité avec plus d'autorité et de vigueur que nul homme ne le saurait faire. A l'ouverture de la Bible nous voyons une seule loi et une seule défense s'exprimer par le plus simple des emblèmes. Mais c'est toujours une *loi* et une *défense*, et il fallait l'esprit bassement railleur du siècle dernier pour

(1) Maxime 135.
(2) *Introduction*, livre III § XLIII.

tourner en ridicule le plus frappant symbole de la plus profonde des vérités : c'est qu'il n'a pas plu à Dieu d'être adoré sans être obéi. Dieu fournit à l'obéissance de l'homme un seul exercice, mais par cette règle unique le devoir entre dans le monde.

En second lieu, remarquons que si la vertu consistait dans le sentiment, elle n'aurait point d'essence propre, elle s'évaporerait, pour ainsi dire, à la rencontre des intérêts et des individualités. Le sentiment est individuel ; il pousse chacun de nous à certains actes seulement ; chacun de nous a ses affections bonnes ou mauvaises, ou plutôt chacun en a de bonnes et de mauvaises. Au milieu de ce conflit, où sera l'identité, une fois la règle du devoir écartée ?

Mais si la vertu n'existe pas sans l'obéissance, elle ne consiste pas non plus uniquement dans l'obéissance. Il y a une règle qu'il faut d'abord connaître comme imposée du dehors, et qu'il faut ensuite accomplir avec amour ; en d'autres termes, la vertu doit finir par s'absorber dans l'affection. « La vérité morale n'est réalisée « et complète que chez l'homme qui, par le chemin « du bon, arrive jusqu'au beau, c'est-à-dire par le sen- « timent du devoir au sentiment de l'amour. L'amour « qui ne veut relever que de lui-même, qui n'obéit « qu'à lui-même, l'amour instinct, l'amour qui n'a pas « traversé le défilé de la conscience, l'amour qui vient « avant le devoir, ne constitue pas, dans son intégrité, « un être moral ; pas plus au reste que le devoir qui ne « se résout pas en amour. Il faut les deux éléments et « dans l'ordre que j'ai dit (1). »

(1) M. Vinet se cite ici lui-même. Voir les *Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle*; tome II, page 507. (*Éditeurs.*)

Il est bien rare, au surplus, que l'homme arrive à un point où la vertu ne lui soit plus qu'un plaisir. Elle l'était dans son état d'innocence, avant que sa volonté se fût détachée de la volonté divine. Il se peut que celui qui, à l'entrée de sa carrière chrétienne, ne s'acquittait de son devoir qu'avec répugnance, parvienne plus tard à l'accomplir avec amour; mais il est possible aussi, et le plus souvent il arrive que jusqu'au bout le devoir lui soit pénible en lui-même, quoique rendu agréable dans le sentiment de sa reconnaissance envers Dieu. Avant la chute, il n'y avait pas d'obéissance proprement dite, pas d'obéissance du moins qui eût le sentiment d'elle-même; l'amour absorbait tout; l'âme humaine se mouvait dans la communion de l'âme divine. Maintenant l'idée et le sentiment, le devoir et l'affection sont deux choses distinctes. Mais le grand but du christianisme est de nous unir à Dieu de nouveau, de transformer le devoir en sentiment, de nous apprendre à aimer ce que nous devons faire et à faire ce que nous devons aimer. L'harmonie parfaite suppose deux êtres distincts, mais tellement unis, qu'il n'y ait plus de séparation. L'homme ne pouvait seul retrouver l'harmonie perdue entre le devoir et l'affection; l'œuvre de Jésus-Christ a été de la rétablir. Sa vie et sa mort ont accompli l'hymen mystérieux de la loi et du sentiment. Par son exemple il a sans doute rendu la loi plus auguste; mais ce n'est pas seulement pour la promulgation d'une loi nouvelle qu'il a paru sur la terre. Il y est venu pour présenter Dieu à l'homme sous une face nouvelle, pour lui faire comprendre et sentir que Dieu est le vrai nom du bonheur, et qu'aimer Dieu, c'est aimer le bonheur. Suivant la belle expression de l'Écri-

ture, Jésus a rendu la loi de Dieu « bonne, agréable et « parfaite (1). » *Bonne* et *parfaite*, la raison nous le dit; *agréable*, c'est l'amour seul qui nous la rend telle. Quand je rencontre une âme que la reconnaissance pousse à accomplir la volonté divine, une âme qui agit parce qu'elle aime, je le répète, pour cette âme la loi n'est point abolie. L'obéissance, quoique facile et spontanée, n'en demeure pas moins l'élément fondamental de la vertu.

Mais parmi les sectateurs de la morale humaine, les uns refusent leur cœur et ne veulent qu'obéir, les autres ne veulent qu'aimer et refusent l'obéissance. Ce sont deux erreurs égales, moitiés toutes deux de la vérité, moitiés belles sans doute; mais en morale les erreurs sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus rapprochées de la vérité. Un esprit un peu droit ne se laisse pas facilement abuser par les erreurs grossières; il a bien plus de chance à être séduit par les belles erreurs.

Remarquons la progression. L'homme, primitivement soumis à Dieu, a murmuré de cette dépendance et a retranché Dieu; mais la conscience restait, et pour être entièrement souverain, il a retranché la conscience et il a placé le siége de la vertu dans le sentiment. Le sentiment, c'est encore *nous*, tandis que la conscience n'est déjà plus *nous*; elle est hors de nous.

Ce qui suit est plus vrai cependant. Vauvenargues défend la réalité de la vertu contre ceux qui la rapportent à la coutume; il la rapporte à la nature. Il ne veut pas qu'on voie dans la nature une traduction de la

(1) Épître aux Romains, XII, 2.

coutume. Il relève cette pensée de Pascal, que ce que nous prenons pour la nature n'est souvent qu'une première coutume (1). « Maxime très-véritable, observe « Vauvenargues. Toutefois, avant qu'il y eût une pre« mière coutume, notre âme existait, et avait ses incli« nations qui fondaient sa nature ; et ceux qui rédui« sent tout à l'opinion et à l'habitude, ne comprennent « pas ce qu'ils disent : toute coutume suppose antérieu« rement une nature, toute erreur une vérité (2). »

Il voit dans la nature un guide, sinon absolument sûr en morale, du moins plus sûr que la raison, à laquelle il n'attribue en ce sens que des fonctions très-subordonnées :

« La raison nous trompe plus souvent que la na« ture (3). »

— « L'esprit ne fait pas connaître la vertu (4). »

Cependant il observe aussi que « la raison et le sen« timent se conseillent et se suppléent tour à tour. Qui« conque ne consulte qu'un des deux et renonce à l'au« tre, se prive inconsidérément d'une partie des secours « qui nous ont été accordés pour nous conduire (5). »

Il désigne plus particulièrement le sentiment dans lequel doit consister la vertu. Selon lui, « la préférence « de l'intérêt général au personnel est la seule défini« tion qui soit digne de la vertu et qui doive en fixer « l'idée (6). » — « Afin qu'une chose soit regardée

(1) « J'ai bien peur que cette nature ne soit elle-même qu'une première « coutume, comme la coutume est une seconde nature. » (PASCAL, *Pensées*. Partie Ire, article VI, § 19.)

(2) *Réflexions sur divers sujets*, II.

(3) Maxime 123.

(4) Maxime 516.

(5) Maxime 150.

(6) *Introduction*, livre III, § XLIII.

« comme un bien par toute la société, il faut qu'elle « tende à l'avantage de toute la société; et afin qu'on « la regarde comme un mal, il faut qu'elle tende à sa « ruine : voilà le grand caractère du bien et du mal « moral (1). » Vauvenargues confond ici le résultat avec le but. Le principe qu'il pose est beau en théorie, sans doute; mais je ne sais si l'application de ce principe est facile. En un sens, tout acte de vertu contribue au bien commun; mais que d'actions vertueuses inspirées et accomplies en dehors de la pensée de l'intérêt général !

A ce compte, demandera-t-on, les vices mêmes ne peuvent-ils concourir à l'intérêt général? Vauvenargues a prévu l'objection; il y répond ainsi :

« En un sens, cela est très-vrai; mais il faut m'ac« corder aussi que le bien produit par le vice est tou« jours mêlé de grands maux... A la vérité, la vertu « ne satisfait pas sans réserve toutes nos passions; « mais si nous n'avions aucun vice, nous n'aurions « pas ces passions à satisfaire; et nous ferions par de« voir ce qu'on fait par ambition, par orgueil, par « avarice... Quand le vice veut procurer quelque « grand avantage au monde, pour surprendre l'admi« ration, il agit comme la vertu, parce qu'elle est le « vrai moyen, le moyen naturel du bien; mais celui « que le vice opère n'est ni son objet ni son but (2). »

Après de telles paroles on est surpris de trouver chez Vauvenargues une maxime de ce genre : « Aidons« nous des mauvais motifs, pour nous fortifier dans les « bons desseins (3). » Contradiction qui vient de l'ab-

(1) *Introduction*, livre III, § XLIII. (2) *Ibid*.
(3) Maxime 471.

sence du christianisme. La *vertu* de Vauvenargues n'ayant de rapports qu'avec la société, n'a point d'autre sphère que celle-ci. Les chrétiens savent, au contraire, que le but de la vie n'est pas seulement la production extérieure du bien, mais le bien intérieur, le bien que réalise l'état d'une âme vraiment bonne. Le bien fait par nous reçoit sa plus haute valeur de ce qu'il est le témoignage du bien qui est en nous. La société nous estime d'après nos actions ; un autre juge estimera ce que nous sommes ; l'état de notre être moral nous rend seul capables de la communion de Dieu.

Vauvenargues établit que, dans cette préférence de l'intérêt général, l'intérêt personnel n'est point réellement sacrifié ; il se retrouve toujours entier dans l'accomplissement du devoir. Vauvenargues n'est pas utilitaire néanmoins ; l'idée d'une vertu relative à l'intérêt propre était fort loin de lui ; il blâme la morale commode :

« Quelques auteurs traitent la morale comme on « traite la nouvelle architecture, où l'on cherche avant « toutes choses la commodité (1). »

— « Faisons généreusement, et sans compter, tout « le bien qui tente nos cœurs : on ne peut être dupe « d'aucune vertu (2). »

Remarquons, en passant, la beauté de cette expression *tenter*, d'ordinaire employée dans le sens du mal, quand elle est ainsi appropriée au bien. C'est ici le cas d'appliquer à Vauvenargues une de ses paroles les plus célèbres : « Les grandes pensées viennent du « cœur (3). » Jamais, en effet, la véritable vertu ne

(1) Maxime 29.
(2) *Réflexions sur divers sujets*. XIX.
(3) Maxime 127.

se transformera en un calcul où la mise du jour doive rapporter sa rentrée du lendemain. Le chrétien sait qu'il sera payé surabondamment; mais il ne cherche sa compensation que dans son cœur, si Dieu y habite et par sa présence y rétablit l'harmonie.

Vauvenargues couronne les belles réflexions que nous venons de citer par cette admirable pensée :

« C'est une preuve de petitesse d'esprit lorsqu'on « distingue toujours ce qui est estimable de ce qui est « aimable. Les grandes âmes aiment naturellement ce « qui est digne de leur estime (1). »

L'homme est né pour l'action. Dans toutes les positions, dans toutes les opinions, n'importe, il faut agir. C'est notre destination et notre bonheur. Aux yeux de Vauvenargues, la vertu consiste essentiellement dans l'action :

« La plus fausse de toutes les philosophies est celle « qui, sous prétexte d'affranchir les hommes des em« barras des passions, leur conseille l'oisiveté, l'aban« don et l'oubli d'eux-mêmes (2). »

— « L'homme ne peut jouir que par l'action, et « n'aime qu'elle (3). »

— « Le feu, l'air, l'esprit, la lumière, tout vit par « l'action. De là la communication et l'alliance de tous « les êtres; de là l'unité et l'harmonie dans l'univers. « Cependant cette loi de la nature si féconde, nous « trouvons que c'est un vice dans l'homme : et parce « qu'il est obligé d'y obéir, ne pouvant subsister dans

(1) Maxime 43.
(2) Maxime 145.
(3) Maxime 199.

« le repos, nous concluons qu'il est hors de sa « place (1). »

Vauvenargues fait allusion à Pascal et à son chapitre de la *Misère de l'homme*. Nous avons discuté ailleurs l'opinion de Pascal (2); convenons ici de nouveau que ce grand génie n'a peut-être pas fait assez la part de l'impulsion qui pousse l'homme à agir, et de la nécessité de l'action pour le développement de ses forces. Encore une portion de vérité devenant une erreur, détachée de l'ensemble dans lequel la présente le christianisme! Vouloir prouver d'après lui que la contemplation remplace l'action, c'est lui imputer un excès dont il ne fut jamais complice. Le christianisme peut se comparer à l'air atmosphérique composé de plusieurs éléments, dont chacun isolé nous tue, mais qui réunis nous font vivre. C'est dans le centre même de l'Evangile qu'il faut puiser la vie, et d'un seul coup saisir toute la vérité.

C'est l'action, selon Vauvenargues, qu'il faut opposer au découragement :

« Ne vous amusez pas à vous plaindre, rien n'est « moins utile; mais fixez d'abord vos regards autour « de vous : on a quelquefois dans sa main des res« sources que l'on ignore. Si vous n'en découvrez au« cune, au lieu de vous morfondre tristement dans « cette vue, osez prendre un plus grand essor : « un tour d'imagination un peu hardi nous ouvre « souvent des chemins pleins de lumière... Laissez « croire à ceux qui le veulent croire que l'on est « misérable dans les embarras des grands desseins.

(1) Maxime 198.
(2) *Études sur Blaise Pascal.*

« C'est dans l'oisiveté et la petitesse que la vertu souf-
« fre (1). »

Dans une plus haute sphère, la religion donne les mêmes recommandations. Elle ne veut pas d'une humilité oisive.

Vauvenargues n'entend pas que la crainte de faire des fautes nous détourne d'agir :

« Il ne faut pas être timide de peur de faire des
« fautes; la plus grande faute de toutes est de se priver
« de l'expérience... Qui voudra se former au grand
« doit risquer de faire des fautes, et ne pas s'y laisser
« abattre, ni craindre de se découvrir (2). »

L'action, et par conséquent la vertu, ne se passe point du souffle des passions. D'après Vauvenargues, c'est le vent qui enflera nos voiles. Il fait jouer aux passions un grand rôle dans une vie bien ordonnée :

« Nous devons peut-être aux passions les plus grands
« avantages de l'esprit (3). »

— « Les passions ont appris aux hommes la raison (4). »

— « Aurions-nous cultivé les arts sans les pas-
« sions? (5) »

— « L'esprit est l'œil de l'âme, non sa force. Sa
« force est dans le cœur, c'est-à-dire dans les passions.
« La raison la plus éclairée ne donne pas d'agir et de
« vouloir. Suffit-il d'avoir la vue bonne pour marcher?
« Ne faut-il pas encore avoir des pieds, et la volonté
« avec la puissance de les remuer? (6) »

(1) *Réflexions sur divers sujets*. XXIII, § X.
(2) *Ibid*. XVIII.
(3) Maxime 151.
(4) Maxime 154.
(5) Maxime 153.
(6) Maxime 149.

Idée bien philosophique dans toute sa simplicité d'expression. Tout cela, du reste, est parfaitement vrai et lumineux; le mot de *passions*, seulement, est mal choisi; son sens populaire revient involontairement à l'esprit, et trouble pour beaucoup de lecteurs la netteté de ces pensées. Vauvenargues, d'ailleurs, qui ne mesure pas toujours assez ses termes, et n'évite pas un peu de confusion, parle aussi, nous l'avons vu, des passions dans ce sens populaire, et semble ainsi contredire le bien qu'il en a dit. Il se livre même à des doutes sur la nature des passions, et revient presque sur l'éloge qu'il en a fait :

« Est-ce force dans les hommes d'avoir des passions, « ou insuffisance et faiblesse? Est-ce grandeur d'être « exempt de passion, ou médiocrité de génie? Ou tout « est-il mêlé de faiblesse et de force, de grandeur et de « petitesse? (1) »

Si, par aventure, ces passions, que Vauvenargues nous a montrées comme la source de toute grandeur dans l'homme, étaient en elles-mêmes une faiblesse, comment alors l'auteur défendrait-il ce qu'il dit si positivement, « qu'il n'y a point de contradiction dans la « nature (2), » et il parle ici de la nature humaine? Au lieu de *passion*, il aurait fallu dire *affection*, affection quelconque, affection dominante, et tout se serait éclairci. Nous sommes plus que de l'avis de Vauvenargues; nous regardons une affection forte comme la vie de l'âme, laquelle ne vit point sans mouvement. Pris dans ce sens, ce mobile est parfaitement d'accord avec le christianisme, qui, absorbant la loi dans l'amour,

(1) Maxime 340.
(2) Maxime 289.

tend à dominer la vie entière par un sentiment à la fois impérieux et calme, parce qu'il est céleste. L'amour de Dieu est la seule passion faite pour s'accorder avec le perfectionnement de notre âme, le seul sentiment auquel il soit permis d'être exclusif et illimité. La vie n'a d'unité que par un sentiment qui la détermine et la pénètre tout entière, comme la chaleur pénètre les corps soumis à son influence. Tout homme qui donne pour unique base à sa vie une pensée, tout homme dont le système n'a qu'une idée pour racine, aura toujours quelque chose de roide, de froid, d'incomplet. Mais lorsque l'amour s'empare de la vie du chrétien, alors elle s'élève et se développe avec la majestueuse unité d'un temple consacré au Seigneur.

Entre toutes les passions, la plus vivement recommandée par Vauvenargues, c'est l'amour de la gloire : « Quelles sont les vertus de ceux qui méprisent la « gloire? L'ont-ils méritée? (1) » Il fait même quelquefois un seul tout de la gloire et de la vertu :

« C'est une chose étrange que tant d'hommes se dé« fient de la vertu et de la gloire! (2) »

— « Si les hommes n'avaient pas aimé la gloire, ils « n'avaient ni assez d'esprit ni assez de vertu pour la « mériter (3). »

Nous concevons qu'il ait élevé si haut le mobile de la gloire. Ne donnant point à l'homme celui de l'approbation de Dieu, il y fallait suppléer par autre chose. Les satisfactions des sens et de l'intérêt à juste titre

(1) *Introduction*, livre II, § XXVII.
(2) *Réflexions sur divers sujets*. XVI.
(3) Maxime 152.

écartées, il ne restait que l'approbation de nos semblables. La gloire, en effet, ce sentiment primitif et essentiel de notre nature, n'est vicieux que parce que nous l'avons détourné de son véritable objet. Pascal lui-même remarque dans le désir de l'approbation de nos semblables un reste de cette gloire dont l'homme se trouvait couronné avant sa chute.

Mais quand on arrive aux applications, quand on voit, comme dit Vauvenargues, que « les contempteurs « de la gloire se piquent de bien danser (1), » quand on songe combien les hommes approuvent souvent ce qui est mal, et quel nombre de mauvaises actions ne se commettent que pour leur plaire, on aperçoit jusqu'où ce mobile peut conduire. Il y a des erreurs individuelles, il y a des erreurs générales. Toute une nation peut être dupe d'un grossier sophisme; et, dans cette nation, l'homme de l'esprit le plus éclairé et le plus ferme est nationalement un sot.

D'autre part, on a prétendu que le témoignage intérieur, l'approbation de la conscience pourrait suffire pour conduire l'homme au bien. Je n'y crois guère; si, au fond de sa conscience, si derrière elle, l'homme en butte à la calomnie ne distingue pas un être supérieur à lui, un Dieu, je ne pense pas que les consolations de cette conscience lui puissent suffire. En pareille affaire, il semble étrange de citer Voltaire, et cependant lui-même a dit : « Mon vengeur est au ciel. »

Oui, il nous faut une approbation en dehors de nous; il nous faut l'approbation de Dieu. L'harmonie entre notre volonté et la volonté divine, la sympathie entre Dieu et nous, voilà la gloire qui vient de lui, et celle-là

(1) *Introduction*, livre II, § XXVII.

ne produira que de bons effets sur notre vertu. Trois pensées l'accompagnent sans cesse : Dieu est parfait, il n'approuve en nous que ce qui tend à la perfection. Dieu voit tout et juge sans erreur ; il pénètre jusqu'au dernier fond de notre être, siége intime de notre véritable valeur. Dieu, enfin, est un Dieu jaloux ; il veut que toute gloire retourne à lui ; il refuse tout de la sienne à quiconque se la décerne à soi-même et s'approprie la moindre parcelle du bien qu'il lui a été donné de faire. L'humilité est la seule parure qu'il admette en sa présence. Les hommes louent la modestie ; mais quand la modestie est sincère, elle est l'humilité. C'est donc au fond l'humilité qu'ils louent et qu'ils aiment. Et où se trouve-t-elle cette humilité, sinon chez celui qui recherche la gloire qui vient de Dieu?

Veut-on voir jusqu'à l'évidence si Vauvenargues rattache sa morale à quelque autre chose que la nature et la société? Il faut pour cela l'entendre parler sur la mort. Il ne s'en est point exprimé avec légèreté ou avec une indifférence affectée. C'est lui qui a dit : « La nécessité de mourir est la plus amère de nos afflictions (1). » Aveu plus simple et peut-être plus énergique dans son expression que le mot connu de La Rochefoucauld : « Le soleil ni la mort ne se peuvent « regarder fixement. » Vauvenargues ne croit pas au mépris de la mort ; il blâme ceux qui ont voulu nous persuader que la pensée de la mort n'excite pas l'effroi : « Des hommes inquiets et tremblants pour les plus « petits intérêts affectent de braver la mort (2). » Ce-

(1) Maxime 524.
(2) Maxime 603.

pendant il ne veut pas que la pensée de la mort influe en rien sur la vie, par où, sans le vouloir, il avoue une contradiction dans la condition humaine. Si la mort est une nécessité, comment peut-elle se trouver pour nous un objet d'affliction et de terreur, tant que nous sommes dans l'harmonie de notre être? Il n'a pas essayé de résoudre cette question. Le remède qu'il conseille, c'est de ne pas songer à la mort :

« Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre « comme si on ne devait jamais mourir (1). » — Apparemment que nous entendons par *grandes choses* des choses autres que Vauvenargues.

— « La pensée de la mort nous trompe; car elle nous « fait oublier de vivre (2). » — Non, mais de vivre d'une certaine manière. La pensée de Vauvenargues est vraie de la vue de la mort sans vue au delà. Il paraît du moins qu'on vivrait autrement, à en juger par le trouble que l'approche de ce moment porte dans les esprits. Vauvenargues explique ce trouble par des causes physiques, l'abattement des sens, la faiblesse des nerfs, et déclare que « la conscience des mourants ca« lomnie leur vie (3). » Nouvelle contradiction. Il entend par là un trouble autre que celui des sens. Mais ces contradictions sont des preuves de sa candeur. Pourquoi, en effet, les mourants seraient-ils troublés, s'ils n'avaient sujet de l'être? Il est beaucoup plus naturel de penser, que, dans ce moment, la conscience accuse juste. Vauvenargues lui-même a compris que les incrédules peuvent être troublés :

(1) Maxime 142.
(2) Maxime 143.
(3) Maxime 136.

« L'intrépidité d'un homme incrédule, mais mou-
« rant, ne peut le garantir de quelque *trouble*, s'il rai-
« sonne ainsi : Je me suis trompé mille fois sur mes
« plus palpables intérêts, et j'ai pu me tromper encore
« sur la religion. Or, je n'ai plus le temps ni la force de
« l'approfondir et je meurs (1)... »

Je dis que ce n'est pas cette incertitude spéculative qui pourrait le troubler, s'il avait le sentiment intime d'être devant Dieu ce qu'il doit être. Le vrai sujet de son trouble est dans sa conscience qui lui dit que, si la religion est vraie, il n'est point en sûreté.

Ceci nous conduit à la religion de Vauvenargues. Il était déiste. Il y a, dans ses œuvres, bien des traits indirects contre le christianisme :

« Les hommes se défient moins de la coutume et de
« la tradition de leurs ancêtres que de leur raison (2). »

— « La force ou la faiblesse de notre créance dépend
« plus de notre courage que de nos lumières. Tous
« ceux qui se moquent des augures n'ont pas toujours
« plus d'esprit que ceux qui y croient (3). »

— « Il est aisé de tromper les plus habiles, en leur
« proposant des choses qui passent leur esprit et qui
« intéressent leur cœur (4). »

— « Il n'y a rien que la crainte et l'espérance ne per-
« suadent aux hommes (5). »

Comment La Harpe, qui range Vauvenargues parmi les moralistes chrétiens, n'a-t-il pas pris garde à des

(1) Maxime 322.
(2) Maxime 317.
(3) Maxime 318.
(4) Maxime 319.
(5) Maxime 320.

mots pareils? Il cite avec complaisance des passages comme ceux-ci :

« Si tout finissait par la mort, ce serait une extra-
« vagance de ne pas donner toute notre application à
« bien disposer notre vie, puisque nous n'aurions que le
« présent; mais nous croyons un avenir, et l'abandon-
« nons au hasard; cela est bien plus inconcevable (1). »

— « Nos passions ne sont pas distinctes de nous-
« mêmes; il y en a qui sont tout le fondement et toute
« la substance de notre âme... Cela ne dispense per-
« sonne de combattre ses habitudes, et ne doit inspirer
« aux hommes ni abattement, ni tristesse. *Dieu peut*
« *tout :* la vertu sincère n'abandonne pas ses amants;
« les vices mêmes d'un homme bien né peuvent se
« tourner à sa gloire (2). »

L'ensemble du livre de Vauvenargues, tout semé de pensées qui vont à nier la révélation, proteste contre le parti qu'on voudrait tirer de ces passages, où je ne puis voir qu'un langage d'accommodation, bien conforme à la circonspection de l'auteur. Je crois qu'il parle là dans les principes des chrétiens, à moins qu'on ne veuille lui imputer des moments d'inconséquence, à quoi je consens volontiers. Du reste, plus équitable que les déistes de son temps, il blâmait et méprisait l'arrogance de l'incrédulité et les plaisanteries dont le christianisme était l'objet :

« Il ne faut pas jeter du ridicule sur les opinions
« respectées; car on blesse par là leurs partisans, sans
« les confondre (3). »

(1) *Réflexions sur divers sujets*.
(2) *Introduction*, livre II, § XLI.
(3) Maxime 535.

— « L'incrédulité a ses enthousiastes ainsi que la superstition (1). »

— « Ceux qui combattent les préjugés du peuple, « croient n'être pas peuple. Un homme qui avait fait à « Rome un argument contre les poulets sacrés, se re- « gardait peut-être comme un philosophe (2). »

— « Le plus sage et le plus courageux de tous les « hommes, M. de Turenne, a respecté la religion, et « une infinité d'hommes obscurs se placent au rang des « génies et des âmes fortes, seulement à cause qu'ils la « méprisent (3). »

Ceci est une sorte d'hommage à la religion. Le livre de Vauvenargues en renferme encore de plus directs :

« Le bien commun exige de grands sacrifices, et ne « peut se répandre également sur tous les hommes. La « religion, qui répare le vice des choses humaines, « assure des indemnités dignes d'envie à ceux qui nous « semblent lésés (4). »

« Newton, Pascal, Bossuet, Racine, Fénelon, c'est- « à-dire les hommes de la terre les plus éclairés, dans « le plus philosophe de tous les siècles, et dans la « force de leur esprit et de leur âge, ont cru Jésus- « Christ; et le grand Condé, en mourant, répétait ces « nobles paroles : Oui, nous verrons Dieu comme il « est, *sicuti est, facie ad faciem* (5). »

On ne peut se dispenser de parler ici d'un morceau remarquable de Vauvenargues, sa *Méditation sur la foi*, et de la prière qui la suit. Ce morceau a donné lieu à

(1) Maxime 537.
(2) Maxime 325.
(3) Maxime 538.
(4) *Introduction*, livre III, § XLIII.
(5) Maxime 605.

différentes suppositions ou explications. D'après la première, Vauvenargues aurait voulu prouver qu'on peut écrire éloquemment sur la religion sans être persuadé. D'après la seconde, il aurait choisi un sujet religieux pour s'exercer à une forme de diction qu'il affectionnait, l'introduction de vers de différentes mesures dans la prose. Toutes les fois que son style s'est élevé, il a pris cette forme; ainsi dans l'*Éloge* du jeune de Seytres et dans la CCII[e] de ses *Réflexions*. D'après la troisième explication, ce morceau prouverait que Vauvenargues était chrétien. D'après une quatrième, qui est la nôtre, il y a eu jeu d'esprit, mais en même temps sentiment réel à quelques égards. Il se serait pris dans son jeu, et, entraîné par la beauté de son sujet, il aurait senti lui-même ces vifs regrets qu'il a si éloquemment dépeints : « Auguste religion ! douce et noble créance ! « comment peut-on vivre sans vous? Et n'est-il pas « bien manifeste qu'il manque quelque chose aux « hommes, lorsque leur orgueil vous rejette (1)? »

Plus d'un philosophe, peut-être, partage dans son cœur les regrets de Vauvenargues; tous ceux du moins qui sont parvenus au christianisme, répéteraient volontiers ses paroles. Mais un chrétien qui, chose inouïe, aurait délaissé la foi qui donne la paix pour retourner au doute philosophique, se serait-il jamais écrié : « Au- « guste philosophie ! douce et noble créance, comment « peut-on vivre sans vous? »

Ainsi donc, dans l'ensemble de l'œuvre de Vauvenargues, pas de système, pas de proportion, nombre de contradictions, qui n'attestent pas le manque de sin-

(1) *Méditation sur la foi.*

cérité, loin de là, mais le manque de coordination dans la pensée. Ceci fait plus évidemment ressortir la nécessité de remonter au principe premier de toutes choses. Il est à remarquer que nulle morale de main d'homme n'a de conséquence, d'harmonie ni de proportion. Qu'elles péchassent toutes par leur principe, nous ne nous en étonnerions pas; mais comme l'esprit logique fournit un moyen assez facile d'atteindre à la conséquence et à la proportion, on se demande comment il arrive que ces qualités aient fait défaut à tant de théories diverses, et que le christianisme présente le seul système de morale bien lié et conséquent avec soi-même?

Entre toutes les autres, la morale de Vauvenargues se fait remarquer par son inconséquence. Mais ces perpétuelles vacillations font à mes yeux le principal mérite de son livre, et c'est justement pourquoi je l'aime. Sa sincérité ne recule devant aucune des inconséquences de sa pensée; il en a conscience, et il passe outre. Il a quantité d'observations précieuses, de tangentes à la vérité. Il n'a que des sentiments, mais il en a d'admirables. Il diminue, il contredit souvent ses pensées. L'idée lui manque, parce que le premier principe lui manque. Tantôt il le nie, tantôt il l'affirme. La conséquence parfaite d'un livre me conduirait à suspecter la sincérité d'un auteur, parce qu'il y a des sujets où elle est impossible ou factice, et surtout quand le principe premier est absent.

La candeur de Vauvenargues a un charme inexprimable; elle est le trait caractéristique de son individualité; on peut dire de lui *le candide Vauvenargues*. Il a la candeur de l'esprit comme celle du caractère, et

c'est ce qui donne la clef de ses qualités et de ses défauts. C'est un esprit qui connaît imparfaitement, mais qui est toujours loyal.

Vauvenargues était peu instruit, ce qui signifie deux choses : d'abord, qu'il avait peu de connaissances, et ensuite que ses connaissances étaient peu organisées, et que la discipline philosophique lui manquait. Il n'avait beaucoup pratiqué ni les hommes ni les livres; ses connaissances étaient surtout d'intuition, et dans ce genre elles étaient admirables. Il avait pensé en lui-même, et pour certains esprits c'est un avantage. Il dit quelque part : « Les choses que l'on sait le mieux « sont celles qu'on n'a pas apprises (1). » Et ailleurs : « L'usage du monde nous donne de penser naturelle- « ment, et l'habitude des sciences de penser profondé- « ment (2). » Vauvenargues n'avait proprement ni l'un ni l'autre; mais il avait l'usage de lui-même. La Motte a dit qu'il fut nouveau parce qu'il fut naturel. La candeur est à l'âme ce que le naturel est à l'esprit; quand on est candide, on ne peut manquer d'être profond. Les paroles des enfants sont souvent les plus profondes. Il est certain qu'à un esprit droit toutes choses se présentent plus pures, n'étant pas embarrassées de formules, pourvu que ces esprits joignent à la droiture la force. Des hommes tels que Vauvenargues sont des enfants dans la république des lettres; interrogez-les, la vérité va sortir de leur bouche.

Il est remarquable que la plupart des esprits qui ont donné une vive impulsion à la pensée humaine ont été des esprits peu scientifiques. Ils ont de l'anormal,

(1) Maxime 488.
(2) *Introduction*, livre II, § XXVIII.

de l'aventureux : ce n'est pas de la troupe de ligne; ce sont des partisans, des tirailleurs; mais c'est eux qu'il faut envoyer à la découverte. D'un autre côté, il faut convenir que leurs découvertes sont quelquefois imaginaires. Sans doute il leur arrive parfois comme à l'enfant dans le *Moïse sauvé* :

> Là l'enfant éveillé. . . . .
> D'un étrange caillou qu'à ses pieds il rencontre
> Fait au premier venu la précieuse montre,
> Ramasse une coquille et d'aise transporté
> La présente à sa mère avec naïveté.

Et puis, il y a toujours, en de tels esprits, un peu d'incohérence et de confusion. Ils ont du trop plein et des lacunes. Ils fournissent des matériaux pour bâtir; ils ne construisent guère d'édifice achevé. L'analyse scientifique a manqué à Vauvenargues pour arriver à des résultats précis. Le vrai point des difficultés lui échappe quelquefois. Ses vues fondamentales sont un peu enveloppées de nuages; ses vues particulières sont quelquefois mal terminées, sans qu'on sache toujours bien si la faute en est à l'expression ou à l'idée :

« Il ne faut pas croire aisément que ce que la nature « a fait aimable soit vicieux (1). »

— « Combien de vertus et de vices sont sans consé« quence (2)! »

— « Les abus inévitables sont des lois de la na« ture (3). »

En résumé, le livre de Vauvenargues est précieux par une multitude d'aveux naïfs; on y entend un té-

(1) Maxime 122.
(2) Maxime 555.
(3) Maxime 26.

moin fidèle, une voix pure. Au total, il n'est pas dans la vérité, mais aucun moraliste non chrétien n'y touche par autant de points. Tel auteur de morale, partant de principes assurés, est bien moins vrai dans l'ensemble, bien moins instructif et même édifiant, quelque étrange que ce mot puisse sembler. Ce n'est pas la vérité objective seule qui édifie dans un ouvrage, c'est aussi la vérité subjective, celle qui réside dans l'âme de l'auteur. On ne lit pas seulement le livre de Vauvenargues, c'est son esprit dans lequel on lit.

Comme écrivain, les principes de Vauvenargues se réduisent à deux. Il était convaincu qu'il faut d'abord avoir pensé pour soi-même :

« Ce qui fait que la plupart des livres de morale « sont si insipides, et que leurs auteurs ne sont pas « sincères, c'est que, faibles échos les uns des autres, « ils n'oseraient produire leurs propres maximes et « leurs secrets sentiments. Ainsi, non-seulement dans « la morale, mais en quelque sujet que ce puisse être, « presque tous les hommes passent leur vie à dire et « à écrire ce qu'ils ne pensent point (1). »

— « Tout ce qu'on n'a pensé que pour les autres est « ordinairement peu naturel (2). »

Beaucoup d'autres ont dit qu'il fallait penser *par soi-même*, Vauvenargues seul a dit *pour soi-même*. L'un est le moyen de l'autre; mais l'idée de Vauvenargues est la plus profonde. Il donne d'ailleurs l'exemple avec la règle. C'est même un point de vue dangereux que celui dans lequel se place l'auteur. Il est très-difficile

(1) Maxime 300.
(2) Maxime 371.

de demeurer dans la ligne exacte de sa propre pensée en présence des dispositions qu'on suppose naturellement à ses lecteurs.

En second lieu, Vauvenargues recommande de penser avec son cœur : « Les grandes pensées viennent du « cœur (1) ; » principe singulièrement vrai dans tous les sujets où le sentiment peut avoir un rôle à jouer. Le cœur ne pense point; mais en bien des cas il détermine le point de vue d'où nous pensons. Un sentiment élevé est comme une haute montagne d'où l'on embrasse un plus vaste horizon. Et combien de grandes pensées ne sont que de grands sentiments dont l'esprit se rend compte ! Combien de talents ont été dilatés par le sentiment, combien d'esprits éveillés par une affection vive ! On voit combien Vauvenargues a pensé avec son cœur.

Le principal éloge du style de Pascal peut se transporter à celui de Vauvenargues. C'est un style vrai. C'est Pascal, moins la force et la passion. Tous deux ont un degré de vérité que peu de littérateurs ont su atteindre. Vauvenargues, il est vrai, pèche quelquefois par un peu d'obscurité, un manque de correction, quelques archaïsmes. Ces tournures vieillies lui venaient naturellement à l'esprit par la lecture journalière des anciens auteurs français. Mais la beauté de son style, c'est que l'expression est chez lui l'image fidèle de la pensée. Chaque pensée, à la rigueur, n'a qu'une seule expression parfaitement adéquate à elle-même; toute autre pèche par le trop ou le trop peu, ou, comme un tableau mal placé, ne présente qu'une partie de sa surface à la lumière. La forme unique, né-

(1) Maxime 127.

cessaire de la pensée, en est la plus belle, sans le secours des images et des tours; quelquefois l'écrivain y tombe du premier coup, alors que la pensée, instantanément conçue, vivement aperçue, se saisit aussitôt de sa forme et naît, pour ainsi dire, avec elle. D'autres fois la découverte de cette forme pure n'a lieu qu'après plusieurs essais et le rejet de plusieurs formes moins parfaites. On rencontre des traces de ce travail chez La Rochefoucauld et aussi chez Vauvenargues. Tantôt ce dernier arrive de plein saut à son expression, tantôt il ne l'atteint que par gradation. Il a voulu être simple, il n'est satisfait que lorsqu'il est simple. Il a dit : « Lorsqu'une pensée est trop faible pour porter une « expression simple, c'est la marque pour la rejeter (1). » Il pensait que « la clarté est la bonne foi « des philosophes (2); » que l'accueil qu'obtiennent les erreurs n'est dû qu'à des artifices de langage; « qu'il n'y a point d'erreurs qui ne périssent d'elles-« mêmes, rendues clairement (3); » que la vérité est belle de sa propre beauté, et enfin « que la clarté orne « les pensées profondes (4). » On pourrait ajouter à ceci : et la simplicité, les grandes pensées.

Souvent, en effet, la pensée se passe de tours et d'images; mais celles-ci sont parfois nécessaires à cause de la stérilité du langage. Au fond, la langue primitive, la langue type, exprimait tout par des images; la nôtre, telle qu'elle est, contient encore nombre d'images que le long usage a transformées en expressions propres. Les mots qui désignent des objets méta-

(1) Maxime 3.
(2) Maxime 372.
(3) Maxime 6.
(4) Maxime 4.

physiques sont des images tirées du monde matériel; c'est ainsi, par exemple, que le mot *âme*, signifie *souffle*.

Vauvenargues a peu d'images, mais il ne s'est cependant pas privé de leur secours, et les siennes, dans leur rareté, sont si heureuses que l'idée ne vient pas qu'on eût pu dire autrement :

« Les regards affables ornent le visage des rois (1). »

— « Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que « les premiers rayons de la gloire (2). »

— « Les conseils de la vieillesse éclairent sans échauf- « fer, comme le soleil de l'hiver (3). »

Vauvenargues cause à ses lecteurs des surprises; mais en général elles sont l'opposé de celles que La Bruyère fait éprouver. Celui-ci emploie des tournures inattendues et singulières, pour arriver à une pensée commune. Vauvenargues, au contraire, voile souvent sous une expression commune une pensée de haute valeur. Cependant la manière de La Bruyère ne lui est pas absolument étrangère. On reconnaît l'imitation, ou du moins le genre analogue, dans des pensées telles que celles-ci :

« Ceux qui nous font acheter leur probité, ne nous « vendent ordinairement que leur honneur (4). »

— « Celui qui s'habille le matin avant huit heures « pour entendre plaider à l'audience, ou pour voir des « tableaux étalés au Louvre, ou pour se trouver aux « répétitions d'une pièce prête à paraître, et qui se « pique de juger en tout genre du travail d'autrui, est

(1) Maxime 394.
(2) Maxime 382.
(3) Maxime 159.
(4) Maxime 49.

« un homme auquel il ne manque souvent que de « l'esprit et du goût (1). »

Vauvenargues n'est pas seulement un moraliste distingué, mais encore un critique de premier ordre, d'autant plus intéressant qu'il est plus naïf. Il a l'audace de l'enfance, il ose être de son avis. Deux choses surtout nous asservissent : trop de défiance de nous-même; trop de prétention à paraître indépendants. Vauvenargues évite ces deux excès, il a un courage humble. Ce devrait être celui de tout auteur qui se mêle de juger les autres. Aussi chez Vauvenargues les morceaux de critique sont-ils exquis.

Voici quelques pensées choisies, quelques observations profondes, sur lesquelles on est heureux de s'arrêter :

« C'est entreprendre sur la clémence de Dieu, de « punir sans nécessité (2). »

— « Nous querellons les malheureux pour nous dis- « penser de les plaindre (3). »

— « Nous n'avons pas droit de rendre misérables « ceux que nous ne pouvons rendre bons (4).

— « La magnanimité ne doit pas compte à la pru- « dence de ses motifs (5). »

— « On ne peut être juste, si on n'est humain (6). »

— « Quand on sent qu'on n'a pas de quoi se faire « estimer de quelqu'un, on est bien près de le haïr (7). »

(1) Maxime 64.
(2) Maxime 165.
(3) Maxime 172.
(4) Maxime 27.
(5) Maxime 130.
(6) Maxime 28.
(7) Maxime 45.

— « C'est être médiocrement habile que de faire des dupes (1). »

— « Ceux qui n'ont que de l'habileté, ne tiennent « en aucun lieu le premier rang (2). »

— « Personne n'est sujet à plus de fautes que ceux « qui n'agissent que par réflexion (3). »

— « C'est un grand signe de médiocrité de louer « toujours modérément (4). »

— « Ceux qui n'ont pas le courage de chercher la « vérité dans les rudes épreuves (de la familiarité), « sont profondément au-dessous de tout ce qu'il y a de « grand ; surtout c'est une chose basse que de craindre « la raillerie, qui nous aide à fouler aux pieds notre « amour-propre, et qui émousse, par l'habitude de « souffrir, ses honteuses délicatesses (5). »

— « On doit se consoler de n'avoir pas les grands « talents, comme on se console de n'avoir pas les « grandes places. On peut être au-dessus de l'un et de « l'autre par le cœur (6). »

(1) Maxime 97.
(2) Maxime 94.
(3) Maxime 131.
(4) Maxime 12.
(5) *Réflexions sur divers sujets.* XVII.
(6) Maxime 68.

XVIII.

MONTESQUIEU.

1689 — 1755.

J'arrive maintenant, Messieurs, à un homme qu'on n'approche qu'avec respect et sympathie, le seul peut-être entre les grands esprits du dix-huitième siècle pour lequel je me sente un puissant attrait.

Montesquieu est une âme digne et noble, un de ces êtres difficiles à rencontrer au sein de notre déchéance originelle et des égarements de notre civilisation, êtres qui font du bien quand on les contemple, et surtout quand on les retrouve au milieu du dix-huitième siècle.

Sa vie fut peu riche en événements. Issu d'une famille noble, Montesquieu se prépara par de fortes études à l'exercice de la magistrature; mais les lois naturelles du cœur et de l'esprit humain l'occupèrent plus encore que les lois positives, et s'il étudia les codes des nations, ce fut moins en juriste qu'en philosophe. De bonne heure président au parlement de Bordeaux, il résigna plus tard cette charge, et voulut vivre pour sa propre instruction. Il voyagea dans ce but, ce que n'avaient guère fait les grands auteurs du dix-septième siècle; l'esprit cosmopolite commençait à s'introduire parmi les gens de lettres. Montesquieu

parcourut l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre; c'était pour lors faire le tour du monde. Il y gagna un riche fonds d'observations, et une largeur de vues fort supérieure à celle de ses contemporains. Il étudia le jeu de la machine sociale, grand mystère qui en restera toujours un. De retour en France, il partagea son temps entre Paris et son château de la Brède. A Paris, il sut se posséder lui-même, et résister à l'entraînement des coteries et du mouvement philosophique. C'est de la solitude de la Brède que sortirent ses meilleurs ouvrages, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* et *l'Esprit des lois*.

Dès leur apparition, ses œuvres l'entourèrent de célébrité et de considération, de respect, dans le sens le plus vaste du mot, en France et même en Europe. Plus tard, cependant, sa mort fut peu sentie et même peu remarquée. Ce soleil descendit à l'horizon sans qu'on daignât s'en apercevoir : Voltaire était à son apogée, et le mouvement philosophique dans sa plus grande effervescence.

Les enfants, quand on leur parle d'un homme célèbre, commencent par demander s'il est *bon*. Heureux qui, sur ce point, demeure toujours enfant. Ne résistons pas à une curiosité si naturelle. Autant qu'il est donné à notre nature déchue de réaliser ce divin caractère, cherchons si Montesquieu était bon.

Montesquieu s'est peint par ses actions; sa vie entière s'est chargée de son portrait; mais la mort a donné à cette figure le dernier coup de pinceau en révélant les monologues de l'homme avec lui-même. Chaque soir il avait l'habitude d'écrire ses réflexions, ses remarques sur son propre caractère, et l'abandon, la né-

gligence de ces aveux montre qu'ils n'étaient destinés qu'à lui seul, ou tout au plus à son fils. Après sa mort, cè manuscrit fut imprimé sous le titre de *Pensées*. C'est des plus remarquables de ces pensées que nous allons voir ressortir la fidèle représentation de sa nature. Dans mon opinion, des autobiographies de ce genre, quand elles sont sincères, valent un livre de morale; et ici, l'esquisse de la physionomie de l'auteur est d'autant plus intéressante qu'elle est confirmée par ses ouvrages.

On est, dès l'abord, frappé des dispositions qu'il signale :

« Je m'éveille le matin avec une joie secrète de voir « la lumière; je vois la lumière avec une espèce de « ravissement; et tout le reste du jour je suis content. « Je passe la nuit sans m'éveiller; et le soir, quand je « vais au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche « de faire des réflexions (1). »

Il était, dit-il, *né heureux*, doué par la Providence d'un organisme parfait, possédant une sérénité constante, avec le privilége rare, peut-être unique, de joindre à la vivacité des jouissances et à la modération des désirs une très-faible susceptibilité pour la douleur, ce qui prouve le tempérament le plus facile et le mieux équilibré.

« J'ai l'ambition qu'il faut pour me faire prendre « part aux choses de cette vie; je n'ai point celle qui « pourrait me faire trouver du dégoût dans le poste où « la nature m'a mis.

— « Lorsque je goûte un plaisir, je suis affecté; et « je suis toujours étonné de l'avoir recherché avec « tant d'indifférence.

(1) *Pensées diverses : Portrait de Montesquieu par lui-même.*

— « Je n'ai presque jamais eu de chagrin, encore « moins d'ennui.

— « Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de « lecture n'ait dissipé (1). »

L'indignation, chez lui, reste tout intellectuelle ; il s'indigne bien, il ne s'irrite jamais. La pitié, sentiment qu'il possède à un haut degré, l'émeut vivement, sans jamais l'abattre : « Je n'ai jamais vu couler de larmes « sans en être attendri (2), » a-t-il dit. Sa vie fut l'admirable commentaire de ces paroles, mais il ensevelissait les actes de sa générosité dans le plus profond mystère. La tombe en a révélé plusieurs. Un passage de ses *Lettres persanes* nous paraît exprimer très-bien la tendresse naturelle de son cœur :

« Je sens de l'humanité pour les malheureux, comme « s'il n'y avait qu'eux qui fussent hommes ; et les « grands mêmes, pour lesquels je trouve dans mon « cœur de la dureté quand ils sont élevés, je les aime « sitôt qu'ils tombent. En effet, qu'ont-ils affaire, dans « la prospérité, d'une inutile tendresse? Elle appro- « che trop de l'égalité. Ils aiment bien mieux du « respect, qui ne demande point de retour. Mais « sitôt qu'ils sont déchus de leur grandeur, il n'y « a que nos plaintes qui puissent leur en rappeler « l'idée (3). »

Qu'il est rare de voir dans le même individu tant de sympathie pour l'humanité et jamais d'émotion qui aille jusqu'au trouble !

Montesquieu a peu de goût pour la gloire et peu de

(1) *Pensées diverses : Portrait de Montesquieu par lui-même.*
(2) *Ibid.*
(3) *Lettres persanes.* Lettre CXXVI.

besoin de briller; il est peut-être le seul écrivain qui ait pu sincèrement dire de soi : « Je suis, je crois, le « seul homme qui ait mis des livres au jour sans être « touché de la réputation de bel esprit (1). »

Il y joint peu de zèle pour la fortune :

« J'ai fait de grandes améliorations à mes terres; « mais je sentais que c'était plutôt pour une certaine « idée d'habileté que cela me donnait, que pour l'idée « de devenir plus riche (2). »

— « Discuter ses intérêts avec une trop grande rigi- « dité est l'éponge de toutes les vertus. »

— « Il faut regarder son bien comme son esclave, « mais il ne faut pas perdre son esclave (3). »

— « Je suis, dit-il ailleurs, amoureux de l'amitié (4), » et il ajoute quelque part, qu'il n'a jamais perdu qu'un seul ami (5).

Il pardonne avec facilité, mais il méprise vigoureusement :

« Je pardonne aisément, par la raison que je ne suis « pas haineux : il me semble que la haine est doulou- « reuse (6). »

— « J'ai toujours méprisé ceux que je n'estimais « pas (7). »

Naturellement une âme si haute devait peu goûter la raillerie, ce petit exercice des petites âmes; Montesquieu en a l'aversion, et avec l'esprit qu'il possédait, pour un Français, ce n'est pas peu de chose. La Bruyère

(1) *Pensées diverses : Portrait.*
(2) *Ibid.*
(3) *Pensées diverses : Variétés.*
(4) *Pensées diverses : Portrait.*
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*
(7) *Ibid.*

appelle la moquerie, *indigence d'esprit* (1); Montesquieu définit la raillerie, « un discours de son esprit « contre son bon naturel (2); » et il dit de lui-même : « Je n'ai jamais aimé à jouir du ridicule des autres (3). »

Il ne s'engage dans nulle querelle; mais attaqué, il se défend avec dignité.

A cette bienveillance individuelle il joint l'attachement au bien public; il a l'âme citoyenne au plus haut degré. Cet amour de la patrie, factice chez tant d'hommes, transmis chez tant d'autres par tradition ou par contagion, instinct souvent machinal et sans spontanéité, chez Montesquieu existe plein de vie : « J'ai eu « naturellement de l'amour pour le bien et l'honneur « de ma patrie; j'ai toujours senti une joie secrète « lorsqu'on a fait quelque règlement qui allait au bien « commun (4). »

Mais Montesquieu va plus loin; son zèle pour sa patrie est exempt de cet égoïsme qui immolerait volontiers le reste du monde à son pays. Le cosmopolitisme que tant d'autres ont dans l'esprit, il l'avait dans le cœur :

« Quand j'ai voyagé dans les pays étrangers, je m'y « suis attaché comme au mien propre; j'ai pris part à « leur fortune, et j'aurais souhaité qu'ils fussent dans « un état florissant (5). »

— « Si je savais quelque chose qui me fût utile et « qui fût préjudiciable à ma famille, je le rejetterais « de mon esprit. Si je savais quelque chose qui fût

(1) La Bruyère, *Les Caractères*. Chapitre V. *De la société et de la conversation*.

(2) *Pensées diverses : Variétés*.

(3) *Pensées diverses : Portrait*.

(4) *Ibid*. (5) *Ibid*.

« utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie,
« je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose
« utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe
« et au genre humain, je le regarderais comme un
« crime (1). »

En somme, Montesquieu s'est bien connu; tout dans ces aveux révèle un caractère pacifique, équitable, indulgent, une âme bienveillante et même tendre, sans impatience, sans désirs violents, ouverte à tout ce qui est grand. Point de petitesse, sauf un peu de faiblesse pour son nom, et il l'avoue :

« Je fais faire une assez sotte chose; c'est ma généa-
« logie (2). »

— « Quoique mon nom ne soit ni bon ni mauvais,
« n'ayant guère que deux cent cinquante ans de no-
« blesse prouvée, cependant j'y suis attaché, et je
« serais homme à faire des substitutions (3). »

Ce qui frappe le plus chez lui, c'est la sérénité. Je ne voudrais pas affirmer que tous les esprits du premier ordre aient été sereins; mais la plupart et les plus grands ont possédé cette haute qualité. La grandeur est sereine, sublime, paisible. De même que dans l'atmosphère il est une zone limpide où les nuages n'arrivent plus, il est aussi dans le monde moral une région que les orages ne peuvent troubler, ou du moins ils n'y pénètrent que par exception.

Encore un trait. Montesquieu, qui aimait tout à la fois le monde et la retraite : « Quand j'ai été dans le
« monde, je l'ai aimé comme si je ne pouvais souffrir

(1) *Pensées diverses : Portrait.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

« la retraite ; quand j'ai été dans mes terres, je n'ai « plus songé au monde (1). » goûtait la société, quoique en un sens il y fût peu propre. Il en jouissait d'une manière passive; le don de la conversation lui manquait. Plusieurs des génies éminents du dix-huitième siècle ont souffert de la même lacune ; ni Buffon, ni Rousseau n'ont été éloquents ou agréables dans la conversation vulgaire. Entre tous ces grands esprits, Voltaire seul s'y est montré puissant. C'est un mystère qui, pour chacun d'eux, a des causes différentes. Trop d'idées s'offraient à la fois à Rousseau, et il perdait à les combiner le moment de la repartie. A Voltaire, au contraire, les idées arrivaient d'une manière suffisante, mais sans encombrement, et l'expression en sortait claire, vive et rapide. Buffon, de son côté, ne puisait sa force que dans la méditation ; la première vue chez lui ne porte pas loin. Autre chose encore pour Montesquieu, il était timide. La société le troublait. Était-ce amour-propre, vanité, modestie ? Voilà ce qu'il en dit lui-même :

« La timidité a été le fléau de toute ma vie ; elle « semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma « langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger « mes expressions. J'étais moins sujet à ces abatte- « ments devant des gens d'esprit que devant des sots : « c'est que j'espérais qu'ils m'entendraient ; cela me « donnait de la confiance (2). »

D'après ceci, cette timidité ne serait pas tant, ce nous semble, un trait de caractère qu'un défaut dans la forme de l'intelligence de Montesquieu. Il était pres-

(1) *Pensées diverses : Portrait.*
(2) *Ibid.*

que dénué de la faculté de lier ses pensées dans un développement un peu étendu. Aussi ce qu'il a écrit est-il fragmentaire; le don de saisir et de reproduire un vaste ensemble peut donner une grande assurance à ceux qui écrivent et surtout à ceux qui parlent. Montesquieu avait dans la conversation des idées brillantes, mais isolées, qui se pressaient à la porte, et qui souvent y restaient.

La doctrine morale de Montesquieu diffère peu du stoïcisme antique; mais il ne l'a pas formulée en système. Sa nature était son véritable système. Néanmoins il ne perd aucune occasion de vanter le stoïcisme en général :

« Jamais philosophe n'a mieux fait sentir aux hom-« mes les douceurs de la vertu et la dignité de leur « être que Marc-Antonin : le cœur est touché, l'âme « agrandie, l'esprit élevé (1). »

— « Si je pouvais un moment cesser de penser que « je suis chrétien, je ne pourrais m'empêcher de mettre « la destruction de la secte de Zénon au nombre des « malheurs du genre humain (2). »

Le stoïcisme est cette doctrine haute et sévère, dont le propre est de considérer le devoir et la vertu comme unique mobile de l'homme, et de ne faire entrer en ligne de compte ni le plaisir, ni la douleur. Il poursuit son but sans dévier ni à droite ni à gauche, et tient les difficultés et les périls pour nuls et non avenus. Jusqu'à un certain point ceci est vrai; l'obéissance absolue à la règle du devoir est belle en soi. Ce serait la moitié du christianisme, si le christianisme était susceptible de se fractionner. Mais ce n'est pas à Dieu

(1) *Pensées diverses : Des Anciens.*
(2) *Esprit des lois*, livre XXIX, chap. X.

que se rend cette obéissance; elle n'est, au fond, que l'obéissance envers soi-même. Dans ce système, l'homme devient en quelque sorte son propre dieu. L'humilité en est bannie; le stoïcisme commande à l'homme ce qu'il doit faire, mais il ne lui indique ni ce qui lui manque, ni le moyen d'y suppléer. En lui laissant ignorer sa faiblesse, il dépouille l'homme du secours qu'il eût trouvé en Dieu.

Les vrais stoïciens l'ont été par tempérament. C'étaient des âmes fortes qui, sous plusieurs rapports, ont pu arriver très-haut, mais qui cependant avaient des faiblesses qu'elles ignoraient ou qu'elles caressaient, et dont les vertus furent contrepesées par l'orgueil. Sans injustice on peut répéter ce qu'en dit Descartes : « Souvent ce qu'ils appellent du beau nom de vertu « n'est qu'une insensibilité, ou un orgueil, ou un déses-« poir, ou un parricide. » — « Il renfle l'âme et ne la « nourrit pas, » a dit Voltaire du stoïcisme.

Si le christianisme n'existait pas, les stoïques fourniraient quelques beaux échantillons de l'espèce humaine; mais combien leur doctrine laisserait-elle de malheureux de plus? Pour tout secours dans leurs faiblesses, pour toute consolation dans leurs peines, ceux-ci n'entendraient qu'une voix inflexible leur criant sans cesse : Avance! avance! — Mais je suis infirme, blessé, paralysé. — N'importe, avance! *Tu le dois!* — C'est le mobile unique offert par le stoïcisme. Le christianisme aussi nous dit d'avancer, mais il tend la main à celui qui se traîne, il soulève celui qui ne peut marcher; lui seul termine et rejoint ce cercle toujours entr'ouvert que nulle doctrine humaine n'est capable d'embrasser.

A ce sujet rappelons une fois pour toutes, d'abord

que nous accordons le titre de *mobile* à ce qui donne à l'âme l'impulsion et la force d'agir; en second lieu, qu'il y a dans la morale humaine deux classes de mobiles. Les premiers se rapportent à la crainte et à l'espérance, mobiles grossiers sans doute, mais dont il faut reconnaître l'importance dans l'état actuel de la société. D'un point de vue plus élevé cependant, on ne saurait fonder une morale digne de ce nom sur la crainte et l'espérance uniquement, puisqu'on ne ferait par là que des esclaves ou des égoïstes. De toute nécessité, l'homme, en sa qualité d'individu moral, demande un intérêt profond, un intérêt d'une durée continue et qui s'empare de son cœur entier. C'est ce que doit lui fournir toute doctrine vraie, toute religion méritant ce nom. Cette force vive n'est complète que dans l'amour : l'amour, de la part de celui qui demande l'obéissance; l'amour, de la part de celui qui la rend. L'amour gratuit en Dieu, l'amour pur en l'homme, tel est en soi et dans son essence le seul mobile digne de la religion et digne de l'homme, si l'homme fût demeuré dans sa condition primitive. Dieu n'est pas un législateur humain; il est l'être spirituel qui demande le culte du cœur, une adoration en esprit et en vérité, produite et alimentée par l'amour. C'est à cette fin que Jésus-Christ rétablit en l'homme l'image divine effacée par le péché, et réhabilitée par l'amour seul. La crainte et l'espérance concourent sans doute à cette œuvre comme leviers nécessaires et préparatoires; mais elles n'agissent guère, la première du moins, que provisoirement, en l'absence ou dans les défaillances du grand mobile de l'amour, lequel, du reste, ne sera parfait en l'homme que dans une nouvelle économie.

Le stoïcisme de Montesquieu est un stoïcisme attendri, tempéré par un certain sentiment de religiosité. Le stoïcisme seul ne pouvait satisfaire cette âme aimante. Dans le tableau qu'il trace des vertus humaines, l'idée de Dieu revient sans cesse, non comme remplissage, mais comme complément nécessaire.

Il a plusieurs fois saisi l'occasion d'exprimer l'aversion très-vive qu'il éprouvait pour l'athéisme :

« L'homme pieux et l'athée parlent toujours de reli-« gion; l'un parle de ce qu'il aime, et l'autre de ce « qu'il craint (1). »

Cette aversion, qui avait son principe dans la droiture de son esprit, était fortifiée par la connaissance des vraies nécessités et des vraies conditions de la société.

Il ne défend pas moins chaudement l'immortalité de l'âme :

« Quand l'immortalité de l'âme serait une erreur, je « serais fâché de ne pas la croire : j'avoue que je ne suis « pas si humble que les athées. Je ne sais comment ils « pensent; mais pour moi je ne veux pas troquer l'idée « de mon immortalité contre celle de la béatitude d'un « jour. Je suis charmé de me croire immortel comme « Dieu même. Indépendamment des idées révélées, les « idées métaphysiques me donnent une très-forte espé-« rance de *mon bonheur éternel*, à laquelle je ne vou-« drais pas renoncer (2). »

« L'indifférence pour l'autre vie entraîne dans la « mollesse pour celle-ci, et nous rend insensibles « et incapables de tout ce qui suppose un effort (3). »

(1) *Esprit des lois*, livre XXV, chap. I[er].
(2) *Pensées diverses : De la religion.*
(3) *Pensées diverses : Variétés.*

Montesquieu savait que toute religion est sociale, tandis que l'athéisme est éminemment antisocial. Le premier effet d'une religion quelconque est d'obliger les hommes les uns envers les autres; car il est impossible qu'ils n'attribuent pas à leurs dieux quelques bonnes qualités, et il est impossible qu'ils ne se croient pas tenus d'imiter les bonnes qualités de leurs dieux. Souvent même ils ne font que transporter à leurs dieux les vertus dont l'existence est nécessaire à la société, et ils les consacrent par là : ainsi Jupiter hospitalier. Et alors des pratiques sociales, que la conscience toute nue n'aurait pas suffisamment garanties, se trouvent scellées par le motif le plus puissant; comme aussi des vices dont l'existence menace la société reçoivent un frein plus fort que tous ceux que la nature essayerait de leur imposer. Montesquieu a senti tout cela et l'a plus d'une fois exprimé. Non-seulement il reconnaît que « toutes les religions contiennent des préceptes « utiles à la société (1), » mais il déclare que « la reli- « gion est toujours le meilleur garant que l'on puisse « avoir des mœurs des hommes (2); » et il va même jusqu'à dire que « toutes les sociétés sont dans la « nécessité d'avoir une religion (3). »

Personne n'a montré mieux que lui le rapport intime de la religion avec la sociabilité, et il est intéressant de faire observer que c'est dans les *Lettres persanes*, c'est-à-dire dans l'ouvrage où il a mis le plus de témérité, où il a le plus accordé aux idées et aux mœurs de son temps, qu'on trouve ce passage remar-

(1) *Lettres persanes.* Lettre LXXXV.
(2) *Grandeur des Romains*, chap. X.
(3) *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion.*

quable, qui explique si bien ce que nous n'avons fait qu'indiquer :

« Dans quelque religion qu'on vive, l'observation « des lois, l'amour pour les hommes, la piété envers « les parents, sont toujours les premiers actes de reli- « gion... En quelque religion qu'on vive, dès qu'on en « suppose une, il faut bien que l'on suppose aussi que « Dieu aime les hommes, puisqu'il établit une religion « pour les rendre heureux ; que s'il aime les hommes, « on est assuré de lui plaire en les aimant aussi, c'est- « à-dire en exerçant envers eux tous les devoirs de la « charité et de l'humanité, et en ne violant point les « lois sous lesquelles ils vivent (1). »

Dans *l'Esprit des lois* et dans les *Pensées*, nous rencontrons des passages bien plus forts en faveur du christianisme ; ils prouvent que Montesquieu l'a beaucoup mieux compris que les moralistes de son temps, du moins sous le point de vue philosophique. Ce n'est pas que çà et là il ne maltraite la dévotion, qu'il ne lui lance parfois des traits de satire. Ainsi, lorsqu'il dit : « La dévotion est une croyance qu'on vaut mieux qu'un « autre (2). » Cependant il ajoute bientôt après : J'ap- « pelle la dévotion une maladie du cœur, qui donne à « l'âme une folie dont le caractère est le plus aimable « de tous (3). »

Le siècle infortuné où vivait Montesquieu lui fournissait peu d'exemplaires d'une piété humble, ferme et sensée, et la teinte maladive et présomptueuse que, de nos jours encore, la dévotion contracte si aisément,

(1) *Lettres persanes.* Lettre XLVI.
(2) *Pensées diverses : De la religion.*
(3) *Ibid.*

explique ce jugement, du moins en partie. Du reste, le défaut de ce noble caractère était celui du stoïcisme : l'absence d'humilité. Non qu'il fût disposé à la vanité, nous venons de voir le contraire, ni même très-orgueilleux vis-à-vis des hommes ; mais son orgueil subsistait devant Dieu. Sa facilité à mépriser tient certainement à ce fonds d'orgueil. Outre cette pensée déjà citée : « J'ai toujours méprisé ceux que je n'estimais pas (1), » cette marque de nature se trahit encore dans celle-ci : « J'ai eu d'abord pour la plupart des grands une crainte « puérile ; dès que j'ai eu fait connaissance, j'ai passé « presque sans milieu jusqu'au mépris (2). » S'il reconnaît en soi des faiblesses, il ne les reconnaît pas toutes, et pourtant il en avait plusieurs ; ses écrits mêmes en font foi. On trouve dans les *Lettres persanes* des peintures licencieuses dans lesquelles l'auteur s'est évidemment complu, et on ne peut se dissimuler qu'il n'a pas été très-sévère dans sa vie.

En prenant l'ensemble du caractère et de la carrière de Montesquieu, il faut ajouter ceci : Montesquieu est de son siècle ; mais plus il a vécu, moins il lui a appartenu. Il ne s'en détache ou ne s'en dégage pas pour être l'homme des temps antérieurs ou des temps futurs, mais l'homme de tous les temps. Il fallait à la fois être du dix-huitième siècle et le dominer pour écrire ce qu'il a écrit. *L'Esprit des lois* est partout chez Montesquieu ; il est déjà dans les *Lettres persanes*. Ce fut l'œuvre de sa vie. Au dix-septième siècle, il n'aurait pas écrit son livre, parce qu'il n'aurait pas pensé ce qu'il a pensé. Mais eût-il été du dix-huitième seule-

(1) *Pensées diverses : Portrait.*
(2) *Ibid.*

ment, il y a fort à parier qu'il n'eût pas écrit un livre sérieux. Toutes les grandes productions ne se trouvent-elles pas soumises à cette double condition : être de son temps jusqu'à un certain point, et par delà s'en affranchir? Chaque siècle a son individualité, laquelle est en même temps sa limite et sa force. Il faut arriver au niveau du siècle, et de là prendre son élan pour monter plus haut.

Les trois principaux ouvrages de Montesquieu sont les *Lettres persanes*, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, et *l'Esprit des lois*.

Les *Lettres persanes*, publiées en 1721, peuvent servir de complément au portrait que nous venons de tracer; elles furent, dit-on, composées à d'assez longs intervalles, et en quelque sorte comme délassement après les travaux de la journée. Montesquieu y épanche les idées nombreuses dont il est obsédé; il y remue tout, métaphysique, théologie, politique, morale, littérature. Il y jette toutes sortes de commencements de lui-même, tous les premiers élans de son génie et toute son écume, comme un jeune cheval qui jette son feu. Il n'entrait pas de très-bonne heure cependant dans la carrière littéraire, car il avait trente-deux ans. Plusieurs parties de son livre en font preuve, et témoignent d'une véritable maturité d'esprit; sous d'autres rapports, il y a dans les *Lettres persanes* quelque chose de très-jeune. L'auteur a deux âges et touche à deux âges. Il est de son siècle encore; la victoire n'est pas remportée, c'est précisément l'heure de la crise.

La forme du livre n'est pas nouvelle. L'auteur se

fait Persan pour mieux voir les choses en les voyant de plus loin. Ce procédé l'a servi; il lui a fait apercevoir des particularités qui, hors de là, auraient pu lui échapper; il lui a permis de mettre dans la bouche d'un Persan des remarques qui n'auraient pu sortir de celle d'un Français. L'étonnement de l'étranger se communique au lecteur, qui, pour la première fois, se dépréoccupe de son pays et apprend à l'envisager avec une sorte d'indépendance.

Ce livre a deux parties entremêlées, quoique distinctes. Il est très-sérieux et très-frivole. Le côté frivole est plus que frivole, il est libertin, tout imprégné des mœurs licencieuses de la régence. Si l'on s'arrête à ce point de vue, on sera frappé de trois contrastes : différence entre la profession de l'auteur et son livre; différence entre la nature des nombreux sujets qu'il traite; enfin, contraste entre la licence de ses idées et l'empire qu'au besoin il sait prendre sur elles. Quand Montesquieu est frivole, c'est qu'il est résolu à l'être. Telle lettre de ce recueil n'eût jamais été écrite par un homme de mœurs rigides. Ailleurs il voudra être sérieux. Qu'on lise, par exemple, les deux lettres sur le suicide (1); on y reconnaît l'homme qui saura se maîtriser. Il s'avance d'un élan au milieu des témérités de son siècle, mais on devine qu'il ne tardera pas à reprendre le poste qui lui convient :

« Ce sont des jours bien précieux que ceux qui « nous portent à expier les offenses. C'est le temps « des prospérités qu'il faudrait abréger. Que servent « toutes ces impatiences, qu'à faire voir que nous « voudrions être heureux indépendamment de celui

(1) Lettres LXXVI et LXXVII.

« qui donne les félicités parce qu'il est la félicité même?

« Si un être est composé de deux êtres, et que la « nécessité de conserver l'union marque plus la sou- « mission aux ordres du Créateur, on en a pu faire « une loi religieuse; si cette nécessité de conserver « l'union est un meilleur garant des actions des hommes, « on en a pu faire une loi civile (1). »

Le Montesquieu de *l'Esprit des Lois* est déjà presque tout entier dans les *Lettres persanes;* il a l'esprit de modération, de conservation, joint à l'esprit de liberté, et un sentiment sérieux du fait social, autrement dit de l'État. Il est des hommes pour lesquels l'État n'est pas seulement une idée, mais un sentiment; des hommes chez lesquels le sens patriotique, doublement développé, donne à tout ce qui se rapporte au gouvernement de la patrie une vigueur et une importance caractéristiques. Montesquieu est de ce nombre. « Le « sanctuaire de l'honneur, de la réputation et de la « vertu semble, dit-il, être établi dans les républiques « et dans les pays où l'on peut prononcer le mot de « patrie (2). » C'est le même sentiment que L'Hôpital manifeste avec énergie, que le siècle de Louis XIV avait effacé, et que nous voyons reparaître avec d'Aguesseau. On sent vibrer quelque chose dans l'âme de ce dernier, à ces mots antiques de *patrie* et même de *république*, auxquels il redonne, pour ainsi dire, un sens nouveau. Cette émotion seule suffirait pour imprimer du sérieux à l'ouvrage de Montesquieu. J'en ai cité un passage relatif à la religion; voici quelques paroles sur l'observation des lois :

(1) Lettre LXXVII.
(2) Lettre LXXXIX.

« Il est quelquefois nécessaire de changer certaines
« lois. Mais le cas est rare; et lorsqu'il arrive, il n'y
« faut toucher que d'une main tremblante : on y doit
« observer tant de solennités, et apporter tant de pré-
« cautions, que le peuple en conclue naturellement
« que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de
« formalités pour les abroger... Quelles que soient les
« lois, il faut toujours les suivre, et les regarder comme
« la conscience publique, à laquelle celle des particu-
« liers doit se conformer toujours (1). »

Mais le sérieux des *Lettres persanes* n'est pas confiné dans la politique. Le même homme qui semble vouloir exciter des sensations criminelles, qui trace des tableaux poussés jusqu'à la lubricité, parle peu après des différents rapports de la famille avec gravité, avec une sorte d'onction. Cette gravité n'a rien d'affecté; Montesquieu, digne et solennel, semble alors rentrer dans sa nature. Voyez ce qu'il dit sur la puissance paternelle :

« Quelques législateurs ont eu une attention qui
« marque beaucoup de sagesse; c'est qu'ils ont donné
« aux pères une grande autorité sur leurs enfants.
« Rien ne soulage plus les magistrats, rien ne dégarnit
« plus les tribunaux, rien enfin ne répand plus de
« tranquillité dans un État, où les mœurs font toujours
« de meilleurs citoyens que les lois.

« C'est, de toutes les puissances, celle dont on abuse
« le moins; c'est la plus sacrée de toutes les magistra-
« tures; c'est la seule qui ne dépend pas des conven-
« tions, et qui les a même précédées.

« On remarque que, dans les pays où l'on met dans
« les mains paternelles plus de récompenses et de pu-

(1) Lettre CXXIX.

« nitions, les familles sont mieux réglées : les pères
« sont l'image du Créateur de l'univers, qui, quoiqu'il
« puisse conduire les hommes par son amour, ne laisse
« pas de se les attacher encore par les motifs de l'es-
« pérance et de la crainte (1). »

Quel sentiment moral exquis, quelle noblesse d'expression dans les passages suivants :

« J'ai vu des gens chez qui la vertu était si naturelle
« qu'elle ne se faisait même pas sentir ; ils s'attachaient
« à leur devoir sans s'y plier, et s'y portaient comme
« par instinct : bien loin de relever par leurs dis-
« cours leurs rares qualités, il semblait qu'elles n'a-
« vaient pas percé jusqu'à eux. Voilà les gens que
« j'aime ; non pas ces hommes vertueux qui semblent
« être étonnés de l'être, et qui regardent une bonne action
« comme un prodige dont le récit doit surprendre (2). »

— « Je vois de tous côtés des gens qui parlent sans
« cesse d'eux-mêmes : leurs conversations sont un
« miroir qui présente toujours leur impertinente fi-
« gure : ils vous parleront des moindres choses qui
« leur sont arrivées, et ils veulent que l'intérêt qu'ils
« y prennent les grossisse à vos yeux ; ils ont tout fait,
« tout vu, tout dit, tout pensé : ils sont un modèle univer-
« sel, un sujet de comparaisons inépuisable, une source
« d'exemples qui ne tarit jamais. Oh ! que la louange est
« fade lorsqu'elle réfléchit vers le lieu d'où elle part (3) ! »

— « Hommes modestes, venez, que je vous em-
« brasse : vous faites la douceur et le charme de la vie.
« Vous croyez que vous n'avez rien ; et moi, je vous dis

(1) Lettre CXXIX.
(2) Lettre L.
(3) Lettre L.

« que vous avez tout. Vous pensez que vous n'humiliez « personne, et vous humiliez tout le monde. Et quand « je vous compare dans mon idée avec ces hommes « absolus que je vois partout, je les précipite de leur « tribunal, et je les mets à vos pieds (1). »

Paroles admirables, qu'il faudrait graver à jamais dans sa mémoire !

Il serait nécessaire de multiplier beaucoup les citations pour faire connaître tous les passages qui respirent un généreux amour de la justice et de la liberté, une généreuse haine du despotisme et de la tyrannie; et la force en est encore augmentée par le calme et la mesure de l'expression. Montesquieu ne déclame jamais, rarement même il raille sur ces sujets; il se donne la peine de raisonner et de prouver, mais lumineusement, brièvement et sans réplique. Lisez les lettres CII et CIII, sur le despotisme et sur les questions de morale politique; la lettre XCV, sur le droit des gens. Voyez encore, sur la liberté de conscience, la lettre LXXXV. Il y a beaucoup plus de calme dans les *Lettres persanes* que dans les autres ouvrages de Montesquieu, écrits à un âge plus mûr. C'est ainsi qu'en parlant de la liberté religieuse, il la demande avec une froideur presque accablante, comme s'il eût voulu obliger les tyrans à sentir qu'au regard de la simple logique, ils sont les plus sots des hommes. Plus tard il s'exprimera sur ces matières avec un abandon et une sensibilité remarquables.

Signalons encore le passage suivant sur la vérité due aux princes :

(1) Lettre CXLIV.

« C'est un pesant fardeau que celui de la vérité,
« lorsqu'il faut la porter jusqu'aux princes! Ils doi-
« vent bien penser que ceux qui s'y déterminent y
« sont contraints, et qu'ils ne se résoudraient jamais à
« faire des démarches si tristes et si affligeantes pour
« ceux qui les font, s'ils n'y étaient forcés par leur
« devoir, leur respect, et même leur amour (1). »

Enfin, est-il rien de plus beau, de plus antique, même dans l'antiquité, que l'histoire des *Troglodytes?* Montesquieu, réduit à ce seul épisode, compterait parmi les plus grands écrivains et les philosophes les plus profonds. De même Fénelon n'eût-il écrit que les *Aventures d'Aristonoüs,* serait placé au nombre de nos meilleurs écrivains.

L'histoire des *Troglodytes* ne doit pas être confondue avec ce qu'on appelle ordinairement une utopie, c'est-à-dire le rêve d'une imagination bienveillante et tendre qui se flatte d'inspirer ainsi le goût de la vertu. Ce n'est pas *Salente,* ce n'est pas la *Bétique,* malgré le mérite et le charme de ces morceaux, du dernier surtout. En les lisant, on éprouve une impression douce, salutaire peut-être, mais pas d'idée distincte, ni d'enseignement précis. Il n'en est pas ainsi de l'épisode des *Troglodytes,* tout hasardé qu'il semble, et au premier coup d'œil, plus hasardé que la *Bétique.* Sans doute Montesquieu n'a pas pensé qu'un peuple pareil pût subsister; mais l'allégorie une fois admise, il ne faut pas s'y tromper, ce récit renferme des idées morales et sociales beaucoup moins éloignées de l'application. Plus Montesquieu a outré la forme de l'utopie, plus il a écarté l'erreur et l'illusion; il n'a voulu, on le sent,

(1) Lettre CXL.

que fournir un cadre à une leçon. Et quelle beauté dans la conclusion de son histoire :

« Je vois bien ce que c'est, ô Troglodytes ! Votre « vertu commence à vous peser. Dans l'état où vous « êtes, n'ayant point de chef, il faut que vous soyez « vertueux malgré vous; sans cela vous ne sauriez « subsister, et vous tomberiez dans le malheur de vos « premiers pères. Mais ce joug vous paraît trop dur : « vous aimez mieux être soumis à un prince, et obéir « à ses lois moins rigides que vos mœurs. Vous savez « que pour lors vous pourrez contenter votre ambi- « tion, acquérir des richesses, et languir dans une « lâche volupté; et que, pourvu que vous évitiez de « tomber dans les grands crimes, vous n'aurez pas be- « soin de la vertu (1). »

De telles pensées reportent l'esprit vers une de ces paroles dont la signification profonde et multiple y touche sous un rapport : « La loi parfaite, dit saint « Jacques, est la loi de la liberté (2). »

Il y a donc beaucoup, dans les *Lettres persanes*, pour les esprits sérieux, mais beaucoup aussi pour les esprits frivoles et pour la malignité. Ce qui en fait l'ornement le plus considérable fut sans doute apprécié, mais ne le fut pas plus que les hardiesses philosophiques de l'œuvre. A certaines gens même, la licence eût suffi. C'était l'heure de la réaction; après les dernières années de Louis XIV et l'influence du Père Le Tellier et de Madame de Maintenon, la liberté de l'esprit français se relevait de la contrainte d'une dévotion imposée : les licences les plus graves étaient non-seulement

(1) Lettre XIV.
(2) Épître de saint Jacques, I, 25.

admises, mais accueillies avec empressement. Avec quelle avidité ne se jeta-t-on pas sur un livre qui décrivait toutes les voluptés de l'Orient et tous les ridicules de l'Occident; qui bravait avec une franchise inaccoutumée et avec un sang-froid accablant d'anciennes idoles; qui représentait le pape comme « un magicien « qui fait croire que le pain qu'on mange n'est pas du « pain, que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille « autres choses de cette espèce (1); » qui ajoutait que ce même pape « est une vieille idole qu'on encense « par habitude (2); » que « dans l'état présent où est « l'Europe, il n'est pas possible que la religion catho- « lique y subsiste cinq cents ans (3); » qu'il y a « en « France des gens qui disputent sans fin sur la reli- « gion, mais qui combattent en même temps à qui « l'observera le moins (4); » que « le roi de France a « plus de richesses que le roi d'Espagne, parce qu'il « les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable « que les mines (5). » On aime à se voir si bien raillé, et c'est un plaisir qu'en général chacun goûte quand il ne l'est pas seul.

Ce qui plaisait vivement aussi, ce qui plaît encore de nos jours, ce sont ces petites scènes enfermées dans le cadre d'une courte lettre, ces portraits si pittoresques, ces traits de satire si mordants auxquels s'entremêlent ou succèdent des traits sublimes ou touchants. Il y a quelques rapports entre ce genre et celui de La Bruyère : tous deux ont le tour vif et heurté, la manière satirique

(1) Lettre XXIV.
(2) Lettre XXIX.
(3) Lettre CXVII.
(4) Lettre XLVI.
(5) Lettre XXIV.

et spirituelle; chez tous deux, le style aspire à surprendre; mais la force intime appartient à Montesquieu. Il a la puissance intellectuelle et l'intention morale qui donne du sérieux, même à la raillerie. Voyez, entre autres, la charmante lettre XXX sur l'habit persan; la lettre LXXXIV sur les Invalides, si pleine de noblesse; la lettre LXXII sur le *décisionnaire*, ou l'homme qui tranche toutes les questions; lisez la dispute du géomètre et du philologue (1), le portrait de l'homme sociable par excellence (2). Pas un de ces tableaux qui ne frappe par sa perfection.

Voici le portrait de l'homme qui représente :

« Il y a quelques jours qu'un homme de ma con-
« naissance me dit : Je vous ai promis de vous produire
« dans les bonnes maisons de Paris : je vous mène à
« présent chez un grand seigneur qui est un des hom-
« mes du royaume qui représente le mieux.

« Que veut dire cela, Monsieur? Est-ce qu'il est plus
« poli, plus affable que les autres? — Non, me dit-il.
« — Ah ! j'entends : il fait sentir à tous les instants la
« supériorité qu'il a sur tous ceux qui l'approchent :
« si cela est, je n'ai que faire d'y aller; je la lui passe
« tout entière, et je prends condamnation.

« Il fallut pourtant marcher : et je vis un petit
« homme si fier, il prit une prise de tabac avec tant de
« hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha
« avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une ma-
« nière si offensante pour les hommes, que je ne pou-
« vais me lasser de l'admirer. Ah! bon Dieu! dis-je
« en moi-même, si, lorsque j'étais à la cour de Perse,

(1) Lettre CXXVIII.
(2) Lettre LXXXVII.

« je représentais ainsi, je représentais un grand sot! Il
« aurait fallu, Rica, que nous eussions eu un bien
« mauvais naturel pour aller faire cent petites insultes
« à des gens qui venaient tous les jours chez nous nous
« témoigner leur bienveillance. Ils savaient bien que
« nous étions au-dessus d'eux ; et s'ils l'avaient ignoré,
« nos bienfaits le leur auraient appris chaque jour.
« N'ayant rien à faire pour nous faire respecter, nous
« faisions tout pour nous rendre aimables ; nous nous
« communiquions aux plus petits ; au milieu des gran-
« deurs, qui endurcissent toujours, ils nous trouvaient
« sensibles ; ils ne voyaient que notre cœur au-dessus
« d'eux ; nous descendions jusqu'à leurs besoins. Mais
« lorsqu'il fallait soutenir la majesté du prince dans les
« cérémonies publiques, lorsqu'il fallait faire respecter
« la nation aux étrangers, lorsqu'enfin dans les occa-
« sions périlleuses il fallait animer les soldats, nous
« remontions cent fois plus haut que nous n'étions des-
« cendus ; nous ramenions la fierté sur notre visage,
« et l'on trouvait quelquefois que nous représentions
« assez bien (1). »

Cette lettre, qui respire un sentiment auquel le mot d'onction ne messied pas, nous révèle que le sérieux est au fond de toutes les pensées de Montesquieu. Il ne peut jamais être absolument frivole. Le pensée se joint toujours chez lui à tout, au sentiment, au badinage, à la licence. Jusque dans ses tableaux voluptueux et libres, il y a des idées fortes et de la méditation ; à plus forte raison dans sa raillerie. Celle-ci n'est pas seulement amère et incisive, satisfaction ou vengeance du bon sens outragé par les travers ; c'est quelque chose

(1) Lettre LXXIV.

de plus profond : c'est la pensée, ce sont les principes qui obéissent au besoin de se faire jour, et s'il est possible, de se faire accepter. Partout Montesquieu vise à inculquer quelque vérité.

En résumé, si l'on retranchait des *Lettres persanes* des écarts de jeunesse que l'auteur lui-même a plus tard regrettés, elles seraient réduites à peu près de moitié. Mais ce qui en resterait fournit une lecture fort attrayante, d'un esprit très-élevé et fait pour produire une impression salutaire sur ceux qui s'y arrêtent. Je ne parle pas seulement ici des vues politiques, mais surtout de celles qui se rapportent à la morale.

Le style des *Lettres persanes* était d'une nouveauté singulière et hardie, un peu dur et noueux parfois, bravant assez souvent l'harmonie, brusque, assez saccadé, scintillant, individuel, mâle, où la matière est pressée, condensée, et qui, par l'énergie du trait, ressemble moins à une peinture qu'à un bas-relief. Il n'est ni simple ni naïf; il a plus d'élan que d'abandon; il jaillit plutôt qu'il ne coule; il est semé d'expressions pittoresques dignes de Montaigne, le compatriote de l'auteur, et nobles par-dessus. Le dix-septième siècle a totalement disparu. De même que le style est l'homme, de même qu'un siècle est une individualité collective, ainsi un style est un siècle. Le style de Montesquieu est le dix-huitième siècle même.

L'éclat de ce style, la vivacité du mouvement, la profondeur des pensées, la richesse, la portée intellectuelle que, sous sa forme légère, cet ouvrage révélait au public, fixèrent l'attention. On en remarqua tout de suite les beautés et les défauts, et il paraît que, du premier coup, Montesquieu se trouva classé à son rang, ce

qui n'arrive pas toujours aux grands hommes. Littérairement parlant néanmoins, on ne peut dire que l'apparition des *Lettres persanes* ait été un événement tout à fait heureux; rien n'agit si puissamment pour autoriser l'abandon de la belle et gracieuse simplicité du dix-septième siècle. Sous ce rapport, observons que les *Lettres persanes* eurent historiquement la portée des *Provinciales ;* elles ont déterminé la langue littéraire de leur siècle, comme l'œuvre de Pascal détermina celle de son temps. Mais ce style si brillant, et sans affectation cependant, car ce perpétuel scintillement d'idées semble la végétation naturelle de l'esprit de Montesquieu, n'étant pas en soi d'une nature absolument saine, devint une des causes de la détérioration du langage.

Montesquieu ne fut reçu à l'Académie que sept ans après la publication des *Lettres persanes*, en 1728. Il est hors de doute que si le mérite de son livre l'y fit entrer, les hardiesses qui s'y trouvaient contenues retardèrent son admission.

Montesquieu avait quarante-cinq ans lorsqu'il mit au jour, en 1734, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Deux écrivains l'avaient précédé dans cette voie : Saint-Évremond d'abord, auteur peu qualifié pour une semblable tâche, qui cède à la tentation ordinaire des esprits de second ordre, celle de rapetisser les grandes choses, et de pousser l'esprit de critique jusqu'au dénigrement. Ce goût satirique peut procurer un instant de satisfaction; mais il y a toujours de l'indigence cachée sous cette apparence de supériorité.

Montesquieu eut surtout pour rival et pour devancier le grand Bossuet qui, dans son *Histoire universelle*, a traité en quelques pages le même sujet. Bossuet examine avec une rare sagacité l'influence des institutions sur les événements; il met, pour ainsi dire, la Providence à la tête de l'histoire; il est le premier historien philosophe, et quoique, sous plusieurs rapports, Montesquieu lui soit supérieur, il ne faut pas oublier que Bossuet l'a précédé. Sur plusieurs points Montesquieu le répète, mais comme un Montesquieu pouvait répéter; il reproduit en renouvelant, en joignant ses propres idées à celles de Bossuet; il pense à son tour les mêmes choses, mais à sa manière. L'inévitable coïncidence n'est ici que la rencontre des mêmes sujets. Du reste, Montesquieu est plus spécial, plus complet, plus érudit, tandis que Bossuet, guide moins sûr peut-être, saisit bien plus vivement l'imagination. Bossuet, d'ailleurs, présente d'abord les considérations générales et le récit ensuite; Montesquieu fait marcher de front l'un et l'autre, distribuant ses réflexions à mesure, méthode incontestablement préférable. Quant au style, tous deux sont des modèles à étudier, tous deux sont les plus grands styles de la littérature française. Bossuet a plus d'images, plus de couleur, un mouvement plus aisé, quelque chose de plus large, de plus simple, de moins concentré, de plus abondant, sans jamais cesser d'être rapide; la rapidité est un trait caractéristique de Bossuet. Montesquieu a écrit son livre tout autrement qu'il n'écrit à son ordinaire : pas d'esprit, pas de traits brillants, rien d'aigu ni de perçant, point d'étincelles, une lumière uniformément répandue, un style simple et

fort, quelque chose de romain, de stoïque dans le langage. Le stoïcisme naturel à l'auteur a ici passé dans sa parole. Montesquieu se ressemble plus à lui-même qu'en aucun autre de ses écrits. S'il a mis de la recherche dans ses autres ouvrages, c'était plutôt une habitude de son esprit qu'une faiblesse de son âme; au dedans de lui-même il était simple, et il a rencontré son vrai style dans ce livre-ci. Cette diction si pleine de gravité, de simplicité, de nerf, ressemble à une statue du peuple romain coulée en bronze. Et cependant, tout concis qu'il est, ce style n'a rien d'étranglé ni de contracté : Napoléon disait que c'était la seule histoire de laquelle il n'y eût rien à retrancher. En tout cas, c'est un fait à noter que celui d'un grand auteur écrivant un de ses livres d'une manière entièrement distincte de celle qu'il emploie partout ailleurs. Cette particularité s'est reproduite quant au *Contrat social*. Rousseau est rhéteur, le premier des rhéteurs, un rhéteur sublime, si l'on veut; mais dans le *Contrat social* il a su ne pas l'être; un tact très-sûr lui a fait comprendre qu'un livre pareil ne pouvait pas être écrit comme la *Nouvelle Héloïse*.

La composition de l'ouvrage de Montesquieu est fort simple : ce n'est que l'énumération des causes de la grandeur de Rome, puis de celles de sa décadence; plan naturel qui n'a pas besoin d'une unité plus sensible, parce qu'alors elle serait factice. Montesquieu n'avait pas le travers de vouloir créer, par delà l'unité réelle de son sujet, une unité forcée et chimérique. L'affectation du besoin de l'unité est la maladie de notre époque; rassembler en une seule catégorie les

faits analogues, telle est l'unité véritable. Montesquieu ne va pas plus loin.

Il suit la marche chronologique; il commence par montrer la république couvée dans la monarchie comme l'aigle dans son œuf, le génie puissant des conquêtes se préparant déjà sous ces rois qui furent presque tous de grands hommes, sans en excepter Tarquin. Montesquieu dit, en parlant de ce dernier : « Les « places que la postérité donne sont sujettes, comme « les autres, aux caprices de la fortune. Malheur à la « réputation de tout prince qui est opprimé par un « parti qui devient le dominant, ou qui a tenté de dé- « truire un préjugé qui lui survit (1)! »

Affranchie de la domination monarchique, la république s'assied sur sa propre base; et ici l'auteur fait apparaître certains faits, jusqu'alors peu remarqués, dont l'influence est devenue vitale; ainsi le partage égal des terres et du butin, qui intéressait chaque citoyen à la guerre :

« Ce fut le partage égal des terres qui rendit Rome « capable de sortir d'abord de son abaissement (2). »

— « Rome étant une ville sans commerce, et pres- « que sans arts, le pillage était le seul moyen que les « particuliers eussent pour s'enrichir (3). »

Ainsi l'avenir de Rome dépendait de l'égalité qui se trouve au début de son histoire. Première cause d'agrandissement.

Seconde cause, la sainteté du serment : « Le butin « était mis en commun, et on le distribuait aux sol-

(1) Chapitre I.
(2) *Ibid.*
(3) Chapitre III.

« dats : rien n'était perdu, parce que, avant de partir,
« chacun avait juré qu'il ne détournerait rien à son
« profit. Or, les Romains étaient le peuple du monde
« le plus religieux sur le serment, qui fut toujours le
« nerf de leur discipline militaire (1). »

Cette inviolabilité, cette sorte de religion sociale, explique en grande partie le succès des armes romaines. Quoique, au fond, la religion ne fût à Rome, comme chez tous les païens, qu'une institution sociale, elle y était cependant bien moins subordonnée à la politique qu'elle ne le fut à Sparte. L'idée de patrie y avait revêtu un caractère d'infini; ce qu'il y a naturellement de vie religieuse dans l'âme humaine, avait passé dans le patriotisme; Rome elle-même était une divinité; c'était la voix des dieux qui parlait du haut du Capitole et qui annonçait l'empire futur de Rome sur la terre. De là cette constance dans les desseins, ce pressentiment prophétique de la victoire, ce courage obstiné dans les revers, cet amour de la patrie qui s'exalte jusqu'au fanatisme, ce dévouement enthousiaste qui fait taire les plus forts sentiments de la nature, qui même impose silence aux partis. Trop souvent, hélas! notre patrie n'est que notre opinion, notre secte, notre parti; beaucoup de gens n'ont qu'un patriotisme de faction. Les factions ne manquaient pas à Rome, mais le bien de la patrie les faisait taire; on aimait sa patrie avec autant d'emportement qu'ailleurs on aime son parti. Et c'est ce qui, malgré le prodigieux accroissement de la république, lui procura une si longue durée:
« Il s'y joignait à la sagesse d'un bon gouvernement
« toute la force que pourrait avoir une faction (2). »

(1) Chapitre I. (2) Chapitre IV.

Comme conséquence de ce sentiment, l'obéissance aux lois, troisième ressort de la grandeur romaine, était non-seulement respectueuse, mais fervente et passionnée.

Un autre élément de succès fut le soin constant et éclairé apporté à l'art de la guerre, cet éclectisme avec lequel ce peuple si exclusif sut s'approprier sous ce rapport tout ce qu'il rencontra de bon chez les autres nations : « Ce qui a le plus contribué à rendre les « Romains les maîtres du monde, c'est qu'ayant com- « battu successivement contre tous les peuples, ils ont « toujours renoncé à leurs usages, sitôt qu'ils en ont « trouvé de meilleurs (1). »

Par le même bon sens pratique, ils se gardaient d'imposer aux peuples vaincus des mœurs et des coutumes qui auraient révolté leurs habitudes, sans mieux assurer leur soumission. En ce sens, ils évitaient d'affecter l'empire.

Mais ce n'est pas seulement dans la force héroïque et dans la sagesse de Rome que Montesquieu place les causes de son agrandissement. Il en attribue une partie à ses vices mêmes. Il décrit la terreur qu'inspirait son nom, le machiavélisme de sa politique, cette complication de ruses et d'intrigues, cet art de semer partout la division, et de rendre en même temps son arbitrage nécessaire, afin d'en venir peu à peu à se soumettre le monde entier :

« Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces peuples « (les Gaulois), que les Romains rencontrèrent dans « presque tous les lieux et dans presque tous les « temps, se laissèrent détruire les uns après les autres,

(1) Chapitre I.

« sans jamais connaître, chercher, ni prévenir la cause
« de leurs malheurs (1). »

— « Des rois qui vivaient dans le faste et dans les
« délices n'osaient jeter des regards fixes sur le peuple
« romain; et, perdant le courage, ils attendaient, de
« leur patience et de leurs bassesses, quelque délai
« aux misères dont ils étaient menacés (2). »

Montesquieu dépeint de main de maître, parmi les ennemis de Rome, deux grandes figures, Annibal et Mithridate, le dernier surtout, qui ne se laissa jamais vaincre par la crainte : « Roi magnanime, qui, dans
« les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses bles-
« sures, n'en était que plus indigné... Dans l'abîme où
« il était, il forma le dessein de porter la guerre en
« Italie, et d'aller à Rome avec les mêmes nations qui
« l'asservirent quelques siècles après, et par le même
« chemin qu'elles tinrent (3). »

Enfin, une dernière cause de la grandeur des Romains ce furent les guerres civiles :

« Il n'y a point d'État qui menace si fort les autres
« d'une conquête que celui qui est dans les horreurs
« de la guerre civile. Tout le monde, noble, bourgeois,
« artisan, laboureur, y devient soldat; et lorsque par
« la paix les forces y sont réunies, cet État a de grands
« avantages sur les autres qui n'ont guère que des
« citoyens. D'ailleurs, dans les guerres civiles il se
« forme souvent de grands hommes, parce que dans
« la confusion ceux qui ont du mérite se font jour,
« chacun se place et se met à son rang; au lieu que

(1) Chapitre IV.
(2) Chapitre VI.
(3) Chapitre VII.

« dans les autres temps on est placé, et on l'est pres-
« que toujours tout de travers (1). »

Quant aux causes de la décadence de Rome, voici quelles furent les principales :

D'abord, l'immense accroissement de la ville et de l'Empire. Par l'agrandissement de la ville et l'extension du droit de bourgeoisie, un nombre considérable d'étrangers prit place dans la cité, et l'antique notion de citoyen vit considérablement affadir sa vieille énergie. Par l'agrandissement de l'Empire, les soldats, maintenus dans l'éloignement de Rome, s'attachaient à leurs généraux et se détachaient de la république.

Secondement, la corruption des mœurs, suite d'une prospérité croissante et inouïe. Quand un peuple naturellement dur se corrompt, sa corruption devient affreuse, témoin Sparte et Rome :

« Les Romains, accoutumés à se jouer de la nature
« humaine dans la personne de leurs enfants et de
« leurs esclaves, ne pouvaient guère connaître cette
« vertu que nous appelons humanité. D'où peut venir
« cette férocité que nous trouvons dans les habitants
« de nos colonies, que de cet usage continuel des châ-
« timents sur une malheureuse partie du genre hu-
« main? Lorsque l'on est cruel dans l'état civil, que
« peut-on attendre de la douceur et de la justice natu-
« relle (2)? »

Montesquieu poursuit le tableau de cette époque. Après la mort de César, il nous montre la liberté devenue impossible : « Il arriva ce qu'on n'avait jamais
« encore vu, qu'il n'y eut plus de tyran, et qu'il n'y

(1) Chapitre XI.
(2) Chapitre XV.

« eut pas de liberté; car les causes qui l'avaient dé-
« truite subsistaient toujours (1). »

On vit alors des hommes parvenir au pouvoir, aidés par les défauts mêmes qui en d'autres temps les auraient empêchés de réussir. Ainsi Octave fut préféré pour sa lâcheté : « Cela même l'y porta peut-être : on « le craignit moins. Il n'est pas impossible que les « choses qui le déshonorèrent le plus, aient été celles « qui le servirent le mieux (2). »

Après Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron et les autres :

« C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des « choses humaines. Qu'on voie dans l'histoire de Rome « tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, « tant de peuples détruits, tant de grandes actions, « tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de « prudence, de constance, de courage; ce projet d'en- « vahir tout, si bien formé, si bien soutenu, si bien « fini, à quoi aboutit-il qu'à assouvir de bonheur cinq « ou six monstres (3)? »

Ce marécage sanglant de l'Empire une fois traversé, l'auteur parcourt les vicissitudes de ses deux grandes fractions, l'Orient et l'Occident; il nous montre les armées vengeresses des Barbares et les causes qui les précipitèrent d'abord sur l'Occident, sur l'Orient ensuite, jusqu'au moment où « l'Empire, réduit aux fau- « bourgs de Constantinople, finit comme le Rhin, qui « n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd dans « l'Océan (4). »

(1) Chapitre XII.
(2) Chapitre XV.
(3) Chapitre XIII.
(4) Chapitre XXIII.

Montesquieu eut l'avantage d'écrire son livre à une époque tranquille et insignifiante. C'était pendant le ministère du cardinal de Fleury. Quelquefois on se figure les temps de tourmente politique comme plus propres à la composition de l'histoire; c'est une illusion. Le récit pourra être plus animé; il sera moins vrai; une lumière paisible laisse mieux distinguer les objets que la lueur blafarde de l'éclair. De même l'écrivain qui travaille dans un moment de stagnation politique a bien plus de chance de saisir les raisons du passé et les probabilités de l'avenir.

Les histoires, Messieurs, ne sont pas l'histoire. L'homme qui n'envisage que les faits extérieurs et leur date, ne connaît pas la véritable histoire, celle qui met en évidence les ressorts cachés sous la variété et la succession des faits extérieurs. La tâche sérieuse de l'historien est de creuser cette apparence pour y reconnaître la signification secrète de ces vicissitudes, les lois réelles par lesquelles sont régis les événements. Car ce sont bien des lois; une observation attentive reconnaît les caractères de permanence ou d'analogie sous lesquels, dans les mêmes conditions, se reproduisent les mêmes faits. Sous ce rapport, l'histoire de l'humanité se rattache au grand ensemble de l'histoire naturelle, c'est-à-dire que, de l'analyse des faits particuliers, on peut aussi déduire la loi générale qui les unit et les explique. Mais l'intégrité des jugements historiques a été fort souvent altérée par l'influence inévitable du succès. La fortune est une grande corruptrice de la vérité; que d'actions comptées comme grandes et illustres ne le sont devenues qu'à l'aide de ce prestige; et quelle teinte différente n'auraient-elles

pas reçue d'un résultat différent! Il est vrai, le succès est la preuve d'une méthode habile à atteindre un certain but, mais il ne prouve rien sur la valeur de ce but; et encore ne prouve-t-il pas absolument en faveur de l'habileté, puisqu'un succès personnel est toujours compliqué de circonstances et de volontés étrangères. Rien n'est souvent plus difficile que de faire la juste part de l'homme qui réussit. Que de renommées perpétuées depuis nombre de siècles ont dû crouler devant le simple bon sens d'un jugement mieux motivé sur les actes et sur les hommes! Cela même a eu son excès; on a tenté récemment de s'attaquer à un de ces types qui sont depuis deux mille ans en possession d'attirer l'admiration; on a prétendu dépouiller César de sa grandeur. Jusqu'où le paradoxe et la prévention ont eu part à cette tentative, je ne le décide point; je me sers de cet exemple uniquement comme signe du pouvoir de l'esprit d'analyse sur les faits historiques, quand on s'est une fois soustrait à l'illusion de la fortune.

De toutes les lois naturelles, celles de l'histoire sont sans contredit les plus difficiles à déterminer. Mais si l'on y réussit, on obtient une sorte de psychologie historique, une science des phénomènes de l'âme sociale, réel agrandissement au domaine de la psychologie individuelle, puisqu'elles manifestent et constatent certains faits qu'on ne peut étudier dans une âme isolée.

Le dix-huitième siècle se rendait peu raison encore de l'influence des causes générales en histoire; on se demandait alors si Montesquieu n'avait pas commis la faute de leur trop accorder, et de ne pas assez tenir compte des faits contingents et particuliers. Mais quoi-

que Montesquieu, il faut en convenir, ait élargi, après Bossuet, une voie que notre époque a démesurément dilatée, il s'est, bien moins que d'autres, laissé aller au défaut où nous tombons si fréquemment et si volontiers. Plus que beaucoup d'écrivains, il a fait la part des circonstances accidentelles. Au fait, la double influence des idées et des personnalités constitue l'histoire; il faut que chacun de ces deux éléments y remplisse sa fonction. Dans un temps, l'histoire ne s'élevait au-dessus du roman que par la réalité des faits. Ainsi Vertot, dans l'*Histoire des chevaliers de Malte;* ainsi Saint-Réal, dans celle de la *Conjuration de Venise.* Il y a même telle histoire qui ne peut être conçue autrement, témoin celle de Charles XII, qui n'est que le récit des aventures d'un personnage excentrique.

Les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains* sont semées de maximes politiques et d'observations morales d'une haute valeur; elles font preuve d'une intime pénétration, d'une sorte d'instinct de divination dans l'art de rapporter les effets à leurs causes; on peut vraiment dire que le regard de l'auteur embrasse à la fois le passé et l'avenir. Elles renferment une foule de portraits dessinés avec une rare vigueur, à la manière de Tacite, ou plutôt à la manière de Montesquieu; car Montesquieu est un type. Tacite est passionné et sombre, Montesquieu véhément, mais serein. Il ressent de l'indignation, mais il n'est pas dominé par l'impression qu'il éprouve. Partout sa morale est élevée; elle respire l'amour et le respect de l'humanité; il unit le sentiment du progrès social à celui de la stabilité. Nous disons stabilité, et non pas stagnation; Montesquieu veut qu'on puisse corriger,

sans rien brusquer ni briser. Sa pensée ressort claire-
ment des passages suivants :

« Lorsque le gouvernement a une forme depuis
« longtemps établie, et que les choses se sont mises
« dans une certaine situation, il est presque toujours
« de la prudence de les y laisser, parce que les rai-
« sons, souvent compliquées et inconnues, qui font
« qu'un pareil état a subsisté, font qu'il se maintien-
« dra encore : mais, quand on change le système
« total, on ne peut remédier qu'aux inconvénients
« qui se présentent dans la théorie, et on en laisse
« d'autres que la pratique seule peut faire décou-
« vrir (1). »

— « Un gouvernement libre, c'est-à-dire toujours
« agité, ne saurait se maintenir s'il n'est par ses pro-
« pres lois capable de correction (2). »

— « Demander, dans un État libre, des gens hardis
« dans la guerre, et timides dans la paix, c'est vouloir
« des choses impossibles; et, pour règle générale,
« toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille
« dans un État qui se donne le nom de république, on
« peut être assuré que la liberté n'y est pas (3). »

Montesquieu s'attaque avec force à la tyrannie lé-
gale :

« La vie des empereurs commença donc à être plus
« assurée; ils purent mourir dans leur lit, et cela sem-
« bla avoir un peu adouci leurs mœurs; ils ne versè-
« sèrent plus le sang avec tant de férocité. Mais, comme
« il fallait que ce pouvoir immense débordât quelque

(1) Chapitre XVII
(2) Chapitre VIII.
(3) Chapitre IX.

« part, on vit un autre genre de tyrannie, mais plus « sourde : ce ne furent plus des massacres, mais des « jugements iniques, des formes de justice qui sem- « blaient n'éloigner la mort que pour flétrir la vie : la « cour fut gouvernée et gouverna par plus d'artifices, « par des arts plus exquis, avec un plus grand silence : « enfin, au lieu de cette hardiesse à concevoir une « mauvaise action, et de cette impétuosité à la com- « mettre, on ne vit plus régner que les vices des âmes « faibles et des crimes réfléchis (1). »

— « Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle « que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs « de la justice, lorsqu'on va, pour ainsi dire, noyer « des malheureux sur la planche même sur laquelle « ils s'étaient sauvés (2). »

Montesquieu s'élève au-dessus de l'admiration traditionnelle; il juge ces Romains qui « conquéraient « tout pour tout détruire; » il les montre grands, mais odieux; il nous remplit à la fois pour eux d'admiration et de haine. Il est rare de trouver chez quelque auteur que ce soit plus d'indépendance d'esprit. Il est digne de remarque que le libre penseur Montesquieu s'est moins laissé prévenir en faveur des républicains de Rome que le pontifical Bossuet. Dans le génie sublime de ce dernier, quelque chose s'émouvait à l'aspect de toute grandeur, soit despotique, soit républicaine; et l'illusion de la fortune lui a fermé les yeux sur bien des points que Montesquieu blâme, et qu'à plus forte raison le christianisme de Bossuet aurait dû condamner.

(1) Chapitre XVII.
(2) Chapitre XIV.

Relevons, en passant, l'admirable jugement que porte Montesquieu sur la liberté de conscience. Ce qu'il en exprime ne pouvait être de niveau avec ce qu'on a dit plus tard sur ce sujet; mais, pour l'époque, on ne saurait méconnaître l'importance de tels principes et de telles paroles :

« Ce qui fit le plus de tort à l'état politique du gou-
« vernement, fut le projet qu'il conçut de réduire tous
« les hommes à une même opinion sur les matières de
« religion, dans des circonstances qui rendaient son
« zèle entièrement indiscret... Il crut avoir augmenté
« le nombre des fidèles; il n'avait fait que diminuer
« celui des hommes (1). »

Remontant à l'origine d'une pareille tyrannie, Montesquieu la reconnaît dans la confusion du temporel et du spirituel :

« La source la plus empoisonnée de tous les mal-
« heurs des Grecs, c'est qu'ils ne connurent jamais la
« nature ni les bornes de la puissance ecclésiastique
« et de la séculière; ce qui fit que l'on tomba de part
« et d'autre dans des égarements continuels. Cette
« grande distinction, qui est la base sur laquelle pose
« la tranquillité des peuples, est fondée, non-seule-
« ment sur la religion, mais encore sur la raison et la
« nature, qui veulent que des choses réellement sépa-
« rées, et qui ne peuvent subsister que séparées, ne
« soient jamais confondues (2). »

Montesquieu manifeste un grand respect pour l'humanité, parce que l'homme est digne de respect. Mais on regrette de rencontrer dans ce beau livre une sorte

(1) Chapitre XX.
(2) Chapitre XXII.

d'apologie du suicide, que l'auteur avait si bien combattu dans les *Lettres persanes*. Séduit ici par la grandeur de certains personnages, tels que Caton et Brutus, Montesquieu ne résiste pas, il se laisse subjuguer, et, après quelques correctifs cependant, il nous dit : « Il est certain que les hommes sont devenus moins « libres, moins courageux, moins portés aux grandes « entreprises, qu'ils n'étaient lorsque, par cette puis- « sance qu'on prenait sur soi-même, on pouvait à tous « les instants échapper à toute autre puissance (1). »

Il est certain que moins l'homme est libre, moins il est courageux, et qu'en effet il y a quelque chose d'humainement grand dans la liberté de disposer de soi-même indépendamment de tout pouvoir. C'est du suicide accompli par ce seul motif que Montesquieu a prétendu parler, et non du suicide de désespoir; et il faut convenir que plusieurs des grandes actions de l'antiquité furent favorisées par cette liberté. Mais on dispose de soi de deux manières : on peut soustraire sa vie à l'action d'un tyran par le suicide; on peut soustraire son être intime aux erreurs et aux attaques par la religion. Sous l'influence chrétienne naissent un courage, un dévouement inaltérables, fruits de la résignation calme qui se soumet au choc des événements parce qu'elle sait que Dieu les dirige, et de la force qui brave des dangers dont Dieu connaît la limite.

Dans l'ouvrage qui vient de nous occuper, Montesquieu avait été appelé à considérer, dans l'histoire d'un peuple célèbre, l'influence réciproque des circonstances sur les lois et des lois sur les événements. Tour à tour

(1) Chapitre XII.

les lois s'étaient présentées à lui comme l'expression concentrée de l'état de la nation, et comme une des causes de cet état. Ce double aspect se rattachait à sa pensée dominante, celle d'envisager la législation moins comme un objet d'érudition que comme une matière philosophique. Magistrat, il avait dû s'occuper de la lettre des lois; écrivain, il les étudie au point de vue général et dans leur esprit. *L'Esprit des lois*, publié en 1749, est en effet, Messieurs, l'examen à la fois historique et pratique du rapport dans lequel les lois se trouvent avec les lieux, les temps, la forme du gouvernement, les buts divers de la société, le climat, la religion, les mœurs. Cet ouvrage, auquel Montesquieu consacra vingt années de sa vie, parut six ans avant sa mort. Il avait fondé sur cette publication de grandes espérances, des espérances meilleures que celles de la renommée.

L'Esprit des lois est divisé en trente et un livres. Le premier est une introduction générale. Dans les suivants (II à VIII) l'auteur examine comment la législation est influencée ou doit l'être par la *forme du gouvernement*. Le gouvernement est toujours, selon lui, monarchique, despotique ou républicain. Cette dernière forme comprend elle-même deux formes bien distinctes, la démocratie et l'aristocratie. Or, dans chacun de ces gouvernements, il y a deux choses qu'il ne faut pas confondre, et à chacune desquelles la législation doit avoir égard : la nature du gouvernement, c'est-à-dire les éléments dont il se compose ou le système sur lequel il est établi; et le principe du gouvernement, c'est-à-dire l'idée ou plutôt le sentiment qui anime cette forme. Montesquieu porte successivement

son attention sur ces deux points de vue, mais beaucoup plus sur le dernier, qui est proprement la pensée dominante de cette partie de son ouvrage. Le principe de la monarchie, selon lui, est *l'honneur;* celui du despotisme, la *crainte;* enfin, celui de la république, la *vertu,* c'est-à-dire l'amour de l'égalité, principe qui, dans la forme aristocratique, se modifie et prend le nom de *modération.* Ces différents principes ont des conséquences nécessaires par rapport à tout ce dont la législation est appelée à s'occuper : l'*éducation,* les *jugements,* le *luxe,* la *condition des femmes;* toutes choses qui doivent varier d'un pays à l'autre, suivant la forme de gouvernement qui s'y trouve établie, et tout particulièrement suivant le principe générateur de cette forme. Nous apprenons ensuite comment chacun de ces gouvernements périt par suite de la corruption ou de l'exagération de son principe, ce qui revient au même. L'auteur, dans la suite de son ouvrage, est ramené par de fréquentes occasions à l'objet de ces premiers livres, je veux dire aux différentes formes de gouvernement; cependant, à partir du livre IX, cette distinction cesse d'être l'objet direct de ses recherches; et c'est sous d'autres points de vue qu'il étudie l'esprit des lois. Les rapports de celles-ci avec la *force défensive de l'État,* puis avec la *force offensive,* ou la guerre, l'occupent dans deux livres, les livres IX et X, dont le second trace avec quelque étendue les règles de ce qu'on appelle le *droit des gens.*

Passant à d'autres objets, Montesquieu cherche par quelles combinaisons la liberté politique peut le mieux être garantie à l'ensemble des citoyens (livre XI). C'est principalement par la distinction et la séparation des

trois pouvoirs principaux qui existent dans tout État : le pouvoir de faire les lois, celui de les appliquer dans les jugements, et celui de les exécuter dans l'administration des affaires publiques. C'est à cette occasion que Montesquieu donne un premier essor à son admiration pour le gouvernement anglais, qui lui paraît avoir résolu en plein le grand problème de la science politique.

Mais comme la liberté de l'ensemble des citoyens serait de peu de valeur sans la *liberté des individus*, il faut examiner encore les lois sous ce dernier rapport, et chercher dans quel système les droits du citoyen trouvent la plus sûre garantie. Tel est l'objet du livre XII. Cette question de liberté reparaît dans le livre XIII, combinée avec celle de la *levée des impôts*, dont l'auteur discute les sources et le mode de perception. Les livres suivants, XIV à XVII, traitent du *climat*, dont l'auteur fait ressortir l'influence sur les mœurs et les idées des citoyens; cause de difficultés pour le législateur, à qui Montesquieu impose la tâche de contre-balancer cette influence par de sages institutions. C'est à la puissance du climat que l'auteur rapporte l'origine de l'esclavage, qu'il s'attache à flétrir dans trois livres, en le considérant sous les trois formes de l'*esclavage civil*, qui est le fait d'un homme possédé par un homme, de l'*esclavage domestique*, qui est celui des femmes dans certaines contrées, enfin de l'*esclavage politique*, où tout un peuple est possédé par un despote. La nature du terrain, livre XVIII, stérile ou productif, cultivé ou laissé en friche, apporte aussi d'importantes différences dans l'état d'un peuple, détermine son degré d'aptitude à la liberté, et les lois par lesquelles il doit être régi.

Jusqu'ici l'auteur n'a eu, ce semble, qu'à mettre les lois en rapport avec des circonstances extérieures; mais elles ont des relations plus délicates; il y a dans toute nation un *esprit général*, des *mœurs*, des *coutumes*, contre lesquelles les lois ne peuvent rien d'une manière directe; pour les influencer, il faut d'abord les respecter, pour les dominer, il faut d'abord les suivre. C'est le sujet du livre XIX.

Les quatre livres suivants, XX à XXIII, traitent des lois dans leurs rapports avec le *commerce*, les *monnaies* et la *population*. Sur ce dernier objet, Montesquieu revient sur les idées qu'il avait déjà abordées dans les *Lettres persanes;* il cherche les causes de la dépopulation et passe en revue les principales lois par lesquelles on a, en divers temps, tâché d'y porter remède; il regarde cette dépopulation comme un mal en soi.

Mais tout législateur, à moins qu'il n'ait lui-même imposé au peuple une religion, trouve *une religion* en possession du peuple, pour qui elle est nécessairement la première des lois. Il est impossible que la loi passe à côté de la religion publique sans en prendre note; impossible aussi qu'elle adopte comme règle civile tous les préceptes de la religion. Une autre difficulté s'élève : la religion du pays doit-elle en tolérer une autre? la persécution est-elle dans le droit du législateur et dans l'intérêt de la chose publique et de la religion dominante? L'auteur recommande la tolérance. Il donne aussi différentes règles sur la conduite que doit tenir un gouvernement sage à l'égard des choses sacrées et à l'égard du clergé (livres XXIV-XXV).

Dans le livre XXVI, Montesquieu, distinguant les différents ordres de lois, fait voir que chacun se rap-

porte à un ordre de faits particuliers, et montre l'inconvénient et le danger d'une fausse application, c'est-à-dire du jugement des faits d'un certain ordre par les principes d'un autre ordre. Ainsi les faits de l'ordre religieux ne peuvent pas être jugés par les lois de l'ordre civil, ni les faits de l'ordre civil par les lois de l'ordre religieux, et ainsi de suite.

Le reste de l'ouvrage est historique. L'histoire du droit de succession chez les Romains et chez les Francs, l'histoire des lois féodales remplissent à peu près les derniers livres. De ces questions beaucoup sont maintenant usées, qui, au moment de l'apparition de l'œuvre de Montesquieu, étaient tout à fait neuves. Entre ces discussions historiques est jeté, sans trop de liaison apparente, le livre XXIX, qui traite de la *manière de composer les lois.*

Cette analyse justifie et fait comprendre le titre de l'ouvrage. Ce n'est ni la loi des lois, ni la règle des lois, ni le guide du législateur; c'est *l'Esprit des lois,* c'est l'explication de ce qui est. Et la définition du dessein de cette œuvre se trouve tout entière dans cette phrase : « Chaque nation trouvera ici les raisons « de ses maximes (1). »

Ce dessein, le seul que Montesquieu annonce, le seul qu'il avoue, constitue la nouveauté de son entreprise. Les ouvrages de Platon et de Cicéron dans l'antiquité, ceux de Bodin et d'Algernon Sidney chez les modernes, sont des plans de gouvernement. Celui de Montesquieu n'est pas même, d'une manière avouée, la critique de telle ou telle forme de gouvernement. C'est l'étude des formes sociales et des principales in-

(1) Préface.

stitutions politiques, considérées tour à tour dans leurs principes et dans leurs conséquences. Il y a plus : Montesquieu se défend d'avoir eu quelque autre dessein, et loin de mériter le titre de révolutionnaire, il semble avoir dédaigné même ou décliné celui de réformateur. C'est ce que son siècle lui reprocha; et en effet, les paroles suivantes ne sont certainement pas de celles qu'un révolutionnaire ou un réformateur aurait dites :

« Si je pouvais faire en sorte que tout le monde eût « de nouvelles raisons pour aimer ses devoirs, son « prince, sa patrie, ses lois; qu'on pût mieux sentir « son bonheur dans chaque pays, dans chaque gouver- « nement, dans chaque poste où l'on se trouve, je me « croirais le plus heureux des mortels (1). »

Mais ces paroles ne sont non plus ni d'un homme insensible, ni d'un esclave; et le but que l'auteur s'y propose, le vœu qu'il énonce, est tel que tout véritable ami des hommes et de la vertu peut le former. Montesquieu voudrait qu'on fût content; d'autres semblent croire que c'est assez d'être heureux. Pourtant, ne l'oublions pas, qui est content est, par là même, heureux; c'est pourquoi l'art de rendre les hommes contents vaut bien la peine d'être nommé. Les siècles les plus heureux ou les moins malheureux, à prendre ces mots dans leur sens ordinaire, ne sont pas les plus contents; et il est à remarquer qu'en général, plus un peuple est mécontent, moins il a de sujet de l'être. Sa plainte alors est plus déterminée et il sait mieux ce qui lui manque. Regardons le contentement comme un élément du bonheur de l'homme; sachons y reconnaître

(1) Préface.

une partie, non-seulement de ce bonheur, mais de la disposition morale où doit se trouver une société.

Montesquieu, du reste, ne veut pas dire qu'il suffise à un gouvernement de rendre les hommes contents; il y joint aussi l'obligation de les rendre heureux. Ceci doit être, selon lui, le but du législateur; c'est au publiciste surtout qu'il impose le devoir de rendre le peuple content. Mais quel qu'ait été le sens précis de sa pensée, son livre devait avoir un autre effet que celui d'obliger chaque peuple à se féliciter de son état. Car on ne peut remonter des effets aux causes, ou descendre des causes aux effets, sans accuser ou sans louer; on ne peut guère expliquer sans juger. Montesquieu l'entendait bien ainsi. Il se faisait un devoir d'instruire. Il disait : « C'est en cherchant à instruire « les hommes que l'on peut pratiquer cette vertu gé- « nérale qui comprend l'amour de tous (1). » Or, qui dit instruire, dit éclairer et désabuser, non-seulement sur la nature des choses, mais sur leur valeur : autrement on ne voit pas comment l'instruction aurait quelque rapport avec cette *vertu générale* dont parle Montesquieu. Instruire le public, ce n'est pas lui présenter une nomenclature; c'est donc lui ouvrir les yeux sur des désordres et sur des abus, et ce n'est pas le moyen de le rendre content.

Comment devons-nous donc entendre les passages que nous venons de citer? L'auteur a sans doute voulu dire que son livre, tout en signalant les abus et les désordres, relèverait aussi les bons côtés des institutions existantes, ferait ressortir quelques-uns de leurs avantages, moins appréciés ou moins connus, donne-

(1) Préface.

rait une raison aux choses qui paraissaient n'en point avoir, attacherait à chaque inconvénient ses compensations naturelles, en un mot établirait une telle balance entre le mal et le bien, qu'il en résulterait dans l'esprit du lecteur un sentiment de satisfaction, ou du moins une disposition à la patience et l'horreur des changements violents.

Montesquieu pensait peut-être que les réformes les plus justes et les plus utiles sont toujours chèrement achetées par l'ébranlement d'une révolution ; qu'il faut se garder d'émouvoir les esprits par un tableau trop vif des désordres publics et par des plaintes trop véhémentes; qu'il faut présenter les vérités de cet ordre de manière à les faire accueillir par les hommes puissants presque aussi volontiers que par le public ; qu'il ne faut point tout à coup brouiller le pouvoir et les citoyens, mais prévenir au contraire une rupture, que trop de lumières d'un côté et trop d'obstination de l'autre rendraient inévitable; que, pour tout cela, les questions fondamentales doivent être plus évitées que cherchées, et que, pour aller vers le mieux, il faut partir de ce qui est, et ne pas se porter brusquement au point de vue qu'indiquerait la raison pure, séparée de toute considération historique :

« Dans un temps d'ignorance, on n'a aucun doute, « même lorsqu'on fait les plus grands maux ; dans un « temps de lumière, on tremble encore lorsqu'on fait « les plus grands biens. On sent les abus anciens, on « en voit la correction ; mais on voit encore les abus « de la correction même (1). »

— « Il n'appartient de proposer des changements

(1) Préface.

« qu'à ceux qui sont assez heureusement nés pour « pénétrer d'un coup de génie toute la constitution « d'un État (1). »

Cette pensée est plausible. Il est permis de croire qu'adoptée et suivie par tous les écrivains qui, à la même époque, s'intéressèrent à la réforme sociale, elle aurait facilité, sans le précipiter, le mouvement qui se préparait dans l'État. Mais c'est peut-être demander l'impossible : peu d'esprits savent se contenir; il est difficile de taire une partie de la vérité lorsqu'on la sait tout entière; l'amour-propre porte les écrivains à enchérir les uns sur les autres; l'audace est excitée par le danger, l'impatience irritée par les lenteurs, la modération déconcertée par l'indignation. Les abus paraissent plus grands à mesure que les lumières augmentent; ils sont, de fait, plus intolérables quand ils blessent, non-seulement des intérêts et des droits, mais la conviction publique; enfin, l'on dirait que, vers la fin de leur règne, leur venin devient plus âcre, leurs prétentions plus exorbitantes, soit que réellement il en soit ainsi, soit que le contraste en fasse juger de la sorte.

Quoi qu'il en soit, tenant compte à Montesquieu de ses principes et de son motif, nous ne jugerons point sévèrement ce que d'autres ont appelé chez lui réticence timide ou composition avec les préjugés. En reconnaissant que, sur bien des points, son blâme aurait pu être plus direct et plus incisif, nous n'en ferons pas l'objet d'un reproche; nous observerons d'ailleurs que l'auteur de *l'Esprit des lois* ne s'est montré indulgent pour aucune des institutions qui sont véritablement

(1) Préface.

contraires aux lois de l'humanité et de la nature, et que si nous le trouvons timide, c'est plutôt dans le jugement de certaines formes politiques qui peuvent être mauvaises sans que leurs vices frappent les premiers regards, ou sans qu'il paraisse possible de les remplacer convenablement. Montesquieu, sans doute, n'a pas dû paraître entièrement libre de préjugés, lorsqu'il a parlé de la noblesse, lorsqu'il a exagéré l'importance et l'utilité des corps intermédiaires; mais ces erreurs sont plus que balancées par toutes les vérités répandues dans son ouvrage, et dont plusieurs, à l'époque où il paraissait, étaient neuves, hardies et généreuses.

C'est ici le lieu de relever le contraste que forment chez Montesquieu deux classes de préjugés, très-différents dans leur nature et dans leur source. Vous le voyez, d'un côté, fort prévenu pour les institutions de sa patrie; et d'une autre part, les institutions démocratiques de l'antiquité, les écarts mêmes d'une liberté jalouse et tyrannique surprennent trop souvent son admiration : « Je me trouve fort dans mes maximes « lorsque j'ai pour moi les Romains (1). » Il se laisse aller à louer chez les anciens des institutions que l'équité naturelle et le vrai patriotisme condamnent. Ainsi, à propos de l'ostracisme et d'une institution analogue de Rome, il dit : « J'avoue que l'usage des « peuples les plus libres qui aient jamais été sur la « terre me fait croire qu'il y a des cas où il faut mettre, « pour un moment, un voile sur la liberté, comme l'on « cache les statues des dieux (2). » On reconnaît ici l'homme d'imagination, le poëte ému de toute gran-

(1) Livre VI, chapitre XV.
(2) Livre XII, chapitre XIX.

deur, et portant son hommage aux autels les plus divers, pourvu qu'il y voie briller, sous une forme quelconque, le beau idéal de la nature humaine; et comme un trône entouré d'une vaillante aristocratie a aussi sa grandeur poétique, et que cette forme de gouvernement était celle de son pays, il lui paye un tribut d'admiration. Il n'est pas jusqu'au despotisme embelli par la vertu, qui n'ait obtenu quelques éloges de cette âme fière et sensible; et le peintre de la liberté des Troglodytes a été, avec non moins de sympathie, celui du bonheur des peuples sous *Arsace et Isménie* (1). Toutefois la préférence de son esprit et de son cœur n'est point équivoque : la liberté est à la base de l'idée qu'il se fait du bonheur social et de la perfection politique.

Ces réserves faites, j'avouerai bien qu'il y a dans le point de départ de Montesquieu, dans la conception et, pour ainsi dire, dans l'esprit de *l'Esprit des lois*, quelque chose d'incertain et de douteux. Tantôt, par une indifférence volontaire et systématique, il se met en contradiction avec sa forme, qui n'est pas rigoureusement systématique; tantôt, par des élans d'indignation ou de sympathie, il s'échappe hors du cercle où il semblait vouloir se renfermer; et l'on serait tenté de lui appliquer cette parole : « Le cœur partagé est in« constant dans toutes ses voies (2). » Bref, la franchise d'allures et de ton semble manquer dans la conception ou dans la forme de l'ouvrage, et en dépit de la haute moralité, de la générosité d'une foule de pensées de Montesquieu, il a semblé à un certain nombre de lecteurs qu'il avait ouvert la voie au fatalisme, à

(1) *Arsace et Isménie, histoire orientale.*
(2) Épître de saint Jacques, I, 8.

l'athéisme politique, au machiavélisme. Les philosophes et les historiens s'en plaignirent; les hommes religieux lui en firent le reproche : on était, disaient-ils, contraint à en venir là, sitôt qu'on se réduisait à montrer la liaison des effets et des causes sans remonter à la morale. Mais ce que voulait faire Montesquieu, ce qu'il a fait, suivant moi, c'est l'histoire naturelle des lois. C'était là le neuf et l'original de l'entreprise. On avait écrit l'histoire, la morale, la théologie des lois : Montesquieu en écrivit la philosophie. Les uns étaient préoccupés du dogme, les autres passionnés de leurs idées de politique ou d'humanité ; tous furent surpris de cette manière observatrice et scientifique de traiter les lois. Ce fut le crime de Montesquieu.

Il faut l'avouer cependant, il a quelquefois l'apparence du machiavélisme. Il a l'air de conseiller la tyrannie. Il ne faut ni le faire ni s'en donner l'air; mais le vrai sens de Montesquieu se fait jour sous ces apparences. Pour n'être pas direct, le blâme, dans *l'Esprit des lois*, n'en a peut-être pas moins de portée. Quand Montesquieu nous montre quelles sont les conséquences nécessaires d'un système, et à quoi l'on est invinciblement poussé en partant d'un certain point, il juge en ayant l'air d'expliquer. Quelque chose, sans doute, étonne d'abord l'esprit dans la froide condescendance avec laquelle, se mettant au point de vue du despotisme, il lui enseigne ce qu'il a de mieux à faire pour se maintenir ; mais ce n'est qu'affaire de forme : il met en lumière l'esprit du despotisme comme de toute autre institution ; il explique cet esprit, et la conséquence de son enseignement est de nous inspirer autant de mépris que d'aversion pour cette forme de gouvernement.

En y réfléchissant, on verra peut-être que le point de vue relatif où Montesquieu se place, partant de ce qui est donné, et y rapportant tout, coïncide, quant aux résultats, avec le point de vue absolu, ou le point de vue du bon et du vrai absolus. En partant de là, il aurait écrit, non *l'Esprit des lois,* mais *la Loi des lois.* Il ne l'écrit pas, mais il la suppose. Et si, après tout, nous ne pouvons l'absoudre complétement quant à la forme de son livre, nous pouvons dire qu'en prenant l'ensemble de l'œuvre et l'ensemble des effets qu'elle a produits, c'est vers la justice, la liberté, la civilisation que Montesquieu a fait graviter les peuples modernes.

Voilà pour la première critique. On eût voulu, on voudrait encore qu'à l'époque où écrivit Montesquieu, il eût franchement et directement poussé les peuples vers la liberté. Je vous laisse le soin de le juger sur ce point; en général, depuis l'heure de l'apparition du livre, le blâme a paru l'emporter sur la louange. Le *Contrat social* fit regarder Montesquieu comme un ami de la liberté passablement tiède; et même avant sa publication, *l'Esprit des lois* avait essuyé des critiques. On s'en étonne, si l'on réfléchit surtout que les véritables beautés de ce livre ont perdu quelque chose de leur saveur par le progrès des idées politiques, et que, par la même raison, les défauts et les erreurs sont plus vivement sentis. Mais il serait fort injuste de reprocher à Montesquieu de ne pas savoir ce que nous savons, plus injuste encore de traiter de lieu commun ce qui l'est devenu dès lors, et peut-être précisément grâce à Montesquieu. Ce qu'il était beau de penser et de dire sous Louis XV, est forcément devenu vulgaire, et les erreurs de 1750 doivent sembler grossières à des

yeux de 1846, sans être pour cela d'un esprit grossier. Les temps ont bien changé. Aujourd'hui, par exemple, un État ne se forme et ne se constitue point indépendamment des autres États; une sorte de solidarité règne entre tous; et par suite du même principe, il n'y a, en réalité, qu'un même gouvernement partout où l'idée de liberté a pénétré. Le monde civilisé n'est, pour ainsi dire, qu'un grand peuple dont chaque État est une province, et quelles que soient les diversités de forme, il y a, au fond, beaucoup plus d'uniformité d'opinions, d'intérêts et de principes politiques qu'il ne le semble au premier abord. On en est venu à reconnaître que les lois civiles ont au moins autant d'influence sur les lois politiques que les lois politiques sur les lois civiles. L'élément matériel ou matérialiste, introduit dans les lois par l'économie politique, joue un rôle plus décidé qu'autrefois dans les idées politiques. Les vues générales sur la population ne sont plus et ne peuvent plus être les mêmes.

Pour être équitable, la critique ne doit donc relever, ou du moins ne doit mettre à la charge de Montesquieu que les fautes que, même alors, il eût pu ne pas commettre.

La plus sérieuse des critiques dont *l'Esprit des lois* a été l'objet, porte sur la classification des gouvernements d'après la forme de chacun d'eux et d'après le principe qui préside à cette forme. Selon Montesquieu, il y a trois formes principales de gouvernement politique : *monarchie, despotisme, république. L'aristocratie* n'est, selon lui, qu'une nuance de la *république*. Or, cette classification, d'après tout ce qu'on a pu voir dans l'histoire, semble assez superficielle, et a peut-être

plus d'apparence que de réalité. Pour qu'une classification soit vraiment utile, il faut qu'elle repose sur quelque autre chose que sur des formes. Une très-grande dissemblance de formes peut cacher une très-grande ressemblance de fond; et une grande similitude de formes peut recéler des différences, des oppositions même, très-fondamentales.

Pour n'en donner qu'une preuve, n'est-il pas évident qu'il y a beaucoup plus d'éléments républicains dans la monarchie anglaise, telle que Montesquieu la connaissait et l'a célébrée, que dans l'aristocratie de Venise, à la décrépitude de laquelle il assistait? Ce fait unique aurait pu suffire à l'avertir que la division qu'il choisissait était fausse et trompeuse. Il eût fallu du moins, dans chacune de ces formes principales, qui, à vrai dire, ne sont que des noms, distinguer et définir des formes plus particulières, qui seules offrent des réalités.

En ce genre, Montesquieu n'a distingué que l'aristocratie; et comme pour serrer davantage le nœud et le rendre inextricable, il a fait de chacune de ses trois formes un fait psychologique, en lui attachant un principe dont il la fait vivre : à la monarchie, l'*honneur;* au despotisme, la *crainte;* à la république, la *vertu.* Dans chaque sorte de gouvernement il rapporte tout, sans exception, à l'un de ces sentiments, ne lui permettant pas de quitter son poste et d'aller exercer son influence dans les deux autres, quoiqu'il s'en défende dans l'avertissement de sa seconde édition. Il ne peut le leur permettre, en effet, dès qu'il a résolu de caractériser chaque forme par un de ces mobiles, et de tirer tout de là. Mais que d'embarras, que de contrariétés il se prépare, que de tours de force et de jeux de mots il

s'impose, et qu'on a de peine à comprendre qu'il ait pu dire dans sa préface : « Quand j'ai découvert mes « principes, tout ce que je cherchais est venu à moi! »

Qu'est-ce que le principe vital d'un gouvernement? — C'est, dit-il, « la passion humaine qui le fait mou« voir (1); » par où il entend un sentiment qui, répandu dans les masses gouvernées, correspond à la forme du gouvernement et la maintient. Mais si, dans la monarchie, l'*honneur* est le principe directeur et le mobile de la classe des nobles, que reste-t-il pour diriger le reste de la nation; et quand ce reste, qui est la nation même, devra être intéressé aux affaires, quel principe lui appliquera-t-on? Il ne restera plus que la *crainte*. Et qu'est-ce encore que cet honneur dont on fait l'âme de la monarchie? Si l'on en croit Montesquieu lui-même, c'est bien souvent le contraire du véritable honneur.

« L'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, « le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour la « vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, l'abandon « de tous ses engagements, le mépris des devoirs du « citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance « de ses faiblesses, et, plus que tout cela, le ridicule « perpétuel jeté sur la vertu, forment, je crois, le « caractère du plus grand nombre des courtisans, « marqué dans tous les lieux et dans tous les temps. Or, « il est très-malaisé que la plupart des principaux d'un « État soient malhonnêtes gens, et que les inférieurs « soient gens de bien; que ceux-là soient trompeurs, « et que ceux-ci consentent à n'être que dupes (2). »

(1) Livre III, chapitre I.
(2) Livre III, chapitre V.

Après toutes ces déductions, que reste-t-il pour la notion d'honneur?

L'auteur nous l'apprend dans le chapitre qui traite de *l'éducation dans la monarchie :* « C'est là que l'on « entend dire qu'il faut mettre dans les vertus une « certaine noblesse, dans les mœurs une certaine fran- « chise, dans les manières une certaine politesse (1). » Je crois le bonheur public fort mal gardé par tout cela; tout cela laisse un libre champ à l'oppression, à la tyrannie, au mépris de l'humanité; les membres d'une aristocratie qui n'apporte au pied du trône qu'un tel honneur, peuvent être considérés comme les cent mains du despotisme. Dans ce cas, ce que Montesquieu appelle monarchie ne serait que la combinaison du despotisme et de l'aristocratie, et le vrai mobile de ce genre de gouvernement serait la crainte. Si, au contraire, la noblesse exerce dans un État des attributions politiques effectives, on peut joindre au mobile de l'honneur celui de la *vertu.* L'action de ce ressort est remarquable dans le corps de la noblesse anglaise.

Quant à la *crainte,* dont Montesquieu fait le principe du gouvernement despotique, c'est-à-dire, à ce qu'il me semble, de la monarchie sans corps intermédiaire, elle n'est point ni ne peut être exclusivement le principe d'un gouvernement. Aucun État, au moins dans la chrétienté, ni peut-être ailleurs, ne peut reposer uniquement sur le mobile de la crainte. Il faut quelque chose de mieux, il y a toujours quelque chose de mieux. Dans tous les cas, il n'y a pas de despotisme absolu concevable sans l'intervention de la *religion;* et

(1) Livre IV, chapitre II.

quelle que soit cette religion, cela seul ennoblit et transforme la servitude, puisque le principe de la crainte est modifié et tempéré par l'élément libre de la foi. »

Reste la forme républicaine, et d'abord la démocratie, dont la *vertu* est le principe, selon l'auteur. Il la définit, en premier lieu, *l'amour de l'égalité*. Là-dessus nous avons trois remarques à faire. Premièrement, l'amour de l'égalité n'est pas une vertu; c'est un instinct, et même un instinct d'un ordre inférieur. En second lieu, il eût mieux valu dire plus généralement que c'est l'amour d'un gouvernement et d'une patrie où l'on jouit du bienfait de l'égalité; en un mot, l'amour d'un système où l'on est quelque chose, et où l'on peut quelque chose. Cet amour est si naturel, si facile à naître, que vous le rencontrez souvent dans des pays où ce que nous appelons *liberté* n'existe pas, et où l'individu n'est politiquement rien. Il suffit qu'il y soit heureux, que ses habitudes soient respectées, que sa servitude soit ennoblie par des idées de religion, adoucie par la modération du pouvoir, ou par des rapports de famille entre le souverain et les sujets. Mais cet amour prend un caractère bien plus énergique lorsque chacun se sent partie de l'État et y exerce sa part d'influence, ou du moins sent qu'il peut l'exercer. Sans analyser ce sentiment jusqu'au fond, disons que c'est un amour, que comme tel il ne calcule pas, et qu'il est beaucoup moins la vertu républicaine en elle-même que l'âme et le point de départ de cette vertu. L'auteur l'a bien senti; car ailleurs il définit la vertu « un renoncement à soi-même, » et il ajoute : « C'est dans le gouvernement républicain que l'on a

« besoin de toute la puissance de l'éducation (1). »

Cette définition est bonne; il reste à savoir si la république, c'est-à-dire la démocratie, est éminemment propre à développer cette disposition ou cette vertu; mais il est certain que c'est là qu'elle est la plus nécessaire, et que dans la démocratie rien ne la peut suppléer.

D'ailleurs, quoi qu'en aient dit les commentateurs de Montesquieu, la vertu politique, ainsi que toute vertu, a ce caractère. On pourra dire tant qu'on voudra, et ce n'est pas nous qui y contredirons, que dans ce renoncement l'âme sait bien retrouver son compte; il nous suffit qu'elle se rembourse immatériellement des sacrifices matériels qu'elle s'impose. On n'ira jamais plus loin; mais la vertu va jusque-là, et sans cette noble imprudence, ce renoncement à la partie la plus grossière de notre *moi*, il n'y a véritablement rien de grand dans la vie humaine. Toute grande âme est, dans ce sens, mauvaise calculatrice, ou plutôt elle ne calcule point. Ceux des critiques de Montesquieu qui ont méconnu ces vérités ont encouru le reproche que lui-même adressait à certains auteurs qui, selon lui, parlent à l'entendement et non pas à l'âme.

C'est aussi en faisant abstraction de la nature humaine qu'Helvétius, dans ses notes sur *l'Esprit des lois*, reprend Montesquieu d'avoir parlé de la patrie comme d'un objet de nos devoirs et de nos services. Il dit : « La patrie n'est que les citoyens; en faire un être « réel, c'est occasionner beaucoup de faux raisonne- « ments (2). » Je ne sais point, Messieurs, quels sont ces *faux raisonnements*. La communauté d'origine,

(1) Livre IV, chapitre V.
(2) Livre V, chapitre III. Note 3.

d'habitation, de souvenirs, de lois, d'intérêts et de devoirs a toujours donné et donnera toujours une réalité à l'idée de patrie; cette idée excite un sentiment naturel comme les affections de famille; ce sentiment peut devenir égoïste, exclusif comme d'autres sentiments; mais en lui-même il est innocent et utile; quand il se concilie avec l'amour de l'humanité et se subordonne à l'amour de Dieu, c'est certainement une des beautés de l'âme humaine.

Dans l'autre forme de la république, dans l'aristocratie, le principe vital est encore la *vertu;* mais ce n'est plus l'amour de l'égalité, c'est la *modération.* Ce n'est plus la vertu de tous, mais seulement celle des hommes du pouvoir, quand ils s'abstiennent de vouloir tout ce qu'ils peuvent. Nous pourrions dire que ceci est une autre forme du *renoncement à soi-même,* dont Montesquieu a fait tout à l'heure l'âme de la démocratie. Car qui se modère renonce à soi-même, et lui-même a dit de la modération : « J'entends celle « qui est fondée sur la vertu; non pas celle qui vient « d'une lâcheté et d'une paresse de l'âme (1). » Toutefois, de ces deux renoncements, l'un est énergique et passionné, l'autre n'a pas ce caractère; et je puis à peine appeler *vertu* la modération que Montesquieu impose aux aristocraties; en revanche, je crois celles-ci capables de vertus plus hautes, plus réelles, plus capables de se passionner. J'emploie à dessein ce dernier mot, me rappelant qu'il a défini le principe vital de chaque gouvernement « la passion humaine qui le fait « mouvoir (2); » or, la modération n'est pas une passion.

(1) Livre III, chapitre IV.
(2) Livre III, chapitre I.

Ces observations sont assez sérieuses. Les défauts qu'elles relèvent sont de ceux qui nuisent à la clarté et diminuent l'instruction; mais il ne faut pas s'en exagérer la portée. Ces critiques laissent subsister beaucoup de choses dans les neuf premiers livres de Montesquieu, parce que les idées générales qui s'y trouvent ne pèchent pas tant par être fausses, qu'en ce qu'elles sont incomplètes, peu exactes, peu proportionnées au dessein de l'auteur. Il y a dans ces premiers livres une quantité de vues saines, d'observations qui dénotent une rare sagacité, et en particulier d'explications des phénomènes sociaux et du jeu des différents gouvernements, où l'on est obligé de reconnaître une connaissance très-grande du cœur humain et des affaires humaines. Peu d'auteurs, ce me semble, ont démêlé avec autant de pénétration, à travers bien des intermédiaires obscurs, quelles devraient être les conséquences les plus éloignées d'un certain système de gouvernement, ou, si l'on veut, dans que rapport tel fait qui semble totalement isolé de la politique, se trouve cependant avec cette politique. C'est là sûrement de *l'esprit,* et dans ce sens nous voulons bien qu'on dise que Montesquieu a fait *de l'esprit sur les lois,* comme le prétendait dans un autre une femme plus spirituelle que réfléchie.

Le fond même des idées de l'ouvrage a été sévèrement jugé, surtout dans ces derniers temps. Montesquieu a rapporté trop de choses à l'influence du climat; il a été, sur ce sujet, trop minutieux et trop rigoureux; on s'empêche difficilement de sourire en le voyant introduire dans *l'Esprit des lois*, le récit détaillé des expériences auxquelles il avait soumis une langue de

veau. N'oublions pas cependant qu'après avoir beaucoup accordé à l'influence du climat sur les mœurs, il accorde aux lois, c'est-à-dire à l'homme, une puissance décisive sur le climat, et fait au législateur un devoir de combattre l'action de cette circonstance physique.

Mais surtout le progrès de toutes les sciences, et en particulier de l'économie politique, a laissé, il faut bien en convenir, peu de valeur intrinsèque à plusieurs parties de *l'Esprit des lois*. L'auteur y est revenu, sur le sujet de la population, à des idées assez erronées qu'il avait déjà exprimées dans les *Lettres persanes*. La population n'est pas en elle-même un élément de prospérité; elle n'en est pas même un signe; ce n'est donc pas à l'augmenter que le législateur doit tendre; car où est le profit de multiplier les misérables? Mais il doit tendre à augmenter tellement les ressources publiques qu'elles suffisent à une population plus nombreuse. Et quant à la circonspection qui prévient des unions précoces, et enlève des années et des vies entières à la reproduction, ce n'est pas l'affaire du législateur de la commander; mais c'est aux moralistes et aux philanthropes à l'enseigner et à l'éducation à la faire naître.

Il a manqué aussi à Montesquieu, sur le sujet du luxe et du commerce, les lumières que nous avons acquises dans le siècle qui s'est écoulé depuis sa mort. Jamais le génie d'un homme n'a deviné toute une science; jamais le génie n'a pu suppléer absolument l'observation ni l'expérience.

Pour continuer la critique, disons, Messieurs, que l'ouvrage de Montesquieu ne paraît pas distribué de la manière la plus convenable. Des matières analogues se trouvent séparées par de grandes distances; des su-

jets se trouvent rattachés à d'autres par l'emploi des mêmes termes plutôt que par la force de la pensée. Lorsque l'uniformité n'est pas dans les choses, il ne faut pas la mettre dans les mots. On est étonné de trouver un grand nombre d'observations générales sur la législation criminelle placées dans un livre qui traite du caractère particulier de la législation dans les monarchies; puis des observations du même genre reproduites quelquefois plus loin sous une rubrique très-différente. Voyez, par exemple, le livre XII sur *la liberté du citoyen.* Quelquefois les titres des livres n'annoncent pas exactement leur sujet. Souvent les chapitres mêmes n'ont que peu de liaison entre eux; on ne sait point où l'auteur veut conduire son lecteur; on dirait quelquefois qu'embarrassé du grand nombre de faits, d'anecdotes et de traits historiques qu'il a recueillis, il ne sait pas trop à quelle idée générale rapporter chacun d'eux, et se tire de là en faisant sortir tant bien que mal une idée générale du fait qu'il rapporte. La nature de l'ouvrage, le soin de la clarté, peut-être même l'intérêt de la lecture, s'opposaient à ce que la matière fût, pour ainsi dire, déchiquetée en tant de petits morceaux sous le nom de chapitres. Il y a quelque chose de contraire à la gravité du sujet et de la pensée même de Montesquieu, quelque chose qui semble dérisoire, à écrire ce qui suit :

CHAPITRE XV.

Moyens très-efficaces pour la conservation des trois principes.

« Je ne pourrai me faire entendre que lorsqu'on aura lu les « quatre chapitres suivants. »

CHAPITRE XVI.

. . . .

Voltaire, quelquefois injuste envers Montesquieu, ne l'a pas été lorsqu'il l'a appelé *le sautillant Montesquieu;* et Buffon ne l'a pas été davantage dans la critique indirecte que renferme son *Discours de réception à l'Académie française :*

« Les interruptions, les repos, les sections ne de-
« vraient être d'usage que quand on traite de sujets
« différents, ou lorsque, ayant à parler de choses gran-
« des, épineuses et disparates, la marche du génie se
« trouve interrompue par la multiplicité des obstacles,
« et contrainte par la nécessité des circonstances ; au-
« trement, le grand nombre des divisions, loin de
« rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assem-
« blage ; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le
« dessein de l'auteur demeure obscur; il ne peut faire
« impression sur l'esprit du lecteur; il ne peut même
« se faire sentir que par la continuité du fil, par la
« dépendance harmonique des idées, par un dévelop-
« pement successif, une gradation soutenue, un mou-
« vement uniforme, que toute interruption détruit ou
« fait languir. »

La sévérité de forme dont Montesquieu sut revêtir ses *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains,* nous est un garant du choix raisonné par lequel il voulut donner à *l'Esprit des lois* un caractère peu d'accord avec la gravité du sujet. Austère dans son précédent ouvrage, il avait sacrifié cet élément poétique qui se retrouve si facilement chez

lui à côté de l'élément philosophique. Dans *l'Esprit des lois* il crut pouvoir, devoir même lever l'interdit qu'il avait mis sur sa belle imagination. Il désirait, il attendait sans doute un plus vaste public; il voulait, dans un sens, être populaire; tel était, à cet égard, le point de vue où il s'était placé, que primitivement son ouvrage commençait par une invocation aux Muses. Docile aux conseils d'un homme de lettres, il la supprima. Nous pensons que si son imagination eût su se borner, elle aurait pu, sans inconvénient, se permettre de colorer, comme les feux du soleil levant, les plus hautes sommités du sujet; mais l'imagination de Montesquieu a quelquefois abusé de la permission en s'exerçant sur le fond des choses.

Enfin, s'il est impossible de le disculper entièrement de contradictions et de disparates, ce n'est pas certainement au point d'avoir mérité le mot de Madame du Deffand, auquel nous venons de faire allusion; encore moins la critique injuste et indécente de Voltaire, qui lui reproche « d'avoir fait le goguenard dans un livre « de jurisprudence universelle. » Appellera-t-on goguenard le chapitre intitulé : *Idée du despotisme?* Le voici tout entier :

« Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir « du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le « fruit. Voilà le gouvernement despotique (1). »

Rien, dans tout le livre, ne prête au reproche autant que cela. Et où est le mal? où est le ridicule d'avoir résumé dans cette image tout le caractère du despotisme? Il y a de l'esprit sans doute dans *l'Esprit des lois;* il y en a trop peut-être, mais il n'y a pas de plai-

(1) Livre V, chapitre XIII.

santerie. L'ironie, à laquelle Montesquieu a quelquefois recours, dans son désespoir d'avoir à prouver des choses trop claires, est une ironie nullement plaisante, mais poignante et de l'effet le plus sérieux. J'en donnerai pour exemple le chapitre V du livre XV. L'auteur, dans les chapitres précédents, a feint de chercher sérieusement une raison valable à l'esclavage; plus il cherche, moins il trouve, et les raisons qu'il imagine sont une satire sanglante de ce prétendu droit. Il continue sur ce ton au sujet de l'esclavage des nègres :

« Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de « rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais:

« Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de « l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de « l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

« Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler « la plante qui le produit par des esclaves.

« Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jus« qu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est pres« que impossible de les plaindre.

« On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui « est un être très-sage, ait mis une âme, surtout une « âme bonne, dans un corps tout noir.

« On peut juger de la couleur de la peau par celle « des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs « philosophes du monde, était d'une si grande consé« quence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux « qui leur tombaient entre les mains.

« Une preuve que les nègres n'ont pas le sens com« mun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de « verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est « d'une si grande conséquence.

« Il est impossible que nous supposions que ces
« gens-là soient des hommes, parce que, si nous les
« supposions des hommes, on commencerait à croire
« que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

« De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on
« fait aux Africains; car, si elle était telle qu'ils le
« disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes
« d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inu-
« tiles, d'en faire une générale en faveur de la miséri-
« corde et de la pitié? »

Quand on a lu ce chapitre, on éprouve une sorte de soulagement; il semble que l'humanité soit à demi vengée.

Un des caractères du style de Montesquieu c'est le goût, peut-être excessif, mais aussi l'admirable talent de jeter comme des éclairs une foule de pensées fortes, profondes, dont une seule pourrait suffire à arrêter l'attention du lecteur. C'est un défaut souvent; c'est le sacrifice de l'ensemble au détail, mais c'est un défaut dont bien peu d'esprits seraient capables. Voyez la *Très-humble remontrance aux inquisiteurs d'Espagne et de Portugal:*

« Une Juive de dix-huit ans, brûlée à Lisbonne au
« dernier auto-da-fé, donna occasion à ce petit ou-
« vrage; et je crois que c'est le plus inutile qui ait ja-
« mais été écrit. Quand il s'agit de prouver des choses
« si claires, on est sûr de ne pas convaincre.

« L'auteur déclare que, quoiqu'il soit Juif, il respecte
« la religion chrétienne, et qu'il l'aime assez pour ôter
« aux princes qui ne seront pas chrétiens un prétexte
« plausible pour la persécuter.

« Vous vous plaignez, dit-il aux inquisiteurs, de ce

« que l'empereur du Japon fait brûler à petit feu tous
« les chrétiens qui sont dans ses États; mais il vous
« répondra : Nous vous traitons, vous qui ne croyez
« pas comme nous, comme vous traitez vous-mêmes
« ceux qui ne croient pas comme vous : vous ne pou-
« vez vous plaindre que de votre faiblesse, qui vous
« empêche de nous exterminer, et qui fait que nous
« vous exterminons.

« Mais il faut avouer que vous êtes bien plus cruels
« que cet empereur. Vous nous faites mourir, nous qui
« ne croyons que ce que vous croyez, parce que nous
« ne croyons pas tout ce que vous croyez. Nous suivons
« une religion que vous savez vous-mêmes avoir été
« autrefois chérie de Dieu : nous pensons que Dieu
« l'aime encore, et vous pensez qu'il ne l'aime plus; et
« parce que vous jugez ainsi, vous faites passer par le
« fer et par le feu ceux qui sont dans cette erreur si
« pardonnable, de croire que Dieu aime encore ce qu'il
« a aimé.

« ... Nous vous conjurons, non pas par le Dieu puis-
« sant que nous servons vous et nous, mais par le Christ
« que vous nous dites avoir pris la condition humaine
« pour vous proposer des exemples que vous puissiez
« suivre; nous vous conjurons d'agir avec nous comme
« il agirait lui-même, s'il était encore sur la terre. Vous
« voulez que nous soyons chrétiens, et vous ne voulez
« pas l'être.

« Mais si vous ne voulez pas être chrétiens, soyez au
« moins des hommes : traitez-nous comme vous feriez
« si, n'ayant que ces faibles lueurs de justice que la na-
« ture nous donne, vous n'aviez point une religion pour
« vous conduire, et une révélation pour vous éclairer.

« Si le ciel vous a assez aimés pour vous faire voir la « vérité, il vous a fait une grande grâce : mais est-ce « aux enfants qui ont l'héritage de leur père de haïr « ceux qui ne l'ont pas eu?

« Que si vous avez cette vérité, ne nous la cachez pas « par la manière dont vous nous la proposez. Le ca-« ractère de la vérité, c'est son triomphe sur les cœurs « et sur les esprits, et non pas cette impuissance que « vous avouez, lorsque vous voulez la faire recevoir « par des supplices.

« ... Vous vivez dans un siècle où la lumière natu-« relle est plus vive qu'elle n'a jamais été, où la phi-« losophie a éclairé les esprits, où la morale de votre « Évangile a été plus connue, où les droits respectifs « des hommes les uns sur les autres, l'empire qu'une « conscience a sur une autre conscience, sont mieux « établis. Si donc vous ne revenez pas de vos anciens « préjugés, qui, si vous n'y prenez garde, sont vos « passions, il faut avouer que vous êtes incorrigibles, « incapables de toute lumière et de toute instruction; « et une nation est bien malheureuse, qui donne de « l'autorité à des hommes tels que vous.

« ... Il faut que nous vous avertissions d'une chose; « c'est que, si quelqu'un dans la postérité ose jamais « dire que dans le siècle où nous vivons, les peuples « d'Europe étaient policés, on vous citera pour prouver « qu'ils étaient barbares; et l'idée que l'on aura de « vous sera telle qu'elle flétrira votre siècle, et portera « la haine sur tous vos contemporains (1). »

Je ne me plains pas, Messieurs, qu'on ait trop blâmé *l'Esprit des lois;* je me plains seulement qu'on ne le

(1) Livre XXV, chapitre XIII.

loue point assez. Quel auteur cependant, au dix-huitième siècle, est plus rempli d'idées grandes, ingénieuses, fécondes, frappantes? quel auteur a plus vivement et de plus de côtés stimulé la pensée publique? quel auteur a fourni aux écrivains politiques plus de citations et de rapprochements? Quel livre, dans l'époque agitée de la révolution française, et dans celles qui l'ont suivie, a dû paraître plus prophétique? Et si *l'Esprit des lois* n'est pas un corps de doctrines régulier et complet, quel trésor de vérités élevées, utiles, applicables ne nous a-t-il pas ouvert?

La vertu que Montesquieu impose aux aristocraties est, si l'on ose parler ainsi, celle qui brille dans son livre, c'est la *modération;* mais sa modération, de même que celle qu'il recommande aux gouvernements aristocratiques, n'est point une lâcheté ou une faiblesse de l'esprit. Il est modéré parce qu'il est fort. Il semble aux jeunes esprits qu'il y a plus de force à être absolu; ils oublient qu'il s'agit ici d'une science et d'une sphère où tout, sauf les principes d'éternelle justice, est essentiellement relatif. C'est ainsi qu'en juge Montesquieu. Il n'y veut ni la rigueur mathématique, ni le caractère absolu de la morale. La politique, en effet, n'a d'absolu que ce qui touche à la morale. Ce n'est pas cependant que nous disions avec Pope :

> For forms of government, let fools contest;
> Whate'er is best administer'd is best (1).

Si quelque chose ressort clairement du livre de Montesquieu, c'est la nécessité de réunir dans les meil-

(1) Des Whigs et des Torys fuis la guerre obstinée!
La meilleure cité, c'est la mieux gouvernée.
(Pope, *Essai sur l'homme*, épître III, traduction de Fontanes.)

leures proportions possibles, les éléments distinctifs qui président à chaque forme de gouvernement. C'est une sorte d'éclectisme créateur, par lequel il a devancé son temps et deviné le nôtre. La pensée politique du dix-neuvième siècle est la sienne; s'il se trompe, nous nous trompons avec lui.

Les vues de Montesquieu sont les plus hautes, parce qu'elles sont les plus compréhensives. Mais il en est fort mal à propos du domaine des esprits comme il en est du royaume des cieux : les violents le ravissent. L'homme est naturellement sectaire, si les hommes vraiment grands ne le sont pas; l'esprit humain ne veut qu'une chose à la fois; il est à la merci des génies véhéments et exclusifs : on fait deux pas en avant, on en fait un en arrière; telle est la marche de l'esprit humain. Ne croyons pas toutefois que les génies sereins et modérés perdent leur temps et leur peine. Leur jour vient, ou plutôt c'est éternellement leur jour. Qu'ils se consolent de ne pas recevoir les applaudissements populaires réservés aux cerveaux plus passionnés et plus étroits.

Louons encore plus, chez Montesquieu, le respect de l'humanité, l'amour de la justice et de la vérité, sa philanthropie véritable, sa vénération pour toutes les vertus qui ennoblissent l'homme et sa destinée, enfin son attachement aux principes qui font la base de la société humaine. A ce dernier égard il faut citer ce qu'il a écrit sur la continence publique :

« Il y a tant d'imperfections attachées à la perte de « la vertu dans les femmes, toute leur âme en est si « fort dégradée, ce point principal ôté en fait tomber « tant d'autres, que l'on peut regarder, dans un état

« populaire, l'incontinence publique comme le dernier « des malheurs, et la certitude d'un changement dans « la constitution.

« Aussi les bons législateurs y ont-ils exigé des « femmes une certaine gravité de mœurs. Ils ont pro- « scrit de leurs républiques, non-seulement le vice, « mais l'apparence même du vice. Ils ont banni jus- « qu'à ce commerce de galanterie qui produit l'oisi- « veté, qui fait que les femmes corrompent avant « même d'être corrompues, qui donne un prix à tous « les riens, et rabaisse ce qui est important, et qui fait « que l'on ne se conduit plus que sur les maximes « du ridicule, que les femmes s'entendent si bien à « établir (1). »

Ce n'est plus l'auteur des *Lettres persanes* ni l'homme de son siècle qui parle. Il s'applique à fortifier ce que la plupart des moralistes de son temps cherchaient à affaiblir et à détruire. Il y a là un peu plus de philosophie sociale que dans cette phrase d'un éditeur de Voltaire, résumant ce que Voltaire lui-même avait dit ou insinué en cent endroits : « Il y a plus de raison, « d'innocence et de bonheur dans une vie voluptueuse « et douce, que dans une vie occupée d'intrigues, « d'ambition, d'avidité et d'hypocrisie..... Cherchez « sur tout le globe un pays où l'austérité des mœurs « soit en grand crédit, vous serez sûrs d'y rencontrer « tous les vices et tous les crimes (2). » C'est la doctrine favorite du dix-huitième siècle. Non-seulement Voltaire, mais bien d'autres grands esprits lui donnèrent des gages. Voyez, par exemple, Rousseau et Condorcet. On

(1) Livre VII, chapitre VIII.
(2) Avertissement des éditeurs de Kehl, en tête de *la Pucelle*.

n'a pas voulu voir que tout se tient, que la corruption des mœurs est tout près de cette légèreté, et qu'un vice ouvre la porte à tous. Surtout on n'a pas voulu voir ce qui avait frappé Montesquieu, et ce que La Rochefoucauld avait vu avant lui, c'est que la femme, en perdant la pudeur, perd tout à la fois. Encore aujourd'hui les misères de la France, l'imperfection de sa civilisation s'expliquent par là en grande partie.

Sur plusieurs points nous écouterons Montesquieu lui-même, et en premier lieu sur la modération des peines :

« Il ne faut point mener les hommes par les voies « extrêmes; on doit être ménager des moyens que la « nature nous donne pour les conduire. Qu'on exa- « mine la cause de tous les relâchements; on verra « qu'elle vient de l'impunité des crimes, et non pas « de la modération des peines (1). »

— « Il y a deux genres de corruption : l'un, lors- « que le peuple n'observe point les lois; l'autre, lors- « qu'il est corrompu par les lois : mal incurable, parce « qu'il est dans le remède même (2). »

— « L'atrocité des lois en empêche l'exécution. Lors- « que la peine est sans mesure, on est souvent obligé « de lui préférer l'impunité (3). »

Ailleurs, sur les lois pénales dans leur rapport avec les offenses à la religion, Montesquieu s'exprime ainsi :

« Dans les choses qui troublent la tranquillité ou la « sûreté de l'État, les actions cachées sont du ressort « de la justice humaine; mais, dans celles qui bles-

(1) Livre VI, chapitre XII.
(2) *Ibid.*
(3) Livre VI, chapitre XIII.

« sent la Divinité, là où il n'y a point d'action publi-
« que, il n'y a point de matière de crime : tout s'y
« passe entre l'homme et Dieu, qui sait la mesure et
« le temps de ses vengeances. Que si, confondant les
« choses, le magistrat recherche aussi le sacrilége
« caché, il porte une inquisition sur un genre d'action
« où elle n'est point nécessaire : il détruit la liberté
« des citoyens, en armant contre eux le zèle des con-
« sciences timides et celui des consciences hardies.

« Le mal est venu de cette idée, qu'il faut venger
« la Divinité. Mais il faut faire honorer la Divinité, et
« ne la venger jamais. En effet, si l'on se conduisait
« par cette dernière idée, quelle serait la fin des sup-
« plices? Si les lois des hommes ont à venger un être
« infini, elles se régleront sur son infinité, et non pas
« sur les faiblesses, sur les ignorances, sur les ca-
« prices de la nature humaine (1). »

— « Il faut éviter les lois pénales en fait de religion :
« elles impriment de la crainte, il est vrai; mais
« comme la religion a ses lois pénales aussi qui inspi-
« rent de la crainte, l'une est effacée par l'autre. Entre
« ces deux craintes différentes, les âmes deviennent
« atroces (2). »

Sur l'évidence de la morale :

« Il nous est bien plus évident qu'une religion doit
« adoucir les mœurs des hommes, qu'il ne l'est qu'une
« religion soit vraie (3). »

— « Pour qu'une religion attache, il faut qu'elle ait
« une morale pure. Les hommes, fripons en détail,

(1) Livre XII, chapitre IV.
(2) Livre XXV, chapitre XII.
(3) Livre XXIV, chapitre IV.

« sont en gros de très-honnêtes gens; ils aiment la
« morale, et si je ne traitais pas un sujet si grave, je
« dirais que cela se voit admirablement bien sur les
« théâtres : on est sûr de plaire au peuple par les
« sentiments que la morale avoue, et on est sûr de le
« choquer par ceux qu'elle réprouve (1). »

Montesquieu n'est pas théologien, ni même bon chrétien; on ne peut dire qu'il se donne pour tel; mais parmi les laïques, personne, au dix-huitième siècle, n'a si admirablement parlé du christianisme :

« Chose admirable! la religion chrétienne, qui ne
« semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre
« vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (2). »

— « M. Bayle, après avoir insulté toutes les religions,
« flétrit la religion chrétienne : il ose avancer que de
« véritables chrétiens ne formeraient pas un État qui
« pût subsister. Pourquoi non? Ce seraient des citoyens
« infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient
« un très-grand zèle pour les remplir; ils sentiraient
« très-bien les droits de la défense naturelle; plus ils
« croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient
« devoir à la patrie. Les principes du christianisme,
« bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus
« forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus
« humaines des républiques, et cette crainte servile des
« États despotiques (3). »

Voici ce que dit Montesquieu au sujet des crimes inexpiables :

« Il paraît, par un passage des livres des pontifes,

(1) Livre XXV, chapitre II.
(2) Livre XXIV, chapitre III.
(3) Livre XXIV, chapitre VI.

« rapporté par Cicéron, qu'il y avait, chez les Romains,
« des crimes inexpiables... La religion païenne, qui ne
« défendait que quelques crimes grossiers, qui arrêtait
« la main et abandonnait le cœur, pouvait avoir des
« crimes inexpiables : mais une religion qui enveloppe
« toutes les passions; qui n'est pas plus jalouse des
« actions que des désirs et des pensées; qui ne nous
« tient point attachés par quelques chaînes, mais par un
« nombre innombrable de fils; qui laisse derrière elle
« la justice humaine, et commence une autre justice;
« qui est faite pour mener sans cesse du repentir à
« l'amour, et de l'amour au repentir; qui met entre le
« juge et le criminel un grand médiateur, entre le juste
« et le médiateur un grand juge; une telle religion ne
« doit point avoir de crimes inexpiables. Mais quoi-
« qu'elle donne des craintes et des espérances à tous,
« elle fait assez sentir que, s'il n'y a point de crime qui,
« par sa nature, soit inexpiable, toute une vie peut
« l'être; qu'il serait très-dangereux de tourmenter sans
« cesse la miséricorde par de nouveaux crimes et de
« nouvelles expiations; qu'inquiets sur les anciennes
« dettes, jamais quittes envers le Seigneur, nous devons
« craindre d'en contracter de nouvelles, de combler la
« mesure, d'aller jusqu'au terme où la bonté paternelle
« finit (1). »

Montesquieu, avec toute la modération de son langage, a-t-il imprimé au front de toutes les tyrannies une flétrissure moins profonde que ne l'ont fait les déclamations passionnées de quelques autres écrivains de la même époque ? En est-il aucun surtout qui l'ait égalé en équité, en impartialité, qui ait examiné toutes choses

(1) Livre XXIV, chapitre XIII.

avec des yeux aussi peu prévenus? Cette équité est d'une belle âme ou d'un grand esprit, et je crois que, chez Montesquieu, elle est de l'un et de l'autre. Voltaire a dit : « L'humanité avait perdu ses titres : M. de Mon-« tesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. » Cette fois-ci Voltaire a été juste, et l'a été magnifiquement.

Nous ne dirons que peu de mots des autres ouvrages de Montesquieu. Il nous suffira même de nommer la *Défense de l'Esprit des lois* (1750). Contre ceux qui taxaient *l'Esprit des lois* d'irréligion Montesquieu cite, pour sa justification, plusieurs passages de son livre, et ajoute : « Ce sont des passages formels; on y voit « un écrivain qui non-seulement croit la religion chré-« tienne, mais qui l'aime (1). » Quant à l'esprit et au ton de cette défense, ils sont excellents. Montesquieu était digne d'écrire ces mots : « Ceux qui nous aver-« tissent sont les compagnons de nos travaux. Si le « critique et l'auteur cherchent la vérité, ils ont le « même intérêt; car la vérité est le bien de tous les « hommes : ils seront des confédérés, et non pas des « ennemis (2). »

Le Temple de Gnide parut en 1725. On s'étonne de voir cet ouvrage sortir de la même plume que *l'Esprit des lois*. C'est la morale ou la casuistique de l'amour; et cet amour n'est pas le mysticisme d'un sentiment profond et délicat; ce n'est pas non plus ce mysticisme d'un autre genre, tombant dans un écart qui se comprend encore; c'est un amour froid, un jeu de l'esprit,

(1) Première partie.
(2) Troisième partie.

où le sentiment n'est pour rien. On y trouve des pages brillantes, de la rapidité, du trait; mais l'abandon et la grâce y manquent. Montesquieu n'a pu se débarrasser du poids de sa pensée et de son style nerveux. En général, ses sentiments se transformaient volontiers dans l'expression; ils se condensaient comme la vapeur qui s'attache au couvercle, et de même que les gouttes retombent en eau, ils n'arrivaient sous sa plume qu'en pensées. C'est, comme on l'a dit, l'aigle qui voltige dans un bocage et brise les rameaux en ouvrant ses ailes. Il ne peut s'empêcher d'être sublime : « On adore « en secret les caprices de sa maîtresse, comme on « adore les décrets des dieux, qui deviennent plus « justes lorsqu'on ose s'en plaindre (1). »

Lysimaque est un petit récit admirable, plein de sublime; c'est l'histoire du philosophe Callisthène, mutilé par Alexandre, et de Lysimaque, général et ensuite successeur de ce dernier.

« Lysimaque, me dit-il (c'est Callisthène qui lui « parle), quand je suis dans une situation qui demande « de la force et du courage, il me semble que je me « trouve presque à ma place. En vérité, si les dieux ne « m'avaient mis sur la terre que pour y mener une vie « voluptueuse, je croirais qu'ils m'auraient donné en « vain une âme grande et immortelle. Jouir des plaisirs « des sens est une chose dont tous les hommes sont « aisément capables; et si les dieux ne nous ont faits « que pour cela, ils ont fait un ouvrage plus parfait « qu'ils n'ont voulu, et ils ont plus exécuté qu'entrepris. »

— « Prexape, à qui je m'étais confié, m'apporta

(1) Chant I.

« cette réponse : « Lysimaque, si les dieux ont résolu
« que vous régniez, Alexandre ne peut pas vous ôter
« la vie; car les hommes ne résistent pas à la volonté
« des dieux. » — Cette lettre m'encouragea; et, faisant
« réflexion que les hommes les plus heureux et les plus
« malheureux sont également environnés de la main
« divine, je résolus de me conduire, non pas par mes
« espérances, mais par mon courage, et de défendre
« jusqu'à la fin une vie sur laquelle il y avait de si
« grandes promesses. »

Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* est le développement de la pensée que Montesquieu avait exprimée dans les *Considérations sur les causes de la grandeur et la décadence des Romains :* « Dans toute la vie de Sylla, au
« milieu de ses violences, on voit un esprit républicain;
« tous ses règlements, quoique tyranniquement exé-
« cutés, tendent toujours à une certaine forme de ré-
« publique. Sylla, homme emporté, mène violemment
« les Romains à la liberté (1). »

L'*Essai sur le goût* ne se compose que de quelques pages qui se lisent encore aujourd'hui avec intérêt, et qui renferment des pensées très-ingénieuses. Malheureusement cet *Essai* est demeuré incomplet.

Nous avons déjà parlé de Montesquieu comme écrivain. Ajoutons, en résumé, qu'il laisse à désirer sous le rapport de la douceur, de l'harmonie, de la fluidité, de l'élégance, de la correction même. Les grands prosateurs du dix-septième siècle avaient été simples;

(1) Chapitre XIII.

Montesquieu ne l'est pas. Il est même recherché; mais il l'est à sa manière, comme un génie qui joue avec sa force. Il brusque l'idiome français, il le dompte et lui fait tout à coup rompre ses habitudes. Il laisse à peine échapper toute sa pensée, comme s'il craignait de s'avilir en se prodiguant. Il est serré, concis, découpé, épigrammatique; il s'avance dans son sujet par vives et impétueuses saillies. C'est par le tissu que pèche le style de Montesquieu, et c'est précisément le tissu qui fait la perfection du style au dix-septième siècle. Sous ce rapport, le dix-huitième avait conscience de son défaut, et quelquefois il a su y échapper.

Chez Montesquieu, le caractère de l'expression est celui d'une force qui se condense ou se concentre. Toute sa poétique ou sa rhétorique se résume pour moi dans son admiration pour Florus et dans ce passage de son *Essai sur le goût :* « Ce qui fait ordinaire-« ment une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une « chose qui en fait voir un grand nombre d'autres, et « qu'on nous fait découvrir tout d'un coup ce que nous « ne pouvions espérer qu'après une grande lecture. »

Montesquieu est brillant, mais non efféminé; ce qui brille sur sa personne, c'est le poli d'une armure d'acier, non la broderie d'or de la pourpre asiatique.

Bossuet et Montesquieu sont les deux plus sublimes de nos prosateurs. Sûrement le style de Bossuet est bien plus pur et plus classique que celui de Montesquieu; mais ce sont les mêmes élans de pensée, c'est la même portée et la même rapidité de regard.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PÉRIODE.

PREMIER GROUPE.

DEUXIÈME GROUPE.



Paris. Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas. — 1875.









